Arts et Spectacles

Le Monde



15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14674 – 6 F

JEUDI 2 AVRIL 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Le vote de sanctions au Conseil de sécurité

La Libye a quinze jours pour répondre à l'ultimatum de l'ONU

Le Conseil de sécurité des Nations unies a décidé, mardi 31 mars, à la majorité (10 voix sur 15), de mettre en place, à partir du 15 avril, un embargo sur les liaisons aériennes avec la Libye et sur les livraisons d'armement, si son gouvernement continue de refuser de collaborer aux enquêtes internationales en cours sur les attentats contre les avions de la PanAm et d'UTA en 1988 et 1989.

La résolution 748, votée à la majorité des membres du Conseil de sécurité de l'ONU, implique que Tripoli livre deux de ses agents inculpés aux États-Unis et en Grande-Bretagne tout en acceptant l'interrogatoire de quatre autres de ses ressortissants par les enquêteurs français.

Le texte prévoit comme sanction supplémentaire une réduction *«significative»* des représentations diplomatiques libyennes dans le monde ainsi que la limitation des mouvements de leur personnel.

Dans l'hypothèse d'un nouveau revirement libyen – Tripoli avait accepté dans un premier temps de remettre à la Ligue arabe ou à l'ONU les deux hommes réclamés par Washington et Londres – les pays non alignés du Conseil ont déjà fait savoir qu'ils demanderaient à reconsidérer l'opportunité des sanctions.

Le secrétaire général adjoint de la Ligue arabe, M. Adnane Omrane, a déploré les mesures prises par le Conseil, estimant que des sanctions devraient *«plutôt être imposées à Israël»*.

D'autre part, Tripoli a démenti tout changement dans les modalités de sortie des étrangers du territoire libyen, contrairement à des informations occidentales faisant état de restrictions.

Lire page 3 l'article d'AFSANÉ BASSIR-POUR et les réactions dans le monde arabe

Une efficacité douteuse

L'ÉPREUVE de force, vieille de quatre mois, entre les Nations unies et la Libye, a connu mardi 31 mars un épilogue prévisible, et sans doute provisoire. Dans sa résolution 748, le Conseil de sécurité a décidé d'imposer un embargo aérien et militaire au gouvernement de Tripoli.

Ces sanctions entreront en vigueur le 15 avril, sauf si le colonel Kadhafi accepte, d'ici là, de livrer aux justices américaine et britannique deux de ses agents tenus pour responsables de l'attentat contre un Boeing de la PanAm qui fit deux cent soixante-dix morts le 21 décembre 1988, au-dessus de Lockerbie, en Ecosse. En votant sans plus attendre le texte coparrainé par Washington, Londres et Paris, le Conseil a voulu réaffirmer avec force à la fois le caractère intolérable du terrorisme – d'Etat ou non – et son propre rôle dominant dans la gestion du «nouvel ordre mondial».

Ainsi est-il délibérément passé à l'acte avant que la Cour internationale de La Haye – la plus haute instance judiciaire de l'ONU – ne prononce, à propos de cette affaire, le jugement que le chef de l'Etat libyen a sollicité d'elle.

C'EST la sixième fois dans son histoire que l'ONU décrète des sanctions contre l'un de ses membres. Pour les rendre plus légitimes, elle souligne leur caractère «sélectif, mesuré et précis».

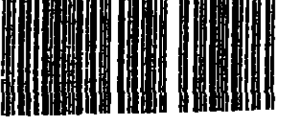
Autrement dit, à la différence de ce qui s'est passé avec l'Irak, ces mesures ne feront pas directement souffrir le peuple libyen, qui – estime-t-on à New-York – n'a pas à payer les erreurs ou les crimes de son chef. Ce double embargo aura-t-il, au demeurant, l'effet recherché sur l'imprévisible dirigeant libyen? On peut sérieusement en douter. Le châtiment décidé mardi à New-York est largement symbolique.

La Libye devrait sans trop de difficulté déjouer l'embargo aérien qui la frappe grâce à la coopération de ses voisins – Egypte et Tunisie en tête, – disposés, semble-t-il, à intensifier leurs échanges maritimes et terrestres avec un pays plus riche qu'eux.

SURTOUT, le Conseil s'est abstenu d'imposer à la Libye la seule punition qui lui eût vraiment «fait mal» : un embargo pétrolier. Car c'est en grande partie grâce au pactole de l'or noir, redistribué au gré de subtiles allégeances tribales, que le colonel Kadhafi préserve son pouvoir depuis vingt-trois ans et maintient son peuple sous la dictature.

Enfin, les décisions prises à New-York n'auront pas suffi à dissiper le malaise suscité par cette crise depuis des mois, et qui se résume à une question : pourquoi la Libye est-elle traînée seule au banc des accusés alors que toutes les «fuites» venues des enquêteurs avaient dans un premier temps mis également en cause la Syrie et l'Iran, soupçonnés d'avoir co-inspiré l'attentat de Lockerbie par l'entremise d'un groupe terroriste palestinien? Soucieux de ménager Damas, partenaire privilégié dans les négociations israélo-arabes, et de préserver les chances d'une réconciliation durable avec la puissante République islamique, Américains et Britanniques ont préféré garder toutes leurs flèches pour une cible plus facile. La valeur de leur châtiment en est moins exemplaire.

M0147 - 0402 0 - 6,00 F



L'embarras de M. Mitterrand après la défaite électorale des socialistes

Le remplacement éventuel de Mme Cresson par M. Bérégovoy fait l'objet de laborieuses tractations à l'Elysée

M. François Mitterrand hésitait encore, mercredi matin, à annoncer la nomination de M. Pierre Bérégovoy à la tête du gouvernement. La réunion hebdomadaire du conseil des ministres ayant été reportée, le président de la République paraissait troublé par les arguments que lui avait exposés la veille Mme Edith Cresson, qui reproche au ministre de l'économie et des finances d'avoir multiplié les obstacles sur sa route. Le chef de l'Etat a eu un nouvel entretien, dans la matinée, avec le chef du gouvernement potentiellement démissionnaire, mais sa décision ne semblait pas définitivement arrêtée. Poursuivant ses consultations, M. Mitterrand a également reçu, mercredi matin, M. Lionel Jospin et M. Pierre Joxe, après s'être entretenu, la veille, avec, successivement, MM. Henri Emmanuelli, Roland Dumas, Pierre Mauroy, Pierre Bérégovoy, Jean Auroux et Laurent Fabius.



M. Mitterrand est-il en train de changer d'avis? Mardi matin, le président de la République semblait sur le point de confirmer la rumeur qui annonçait depuis plusieurs jours le remplacement de Mme Edith Cresson par M. Pierre Bérégovoy à l'hôtel Matignon. L'actuel ministre de l'économie et des finances procédait à des consultations personnelles pour la formation d'un nouveau gouvernement, et les porte-parole officiels justifiaient déjà le choix présidentiel en mettant en relief le capital de confiance accumulé par Pierre Bérégovoy dans sa gestion des affaires économiques et financières du pays.

Mardi soir, toutefois, des difficultés semblaient avoir surgi entre M. Mitterrand et M. Bérégovoy au cours de l'entretien que les deux hommes ont eu à l'Elysée. Auparavant, Mme Edith Cresson avait «vidé son sac» devant le président de la République en critiquant vivement le rôle tenu par le ministère des finances au cours de l'année écoulée.

D'autre part, certains dirigeants socialistes, en particulier M. Pierre Joxe, s'efforçaient de convaincre M. Jacques Delors de revenir sur son refus de succéder à Mme Cresson.

Lire page 7 le récit de THIERRY BRÉHIER et ALAIN ROLLAT : «La journée des Vikings»

Un entretien avec le président de Krupp

«Nous nous sommes tous trompés sur le coût de la réunification. Il nous faut faire des sacrifices», nous déclare M. Gerhard Cromme

Pour la première fois en Allemagne, une entreprise, Krupp, vient d'en acquérir une autre, Hoesch, par une OPA hostile. Dans l'entretien qu'il a accordé au «Monde» à l'occasion de la Foire internationale de Hanovre, M. Gerhard Cromme, président de Krupp, se défend d'être un raider new-yorkais. Francophone – il a eu des responsabilités dans le groupe Saint-Gobain, – M. Cromme explique les raisons de cette fusion. Au-delà, il s'exprime sur le modèle rhénan, les relations avec l'Est et le climat social.

«Pour la première fois et à votre initiative, une entreprise allemande, Krupp, a acquis une autre entreprise, Hoesch, par ramassage discret d'actions en Bourse et à l'insu des dirigeants de la société-cible. En menant une OPA hostile, vous considérez-vous comme le premier «raider» allemand?

– Tout d'abord, laissez-moi vous dire qu'il ne s'agissait pas d'une OPA hostile, comme vous dites. Les exigences croissantes résultant d'une concurrence internationale de plus en plus forte ont mené, dès la fin des années 60, à des entretiens entre Krupp et Hoesch en vue de coopérations. Les conseils de surveillance des deux sociétés avaient ainsi déjà pris des décisions dans le sens d'une fusion au début des années 80. Celle-ci n'a cependant jamais été réalisée malgré des entretiens réitérés à ce propos entre les deux firmes. Les avantages d'une coopération étroite entre les deux sociétés ont de tout temps été discernés par les deux parties. Krupp s'est donc résolu à acquérir des actions de Hoesch. La Fried. Krupp Gmbh a ainsi dans un premier temps acquis, en 1991, 24,9 % du capital de Hoesch.

Propos recueillis par ERIK IZRAELEWICZ et CAROLINE MONNOT

Lire la suite page 14

CAMPUS

Fièvres étudiantes

Quelques universités comme Brest, Clermont-Ferrand, Nice ou Toulouse restent mobilisées contre le projet de rénovation pédagogique des premiers cycles. Mais ces mouvements de protestation ont des racines plus profondes. Dans un entretien accordé au *Monde*, le sociologue Didier Lapeyronnie analyse le malaise des étudiants qui, entrés à l'université, font leur première *«expérience du mépris»*.

pages 22 à 24

Allemagne : M. Volker Rühe nouveau ministre de la défense

Le scandale des livraisons d'armes à la Turquie a entraîné, mardi 31 mars, la chute du ministre allemand de la défense, M. Gerhard Stoltenberg. Il a été remplacé, le même jour, par M. Volker Rühe, proche collaborateur du chancelier Helmut Kohl, et qui exerçait jusqu'ici les fonctions de secrétaire général de l'Union chrétienne-démocrate (CDU). Cette nomination annonce des tensions au sein de la coalition au pouvoir à Bonn, M. Rühe n'ayant pas ménagé ses critiques, ces derniers mois, à l'encontre de la politique étrangère menée par M. Hans Dietrich Genscher. En revanche, elle tombe à point nommé pour l'opposition social-démocrate (SPD) avant les élections régionales qui doivent se dérouler, dimanche 5 avril, dans le Schleswig-Holstein et le Bade-Wurtemberg.

Lire page 4 les articles d'HENRI DE BRESSON

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 180 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,80 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Politique

L'impasse France

par Robert Lafont

LE préjugé politique français vient de réaliser, dans l'accord quasi naturel des appareils politiques et du corps des citoyens, le plus extraordinaire des tours de passe-passe que l'histoire pourra mettre au compte de ce pays paradoxal. Nous venons d'être appelés à voter, et nous l'avons fait avec deux beaux tiers d'ensemble, pour des conseils régionaux sans qu'il fût question de régions ni dans les programmes des partis ni dans le débat qui précéda le scrutin.

Si, nous dit un sondage « sorti des urnes », les Français ont quand même placé à 26 % *« l'avenir de la région »* dans leurs intentions de vote, *le commentateur de la télévision* déclare cela *« étonnant »*. Ainsi iront les régions cette semaine jusqu'à l'élection de leurs présidents : au secret. Les seuls arguments seront d'affrontement des formations « nationales ». Chef-d'œuvre d'une décentralisation à la française : la nation dévore la région sans même qu'il y paraisse. Nous n'étions le 22 mars qu'en répétition générale de la seule représentation qui semble importer aux spectateurs et scrutateurs de l'opinion : celle des législatives prochaines.

Il est vrai que le paradoxe était dans la circonscription électorale elle-même. Choisir le département comme cadre d'une décision qui ne le concerne pas, ce cadre qui depuis si longtemps sert à nous rappeler que nous ne votons « ici » que pour que nos mandants décident « là-haut » : voilà bien la logique dans la démocratie !

Féodalités partisanes

Mais le paradoxe n'était-il pas aussi dans la loi de décentralisation ? Elle nous vaut des départements à budgets de trois à cinq fois supérieurs à ceux des régions. Elle nous a dessiné des régions-croupions que leurs présidents ont quelque pudeur à dévoiler au sourire des autres Européens. La démocratie territoriale ayant été mise une fois pour toutes cul par-dessus tête, il n'était qu'attendu que nous n'ayons pas la tête à penser *le territoire* à *l'endroit*.

Ajoutons ce que tout le monde peut savoir, mais il n'est pas d'usage et de bienséance nationale de le dire : la concentration dans le réseau parisien et ses satellites immédiats des activités économiques et du personnel qui décide de toutes les affaires importantes de la nation n'ayant fait que s'aggraver dans la période où fut mise en train la régionalisation, l'hypertrophie pathologique du centre dénoncée dès 1945 a pris depuis 1983 la forme de la suzeraineté d'une région : l'Ile-de-France. Les partis se sont battus dimanche dernier pour la conquérir, et le résultat obtenu en cette lice souveraine passe aujourd'hui partout dans la presse avant les escarmouches d'une piétaille de vassaux de province. Le « destin national » d'Alain Juppé vient de s'interrompre : qui parle de région ?

Cela paraît déjà fort grave. Mais de cette pesanteur d'un centre et de cette absence fonctionnelle de démocratie la France a l'habitude. Pourtant, cette fois, la cote d'alarme est passée. L'escamotage de la dimension régionale a coïncidé avec ce qu'il faut bien appeler une décomposition du corps politique au niveau national. Les deux faits vont ensemble historiquement. Il serait sans doute long et difficile de rendre déjà de cette liaison un compte véritable, mais parlons histoire à la volée. Je me contenterai de quatre regards.

Regard sur la classe et le système politiques. Depuis longtemps, il est acquis qu'en République française des féodalités partisanes encadrent le pays et que leur discours moralisateur recouvre un jeu réel de conquête et de conservation du pouvoir d'Etat où l'immoralité n'étonne plus personne. Cela ne s'est interrompu que quelques années quand une personnalité républicaine vraiment forte a troublé le jeu, qui devait tomber au plus vite.

Mais voici que l'opinion se fatigue. Voici que le citoyen se scandalise des amnisties que les politiques s'entre-délivrent. La presse étrangère place le vote des Français dans la crise de la démocratie occidentale tout entière. Elle a raison, la corruption endémique étant partout la même et endémique en régime libéral (le moindre mal, oserait-on dire, si l'on pense à la privation de liberté qui l'accompagne en régime autoritaire).

Mais il y a une spécificité française : dimanche dernier la classe politique a pensé déballer son linge sale au lavoir des régions, elle y a partiellement réussi. Partiellement seulement, là est le signe d'histoire. Les élections régionales n'ont sans doute pas été l'occasion de parler des régions, mais puisqu'on ne leur parlait que de l'Etat, les citoyens ont pensé qu'ils pouvaient en commencer le ménage.

Regard sur les grandes familles politiques. En trente ans, elles nous ont habitués à une bipartition gauche-droite. Nous avons vécu le temps de de Gaulle et de ses deux successeurs dans la dynastie de droite en espérant à 50 % d'opinion la prise de la Bastille. Puis vint le temps de la gauche, le trône électif fut occupé par un socialiste. Aucune Bastille ne fut prise, mais il y eut pour peu de temps comme un infléchissement, certains espérèrent. Puis vint le temps où la bipartition s'interpréta en alternance. Le monarque resta. Il entama un second règne. Nous sommes maintenant au terme de ce balancement dans la permanence. Depuis dimanche la France cherche ses deux parts égales. Les socialistes sont maintenant à égalité avec la droite de pouvoir exercé, de compromissions acceptées et de scandales consommés. Ils paient plus cher qu'elle parce que leur gestion n'a pas eu encore le temps de tomber en mémoire. Mais elle paie aussi. Le jeu est rompu. Il faut jouer autrement la France. Cette échéance a l'allure d'une fin de régime.

Regard sur le contenu du régime, puisque le terme est là. Il y a trente ans que la France est entrée en modernité économique en s'ouvrant au capital extérieur. Depuis lors, inexorablement, les impératifs d'un marché capitaliste de plus en plus élargi ont pesé sur les décisions d'un gouvernement obligé de ruser pour sauvegarder vaille que vaille quelque réduit d'économie antérieure, quelques secteurs de la société avérés non rentables. Si le regard est large, il peut nous prouver sans grand effort d'analyse que droite et gauche se sont succédé au pouvoir pour faire ce qui était nécessaire au raccordement du marché international et de la vie des Français. Laurent Fabius aura liquidé les entreprise industrielles que Giscard d'Estaing n'osait pas sacrifier. Michel Rocard aura été le meilleur chef de gouvernement que la situation pouvait accueillir, après les grands désordres boursiers et juste avant l'Acte *unique* européen. Dans toute l'Europe il a fallu des socialistes à cela.

La société là où elle est

Mais en France, rien ne va jamais sans clairons. Ainsi fonctionne cette société civile, qu'elle doit vivre ses incertitudes à l'intérieur d'une affirmation de destin continué. De Gaulle en a joué magnifiquement, faisant accepter sous un dais de grandeur nationale les accommodements avec l'histoire concrète. François Mitterrand sait en jouer aussi. On ne peut se contenter de renvoyer cette humeur collective à l'ethnotype seulement. Il joue un rôle principal à certains moments d'extrême difficulté politique. La règle des règles en France est de ne pas mettre la France en question, de ne pas la « repenser » au moment où il y a urgence à le faire.

La « satanisation » du Front national n'est pas, de ce point de vue, qu'une ruse électorale. Elle est encore moins une preuve de vertu politique. C'est en quelque sorte la commode mise à l'écart du jeu de ceux qui assument le plus aveuglément une règle commune. Quand une nouvelle immigration pose des problèmes attendus mais douloureux de mutation dans les environnements culturels, tout le monde se met à *parler d'identité* française, la gauche comme la droite. Les votes sont-ils dans le désarroi : c'est que la France perd sont identité ! La concurrence européenne nous menace-t-elle dans le Marché commun transformé en Communauté semi-politique : il faut préserver politiquement l'identité de la France ! Préserver une identité, les idéologies populistes fascisantes l'ont toujours fait mieux que les démocratiques.

Je pense qu'après leur élection, les nouveaux présidents des régions françaises, ou ceux dont le mandat aura été renouvelé, vont se trouver devant une réalité déjà bien éprouvée et que la campagne électorale a servi à cacher. Ils vont avoir à connaître d'une pratique moderne *des affaires publiques. Au niveau* où ils sont, cette pratique va leur paraître évidente sur deux pôles : l'Europe et la région. Entre ces pôles est l'espace du développement qui vient de leur être confié, en toute méconnaissance de cause, par un corps électoral étourdi de débats nationaux vieillis. Peut-être redécouvriront-ils alors la grandeur du politique et ses exigences morales. Peut-être l'un d'entre eux saura-t-il de plus qu'il y a une Corse en Corse, ce que Paris voulait oublier.

En tout cas, il pourrait bien apparaître aux citoyens conscients que beaucoup de temps a été perdu à ne pas voir la société française là où elle est, en actualité et non en mythe : dans ses espaces régionaux et dans l'espace européen. Et qu'un beau rendez-vous a été manqué en 1992 : amener le souffle civique dans des pratiques publiques nouvelles.

Mais il est à craindre que la campagne « sérieuse », celle qui est déjà commencée sur les marches du Palais-Bourbon, voie les partis « nationaux » se livrer pour les mêmes pouvoirs les mêmes ennuyeux combats, en continuant à nous parler du destin inchangé de la France. La France serait-elle sa propre impasse ?

► Robert Lafont est écrivain, auteur de *Sur la France*, Paris, Gallimard, 1968 et de *Nous, Peuple européen*, Paris, Kimé, 1991.

Dans « le Monde diplomatique » d'avril

Washington et la maîtrise du monde

Documents plus ou moins « secrets » et prises de position publique le confirment : aux yeux des stratèges de Washington, nouvel ordre mondial signifie hégémonie nord-américaine. A la suite de la *guerre du Golfe*, les Etats-Unis, puissance idéologique sans rivale et puissance militaire absolue, cherchent à imposer leurs vues à leurs concurrents européens et japonais, tout en renforçant leur emprise sur le tiers-monde. Dans *le Monde diplomatique* du mois d'avril, *Paul-Marie de La Gorce, Georges Corm, Philippe Leymarie* et *Chapour Hagnigat* analysent les diverses facettes de cette volonté de domination, limitée par les fissures qui minent la société américaine.

On lira, d'autre part, plusieurs articles consacrés à l'Europe et à la France. A la veille des élections, l'Italie reste gangrenée par la criminalité d'Etat *(François Vitrani)* tandis que les Britanniques paraissent réellement tentés par le « modèle » européen *(Anthony Sampson)*. Les discussions autour de la politique agricole commune de la CEE créent de très fortes tensions entre l'Europe et les Etats-Unis *(Bernard Cassen)*. En France, les élections régionales et cantonales ont confirmé la montée en puissance des écologistes *(Christian de Brié)*.

Cet ébranlement des partis traditionnels reflète le profond désarroi que connaît la société : *Maurice Lemoine* raconte le calvaire et le courage des enseignants dans des « banlieues perdues » ; tandis qu'*Agnès Sinai* dénonce l'« architecture du mépris » qui a défiguré les périphéries. La société américaine ne va pas mieux : *Jamil Salmi* montre une Amérique malade de ses armes à feu, et *James Petras décrit la chute de New-York*, symbole de la société postindustrielle.

Dans ce même numéro : Après l'apartheid, par *Ignacio Ramonet ;* Sanglante recomposition dans la corne de l'Afrique, par *Gérard Prunier ;* La Turquie dans le grand jeu en Asie centrale et dans le Caucase, par *Alain Gresh.* Quand l'Allemagne manipulait les nationalismes en Ukraine et dans les Pays baltes, par *Francis Arzalier ;* 870 millions d'Indiens sous la coupe du FMI, par *Michel Chossudovsky :* Comment désamorcer la bombe sociale au Maroc ?, par *Sophie Bessis ;* Israël s'interroge sur ses choix, par *Benny Morris :* L'accord franco-iranien, un étrange secret d'Etat, par *André Postel-Vinay ;* Feu la doctrine française de défense, par *Jean-Loup Motchane* et *Gilbert F. Rozier ;* 1492-1992 : L'histoire par le glaive, par *Max Gallo ;* et Le grand désarroi des cinéastes russes, par *Marcel Martin.*

Egalement au sommaire : une nouvelle, De sol et de sang *(Aziz Chouaki)*, l'histoire un peu trop banale d'Ali à Mantes-la-Jolie.

Enfin, une courageuse prise de position du grand écrivain Lisandro Otero : Ce qui doit absolument changer à Cuba.

► En vente partout, 20 F.

Vu du Limousin

par Robert Savy

J'OBSERVE la vie politique de très loin, depuis la province française, et plus précisément le Limousin.

Le Limousin est une région singulière. C'est ici que, le 22 mars, l'équipe se réclamant de la majorité présidentielle a obtenu, sur son bilan de gestion régionale, les meilleurs résultats de toutes les régions, et que le Front national a rencontré la résistance la plus forte. Le jour de l'élection du président de région, tous les conseillers régionaux ont voté comme ils avaient dit à leurs électeurs qu'ils voteraient ; sans rencontre au sommet des leaders des grands partis, sans réunion exceptionnelle du bureau exécutif du Parti socialiste, j'ai réuni sur mon nom, dès le second tour, les suffrages des socialistes, *des communistes orthodoxes et dissidents*, et de l'élu de Génération Ecologie ; cette majorité relative s'est retrouvée pour constituer une commission permanente où elle disposera de la majorité absolue, donnant ainsi à l'institution régionale les moyens de fonctionner. On comprend qu'une pratique politique aussi singulière n'ait guère retenu l'attention des grands moyens d'information...

Cette singularité discrète nous conduit à porter sur la vie politique nationale un regard différent, et à nous poser, à son propos, des questions que l'on met, à notre sens, insuffisamment en évidence.

Le pouvoir confisqué

La campagne pour les élections régionales, réduite par les grands médias à des enjeux nationaux, n'a permis d'aborder aucun des problèmes de fond que pose l'institution régionale : quel bilan après six ans ? Les politiques conduites par les majorités régionales de gauche sont-elles les mêmes que celles des majorités régionales de droite ? quelles relations se sont établies entre les régions, les départements et les villes ? Les dérives redoutées (clientélisme, saupoudrage, gestion laxiste) se sont-elles produites et, si c'est le cas, plutôt dans les régions ou plutôt dans les départements ? Le débat n'a pas eu lieu. Ni le gouvernement, ni le Parti socialiste n'étaient en mesure de le conduire : aucun ne s'est intéressé aux régions, à leurs politiques, à leur place dans le système administratif.

La pauvreté sur le sujet de la loi sur l'administration territoriale de la République est significative : situation paradoxale si l'on considère que la décentralisation a été la grande avancée du premier septennat de François Mitterrand. Cette indifférence est d'autant plus regrettable que l'opinion attache beaucoup d'importance à la région : de nombreuses analyses l'avaient montré, et le nombre inattendu des votants du 22 mars l'a confirmé. C'est, pour une part, ce décalage entre les gouvernants et l'opinion que les électeurs ont sanctionné.

Ce n'est pas le seul. On est convaincu, ici, que la décennie des socialistes a permis sur des sujets essentiels des progrès considérables. Mais ce bilan ne peut faire oublier la manière dont l'exercice du pouvoir est ressenti par les citoyens. *Ils ont le sentiment que* le pouvoir est confisqué par un petit groupe d'hommes et de femmes occupant les positions majeures dans les milieux étroitement mêlés de la politique, des médias et des affaires.

Une double barrière tient ce cercle dirigeant étroit à l'écart de la réalité vécue dans la société française par les citoyens. Géographique : la province est au mieux ignorée, souvent méprisée ; ses élus peuvent témoigner de la condescendance à leur endroit des entourages du pouvoir... Sociale et culturelle : la gauche n'a pas su changer la nature sociale du pouvoir, qui reste entre les mains d'une fraction très mince de la société française. Ceux qui rencontrent les citoyens ordinaires et vivent au milieu d'eux ne décident guère, et ceux qui décident ne rencontrent guère les gens, sauf parfois au hasard de leurs vacances... Les résultats des élections sont aussi une réponse à ce qui est ressenti ici comme une arrogance du pouvoir.

Alors, on n'est pas certain, en Limousin, que la réflexion des gouvernants doive porter en priorité sur la meilleure manière de garder le pouvoir sans une confiance suffisante des citoyens. On se demande ici s'il ne serait pas plus important de rechercher ensemble pourquoi une telle distance s'est installée entre le peuple de gauche et ceux qu'il avait choisis pour gouverner, et comment répondre à son attente ?

Comme on le voit, le Limousin est une région bien singulière.

► Robert Savy vient d'être réélu président du Limousin, qui est aujourd'hui la seule région tenue par le PS.

Retour au Parlement

par Guy Lardeyret

SI un aménagement de nos institutions doit intervenir, la réduction du mandat présidentiel à cinq ans et un scrutin semi-proportionnel aux élections législatives, solutions le plus souvent préconisées, pourraient ne pas aller dans la bonne direction.

Le quinquennat tout d'abord, en renforçant la légitimité du président de la République, aurait pour effet de consolider sa suprématie vis-à-vis du Parlement. La dérive ultra-présidentielle serait aggravée. Par-delà, la crise institutionnelle menacerait plus souvent. La discorde possible entre majorités présidentielle et parlementaire, et le risque de paralysie gouvernementale en période de cohabitation, surviendraient à échéance plus rapprochée.

L'instillation d'une dose de proportionnelle aux élections législatives conjuguerait ses effets pour rehausser encore le pouvoir du prince. Le président pourrait brouiller les cartes politiques, et disposerait d'un plus grand nombre de combinaisons pour trouver une majorité à sa dévotion.

Le système proportionnel, même à petite dose, comme le démontre une expérience constante, nuit toujours à la démocratie. En permettant à des partis de se polariser sur des problèmes spécifiques, aujourd'hui en France l'immigration et l'environnement, il détourne les électeurs des partis de gouvernement, et transfère le pouvoir de choisir aux chefs de faction. Une élection n'est pas un sondage d'opinion, mais le moyen en démocratie de faire sortir par les urnes un gouvernement et une politique, soutenus par une majorité de citoyens ; c'est pourquoi le scrutin majoritaire est consubstantiel à la démocratie.

Une meilleure voie de réforme de nos institutions consisterait à remettre le Parlement au centre de la vie politique, et à contenir le président de la République dans un rôle d'arbitre suprême, au-dessus des partis, conformément à l'esprit originel de la Constitution. Cette mutation peut se faire sans révision constitutionnelle. Une occasion se présentera même prochainement.

Il suffirait que les députés d'opposition élisent leur chef de file, comme au parti conservateur anglais, pour que ce dernier, vainqueur aux prochaines élections législatives, entraîne avec lui le pouvoir à Matignon. En parrainant ensuite aux élections présidentielles un homme de consensus, qui renoncerait à interférer avec l'exécutif, la nouvelle majorité établirait la pratique parlementaire de la Constitution.

Pour rééquilibrer les pouvoirs de manière institutionnelle, une solution efficace consisterait à doter la majorité parlementaire du pouvoir de démettre le président de la République. Un autre moyen serait de transférer le droit de dissolution au premier ministre. Dans les deux cas, la suppression du deuxième tour des élections législatives parachèverait la réforme et notre évolution vers le bipartisme, signe de reconnaissance des démocraties matures. Les conditions du bon fonctionnement de la démocratie française se trouveraient enfin réunies : un gouvernement fort, des alternances faciles, un chef de l'Etat symbole de l'unité nationale.

Si la résurrection du Parlement apparaît indispensable, bien d'autres réformes sont nécessaires pour faire progresser la démocratie en France. Essayons d'obtenir dans l'immédiat que la précipitation de quelques-uns n'inspire pas des décisions fâcheuses.

► Guy Lardeyret est président de l'Institut pour la démocratie.

La résolution 748 du Conseil de sécurité adoptée par 10 voix pour et 5 abstentions

La Libye est menacée d'un embargo dans deux semaines sur les liaisons aériennes et les fournitures d'armes

Tripoli dispose de deux semaines pour obéir aux injonctions du Conseil de sécurité. Adoptée, mardi 31 mars, avec dix voix pour et cinq abstentions (dont celle de la Chine), la résolution 748, qui prévoit notamment l'interruption des liaisons aériennes avec la Libye et de toute fourniture d'armement à ce pays, *« pourrait être révisée »*, si le gouvernement de Tripoli accepte, avant le 15 avril, de livrer deux de ses ressortissants accusés par les justices américaine et britannique d'être à l'origine de l'attentat à la bombe contre l'avion de la PanAm en 1988 et s'il répond favorablement à la demande de Paris d'interroger quatre Libyens soupçonnés d'avoir participé à l'attentat contre un DC-10 de l'UTA. Mais si le colonel Kadhafi persiste dans son refus de céder aux exigences du Conseil les sanctions pourraient, selon un diplomate membre du Conseil, *« durer indéfiniment »*.

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

Outre la livraison des deux agents et la coopération avec la justice française, la résolution, parrainée par Washington, Paris et Londres, demande à la Libye de cesser *« toute forme d'action terroriste et toute assistance aux groupes terroristes »*. Selon un diplomate, la Libye pourrait faire l'objet d'inspections internationales *« à l'irakienne »*. Pour le moment les mesures concrètes demandées par les Occidentaux consisteraient, selon certaines sources, en la fermeture des camps d'entraînement de terroristes, l'expulsion de ceux-ci – notamment le groupe du Palestinien Abou Nidal – et la transmission de renseignements sur l'aide apportée par la Libye à l'IRA.

La résolution 748 *« décide »* que tous les Etats membres sont obligés de refuser l'autorisation d'atterrissage, de décollage ou de survol de leur territoire à tout avion en provenance ou à destination de la Libye. Toutes livraisons d'armes, de pièces détachées, d'équipements militaires, paramilitaires ou de police, seront également interdites. La résolution demande aussi à tous les pays de réduire leur représentation diplomatique en Libye et de restreindre les déplacements des diplomates libyens sur leur territoire.

Brandissant la Charte des Nations unies, le représentant libyen, M. Ahmed el Houdeiri, a énuméré les efforts de son gouvernement pour répondre aux exigences du Conseil. Réaffirmant que l'extradition des ressortissants libyens va à l'encontre des lois de son pays, il a accusé les trois Occidentaux de *« tenter de noircir la réputation de son pays et d'ouvrir la voie à un autre acte d'agression comme en 1986 »*, lors du bombardement américain de Tripoli. Il a rappelé d'ailleurs que le 15 avril, date à laquelle les sanctions deviendront exécutoires, marque aussi l'anniversaire de cette attaque. Se faisant assez menaçant, M. El Houdeiri a expliqué que l'adoption de sanctions contre son pays pourrait avoir des *« conséquences imprévisibles »* et *« ouvrirait la voie au chaos »*. L'ambassadeur libyen a posé une question qui semble être aussi celle des cinq membres du Conseil qui se sont abstenus : *« Quel est le critère pour décider que la Libye a renoncé au terrorisme et permettre alors la levée des sanctions ? »*



Le représentant de la Jordanie, parlant au nom du groupe arabe, a également évoqué la possibilité de *« conséquences graves »*. Il a estimé que le Conseil s'est *« précipité »* pour punir la Libye avant d'avoir épuisé les efforts mis en œuvre par la Ligue arabe. Condamnant unanimement le terrorisme international, les ambassadeurs des cinq pays qui se sont abstenus – la Chine, le Maroc, l'Inde, le Zimbabwe et Cap-Vert – ont été unanimes pour considérer que le Conseil n'a pas donné une vraie chance aux efforts de médiation avant d'imposer des sanctions, le représentant de l'Inde *« regrettant »* en particulier le *« caractère vague »* du texte.

Selon le président du Conseil de sécurité pour le mois de mars, l'ambassadeur du Venezuela, M. Diego Arria, la résolution adoptée par le Conseil de sécurité *« ouvre un nouveau chapitre »* car le Conseil sera désormais *« saisi des actes de terrorisme d'Etat »*. Pour les trois Occidentaux les mesures prévues contre la Libye sont, selon l'ambassadeur français, M. Jean-Bernard Mérimée, *« adaptées et proportionnées »* aux crimes. Parlant de l'attentat à la bombe contre les avions de la PanAm et d'UTA qui ont fait 441 victimes, le représentant américain, M. Thomas Pickering, a dit : *« Pour la Libye cet acte n'est pas une anomalie, mais fait malheureusement partie de son passé bien connu d'actes de terrorisme d'Etat et de ses efforts pour déstabiliser les gouvernements. »* Selon M. Pickering, la résolution 748 *« envoie deux signaux clairs »* de la part de la communauté internationale : *« Elle ne tolérera pas de menaces contre la paix et la sécurité internationale. Elle est disposée à prendre des mesures concrètes contre le terrorisme d'Etat. »*

Campagne d'isolement

Le représentant britannique a fait allusion aux obligations de Tripoli envers les ressortissants étrangers sur son sol. Selon sir David Hannay, toute atteinte à la libre circulation des ressortissants étrangers en Libye serait considérée comme *« très sérieuse »*. Les familles des victimes de l'avion de la PanAm étaient présentes dans la salle du Conseil. Avant même la décision du Conseil de sécurité, les représentants des 270 victimes de l'attentat de Lockerbie avaient fait valoir qu'un embargo aérien et militaire ne leur paraissait pas de nature à vraiment sanctionner le régime du colonel Kadhafi. Selon eux, rapporte notre correspondant à Washington, seul un embargo sur les exportations de pétrole libyen pénaliserait réellement le gouvernement de Tripoli.

Pour les autorités américaines, en revanche, la décision du Conseil est l'aboutissement d'une bataille menée depuis la mi-novembre et qui vise, petit à petit, à organiser une campagne d'isolement économique et diplomatique du régime libyen. Lorsque la justice américaine avait fait état des résultats de son enquête, une bonne partie de la presse s'était étonnée que la Syrie et l'Iran ne soient aucunement impliquées. Ces dernières années la presse américaine, citant des informations en provenance des services de renseignement occidentaux et israéliens, avait multiplié articles et émissions accusant certains groupes palestiniens parrainés par la Syrie – notamment le FPLP-CG de M. Ahmed Jibril – d'avoir organisé l'attentat pour le compte de l'Iran. La République islamique aurait voulu *« venger »* la destruction en vol d'un avion civil iranien par un missile tiré, par erreur, depuis un bâtiment américain croisant dans le Golfe.

Les Etats-Unis ne sont pas concernés par la partie de la résolution du Conseil adoptée mardi et exhortant à une réduction des représentations diplomatiques en Libye : depuis 1981 les Etats-Unis n'entretiennent plus de relations diplomatiques avec ce pays qu'ils accusent d'être un des principaux parrains du terrorisme international. Cela n'empêche pas quelques centaines d'Américains, de cinq cents à mille selon les chiffres cités à Washington, de travailler sur les sites pétrolifères libyens. Le porte-parole du département d'Etat a fait savoir, mardi, qu'aucun citoyen américain n'avait *« pour le moment »* été inquiété en Libye.

AFSANÉ BASSIR POUR

Les réactions dans le monde arabe sont mitigées

Le secrétaire général adjoint de la Ligue arabe, M. Adnane Omrane, a déploré mardi 31 mars, dans la soirée, l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU d'un embargo aérien et militaire contre la Libye. Maniant le paradoxe, M. Omrane a estimé que des sanctions *« auraient dû plutôt être imposées à Israël »*. *« Le Conseil de sécurité aurait dû traiter la crise* (opposant la Libye aux Etats-Unis, à la Grande-Bretagne et à la France) *dans le cadre de l'article 33 de la charte de l'ONU stipulant le règlement des conflits par la médiation et la négociation »*, a déclaré M. Omrane.

Ce haut responsable arabe a estimé que le chapitre VII de la charte de l'ONU, autorisant le recours à la force pour faire respecter les résolutions du Conseil de sécurité et sur la base duquel a été adoptée mardi la résolution 748 contre la Libye, *« doit plutôt être appliqué à Israël qui refuse d'obtempérer aux résolutions 242 et 338 et continue à menacer la sécurité et la paix internationales, par son occupation des territoires arabes et par sa politique de colonisation et de répression contre les Palestiniens »*. M. Omrane a encore estimé que *« le fait que le tiers des membres du Conseil de sécurité aient désapprouvé l'adoption de sanctions, malgré les pressions sans précédent exercées par les Etats-Unis, démontre que la communauté internationale n'accepte pas une telle démarche »*.

A Rabat, le ministre marocain des affaires étrangères, Abdellatif Filali, a justifié l'abstention du Maroc lors du vote au Conseil de sécurité par le fait que le litige opposant la Libye aux trois puissances occidentales ne constituait pas une menace pour la paix internationale. *« De toutes les manières, même si les accusés sont de véritables accusés, il n'existe aucune justification pour le recours à l'article 7 qui n'est valable qu'en cas d'occupation du territoire de l'un des membres des Nations unies ou en cas de danger contre la paix dans le monde »*, a-t-il dit.

Au Caire, M. Nabil Nedjm el Takriti, ambassadeur de l'Irak auprès de la Ligue arabe, a estimé que *« les mesures prises contre la Libye font partie d'un cycle continu de mesures qui pourraient être répétées contre d'autres nations arabes »*. Il a condamné la passivité des pays arabes qui, selon lui, *« auraient dû publier un communiqué condamnant les sanctions avant même qu'elles ne soient annoncées »*. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Reprise des négociations de paix israélo-arabes en mai.** – Après celle de Moscou, une deuxième session de négociations de paix multilatérales sur l'avenir du Proche-Orient aura lieu en mai, mais on ignore encore quels seront les participants. Le groupe de travail sur le désarmement se réunira à Washington du 11 au 13 mai, et celui sur le développement économique à Bruxelles aux mêmes dates. Le groupe de travail sur les réfugiés se réunira du 13 au 15 mai à Ottawa, celui sur les ressources en eau du 12 au 14 mai à Vienne, et celui sur l'environnement à partir du 18 mai à Tokyo. – *(Reuter.)*

La huitième session du Haut Conseil

M. Mitterrand « militant de la francophonie »

M. Mitterrand a inauguré, mardi 31 mars, à l'Elysée, les travaux de la huitième session du Haut Conseil de la francophonie, consacrée au français en tant que langue scientifique. Le chef de l'Etat préside de droit cet organe consultatif à composition internationale, qu'il a créé en 1984.

« Il faut vraiment que tous les francophones du Nord comprennent que, s'ils ne s'expriment plus en langue française dans les revues importantes et dans les congrès se tenant dans leur propre pays, les francophones du Sud – ceux du Maghreb (1)*, de l'Afrique subsaharienne, de l'océan Indien, du Proche et du Moyen-Orient – ne pourront pas maintenir leur appartenance à la francophonie »*, s'est exclamé d'emblée le président de la République.

C'est un François Mitterrand très direct, très incisif, que les membres du Haut Conseil ont eu face à eux, à deux reprises, durant cette journée présidentielle particulièrement chargée de mardi. Non seulement M. Mitterrand a prononcé un discours lors de l'ouverture de la session, le matin, mais encore il a tenu, entouré de deux ministres, Mmes Tasca (francophonie) et Avice (coopération), à participer à la réception donnée en début de soirée en l'honneur du Haut Conseil.

Circulant parmi la foule variée des invités, le président s'est montré disert, comme à l'accoutumée, s'affirmant une fois de plus un « militant de la francophonie ». Car certains sont venus à en douter ou du moins taxent cette attitude d'*« épisodique »*. A deux mètres de M. Mitterrand, d'aucuns donnaient le ministère de la francophonie (créé par M. Chirac à l'époque de la cohabitation) comme *« condamné »*, sa titulaire, Mme Tasca, souhaitant en aparté, dans un autre coin de la salle, *« continuer à travailler encore sur ce sujet »*...

Lors de l'inauguration des travaux, M. Philippe Decraene, directeur du Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes, était allé jusqu'à s'interroger sur *« l'utilité »* de ce Haut Conseil auquel il appartient, approuvé par plusieurs de ses collègues, dont le romancier Tahar Ben Jelloun. Divers dossiers circulant en marge de la réunion, notamment celui du lichenologue de réputation internationale Claude Roux, récemment privé de promotion au CNRS sous prétexte qu'il n'a pas publié en anglais, révèlent en tout cas que de précédentes recommandations du Haut Conseil sur la primauté du français en France même n'ont pas reçu l'appui gouvernemental (et présidentiel) espéré. (*Le Monde* du 25 mars, « Sciences-Médecine ».)

Il y a aussi l'incroyable dossier administratif – véritable « calvaire pour la francophonie » – de Mme Bellan-Santini, directrice de recherche au CNRS et présidente du comité d'organisation du sixième Congrès international d'écologie qui devrait se tenir en septembre à Marseille. Depuis des mois cette universitaire tente sans succès, d'une administration à l'autre, d'obtenir une subvention de 120 000 francs afin d'assurer la traduction simultanée, faute de quoi le congrès se déroulera *« uniquement en anglais »*...

Quant à M. Marcel Barbero, professeur d'université et secrétaire de section socialiste, il avait écrit ceci, il y a quelque temps, à l'Elysée : *« Le CNRS ne subventionne plus les revues scientifiques de langue française mais le fait pour des revues éditées en France où les textes des Français doivent être publiés essentiellement en anglais. C'est un scandale inadmissible. On a même indiqué que des chercheurs français qui refuseraient de publier en anglais seraient débudgétisés, c'est-à-dire sans moyen pour continuer leurs recherches. »*

Après l'affaire du passage à l'anglais de la revue de l'Institut Pasteur, en 1989, le rapport demandé au professeur Jean Sournia, de l'Académie de médecine, sur « Le français dans les sciences de la vie », n'a pas été publié à La Documentation française à la suite d'une intervention du cabinet de M. Curien, ministre de la recherche...

Cela n'a pas empêché M. Mitterrand, mardi, de déclarer au Haut Conseil : *« J'attends de vos réflexions, des propositions claires et pratiques et une réalisation rapide. »* Ces propositions doivent être annoncées, vendredi 3 avril, à l'issue de la session, par M. Stelio Farandjis, secrétaire général du Haut Conseil. Auparavant, les participants sont invités à rencontrer *« Mme Cresson, premier ministre »*, à Matignon, jeudi 2 avril...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ

(1) A cet égard, l'Algérie – qui jusqu'ici n'a jamais participé au mouvement francophone officiel – est désormais représentée au Haut Conseil, à travers l'écrivain Noureddine Aba, lequel a reçu l'aval de son gouvernement avant d'accepter sa nomination par M. Mitterrand.

L'avenir des Républiques de l'ex-Yougoslavie

La conférence sur la Bosnie-Herzégovine se poursuit à Bruxelles

La conférence sur l'avenir de la Bosnie-Herzégovine, qui s'est ouverte à Bruxelles, lundi 30 mars, n'avait toujours pas, mercredi matin, débouché sur un accord. L'ambassadeur portugais, M. Jose Cutilheiro, qui préside les débats, a demandé, mardi, aux participants de s'engager par écrit à tout mettre en œuvre pour éviter des incidents armés et à renoncer à toute déclaration pouvant aggraver la situation. Ce texte devrait être adopté sans trop de problèmes.

La question de la délimitation des régions représentant les trois communautés de la Bosnie paraît la plus délicate à régler. Les dirigeants des communautés musulmanes (43,7 % de la population), serbe (31,7 %) et croate (17,3 %) ont discuté de la création d'un groupe de travail composé d'experts internationaux, chargé de proposer un découpage de la Bosnie. Mais aucun compromis n'a encore été trouvé sur ce point.

Les dirigeants des trois communautés, qui participent à la conférence, ont toutefois accepté, dès lundi, de négocier sur la base de l'accord conclu laborieusement à Sarajevo lors d'une précédente réunion. Ce document, qui prévoit le découpage de la Bosnie-Herzégovine en cantons ethniques, avait été sérieusement mis à mal avant le début de la conférence, principalement par la communauté croate.

Le Kosovo et l'Albanie

D'autre part, le dirigeant de l'opposition albanaise du Kosovo a déclaré que cette province, où les relations entre Serbes et Albanais de souche sont depuis longtemps tendues, devait devenir un Etat indépendant et s'allier à l'Albanie. *« La meilleure chose pour les Albanais est d'avoir leur Etat et de rejoindre l'Albanie »*, a déclaré M. Ibrahim Rugova, président de l'Alliance démocratique du Kosovo, dans une interview publiée mardi par l'hebdomadaire croate *Danas*. La communauté albanaise du Kosovo, région contrôlée par la Serbie, compte 1,7 million de personnes (soit 90 % de la population). *« Nous avons l'intention de chercher des solutions politiques et pacifiques. Nous pouvons vivre en voisins »*, a déclaré Ibrahim Rugova, avant d'ajouter : *« Il est indiscutable que la situation empire chaque jour au Kosovo »*. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Départ de Toulon des « casques bleus » français.** – Mille trois cents « casques bleus » français de la mission de paix de l'ONU en Yougoslavie ont embarqué, mardi 31 mars à Toulon à bord de cinq navires qui arriveront à Rijeka (port de Croatie) le 4 avril. Le contingent de l'opération « Amarante » comprend 534 appelés volontaires. Il sera rejoint par un deuxième détachement de 400 hommes, baptisé « Balsamine », qui quittera la rade de Toulon les 6 et 7 avril. – *(AFP, Reuter.)*

□ **M. Havel à Moscou.** – Le président tchécoslovaque, M. Vaclav Havel, est arrivé mardi 31 mars pour une visite officielle de vingt-quatre heures à Moscou. – *(Itar-Tass.)*

AFRIQUE

RWANDA : malgré un accord avec l'opposition

Le gouvernement d'« union nationale » se fait attendre

Alors que la guerre civile qui paralyse le Rwanda depuis un an et demi vient de faire de nouvelles victimes dans le nord-est du pays, la situation politique semble bloquée. Le protocole d'accord, signé le 13 mars avec l'opposition, n'a pas permis la mise en place du gouvernement d'« union nationale », pourtant souhaité par l'ensemble des partis.

Objet, depuis bientôt trois mois, d'âpres négociations entre le régime en place et l'opposition, le gouvernement d'union nationale se fait attendre. Le *« protocole d'entente »* conclu entre le Mouvement républicain national pour la démocratie et le développement (MRND, ex-parti unique, au pouvoir) et les principaux partis de l'opposition, avait pourtant laissé espérer une conclusion rapide. Près de trois semaines plus tard, même les plus optimistes commencent à déchanter.

Le document *« n'a toujours pas été ratifié par le président »*, indiquait-on, la semaine dernière, de bonne source, à Kigali. Devant la perspective d'un partage du pouvoir, sans précédent, le chef de l'Etat, le général Juvenal Habyarimana, hésiterait, dit-on, à *« faire le grand saut »*. Le protocole du 13 mars a beau prôner une *« entente harmonieuse »* entre le président et le futur gouvernement, la *« cogestion de la période de transition »* pourrait, il est vrai, s'avérer peu confortable pour le « numéro un » du pays et ses amis.

Peur des « attentats aveugles »

Quant à l'opposition, échaudée par le comportement des autorités lors des récents massacres commis dans le sud-est du pays (*le Monde* du 14 mars), elle paraît moins pressée, désormais, d'entrer au gouvernement. Moins pressée et plus exigeante : le Mouvement démocratique républicain (MDR) et le Parti libéral (PL) exigent, dans le protocole, que le futur premier ministre soit issu des rangs du MDR comme condition à leur participation au futur gouvernement. Un troisième mouvement d'opposition, le Parti social démocrate (PSD) demande, lui, l'obtention d'au moins trois portefeuilles ministériels.

Tandis que les hommes politiques s'ingénient, en coulisse, à faire monter les enchères, l'inquiétude grandit à Kigali, où de mystérieux incidents, parfois meurtriers, se sont produits ces derniers jours. *« Les explosions de grenades et de mines sont devenues monnaie courante »*, affirme un résident européen, qui dit redouter la multiplication des *« attentats aveugles »*, comme celui au taxi piégé qui a explosé, à la mi-mars, en plein centre de la capitale.

En province, malgré le semblant de calme qui prévaut dans la région du Bugesera, théâtre des récents massacres, la tension reste vive. Sur les quelque treize mille personnes « déplacées », début mars, du fait des violences interethniques, seules deux mille auraient regagné leur domicile. Par ailleurs, les autorités gouvernementales ont dû revoir à la hausse leur bilan : cent cinquante-deux morts au lieu de soixante initialement reconnus – pour la plupart des Tutsis, victimes de la rage meurtrière des Hutus.

La France en arbitre

Dans le nord du pays, le tableau n'est pas plus encourageant. On ne voit guère d'issue à la guerre qui oppose les troupes gouvernementales, dont près des deux tiers ont été hâtivement enrôlées en 1991, et les guérilleros du Front patriotique rwandais (FPR). *« On assiste à une espèce de pourrissement généralisé. Tous les jours, dans le Nord, on compte quelques victimes parmi les civils atteintes par l'explosion d'une mine ou un éclat d'obus »*, précise-t-on dans les milieux bien informés, en ajoutant : *« Des tirs sporadiques, des embuscades, sont signalés ici et là. Mais, depuis les combats de la fin janvier, il n'y a plus vraiment d'affrontements. »*

Ce *« pourrissement »* profiterait, ajoute-t-on, aux maquisards du FPR, qui *« disposent d'une liberté de mouvement de plus en plus grande »*. On apprenait, vendredi 27 mars, de source officielle à Kigali, qu'au moins dix-huit civils venaient d'être tués dans le nord-est du pays, lors de l'attaque d'un camp de réfugiés, à Rwebare.

La France, qui maintient, depuis un an et demi, quelque deux cents de ses militaires au Rwanda, s'est gardée, pour le moment, de tout commentaire. La récente relève de ce contingent, avec l'envoi, début mars, de nouvelles troupes du 2e régiment d'infanterie de marine, ne présage pas un changement de conduite de la part de Paris. Cette présence française est certes critiquée. Ainsi, lors d'une conférence de presse, mardi 24 mars, à Paris, un représentant du FPR s'est-il étonné de ce que le pouvoir rwandais *« soit soutenu par certaines puissances occidentales, qui se disent démocratiques »*. Mais cette rancœur est en partie partagée à Kigali. A ce jour, pourtant, aucun parti de l'opposition rwandaise n'a demandé le retrait des troupes françaises. Sans le dire à voix haute, chacun souhaite, en réalité, que la France continue à jouer le rôle d'arbitre. Un rôle qui dépasse largement les frontières du Rwanda.

Tenant compte des accusations de Kigali, qui reproche à l'Ouganda voisin de soutenir le FPR, une « mission d'observation » française avait été mise sur pied, en décembre, afin de constater d'éventuelles *« violations de frontière »* et, le cas échéant, de déterminer *« de quel côté elles se situent »*. Après un séjour de plus de deux mois en Ouganda et au Rwanda, elle vient de rendre son rapport au ministère des affaires étrangères. Quelles que soient les conclusions qu'en tirera le Quai d'Orsay, cette initiative confirme un effort de médiation que de nombreux Rwandais – notamment dans les milieux d'affaires – aimeraient voir rapidement déboucher.

CATHERINE SIMON

□ **AFRIQUE DU SUD : l'ANC rejette l'idée d'un nouveau référendum.** – Le Congrès national africain (ANC) a présenté, mardi 31 mars, un plan détaillé sur les réformes constitutionnelles à venir, dans lequel il rejette fermement l'idée d'un référendum de ratification du futur dispositif institutionnel, avancée par le gouvernement. Pour l'ANC, l'élaboration de la Constitution devrait être l'œuvre d'une assemblée élue à la proportionnelle. – *(AFP.)*

□ **ÉTHIOPIE : plus de vingt morts lors d'une manifestation des Oromos.** – Une manifestation organisée par le Front de libération oromo (OLF) à Weter, près de Harrar, dans l'est de l'Ethiopie, a fait au moins vingt-quatre morts, a annoncé mardi 31 mars la radio nationale. Selon l'OLF, le bilan de cette manifestation, qui a eu lieu vendredi, serait de quatre-vingt-dix morts. D'autre part, les responsables des églises éthiopiennes orthodoxe, catholique et évangélique et de l'organisation Catholic Relief Service ont lancé lundi un appel à la communauté internationale, en affirmant que l'Ethiopie va devoir faire face à une famine qui pourrait égaler celle des années 1984 et 1985. – *(AFP.)*

□ **GAMBIE : un complot « libyen » aurait été déjoué.** – Le gouvernement gambien a annoncé, mardi 31 mars, avoir déjoué un complot ourdi par un ancien chef rebelle, M. Kukoï Samba Sanyang, avec le soutien de la Libye. M. Sanyang, qui avait tenté de renverser le régime du président Dawda Jawara en juillet 1981, était *« sur le point d'attaquer la Gambie pour le compte de Tripoli »*, selon un communiqué gouvernemental. Sept Gambiens ont été arrêtés, a indiqué la radio. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Un défenseur des droits de l'homme arrêté à Kigali.** – Un responsable de l'association rwandaise Kanyarwanda pour la défense des droits de l'homme, M. Fidèle Kanyabugoyi, a été arrêté, dimanche 29 mars, à Kigali. La nouvelle a été rapportée, mardi, à Bruxelles, par le Comité pour le respect des droits de l'homme et de la démocratie au Rwanda. – *(AFP.)*

EUROPE

ALLEMAGNE : contraint à la démission après le scandale des livraisons d'armes au gouvernement turc

M. Gerhard Stoltenberg est remplacé au ministère de la défense par M. Volker Rühe

Contraint d'assumer la responsabilité de la livraison illégale de quinze chars Leopard 1 à la Turquie, le ministre allemand de la défense, M. Gerhard Stoltenberg, soixante-trois ans, a remis, mardi 31 mars à Bonn, sa démission au chancelier Kohl *(nos dernières éditions du 1er avril)*. Il sera remplacé à la tête de la Hardthöhe par un fidèle de M. Kohl, M. Volker Rühe, qui était jusqu'à présent secrétaire général du Parti chrétien-démocrate (CDU).

BONN

de notre correspondant

A moins d'une semaine des élections régionales dans son ancien fief du Schleswig-Holstein, où il est toujours président d'honneur de l'Union chrétienne-démocrate (CDU), et dans le Bade-Wurtemberg, l'affaire Stoltenberg tombait au plus mal pour son parti. Il fallait limiter les dégâts. La démission du ministre de la défense soulage son secrétaire parlementaire, M. Ottfried Hennig, qui est tête de liste de la CDU dans le Schleswig-Holstein face au ministre-président, M. Björn Engholm, le chef de file des sociaux-démocrates (SPD).

M. Stoltenberg avait tenté une ultime manœuvre pour se tirer d'affaire, en sacrifiant le directeur des services d'armement de son ministère, M. Wolfgang Ruppert. En vain, car cette manœuvre a donné le sentiment que le ministre cherchait à fuir ses responsabilités. Sa position était d'autant plus fragile que l'affaire des livraisons de chars à la Turquie n'était pas la première du genre. Il y a quelques mois, il avait déjà été pris en défaut à la suite de la découverte dans le port de Hambourg d'une cargaison de matériel militaire provenant des stocks de l'armée de l'ancienne Allemagne de l'Est et destinée à Israël. Officiellement livré par les services de renseignement allemands (BND), le chargement avait été présenté aux douanes sous l'étiquette « matériel agricole ». A l'époque, M. Stoltenberg avait refusé d'endosser la responsabilité de l'affaire.

Les chars Leopard I avaient été fournis à la Turquie en dépit d'une décision de la commission des finances du Bundestag de geler l'aide, pour dénoncer le bombardement par l'aviation turque, en 1991, d'objectifs kurdes situés en territoire irakien. Mais il aura fallu attendre la décision du gouvernement, la semaine dernière à Bonn, de suspendre totalement l'aide militaire à Ankara (pour protester contre l'intervention des forces armées turques contre la rébellion kurde dans le Sud-Est anatolien) pour se souvenir du premier avis de la commission des finances... Le porte-parole du gouvernement fédéral, M. Dieter Volgel, avait reconnu, vendredi 27 mars, que cette fameuse décision de 1991 n'avait pas été transmise par le ministère concerné à la société Krauss Maffei, en charge de la livraison.

Manque d'imagination

Les partis d'opposition avaient réclamé, pour jeudi, la convocation d'une session extraordinaire du Bundestag pour examiner l'affaire. Le chancelier Kohl, qui n'a pas pour habitude pourtant de sacrifier ses ministres, surtout sous la pression, a été obligé cette fois de réagir vite. La position de M. Stoltenberg s'était déjà notoirement dégradée ces derniers temps au sein de la CDU. On lui reprochait principalement d'être incapable de tenir en main son ministère. Certains proches du chancelier l'accusaient aussi de freiner les discussions sur la définition d'une politique de sécurité européenne et de montrer peu d'empressement pour la mise en place de l'embryon d'armée commune décidée par Bonn et Paris.

Cet homme du Nord, au flegme accentué, figurait dans les premières années du gouvernement Kohl comme un dauphin potentiel si le chancelier, qui avait connu une période difficile, avait dû jeter l'éponge. Ministre-président du Schleswig-Holstein jusqu'à la chute de Helmut Schmidt en octobre 1982, il occupait dans le nouveau gouvernement conservateur le portefeuille clé des finances. C'est à lui qu'il était notamment revenu de mettre en place la politique de réduction des impôts réclamée par les milieux d'affaires.

Au faîte de sa carrière, il avait été probablement un peu « surestimé ». Homme de rigueur, il n'a jamais représenté un véritable danger pour le chancelier Kohl, qu'il a surtout gêné par son manque d'imagination et dont il ne partageait pas la ferveur européenne. Les malversations électorales puis le suicide de son successeur à la tête du gouvernement de Schleswig-Holstein, M. Uwe Barschel, avaient sérieusement ébranlé son prestige politique. En avril 1989, c'est déjà un homme sur le déclin qui cédait son portefeuille des finances au nouveau président du Parti social-chrétien (CSU) de Bavière, M. Theo Waigel, à la veille des grandes négociations sur la réunification allemande et l'Union monétaire européenne.

HENRI DE BRESSON

Des conflits en vue avec les libéraux et M. Hans-Dietrich Genscher

BONN

de notre correspondant

Le choix de M. Volker Rühe, en remplacement de M. Gerhard Stoltenberg, bouscule les échéances politiques. Il n'était pas prévu que le secrétaire général de la CDU, qui n'a jamais caché son intention de succéder à M. Hans-Dietrich Genscher à la tête de la diplomatie allemande, quitte ses actuelles fonctions avant les élections de 1994. Précipitée en raison des circonstances, sa nomination renforce le poids de la chancellerie et du Parti chrétien-démocrate dans un domaine où M. Genscher, qui vient de fêter ses soixante-cinq ans, dont dix-neuf comme ministre des affaires étrangères, régnait jusqu'il y a peu de temps encore en maître incontesté.

A quarante-neuf ans, M. Rühe est, avec M. Wolfgang Schaüble, le nouveau chef du groupe parlementaire de la CDU, un élément clé de la nouvelle génération de responsables mis en place par M. Helmut Kohl à la tête de son parti. C'est un « fidèle » du chancelier, toujours prêt à monter au créneau, lorsqu'il le faut. Il est originaire du Nord – de Hambourg – comme son prédécesseur, mais c'est là le seul point commun entre les deux hommes. M. Volker Rühe a une réputation de « battant », qui ne mâche pas ses mots. Il l'a montré lors de la réorganisation de l'appareil du parti après le départ de M. Heiner Geissler, à l'automne 1989, ainsi que dans l'opération de rénovation de la CDU de l'ex-RDA en l'ouvrant aux militants et cadres qui avaient résisté au Parti communiste.

Un débat sur les nouvelles priorités

Mais même dans ces fonctions, ce « bulldozer » sympathique de la politique allemande n'a jamais oublié qu'il était avant tout un spécialiste de politique étrangère, dont il a été le porte-parole de la CDU jusqu'en 1989. Il n'a jamais fait mystère qu'il entendait, le plus vite possible, reprendre des responsabilités dans son domaine de prédilection et, à présent, les conflits semblent programmés d'avance avec M. Hans-Dietrich Genscher, dont il a critiqué ouvertement la politique ces derniers mois.

La première tâche de M. Rühe sera de reprendre en main un ministère difficile à gérer et qui avait pris l'habitude, sous la responsabilité de M. Manfred Wörner, l'actuel secrétaire général de l'OTAN, de disposer d'une grande autonomie. Les forces armées allemandes sont en pleine réorganisation. Il leur faut réduire considérablement leurs effectifs, qui doivent être ramenés à 270 000 hommes, et se préparer à des missions restant entièrement à définir.

La nomination de M. Rühe intervient surtout au début d'un débat de première importance pour l'Allemagne – et ses alliés – sur les nouvelles priorités de la politique de défense allemande, exclusivement consacrée jusqu'ici à la défense de la zone de l'OTAN. Depuis la réunification allemande, le chancelier Kohl n'a jamais caché que le refus de l'Allemagne de s'engager aux côtés de ses alliés, ou sous l'égide de l'ONU, dans des opérations militaires en dehors de la zone de l'OTAN, était à ses yeux « périmé ». Surtout dans le cadre d'opérations internationales de maintien de la paix ou d'interposition. La plupart des experts allemands de politique étrangère, y compris au sein du Parti social-démocrate (SPD), se rendent bien compte qu'il y a contradiction entre une volonté d'assumer de nouvelles responsabilités politiques sur la scène internationale et le refus de tout engagement militaire. Mais, depuis la guerre, ce refus est un « tabou » difficile à briser et plus d'un responsable chrétien-démocrate frémit à l'idée du retour en Allemagne de la dépouille du premier « casque bleu » allemand tué en opération...

La solution de ce dilemme a des implications qui dépasse largement le simple engagement de troupes sous la bannière des Nations unies. De l'issue du débat qui s'amorce dépendra notamment en grande partie la configuration d'une entité européenne de défense qui divise les esprits. En s'engageant l'année dernière avec le président Mitterrand à faire d'une politique extérieure et de sécurité commune un des piliers de la future Union politique européenne, en décidant la création d'un embryon d'armée européenne – le corps d'armée franco-allemand, – le chancelier Kohl a pris des engagements qui suscitent des résistances. Sans le nommer ouvertement, l'actuel responsable du groupe parlementaire chrétien-démocrate pour la politique extérieure, M. Karl Lammers, a lancé une virulente offensive, début mars, contre M. Genscher, qui estime que l'Allemagne ne peut envisager de participer à des opérations militaires que sous le drapeau de l'ONU. Il l'accuse, ni plus ni moins, de torpiller la future politique européenne de défense en voulant la soumettre à l'avance à un contrôle international qui reviendrait à la rendre inopérante.

H. de B.

Vaste opération policière contre des dignitaires de l'ex-RDA

Plus de cinq cents policiers, conduits par une trentaine de procureurs, ont lancé, mardi 31 mars, dans toute l'ex-RDA ainsi qu'à Berlin, la plus vaste opération jamais organisée contre les anciens dignitaires communistes, a indiqué le porte-parole du parquet de Berlin. Une série de perquisitions ont été menées au siège du Parti démocratique socialiste (PDS, ex-communiste) ainsi qu'aux domiciles de trente-sept anciens responsables est-allemands. Les archives, minutieusement fouillées, permettraient de prouver que les anciens dirigeants exerçaient une forte pression sur la justice, afin de condamner les opposants politiques à des peines sévères, de façon à faire monter le prix de leur « rachat » par Bonn. De plus, le parquet cherchait à prouver leur responsabilité, ainsi que celle des gardes-frontières, dans la mort d'environ deux cents Allemands de l'Est tués lors de tentatives de fuite à travers le mur de Berlin. – *(AFP.)*

TURQUIE

Quatorze députés kurdes ont quitté l'un des partis membres de la coalition

Cinq mois après les élections générales, on est loin de l'optimisme qu'avait suscité l'arrivée au pouvoir de la coalition dirigée par M. Suleyman Demirel. Quatorze députés nationalistes kurdes ont quitté lundi 30 mars le Parti populiste social-démocrate (SHP) – et donc la coalition. Ils protestent contre la politique *« de douleur et de larmes »* d'un gouvernement qui, selon eux, *« n'a pas su tenir ses promesses »* à l'égard de la population kurde.

ISTANBUL

de notre correspondante

Six seulement des vingt-deux députés kurdes nationalistes élus à l'automne soutiennent encore le gouvernement. Deux autres, Leyla Zana et Hatip Dicle, très controversés dans le Parti social-démocrate, avaient été forcés de s'en séparer en janvier. Ces vingt-deux parlementaires, à l'origine membres du Parti travailliste du peuple (HEP), avaient été élus le 20 octobre sur les listes du Parti social-démocrate de M. Inonu.

La coalition de M. Demirel, qui détient toujours 250 des 450 sièges de l'Assemblée, n'est pas en danger imminent. Mais le départ de ces députés, qui auraient pu servir d'intermédiaires entre le gouvernement turc et une population kurde de plus en plus hostile, confirme que l'occasion de dialogue qui s'était présentée avec l'arrivée du nouveau gouvernement a été manquée.

Pendant ce temps, le bilan continue de s'alourdir : quatre soldats et six combattants du PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan) ont trouvé la mort mardi lors de nouveaux affrontements dans le Sud-Est. La vague de violence n'a cependant pas affaibli la détermination du gouvernement, plus décidé que jamais à défendre l'unité du pays et à venir à bout du *« terrorisme séparatiste »*. Lors d'une conférence de presse à Istanbul, lundi, M. Suleyman Demirel a exclu la possibilité d'accorder l'autonomie aux quelque douze millions de Kurdes de Turquie. *« Si vous ouvrez des portes comme l'autonomie ou l'autodétermination, nous allons être divisés et nous serons tous malheureux. Il est dans notre intérêt à tous de garder le pays intact. »*

Voyage à Damas du ministre de l'intérieur

L'appui accordé au PKK par une partie importante de la population kurde n'a pas été mentionné. Pour le gouvernement turc, séparatisme et PKK vont de pair. M. Demirel s'est dit déterminé à lutter contre lui *« avec tous les moyens à* [sa] *disposition »*, y compris les raids contre le nord de l'Irak qui, a-t-il précisé, entrent dans le cadre de la *« poursuite à chaud »* prévue par la charte des Nations unies.

Le ministre de l'intérieur, M. Ismet Sezgin, se rendra d'autre part à Damas en avril pour convaincre la Syrie de cesser de soutenir le PKK qu'elle abrite dans la vallée de la Bekaa. *« Nous avons beaucoup de moyens à notre disposition, mais nous voulons vivre en paix »*, a déclaré le premier ministre.

M. Demirel a aussi déploré l'attitude de l'Allemagne qui *« ne comprend pas ce qui se passe en Turquie »*. Il a refusé de condamner certains abus commis par les forces de sécurité. *« Les pays qui luttent contre le terrorisme devraient être soutenus et non pas critiqués*, a-t-il déclaré. *Il s'agit d'une région où, lorsque la nuit tombe, des forces illégales opèrent, tuant la population. La totalité de notre politique et de nos actions est de protéger les droits de l'homme et non de les violer. »*

Le premier ministre a affirmé que le cabinet n'avait pas abandonné son programme de démocratisation. Les quatorze députés kurdes démissionnaires, qui se sont déclarés opposés à toute forme de violence, ont annoncé qu'ils étaient prêts à soutenir tout effort du gouvernement dans ce sens.

NICOLE POPE

RUSSIE : sur fond de combats en Tchétchénie

Le traité de la Fédération a été signé

Dix-huit des vingt Républiques autonomes de Russie ont finalement signé, mardi 31 mars, le traité de la Fédération, qui permet au président Boris Eltsine d'éviter – du moins pour le moment – l'éclatement de la Russie. Parallèlement, des incidents ont eu lieu, mardi, dans la République indépendantiste de Tchétchéno-Ingouchie.

« La Russie unie a été, est et sera. Le cours de l'histoire russe ne sera pas rompu. » Ce commentaire du président Boris Eltsine, qui venait tout juste, mardi 31 mars, d'apposer sa signature sur le traité de la Fédération de Russie, est apparu à de nombreux observateurs à Moscou davantage comme un vœu pieux que comme une solide conviction.

Si dix-huit des vingt Républiques autonomes qui font partie de la Russie ont finalement accepté de signer ce texte, dont l'élaboration a pris plus d'un an et demi, le traité de la Fédération a surtout le mérite d'exister, car la portée de son contenu est limitée par les concessions successives que Moscou a dû faire à la volonté d'autonomie manifestée par les diverses entités composant la Russie. Confronté à la menace de désintégration de la Russie, après celle de l'Union soviétique, M. Eltsine a d'une certaine manière réussi là où l'ex-président soviétique Mikhaïl Gorbatchev avait échoué, puisque le projet du traité de l'Union avait été anéanti par le putsch d'août 1991 et ses suites.

Le refus de deux Républiques

Plus de deux cents dirigeants des entités administratives de Russie, Républiques autonomes et régions ainsi que des municipalités de Moscou et de Saint-Pétersbourg ont participé à la cérémonie de signature du document, organisée en grande pompe dans la salle Saint-Georges du Kremlin. Mais le succès de M. Eltsine est fragilisé par les lacunes du traité et la dynamique de la revendication nationaliste.

Le traité, qui comporte huit articles, charge en particulier le pouvoir fédéral d'adopter une nouvelle Constitution, de fixer les limites du territoire de la Russie, d'élaborer la politique extérieure et de défense, d'émettre la monnaie et de diriger les finances. Il reconnaît aux régions une plus grande maîtrise de leur politique économique et de leur administration, jusqu'à récemment étroitement contrôlée par Moscou, et le droit de *« participer indépendamment »* aux relations internationales.

Deux Républiques indépendantistes, le Tatarstan et la Tchétchénie, ont refusé de signer le traité. Les différends avec la troisième République réfractaire, le Bachkortostan (ex-Bachkirie) ont pu être aplanis au dernier moment au prix de laborieuses négociations.

Pendant ce temps, une *« situation explosive »*, selon le correspondant de l'agence russe Itar-Tass, se développait à Grozny, capitale de la Tchétchéno-Ingouchie, dans le nord du Caucase.

Un gouvernement tchétchène en exil

Dans la matinée de mardi, un groupe d'*« opposants armés »* a pris d'assaut la radio-télévision, cherchant apparemment à renverser le président Djokhar Doudaev. Celui-ci, personnage haut en couleurs, ex-général de l'armée soviétique qui s'est fait élire président en octobre dernier après avoir lui-même renversé l'ancienne direction communiste, est en conflit ouvert avec Moscou, au point que les anciens dirigeants communistes de Tchétchénie ont formé un « gouvernement en exil » dans la capitale russe.

Des combats à l'arme automatique ont alors éclaté à Grozny, jusqu'à ce que la garde nationale fidèle au président Doudaev reprenne, dans la soirée, le contrôle de la radio-télévision. Selon l'un des chefs de la garde nationale, les combats ont fait cinq morts dans ses rangs et deux fois plus dans ceux des rebelles, *« qui se sont dispersés dans les rues »* de Grozny alors que se rassemblait une foule de sympathisants du président Doudaev. M. Doudaev a vivement condamné l'action de cette *« opposition »*, dont on ignorait toujours mercredi de qui il s'agissait, *« qui a fait couler le sang de nos frères durant le ramadan »*. Le pouvoir semblait avoir repris le contrôle de la situation alors que le Parlement tchétchène décrétait l'état d'urgence jusqu'à nouvel ordre. – *(AFP, Reuter, Itar-Tass.)*

□ **HONGRIE : suicide pour raisons économiques.** – Un chauffeur de taxi hongrois s'est immolé par le feu, lundi 30 mars, devant le Parlement de Budapest, après avoir laissé une lettre indiquant qu'il avait été poussé au suicide par sa situation économique. – *(AFP, AP.)*

□ **Démission d'un vice-premier ministre.** – M. Sergueï Chakhraï, vice-premier ministre du gouvernement russe, a remis sa démission, mardi 31 mars, au président Eltsine afin de pouvoir conserver son siège de député. Plusieurs personnalités ont été récemment rappelées à l'ordre pour avoir enfreint les règles sur le non-cumul des fonctions. – *(AFP.)*

L'Azerbaïdjan réaffirme son refus de négocier avec une délégation du Haut-Karabakh

Le président en exercice de l'Azerbaïdjan, M. Iakoub Mamedov, a réaffirmé, mardi 31 mars, à Bakou, le refus de son pays de négocier avec une délégation indépendante du Haut-Karabakh. M. Mamedov a expliqué, lors d'une rencontre avec le ministre tchécoslovaque des affaires étrangères, M. Jiri Dienstbier (qui assure actuellement la présidence de la CSCE), que la présence d'une délégation indépendante de la région à la conférence internationale sur le Haut-Karabakh, qui pourrait se tenir à Minsk, serait une *« atteinte à la souveraineté azerbaïdjanaise »*.

Bakou estime en effet que les Arméniens, qui sont majoritaires au Haut-Karabakh, doivent être représentés au sein de la délégation azerbaïdjanaise.

De plus, M. Mamedov a indiqué au chef de la diplomatie tchécoslovaque que l'Azerbaïdjan était favorable à l'envoi d'observateurs internationaux dans le Haut-Karabakh, mais à la condition que, préalablement, les Azerbaïdjanais qui en ont été chassés puissent y retourner. – *(AFP.)*

Accrochages et négociations en Moldavie

Deux policiers moldaves ont été tués et treize autres blessés, mardi 31 mars, dans des affrontements avec des séparatistes russophones près du village de Kochnitsa dans la région du Dniestr, en Moldavie, a annoncé l'agence russe Itar-Tass, citant le ministère moldave de l'intérieur.

Parallèlement, des discussions visant à trouver une solution à ce conflit, qui a fait plus de quarante morts depuis le début de l'année, se sont ouvertes mardi à Kichinev entre experts des ministères des affaires étrangères de Russie, d'Ukraine, de Roumanie et de Moldavie. Rien n'a filtré de la première séance des négociations, qui devaient se poursuivre mercredi. – *(Reuter, Itar-Tass.)*

ESPAGNE : l'abolition du décret condamnant les juifs à l'exil

Cinq siècles plus tard...

MADRID

de notre correspondant

Il aura donc fallu cinq siècles pour que le descendant des « rois catholiques », Juan Carlos, scelle symboliquement la réconciliation de son pays avec la communauté juive. Dans la synagogue de Madrid, le successeur d'Isabelle de Castille et de Ferdinand d'Aragon a, mardi 31 mars, en présence du président d'Israël, M. Chaïm Herzog, solennellement tiré un trait sur le décret signé cinq cents ans auparavant par ses ancêtres qui condamnait à l'exil les juifs d'Espagne.

A partir de cette date fatidique du 31 mars 1492, les centaines de milliers de « sefardim » qui vivaient depuis des siècles dans la péninsule avaient trois mois soit pour quitter le pays sans aucune de leurs richesses soit pour se convertir à la religion catholique. De cent à cent cinquante mille (les chiffres varient) juifs refusèrent de devenir des « conversos » ou des « marranes », comme on a appelé ceux qui restaient, et partirent sur les chemins de l'exode, emportant avec eux une culture qu'ils ont préservée. Le président Herzog, qui, à cette occasion, effectue sa première visite officielle en Espagne, a fait part lors de son intervention de *« la sensation de fermer l'un des cercles les plus douloureux de l'histoire de son peuple »*. Le chef de l'Etat israélien, accompagné de son épouse et de représentants des familles victimes de l'intransigeance catholique d'alors, a évoqué le passé pour préciser qu'il n'était pas possible *« de le changer, mais d'apprendre ses leçons pour assurer un monde meilleur »*. M. Herzog, sans citer le nom de Franco, a mentionné la protection accordée par l'Espagne aux juifs pourchassés lors de la deuxième guerre mondiale.

« Dans leur propre maison »

Cette aide prouvait que le décret maudit de la royauté espagnole, inspiré par le grand inquisiteur Torquemada, n'était plus qu'un souvenir douloureux. La communauté juive en Espagne reste toujours très limitée, de l'ordre de quinze mille personnes, mais les vestiges d'un passé vieux d'un demi-millénaire sont encore très présents. Le roi Juan Carlos a insisté sur cet héritage, sur *« la forteresse de l'esprit sefardi »* et a demandé que *« plus jamais la haine et l'intolérance ne provoquent la désolation et l'exil »*. *« Ce qui compte*, a ajouté le souverain, *ce n'est pas la comptabilité de nos erreurs et de nos réussites, mais la volonté de projeter et d'analyser le passé en fonction de notre avenir. »*

Les juifs doivent désormais se sentir en Espagne *« dans leur propre maison, dans leur foyer »* selon les termes utilisés par le roi. Le 1er avril, le président Herzog a assisté, à Séville, à l'inauguration d'un monument à la tolérance érigé face à ce qu'il reste du château de l'Inquisition.

Ainsi prend fin officiellement un chapitre que l'Espagne, en cette année de commémoration, voulait exorciser de son histoire. C'est chose faite même si nombreux sont ceux, comme M. Jacques Attali, qui trouvent que cinq cents ans est un bel exemple de *« ténacité de l'intolérance »* et qu'il n'est pas besoin de célébrer outre-mesure la fin d'une ignominie.

Le président Herzog a tenu à le faire. Il a rappelé également que Madrid a été, au mois d'octobre dernier, le siège de la première rencontre entre Israéliens et Palestiniens pour tenter, eux aussi, de forger la paix. Cette question n'a d'ailleurs pas été absente des discussions qui ont eu lieu tant avec le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, qu'avec le roi, lequel, lors d'un dîner, a évoqué *« les droits légitimes des Palestiniens »*.

MICHEL BOLE-RICHARD

(Le Monde a consacré sa page dates, dans ses éditions datées 29-30 mars, à la condamnation à l'exil des juifs d'Espagne.)

AMÉRIQUES

BRÉSIL : après le remaniement du gouvernement

Le président Collor reçoit un concert de louanges pour avoir changé d'équipe

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Vingt-quatre heures après avoir obtenu la démission de l'ensemble des ministres du gouvernement brésilien, le président Fernando Collor de Mello a reçu des éloges de tous côtés. La presse brésilienne quasi unanime a salué, dans ses éditions du mardi 31 mars, le défi relevé par le chef de l'Etat. *« Il permet la constitution d'un gouvernement stable »*, affirme la *Folha de Sao Paulo* dans un éditorial intitulé « Un nouveau départ ». L'influent quotidien financier *Gazeta Mercantil* espère *« une avancée historique »*, et le *Jornal do Brasil* souligne les aspects positifs d'*« une opération exemplaire »*.

Les milieux économiques affichent eux aussi leur confiance. La bourse de Sao Paulo a connu mardi une hausse de 7 %, la plus importante de ces deux derniers mois. L'un des économistes les plus réputés du pays, M. Carlos Longoni, estime *« que ce remaniement intervient au bon moment, sans menacer la politique économique, dont il est clairement signifié la poursuite avec le maintien du ministre de l'économie Marcilio Marques Moreira »*. *« Il s'agit,* poursuit M. Longoni, *d'augmenter la crédibilité du gouvernement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, en renforçant la compétence et l'intégrité de l'équipe au pouvoir. »*

Plus de compétence et d'intégrité

Les principaux ténors de la politique brésilienne ont presque unanimement qualifié le remaniement de *« positif »*. Seule note discortante, le scepticisme du président du Parti des travailleurs, M. Luis Inacio Lula da Silva (dit Lula), pour qui *« ce gouvernement était tellement compromis par les dénonciations de corruption que son départ n'est pas une surprise. Il faut simplement espérer que le nouveau cabinet sera capable de mettre en œuvre une autre politique de développement »*, a-t-il affirmé.

Les premières nominations intervenues mardi confirment la volonté du président Collor de Mello de faire appel à des personnalités compétentes et intègres. Le nouveau ministre de la justice, M. Celio Borja, est, à soixante-trois ans, un magistrat respecté du Tribunal suprême. Au poste de secrétaire d'Etat chargé des entreprises publiques, le chef de l'Etat a désigné l'un des grands dirigeants de la firme Valle do Rio Doce, M. Eliezer Baptista, très connu et apprécié par les milieux économiques et financiers.

C'est sans aucun doute dans l'élargissement de la base politique de son gouvernement que le président rencontre le plus de difficulté, et le nouveau secrétaire général du gouvernement, M. Jorge Bornhausen, multiplie les consultations. Le politologue Helio Jaguaribe, membre de la direction du Parti socialiste brésilien (PSDB), a certes accepté le secrétariat d'Etat aux sciences et à la technologie.

Mais cette nomination a aussitôt provoqué une mise au point du parti affirmant que M. Jaguaribe agissait en son nom personnel, et qu'elle ne signifiait en aucun cas un soutien du PSDB.

Malgré cette réserve, un autre membre important du PSDB, le sénateur Fernando Henrique Cardoso, a été pressenti comme ministre des affaires étrangères. En voyage à Moscou et en Italie, il a indiqué qu'il communiquerait sa réponse à son retour à Brasilia, après avoir consulté la direction de son parti.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

ÉTATS-UNIS : ayant déclaré avoir fumé de la marijuana « sans inhaler »

M. Clinton est taxé d'hypocrisie par une partie de la presse

M. Bill Clinton, a essuyé, mardi 31 mars, un nouvel échec : lors des « caucus », ou assemblées de parti, du Vermont, il a été battu par l'ancien gouverneur de Californie, M. Jerry Brown, qui l'avait déjà distancé le 24 mars lors des primaires du Connecticut. M. Clinton reste de loin favori pour l'investiture démocrate, mais la presse new-yorkaise n'aime pas du tout la façon dont il a raconté son expérience de jeune homme avec la marijuana. Des *primaires, républicaine et démocrate*, ont lieu le 7 avril dans l'Etat de New-York.

WASHINGTON

de notre correspondant

Jusqu'à présent, le candidat démocrate Bill Clinton avait franchi les obstacles avec brio. Toujours d'humeur égale, le gouverneur de l'Arkansas avait accompli sans trop d'égratignures un « parcours du combattant » semé d'embûches : allégations sur de possibles infidélités conjugales, rumeurs sur son passé militaire, révélations sur une transaction financière peu orthodoxe, etc. Tête de liste, et largement, dans la course à l'investiture du Parti démocrate pour l'élection présidentielle de novembre prochain, M. Clinton pouvait à bon droit estimer avoir subi avec succès l'épreuve du feu, cette permanente auscultation par les médias de la vie publique et privée d'un candidat à la fonction suprême.

C'était compter sans un adversaire pugnace, pas toujours très subtil mais accrocheur, un adversaire au punch ravageur : les journaux populaires, de format tabloïd, new-yorkais. A une semaine de l'élection primaire de New-York, la presse populaire de la « Grosse Pomme » mène la vie dure au gouverneur de l'Arkansas, ce « petit gouverneur » du Sud que les éditorialistes et caricaturistes croquent en « paysan » maladroit sur le pavé de Manhattan. Ce ne sont pas les points forts du programme de M. Clinton – économie, santé, éducation – qui intéressent les tabloïds et les chaînes de télévision de New-York. L'unique cible de leurs salves est ce qu'ils appellent le *« caractère »* – la personnalité – du gouverneur.

Et M. Clinton a prêté le flanc à une attaque en règle, conduite sans pitié depuis le week-end, en répondant maladroitement, lors d'une émission télévisée, à une question sur la marijuana : *« Oui,* a dit le gouverneur, *j'ai eu une ou deux expériences avec la marijuana. »* C'était à la fin des années 60, il avait vingt ans et était étudiant à Oxford, en Grande-Bretagne. S'il en était resté là, l'aveu, à en croire tous les sondages, n'aurait pas eu de conséquence : en 1988, la même confession de la part de M. Albert Gore, sénateur du Tennessee et alors dans la course à l'investiture, était passée sans problème, de même qu'elle n'eut point de suite venant du juge Clarence Thomas, qui siège aujourd'hui à la Cour suprême. Mais pour son malheur, M. Clinton a ajouté : *« Je n'ai pas aimé, je n'ai pas inhalé et n'ai jamais recommencé. »* A New-York, ce *« je n'ai pas inhalé »* a été perçu comme un comble d'hypocrisie, une réponse fuyante, peureuse, en forme de foutaise, une réponse qui a suscité incrédulité, hilarité et, depuis quarante-huit heures, provoqué une volée de titres de « une » vengeurs et d'inépuisables plaisanteries.

Signes de faiblesse

Aurait-il donc fallu *« inhaler »* ? Non point, disent les commentateurs new-yorkais, mais cette manière de *« finasser »* confirmerait, selon eux, le côté roublard d'un Bill Clinton toujours capable d'échapper aux questions embarrassantes par quelque subterfuge rhétorique. Comme son seul adversaire démocrate, M. Jerry Brown, ancien gouverneur de Californie, n'a cessé de l'attaquer sur ce thème, le dénonçant, au choix, comme *« le candidat à un scandale par semaine »* ou *« le candidat au caractère de magouilleur »*, M. Clinton, pour la première fois, a commencé à donner des signes de faiblesse. Yeux bouffis de fatigue, voix cassée, mine attristée, il s'en est pris à une presse qui n'a cessé de l'éreinter à partir de rumeurs – pour la plupart infondées – sans jamais prêter attention à son programme.

En nombre de délégués, il domine toujours largement M. Brown, et personne n'imagine que ce dernier puisse obtenir l'investiture du parti. Mais les sondages ne sont pas favorables à Bill Clinton : ils disent tous qu'une majorité d'électeurs démocrates ne font pas confiance au gouverneur de l'Arkansas et veulent un autre candidat. La direction du Parti démocrate serait de plus en plus embarrassée. Un vote Brown à New-York, mardi 7 avril, serait un vote anti-Clinton, une manière d'inciter le parti à présenter quelqu'un d'autre contre le républicain George Bush en novembre. En principe, les délégués qui se réuniront à la mi-juillet pour la convention démocrate ont cette possibilité. C'est une hypothèse de plus en plus souvent avancée et qui doit tourmenter M. Clinton.

ALAIN FRACHON

ASIE

CHINE : chute d'un nouveau bastion conservateur

M. Deng Xiaoping pousse son avantage dans les médias

M. Deng Xiaoping avait menacé, si la direction du régime traînait encore les pieds après ses appels à la relance des réformes économiques, de publier dans la presse officielle ses réflexions iconoclastes du début de l'année à la gloire des expériences capitalistes. Cette menace vient d'être mise à exécution, dans un compte-rendu factuel, truffé d'allusions politiques, de la récente visite du patriarche dans la Zone économique spéciale (ZES) de Shenzhen, proche de Hongkong, dont il fut l'inspirateur. De là, entouré de sa famille et accompagné du chef de l'Etat, M. Yang Shangkun, il avait lancé son attaque contre les orthodoxes.

PÉKIN

de notre correspondant

D'abord publié à Shenzhen, le reportage de la visite de M. Deng Xiaoping dans le sud de la Chine le fut ensuite à Shanghaï, et a gagné Pékin. Dernier des journaux nationaux à le reproduire, le *Quotidien du peuple*, organe du PC chinois, plate-forme du conservatisme depuis 1989, s'y est résolu mardi 31 mars. Il l'a fait sous un titre évocateur, comme Mao Zedong savait en trouver : « Le vent d'Est nous apporte un printemps rayonnant ». En fait d'*« Est »*, M. Deng y prône plutôt l'Ouest des Bourses de valeurs et autres expériences capitalistes. *« On pourra toujours les fermer si elles deviennent nuisibles »*, assure-t-il. De même la télévision nationale avait-elle consacré, lundi soir, une partie de son bulletin d'informations à cet événement, vieux de plus de deux mois.

C'est un revers sérieux pour les conservateurs. Ceux-ci pourraient perdre sous peu le pion majeur qu'ils avaient placé à la tête du *Quotidien du peuple* dans la tourmente de l'après-Tiananmen, M. Gao Di. Deux anciens titulaires réformistes de ce poste viennent, comme par miracle, de refaire surface, aux côtés d'autres libéraux, reçus par M. Yang Shangkun.

Muette stupéfaction

Mais si, pour M. Deng, la bataille des médias est en passe d'être gagnée, la guerre du pouvoir ne l'est pas encore pour son lobby. Elle se livre dans les couloirs sombres du Palais du peuple. Les initiatives publiques du « Petit Timonier » paraissent avoir plongé, ces derniers jours, la direction « active » du régime dans une muette stupéfaction. Ainsi certains fonctionnaires nous ont-ils dit être inquiets de voir M. Deng « faire son Mao » au soir de sa vie. D'autres jubilent, mais pestent contre ceux des hauts dirigeants qui hésitent à franchir la porte ouverte par le patriarche.

S'interdisant d'apparaître en personne devant les députés, actuellement en session annuelle, M. Deng leur a envoyé, le 28 mars, un de ses vieux compagnons de route, M. Bo Yibo, fragile géronte de quatre-vingt-quatre ans, aussi opposé que lui à toute libéralisation politique mais fermement à ses côtés pour l'ouverture économique. Le message à destination des conservateurs était, en substance : « Vos propres chefs de file, octogénaires de la Longue marche, trop affaiblis pour assister aux débats, ne peuvent plus vous soutenir, mais moi, Deng Xiaoping, et quelques proches, sommes toujours là » ... *L'issue* de cette ultime confrontation entre barons de la Longue Marche de 1934 dépend désormais de leur ordre d'arrivée à la course contre la mort.

FRANCIS DERON

□ **Au moins 53 morts dans des inondations.** – Des inondations dans la province méridionale de Jiangxi ont fait au moins 53 morts, plus de 500 blessés, et 100 000 sans-abri ces derniers jours. Des chutes de pluies inhabituellement fortes avaient déjà fait une cinquantaine de victimes courant mars dans le sud, l'est et le centre de la Chine. Au cours du printemps et de l'été 1991 déjà, des inondations avaient entraîné la mort de plus de 3 000 personnes, et fait environ 15 millions de sans-abri dans les mêmes zones. Les dégats avaient été évalués à 15 milliards de dollars. – *(AFP, Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

ALGÉRIE

Quatre cents islamistes ont été libérés

L'agence nationale APS a annoncé, mardi 31 mars, que quelque 400 détenus islamistes, sur les 7 454 incarcérés dans les « centres de sûreté » du Sahara, ont été libérés depuis dimanche et que *« de nombreux autres détenus ne présentant pas de menace pour l'ordre public »* devaient être aussi relachés.

L'avocat du Front islamique du salut (FIS) a introduit, mardi, devant la Cour suprême, un appel contre l'arrêt de dissolution pris à l'encontre du mouvement, le 4 mars. Me Ali Yahia Abdennour a également annoncé que M. Rabah Kébir, numéro deux du bureau exécutif provisoire du FIS, avait bénéficié d'un non-lieu. M. Kébir avait été arrêté le 28 janvier et accusé notamment d'atteinte à corps constitués et d'incitation à la rébellion.

Le quotidien *El Watan* a rapporté mardi la mort d'un policier, tué la veille à Boufarik, à 35 kilomètres d'Alger par des éléments « non identifiés ». Enfin, selon le quotidien pro-communiste *Alger républicain*, trente à quarante intégristes ont été arrêtés dimanche à l'aéroport à leur retour du Pakistan ; une vingtaine d'autres islamistes avaient été interpellés la veille. – *(AFP, Reuter.)*

IRAK

Les troupes de Bagdad resserrent leur étau sur les Kurdes

Les forces irakiennes ont récemment acheminé des renforts près des villes de Kirkouk et de Mossoul pour renforcer le blocus économique qu'elles imposent aux Kurdes, a-t-on souligné, mardi 31 mars, à Washington. Le porte-parole du département d'Etat, M. Richard Boucher, a indiqué que les troupes de Bagdad *« ont également bombardé des positions kurdes près du pont d'Aski Kalak »* sur la rivière Zab, entre Mossoul et Erbil.

Un haut fonctionnaire du département d'Etat a expliqué que les Kurdes empruntaient ce pont pour tenter de forcer le blocus. Les bombardements et les renforts semblent destinés à resserrer l'étau, a-t-il ajouté. M. Boucher a cependant mis l'accent sur le fait que les Irakiens n'avaient pas pénétré dans la *« zone de sécurité »* délimitée l'année dernière par les alliés pour protéger la population kurde, dans le triangle Zakko-Dohouk-Amadiyah. Aucun appareil irakien n'a non plus violé l'interdiction de voler au nord du 36e parallèle, a-t-il ajouté. – *(AFP.)*

MADAGASCAR

Cinq partisans du président Ratsiraka ont été tués par les forces de l'ordre

Cinq partisans du président Didier Ratsiraka ont été tués et trente-sept autres blessés, mardi 31 mars à Tananarive, alors qu'ils tentaient de forcer un cordon des forces de sécurité protégeant les travaux du Forum national, selon un bilan annoncé par la radio des Forces vives.

La radio de l'opposition a confirmé la mort de l'ancien ministre de la culture, M. Gaston Laha, tué par balles par les forces de sécurité. Les quatre autres victimes étaient des militants de base du Mouvement militant pour le socialisme à Madagascar (MMSM), l'ancienne majorité présidentielle qui multiplie les manifestations depuis l'ouverture du Forum national qui doit décider d'une nouvelle Constitution. Grièvement blessé, le chef de file de la contestation, M. Monja Jaona, vieux dirigeant nationaliste, a été hospitalisé. – *(AFP.)*

TCHAD

Quatre coopérants français rapatriés pour « raisons de sécurité »

Quatre coopérants en poste au Tchad ont été rapatriés par le gouvernement français, mardi 31 mars, *« pour raisons de sécurité »*, a indiqué le ministère de la coopération et du développement.

Un proche du président Idriss Déby nous avait indiqué que le gouvernement tchadien avait demandé à Paris, il y a plusieurs semaines, de rappeler ces fonctionnaires, accusés d'*« intoxiquer l'ambassade de France avec de fausses informations »* et d'*« abuser de leurs relations au Parti socialiste pour déstabiliser la situation »*.

Le 23 mars, un collectif de coopérants français au Tchad avait occupé l'ambassade de France à N'Djamena pour dénoncer les atteintes au droits de l'homme dans le pays et l'expulsion *« sans aucune motivation officielle »* des quatre coopérants. Dans un entretien au *Figaro* publié lundi, le président Déby affirmait notamment que certains coopérants *« tenaient des réunions politiques, adressaient des lettres aux bailleurs de fonds, réclamaient le boycott des investissements au Tchad, animaient l'agitation dans l'Université, distribuaient dans la rue des tracts séditieux »*.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

La journée des Vikings

Le président, troublé par les arguments d'Edith Cresson, hésitait encore, mercredi matin, à nommer Pierre Bérégovoy à Matignon

On l'appellera la journée des Vikings. Par commodité. En souvenir du passage à Paris, ce mardi 31 mars, du couple royal du Danemark. Le hasard des calendriers d'Etat a voulu, en effet, que la reine Margreth II et son époux, le prince Henrik, invités par François Mitterrand à Paris pour inaugurer l'exposition que le Grand Palais consacre à leurs ancêtres guerriers, se retrouvent embarqués, à leur corps défendant, dans un drôle de drakkar franco-français ballotté par les mille rumeurs d'un changement de gouvernement annoncé dans le brouillard élyséen...

Leurs Majestés s'apprêtent à peine pour leur rendez-vous sur les marches du Grand Palais, prévu à 10 h 30, que leur hôte, le président de la République française, rame déjà contre la montre. Sa décision de changer de premier ministre est pratiquement prise. François Mitterrand a d'abord pensé à Jacques Delors pour remplacer Edith Cresson à la tête du gouvernement. Compte tenu de ses compétences, de son expérience, de sa popularité et de ses convictions européennes, l'ancien ministre de l'économie et des finances lui paraissait le mieux armé pour, à la fois, rendre confiance aux Français, réhabiliter à leurs yeux le pouvoir exécutif et préparer le pays aux échéances européennes liées à la ratification des accords de Maastricht et à l'ouverture du marché unique du 1er janvier 1993. Il l'a sondé pour ce poste, au cours d'un entretien, le jeudi 26 mars, mais le président de la Commission européenne a justifié son refus par une double argumentation qu'il estime recevable.

Jacques Delors veut aller jusqu'au terme de son mandat communautaire, qui expire à la fin de l'année, parce qu'il sait que son retrait anticipé de la présidence de la Commission européenne créerait, au sommet des institutions de la Communauté, une crise préjudiciable à tous les pays membres, et, surtout, peut-être, à la France, au moment où la ratification des accords de Maastricht est loin d'être acquise dans tous les pays membres, et où la pression des Etats-Unis sur les négociations du GATT exige une vigilance constante.

Le « choc Béré » ?

L'annonce de son maintien à Bruxelles, faite la veille par son porte-parole, a d'ailleurs été accueillie avec soulagement par les partenaires de la France. Mais Jacques Delors explique aussi qu'en l'état actuel du paysage politique, plus éclaté que jamais, son profil rassembleur ne servirait pas à grand-chose, à Paris, après le désaveu infligé au Parti socialiste, dans la mesure où il ne pourrait pas, mieux qu'un autre, recomposer quelque majorité nouvelle que ce soit. Quels centristes, même parmi ceux qui le considèrent comme un des leurs, accepteraient aujourd'hui de partir en galère avec lui ? Le président de la Commission européenne, candidat potentiel à la présidence de la République, voit plus loin que l'horizon 93... Il a d'ailleurs confié son désir de rester à Bruxelles, la semaine dernière, aux membres de l'Association française des entreprises privées, présidée par Ambroise Roux, en soulignant qu'aucun premier ministre ne pourrait sérieusement espérer redresser une pareille situation en un an seulement.

François Mitterrand devait donc changer son harpon d'épaule. Il l'a fait. Bien que l'absence de vrai choix l'agace, car il n'aime pas plier sous la pression des événements et donner l'impression de subir, il s'est résigné à opter, suivant les conseils du premier secrétaire du PS et de plusieurs autres « éléphants » socialistes, pour son vieux compagnon d'armes, Pierre Bérégovoy, son ancien secrétaire général des années 81-82 à l'Elysée. Cet homme, il le connaît par cœur ! Il sait, mieux que quiconque, les qualités et les défauts de son « *Béré* ». Il n'ignore pas qu'on lui rétorquera – on l'a déjà fait – que sa nomination à l'hôtel Matignon ne provoquera ni surprise ni « *choc psychologique* ». Il l'ignore d'autant moins qu'il partageait personnellement ces objections, en 1984, quand il lui préféra Laurent Fabius pour succéder à Pierre Mauroy.

Mais, aujourd'hui, les circonstances sont différentes. Ses conseillers le lui disent et, finalement, il partage leur point de vue. Ce n'est pas un « *choc* » que les Français attendent. Ils sont surtout déboussolés ; ils ont, avant tout, besoin d'être rassurés. Or aucun membre du gouvernement n'a accumulé un meilleur capital de confiance que l'actuel ministre de l'économie et des finances. N'est-ce pas sur la gestion de M. Bérégovoy, sur sa politique monétaire, sur sa maîtrise de l'inflation, sur l'amélioration du commerce extérieur, que le consensus politique apparaît le plus large ? N'est-il pas le seul gouvernant socialiste qui puisse demain lâcher un peu de lest dans la politique économique et monétaire suivie depuis 1984 pour distribuer un peu plus de pouvoir d'achat, ouvrir davantage le robinet des aides aux entreprises, bref, pour mettre un peu de « mou social » dans la rigueur sans être aussitôt taxé de laxisme par les milieux patronaux et financiers ?

Tout cela, M. Mitterrand le sait, comme il sait qu'on lui reprochera de se recroqueviller sur lui-même, de tirer un trait sur la politique d'ouverture, mais, sur ce registre-là non plus, il n'a pas le choix. Sa marge de manœuvre s'est tellement réduite que le nouveau gouvernement, quel que soit le premier ministre, devra désormais travailler « à l'ancienne », rechercher une nouvelle majorité sur la base de contrats d'alliance en bonne et due forme. Et, de toute façon, le pari du redressement avant les législatives n'aura une chance infime d'être tenu que si Laurent Fabius parvient à rénover le PS avant la fin de l'année et à renouer des contacts avec les autres forces de gauche éparpillées sur le terrain. Voilà le « message » que le cabinet élyséen pourra répandre dans l'après-midi pour préparer les esprits au changement... Tant pis s'il y a des grincheux chez les socialistes...

Edith Cresson vide son sac

10 h 30. Sur les marches du Grand Palais où il attend ses royaux visiteurs, le président de la République française élude les questions des journalistes en affichant une grande sérénité. Comme on lui demande s'il a l'intention de s'adresser rapidement aux Français, il répond par une pirouette : « *Vous savez, j'ai une grande capacité à résister aux injonctions.* » Puis, en compagnie de la reine et de son prince, l'illustre cortège s'engouffre dans le sillage historique des Vikings. Le ministre de la culture, Jack Lang, et le ministre des affaires étrangères, Roland Dumas, sont là. On remarque un long aparté entre le chef de l'Etat et le maire de Blois. Jack Lang hésiterait, murmure-t-on, à participer sans garanties à un gouvernement dirigé par Pierre Bérégovoy, d'autant qu'il aimerait devenir ministre de l'éducation nationale alors que ce portefeuille semble devoir échoir à Jean-Louis Bianco...

Au revoir aux Vikings et aux altesses royales. Retour à l'Elysée. Reprise, au grand jour cette fois, des consultations. Après le président de l'Assemblée nationale, Henri Emmanuelli, François Mitterrand, la mort dans l'âme, reçoit Edith Cresson. Les usages, autant que la logique, l'amènent à la « remercier ». Mais il hésite, il balance, il ne sait plus... Effet « viking », effet « normand » ? « P'tet ben qu'oui, p'tet ben qu'non » ... Alors, M. le président, je reste ou je m'en vais ? » Convoquée à 12 h 30 à l'Elysée, celle qui est encore premier ministre espère avoir la réponse à la question qu'elle se pose depuis dimanche soir. Elle a compris que la déroute des socialistes au deuxième tour des cantonales rend très difficile son mantien à Matignon. Un simple « recul » aux régionales aurait pu être digéré. L'« échec » du 29 mars impose un signe très fort de changement.

Ce changement, Edith Cresson est prête à l'assurer personnellement. Elle le dit à François Mitterrand. En posant toutefois deux conditions. La première : disposer enfin du gouvernement dont elle rêve depuis dix mois, c'est-à-dire une équipe resserrée, débarrassée de ces « éléphants » socialistes qu'elle n'a jamais aimés mais que maintenant elle déteste, même si elle sait que le départ de Pierre Bérégoy est impossible. Confiance des milieux financiers oblige... Une équipe composée, donc, de jeunes ministres « politiques » bien décidés à consacrer tout leur temps à la direction de leurs administrations pour que celles-ci mettent enfin en œuvre rapidement les décisions ministérielles, et de techniciens en gage d'efficacité. Seconde condition : être assurée que le Parti socialiste se rassemblera en état de marche derrière sa politique pour la soutenir sans états d'âme.

Cela dit, sa démission est prête. Elle comprendrait parfaitement que le président fasse assumer ce changement par quelqu'un d'autre, par exemple par Pierre Bérégovoy, même si elle ne cache pas à François Mitterrand qu'elle vivrait mal ce choix tant elle rend l'actuel ministre des finances directement responsable de tous ses malheurs. Elle le dit sans détours. En moins d'une demi-heure. Pas question pour le chef de l'Etat de faire poireauter Margreth et Henrik qui viennent déjeuner à l'Elysée. Edith Cresson vide son sac. Elle a la désagréable impression que « *le président* » est mal informé. Elle regrette que son entourage, de toute évidence, ne lui distille que des informations sélectionnées. Alors, sans hésiter, elle lui dit tout le mal qu'elle pense des uns et des autres, qu'ils habitent rue de Solférino, dans les palais ministériels ou même à l'Elysée. Edith Cresson n'a plus rien à perdre. Elle souligne que quel que soit son successeur il prendra conscience des mêmes obstacles et formulera les mêmes exigences. Pour sa part, elle partirait sans regret et même avec soulagement. Elle ne veut donc pas que le président de la République hésite à se séparer d'elle. Mais elle aimerait que cela soit fait rapidement. Jeudi commence en effet la session de printemps du Parlement et ce mercredi même députés et sénateurs socialistes se réunissent et attendent la visite du premier ministre. Lequel ?

« Le travail continue »

François Mitterrand est-il ébranlé ? Son schéma matinal s'effiloche-t-il ? Toujours est-il qu'Edith Cresson quitte l'Elysée sans avoir obtenu sa réponse. Elle obtient même l'autorisation de se rendre à Hanovre où elle doit inaugurer une foire industrielle en compagnie du chancelier allemand Helmut Kohl. A l'hôtel Matignon certains des conseillers du chef du gouvernement potentiellement démissionnaire se reprennent à espérer. « *Nous ne partirons pas tant que les crocus ne seront pas complètement sortis de terre,* assure l'un d'eux. *Le travail continue* » : des notes sur Maastricht à l'intention du Conseil constitutionnel, quelques arbitrages sur l'avenir du « plan câble »...

Il est 14 h 30 quand François Mitterrand raccompagne civilement la reine du Danemark sur le perron de l'Elysée après un souverain déjeuner.

Reprise des consultations : se succéderont Roland Dumas, Pierre Mauroy, Jean Auroux, Laurent Fabius et quelques autres visiteurs moins célèbres mais plus discrets...

Arrive, surtout, à 16 h 20, Pierre Bérégovoy. Son entretien avec le chef de l'Etat dure une heure. En quittant l'Elysée, le ministre des finances déclare qu'il a exposé, comme chaque mardi, la situation économique. Mais Pierre Bérégovoy occulte la réalité. L'entretien ne s'est pas passé aussi bien qu'il l'avait espéré. D'abord, François Mitterrand a peu apprécié que son ancien collaborateur soit venu avec la liste des membres de son futur gouvernement alors qu'il a bien l'intention, comme d'habitude en pareille circonstance, d'imprimer sa marque personnelle sur la nouvelle équipe. Ensuite, François Mitterrand lui a donné l'impression d'avoir été sensible aux arguments d'Edith Cresson.

A 17 h 25, le nouveau premier ministre potentiel, Pierre Bérégovoy, quitte ainsi le palais présidentiel... en simple ministre des finances, sans aucune certitude pour son lendemain.

François Mitterrand est-il en train de changer d'avis ? Plusieurs de ses autres interlocuteurs l'ont trouvé très hésitant. « Cresson II » ? « Béré I » ? Le second est toujours en tête de la régate mais la première remonte peut-être les courants contraires... A moins qu'à l'horizon un « Lang I »...

Le président a besoin d'un délai de réflexion supplémentaire. Son porte-parole attend la fin des journaux télévisés pour annoncer le report de la réunion hebdomadaire du conseil des ministres. François Mitterrand vient d'en convenir par téléphone avec Edith Cresson toujours à Hanovre. L'un et l'autre imaginent mal Brice Lalonde et Michel Delebarre assis à la même table sous le regard de Jean-Marie Rausch... Ils reprennent rendez-vous pour mercredi 9 h 30. « *Le président* » a surtout besoin de prendre l'air. Après la dernière obligation de la journée – la réception offerte aux membres du Haut Conseil de la francophonie – Michel Charasse emmène François Mitterrand dîner à Montparnasse, au Dôme, si réputé pour ses crustacés bretons... Foin des Vikings !

THIERRY BRÉHIER et ALAIN ROLLAT

Une évolution sensible de la position de MM. Lalonde et Waechter

Les écologistes ne font plus de la réforme du mode de scrutin un préalable à un accord avec les socialistes

Après quatre ans de service, M. Brice Lalonde est décidé à « *retourner à la base* », afin de mieux s'occuper du mouvement créé en décembre 1990, Génération Ecologie, et de travailler à l'union des écologistes. « *Consterné* » par les manœuvres qui ont accompagné l'élection des présidents des conseils régionaux, notamment dans le Nord-Pas-de-Calais où GE soutenait la candidature du maire de Valenciennes, M. Jean-Louis Borloo, le ministre de l'environnement a affirmé, mardi 31 mars, à l'occasion d'une conférence de presse convoquée à la hâte, qu'il ne voulait pas « *participer à un rafistolage* ». « *Il est trop tard. Il y a eu trop d'occasions manquées, parmi lesquelles la grande ouverture* », a-t-il précisé.

« *On me laissait chanter l'ouverture au gouvernement pendant que le Parti socialiste pratiquait la fermeture au plan local* », a accusé M. Lalonde, en citant le cas de Bègles (Gironde) où le PS a appelé à voter pour le conseiller communiste sortant contre le maire de la ville, M. Noël Mamère, porte-parole de Génération Ecologie. Pour justifier l'attitude de son propre mouvement dans le Nord, face à M. Michel Delebarre, M. Lalonde a expliqué, en revanche, qu'« *il ne faut pas confondre la solidarité gouvernementale avec la soumission à un parti* ». Puis il a ironisé : « *Le Parti socialiste et le Parti communiste, qui ne sont pas si écologistes que cela, en temps normal, ont subitement appelé à voter pour la candidate des Verts.* »

Pour l'ancien candidat à l'élection présidentielle, le Parti socialiste a commis « *une erreur historique* » en renvoyant les centristes vers la droite. A l'adresse de son successeur au ministère de l'environnement, il indique que les réformes lourdes qu'il juge nécessaires dans le domaine des infrastructures et de l'urbanisme supposent « *une structuration différente du gouvernement* » et une majorité à l'Assemblée nationale susceptible de les adopter.

Les conditions des Verts

« *Pour revenir à des bases saines,* a ajouté M. Lalonde, *il faut de nouvelles élections. Tous les partis ont dit qu'ils étaient d'accord pour introduire un peu de proportionnelle. Ils divergent simplement sur le moment. S'ils prennent un engagement, de façon un peu solennelle, sur la réforme du mode de scrutin, on peut accepter de nouvelles élections au scrutin majoritaire.* » C'est là une évolution sensible : la réforme du mode de scrutin n'est plus considérée comme un préalable.

Un simple engagement suffirait. Or, au même moment, les Verts ont adopté la même attitude. Dans une déclaration remise, mardi 31 mars, à l'AFP, le mouvement de M. Antoine Waechter a précisé ses conditions pour une éventuelle participation au gouvernement : l'arrêt définitif du surgénérateur de Creys-Malville (Isère), un premier moratoire sur les essais nucléaires dans le Pacifique, un second moratoire sur les trois quarts du programme autoroutier, un plan de lutte contre le chômage fondé sur une réduction sensible de la durée du travail, et enfin l'organisation d'une conférence nationale sur la réforme du mode de scrutin. Ces conditions sont considérées au PS comme une base de négociation acceptable pour un éventuel accord programmatique, dont les socialistes sont prêts à discuter.

Au moment où M. Lalonde est sévèrement jugé par les socialistes, cinq responsables des Verts ont en effet été approchés, depuis le milieu de la semaine dernière, par des émissaires de l'Elysée, de Matignon et du PS. Il s'agit de trois des quatre porte-parole du mouvement, M. Waechter, M. Didier Anger et Mme Dominique Voynet, du principal animateur de la commission économique des Verts, M. Alain Lipietz, et de M. Yves Cochet, ancien député européen.

Sans s'être forcément concertés, les intéressés ont jusqu'à présent répondu par la négative. Lors de deux réunions informelles, à Mulhouse puis à Gentilly, les membres du collège exécutif – ou, du moins, ceux qui avaient été mis dans la confidence – ont jugé que le moment n'était pas favorable. « *On ne va pas monter dans une ambulance* », dit l'un d'eux. Toutefois, certains d'entre eux, parmi lesquels M. Waechter lui-même, s'interrogent sur le meilleur moyen d'obtenir à brève échéance une réforme du mode de scrutin. Si une participation au gouvernement pouvait aboutir à une représentation des écologistes à l'Assemblée nationale, les Verts pourraient être tentés d'inverser les conditions qu'ils posaient jusqu'alors, à savoir que l'introduction d'une dose de proportionnelle devait précéder une éventuelle entrée au gouvernement. A trois jours de la réunion d'un conseil national interrégional des verts, prévu à lyon les 4 et 5 avril, un tel revirement ne manquerait pas cependant de provoquer de sérieuses tensions au sein du mouvement.

JEAN-LOUIS SAUX

Souhaitant des « corrections de trajectoire » du gouvernement

M. Fabius se déclare prêt à des « alliances »

M. Laurent Fabius a déploré, mardi 31 mars, au cours d'une conférence de presse, le « *spectacle lamentable, à quelques exceptions près* », qu'a offert, selon lui, l'élection des présidents des conseils régionaux. Il a insisté, cependant, sur le « *message* » des élections régionales et cantonales, qui est, à ses yeux, « *un très sérieux désaveu envers la majorité* ». Ce désaveu, s'il « *ne s'est pas traduit par une adhésion aux forces de droite* », n'en doit pas moins être pris en compte par la majorité. S'agissant de « *l'exécutif* », a-t-il dit, « *il y a besoin de changement* », étant entendu que « *l'architecture appartient au président de la République* ».

Le premier secrétaire souhaite des « *corrections de trajectoire* » dans la politique gouvernementale. Il a demandé qu'une plus grande attention soit apportée à la « *vie quotidienne* » et, particulièrement, à la « *justice sociale* », à la « *sécurité* » et à « *l'environnement* ». Il a souligné, aussi, que la gauche doit observer un « *respect pratique de la morale* », car « *beaucoup d'affaires ont mis les Français mal à l'aise* » et « *il faut en tirer les conséquences* ». Les électeurs, selon M. Fabius, ont « *voulu sanctionner les pratiques, mais pas les idéaux de la gauche* ». Ils ont même, estime-t-il, « *sanctionné les pratiques au nom des idéaux de la gauche* ».

« *Le Parti socialiste,* a dit M. Fabius, *a besoin d'affirmer son identité et, en même temps, d'être ouvert sur les autres, voire de nouer des alliances.* » Le premier secrétaire est favorable à ce que de telles alliances reposent sur un « *contrat* » entre forces politiques, dès lors que les partenaires possibles du PS – en clair, les Verts – y seraient prêts.

La journée parlementaire de l'UDC

Les députés centristes se disent opposés aux « entreprises de rafistolage »

Au terme d'une journée d'études des députés du groupe UDC à l'Assemblée nationale, organisée mardi 31 mars à Moret-sur-Loing (Seine-et-Marne), leur président, M. Jacques Barrot, a affirmé que les centristes « *souhaitaient une alternance claire et courageuse pour la France* » et assuré que « *les députés de l'Union du centre ne se prêteront jamais à des entreprises de rafistolage d'un pouvoir désavoué par les Français.* » Tirant les leçons des dernières élections cantonales et régionales, M. Pierre Méhaignerie a déclaré également qu'« *aucun choc ne pouvait stopper la dégradation politique et morale du pays* ».

Favorable à une « *précipitation des échéances* », le président du CDS a expliqué qu'il ne décelait « *aucun signe de rénovation politique* » de la part de socialistes « *restés dans leurs alliances avec le PC* » et des Verts « *devenus otages de la machine PS-PC* ». En revanche, M. Méhaignerie s'est félicité du « *succès moral de l'opposition* », constatant que, dans son combat contre le Front national, « *elle avait fait un très, très grand progrès.* » Relevant « *les méfaits d'un scrutin proportionnel appliqué à une France éclatée* », les députés centristes ont réitéré leur opposition « *à un changement des règles du jeu électoral.* »

Concernant les accords de Maastricht, ils ont confirmé leur intention « *de militer activement pour leur ratification sans réserve.* » Ils se sont enfin prononcés pour un report de l'examen des trois projets du gouvernement sur la bioéthique, prévu à la session parlementaire de printemps. Mme Christine Boutin, député des Yvelines, chargée de ces questions, a dénoncé « *l'incohérence et l'ambiguïté* » de ces projets et souhaité que l'opinion publique et la classe politique prennent le temps de la réflexion.

Corse : les retrouvailles de la droite

A la veille de l'élection, jeudi 2 avril, du président de l'Assemblée de Corse, et de celle, vendredi 3 avril, des présidents des conseils généraux des deux départements, la droite a décidé de soutenir M. Jean-Paul de Rocca-Serra, président sortant (RPR), à la présidence de l'Assemblée. M. Jean Baggioni (UDF) à celle du conseil exécutif, et M. Paul Natali (RPR diss.) à celle du conseil général de Haute-Corse (dont le sortant est M. Paul Giacobbi, MRG). M. José Rossi (UDF-PR) devrait être reconduit à celle du conseil général de la Corse-du-Sud

AJACCIO

de notre correspondant

La situation s'est tout à coup débloquée en Corse. Et ce n'est pas sous le signe du statut Joxe, c'est-à-dire pour ou contre, que les accords appelés à être appliqués, jeudi 2 avril, ont été passés, mais sous le signe des retrouvailles de la droite. Divisée, «éclatée», allaient même jusqu'à penser certains pendant la campagne électorale, elle s'est retrouvée au lendemain du scrutin pour constater qu'après tout elle était majoritaire à la nouvelle Assemblée territoriale avec ses vingt-sept sièges (seize pour M. Jean-Paul de Rocca-Serra, RPR, six des huit de M. José Rossi, UDF-PR, trois de M. Paul Natali, RPR dissident, et deux de M. Philippe Ceccaldi, divers droite), et qu'en prévision des échéances futures il n'y avait pas de raison pour qu'elle n'en tirât pas l'enseignement majeur.

De nouveaux éléments sont intervenus mardi 31 mars. D'une part, M. Natali a fait observer en termes peu amènes que la droite compte désormais dix-huit élus au conseil général de la Haute-Corse contre douze à la gauche, et qu'il n'y a pas de raison pour qu'elle ne soit pas solidaire et ne le porte pas à la présidence. D'autre part, ces mêmes conseillers généraux se réunissaient précisément dans une bonne auberge de Castiria, village de la région de Corte. Il leur a suffi de prendre acte de la situation nouvelle : ils soutiendront M. Natali à la présidence du conseil général de leur département, avec la certitude affichée de mettre fin à un règne de trente-trois ans du sénateur radical de gauche François Giacobbi.

A l'échelle territoriale, ils accepteront que M. Jean Baggioni, maire de Ville-di-Pietrabugno, président de l'UDF de Haute-Corse, et premier vice-président de l'Assemblée sortante, devienne le président du conseil exécutif de la nouvelle collectivité corse. De même, ils voteront pour M. de Rocca-Serra à la présidence de l'Assemblée et lanceront un appel à *«tous les élus libéraux»* – c'est-à-dire les élus de la liste Ceccaldi et de la liste Rossi – pour obtenir une union complète.

M. Rossi : «opposition constructive»

De son côté M. Rossi, qui a échoué dans son duel contre M. de Rocca-Serra, a déclaré que le suffrage universel ayant donné à ce dernier *«une majorité qui lui permet de constituer avec le concours de son allié François Giacobbi l'exécutif de la nouvelle collectivité territoriale»*, les élus de sa liste formeront *«un groupe d'opposition constructive»*, laissant à *«d'autres élus minoritaires»* le soin de *«se positionner par rapport à cet exécutif»*. M. Rossi semble toutefois assuré de conserver la présidence du conseil général de la Corse-du-Sud, les bonapartistes d'Ajaccio étant apparemment peu désireux de lui déclarer une guerre qui ne serait pas sans conséquence au conseil municipal du chef-lieu, où la moitié des sièges de la majorité du sénateur maire Charles Ornano est détenue par ses amis.

Le double scrutin territorial et cantonal en Corse débouche donc sur un climat sensiblement nouveau. Du fameux «ticket *de* Rocca-Serra-Giacobbi», qui a alimenté la campagne électorale en mettant en évidence les figures emblématiques du «clan», il n'est évidemment plus question, tant il est vrai qu'il ne s'agissait que d'un symbole ou d'un prétexte, et qu'en Corse aussi un clan chasse l'autre.

C'est dans ce contexte – mais la décision des conseillers généraux de droite de Haute-Corse n'était pas encore connue – que M. Edmond Simeoni a lancé d'Ajaccio *«une invitation sans préalable à débattre (...) aux forces politiques représentées à l'Assemblée de Corse et désireuses de s'inscrire dans une politique de changement pour la Corse»* sur la base du programme de la coalition nationaliste Corsica Nazione.

PAUL SILVANI

Après les élections cantonales et régionales

Bourgogne : le double pari de M. Soisson

Le nouveau président de la région Bourgogne, dont l'élection est contestée par ses adversaires de l'opposition comme par ses anciens alliés socialistes, pense que le temps apaisera les querelles et que la stratégie de blocage de l'institution régionale retournera l'opinion contre ceux qui l'organisent.

DIJON

de notre envoyée spéciale

«Ce type-là est insubmersible.» Le commentaire, mi-admiratif, mi-désabusé, d'un responsable socialiste à l'issue de la réunion du conseil régional de Bourgogne, sous la présidence de son nouveau «patron», M. Jean-Pierre Soisson, donne à lui seul le ton de cette journée du lundi 30 mars à Dijon. Insubmersible, tel est en effet apparu celui qui, depuis vendredi, a pourtant vu s'abattre sur lui des pluies d'invectives, glisser sous ses pieds les fondations précaires de ses appuis politiques, s'effondrer une carrière ministérielle et se fissurer une image politique.

Qu'ils semblaient loin l'effet de surprise de vendredi, le visage défait qui avait accompagné l'annonce du résultat du troisième tour de l'élection pour la présidence de région, le *«K.-O. debout»* ressenti, selon sa propre expression, par celui qui était encore ministre de la fonction publique et des réformes administratives.

Deux jours de réflexion et d'entretiens téléphoniques depuis son domicile d'Auxerre, la ville dont il est le maire, et il n'y paraissait plus. Ni le lâchage de Mme Édith Cresson, ni la condamnation de M. Laurent Fabius, ni l'indignation des responsables RPR et UDF, ni le «soupçon» général qui pèse sur son élection ne semblaient avoir entamé la nouvelle conviction régionale de M. Soisson. Il est désormais président de la Bourgogne et il a fait sienne la devise de la maison d'Orange : *«Je maintiendrai.»*

C'est pourtant lesté de terribles poids que M. Soisson a ouvert la séance du conseil régional, lundi dans la matinée. Ses adversaires RPR et UDF étaient résolus à lui maintenir la tête sous l'eau, ses alliés socialistes d'hier à ne pas lui tendre la main et ses rares amis à le regarder, depuis la berge et en silence, se débattre. Mais il a surnagé, flotté sans dériver.

Le premier assaut, attendu, est venu de M. Dominique Perben (RPR), qui a réitéré ses accusations sur le report des voix du Front national sur M. Soisson. Prenant exemple sur son homologue malheureux de Lorraine, *M. Gérard Longuet* (UDF), le député RPR a produit un document dans lequel les vingt-quatre membres du groupe majoritaire «Union pour l'avenir de la Bourgogne» (UAB) certifiaient *«sur l'honneur»* avoir voté pour lui au troisième tour de scrutin. M. Soisson a accueilli cette preuve d'un sourire poli, tout comme l'évocation par M. Michel Delprat (UDF) de l'*«honnêteté morale»* des élus de l'UAB.

Il a encore résisté sans trop de difficulté, à la pression d'un public bruyant et agressif, entièrement acquis à la cause de M. Perben, qui avait mis à sa disposition deux cars au départ de sa ville de Chalon-sur-Saône. Il a accusé sans dégâts apparents l'annonce-surprise, qui aurait pourtant pu lui être fatale, de la démission de la présidence de la région Lorraine de M. Jean-Marie Rausch, son ex-compagnon d'ouverture dans le gouvernement de Mme Cresson.

M. Lucotte : la voix de la conscience

Il n'a pas semblé le moins du monde surpris par la distance prudente de ses alliés socialistes, qui, par la voix de leur président de groupe, M. Didier Mathus, député (PS) de Saône-et-Loire, ont renouvelé leur souhait de procéder à une nouvelle élection, puisqu'*«un doute subsiste»* sur l'origine des vingt-cinq voix qui se sont portées sur le maire d'Auxerre, et ont confirmé leur refus de participer à l'exécutif régional.

M. Soisson a encore paru indifférent à la diatribe de M. Jean-Marie Langoureau, porte-parole des trois conseillers régionaux communistes, qui, après l'avoir apostrophé d'un ironique *«monsieur le président... de séance»*, l'a accusé d'incarner *«une honte pour la démocratie»*. Il n'a pas relevé le service inattendu, mais contradictoire avec ses propos de vendredi, que lui a rendu le responsable des élus du Front national, M. Pierre Jaboulet-Vercherre, en démentant qu'une seule voix de son groupe se soit portée sur son nom.

Il a plié un instant lorsque M. Marcel Lucotte (UDF), président du groupe des Républicains et indépendants du Sénat, s'est décidé à sortir de son mutisme, pour évoquer, avec des accents de tragédien, *«l'insoutenable spectacle»* donné par le conseil régional de Bourgogne depuis vendredi et lui a demandé de *«quitter la présidence et de se soumettre à un nouveau scrutin»*. M. Soisson a paru faiblir encore lorsque M. Lucotte, écouté dans un silence religieux, a souligné que, *«dans la vie politique, il y a des moments où il vaut mieux être soutenu par une seule voix, celle de sa conscience»*. Il a courbé un peu plus la tête lorsque son vieux complice de l'UDF a conclu son propos par cette supplique : *«Jean-Pierre, tu peux encore aider la Bourgogne à être fière de nous.»*

Mais il en aurait fallu davantage pour faire rompre M. Soisson. L'émotion apparue un instant sur le visage du président a vite cédé la place à une expression certes conciliante, mais déterminée : *«J'ai fait des choix difficiles, mais j'ai dans mon caractère d'aller jusqu'au bout de mon chemin. Je maintiendrai»*, a-t-il répondu calmement à M. Lucotte.

Mais d'où M. Jean-Pierre Soisson tirait-il donc ses ressources? A la question qui semblait courir sur tous les bancs de l'assemblée régionale, il a apporté lui-même quelques éléments de réponse. L'ancien ministre ne s'est pas privé de laisser entendre que le président de la République lui gardait toute sa *«confiance»*. Sur le ton de la confidence, largement distillée, il a rapporté le mot que lui aurait glissé M. François Mitterrand, au cours de l'une de leurs conversations téléphoniques de samedi : *«La Bourgogne, quand on l'a, on la garde.»*

Si l'approbation élyséenne a contribué à effacer le goût amer laissé par les propos sévères du premier ministre, la rancune, elle, demeure. Evoquant la réaction de Mme Cresson qui, dès le début de la soirée du vendredi, lui avait demandé de démissionner, M. Soisson s'est laissé aller à un vengeur : *«elle ne l'emportera pas au paradis»* et s'est même offert la coquetterie d'ajouter qu'il avait décliné, dans la matinée, les offres de participation à un gouvernement remanié qui lui était parvenues.

Son autre ressource, forgée par près de vingt-cinq ans de vie politique, dont sept expériences ministérielles sous des majorités différentes, est sa foi absolue dans son «métier» et dans le temps. Celui de la polémique, il en est convaincu, sera de courte durée. La séance de lundi lui en a déjà apporté le témoignage, qui a vu les conseillers régionaux socialistes se satisfaire avec empressement de la proposition qui leur était soumise par M. Soisson de se refaire à peu de frais une moralité politique en excluant les élus Front national de la commission permanente du conseil régional, grâce à un artifice juridique. En votant contre ce procédé, les conseillers RPR et PC ont assumé le risque de se faire accuser de collusion avec le Front national, sous les exclamations indignées des socialistes qui voyaient dans ce vote un *«premier élément de clarification»*.

M. Soisson fait un autre pari : la stratégie de blocage du fonctionnement de l'exécutif régional, envisagée par ses adversaires, pourrait bien à moyen terme retourner l'opinion publique contre ceux qui freinent ainsi la réalisation de projets aussi consensuels que la création de lycées ou la construction de routes. Quant au handicap réel que représente l'absence totale de majorité, il n'est pas de ceux que l'artisan laborieux du mouvement France unie juge insurmontables. M. Soisson compte parmi ses anciens partenaires de l'UDF en Bourgogne quelques fidèles soutiens. M. Lucotte n'est pas le moindre qui, par ses propos beaucoup plus modérés que ceux de M. Perben, a laissé entendre qu'il ne s'opposerait pas à ce qui est *«bon pour la Bourgogne»*.

Les socialistes, en tout cas, ont perçu le message. *«Notre conviction,* confiait l'un d'eux, *c'est que dans six mois Jean-Pierre Soisson gère la région avec sa petite majorité à lui et que nous, on est dans l'opposition.»* Mais, cette fois, sans bouée de sauvetage.

PASCALE ROBERT-DIARD

Dans une lettre à M. Longuet

La «joie inextinguible» de M. Holeindre (FN)

Sous le coup de l'émotion, M. Roger Holeindre, membre du bureau politique du Front national, a pris sa plume, dès le samedi 28 mars, pour dire, dans son langage imagé, à M. Gérard Longuet, président du Parti républicain, à quel point il se réjouissait de son échec dans la course à la présidence de la région Lorraine.

«*Mon cher Gérard,* écrit M. Holeindre, *je ne peux laisser passer une seconde de plus sans te dire combien le seul fait d'avoir vu ta longue mine ulcérée à la télévision m'a rempli d'une joie inextinguible. Pendant des années, alors que, tout jeune, tu militais à mes côtés, tes amis et toi-même n'avez cessé de créer des problèmes. Nous n'étions jamais assez anti-arabes, anti-juifs, anti-gaullistes,... anti-tout. Aujourd'hui, te voilà devenu professeur de libéralisme libéral... Non seulement tu n'as rien fait ni rien dit pour que cessent les insultes et les calomnies dont nous sommes la cible depuis des mois, mais, ayant certainement des «politesses» à rendre, tu as exécuté ta partition en solo avec un réel brio, inventant même dans le texte... Ce qui te retombe sur la tête aujourd'hui n'est que ta propre fiente...*»

«*Tu n'es, sois-en certain,* poursuit l'ancien des parachutistes coloniaux, *que le premier d'une longue liste. Je fais partie de ceux qui consacreront leur temps, jusqu'à leur mort, à vous éliminer politiquement. (...) Vos insultes et vos mensonges ont fini par payer. Sans le Front national, il n'y a pas de majorité anti-socialo-communiste possible... Nous pensions arriver au pouvoir avec vous, sans vous ou contre vous. Ce sera contre vous.*»

En écrivant ces mots, M. Holeindre ne savait pas que M. Jean-Marie Rausch, ministre d'ouverture, allait démissionner de son poste de président de région et donner, ainsi, une seconde chance à celui que le parti d'extrême droite a placé sur la liste rouge de ses ennemis à abattre politiquement.

L'ouverture de la session de printemps

Le Parlement débattra notamment de l'Europe, de la bioéthique et des médias

L'Assemblée nationale et le Sénat vont entamer, jeudi 2 avril, leurs travaux de la session de printemps. Celle-ci sera dominée par l'Europe, avec la ratification des accords de Maastricht et la réforme constitutionnelle qui doit la précéder.

Le président de la République, M. François Mitterrand, avait saisi, le 11 mars, le Conseil constitutionnel afin que celui-ci se prononce sur la nécessité d'engager une révision de la Constitution avant cette ratification. Les «sages» du Palais-Royal devraient rendre leur rapport à l'Elysée autour du 10 avril. S'ils confirment la nécessité d'une révision constitutionnelle, M. Mitterrand devra soumettre ce projet de réforme à l'Assemblée nationale et au Sénat, qui doivent l'adopter dans les mêmes termes.

«Un grand débat sur l'audiovisuel»

Il appartiendra ensuite au chef de l'Etat de soumettre ce projet soit à un référendum, soit au Congrès (réunion de l'Assemblée nationale et du Sénat) qui devra l'approuver à la majorité des trois cinquièmes.

Une fois cette étape constitutionnelle franchie, le débat sur la ratification du traité de Maastricht débutera véritablement. Le gouvernement pourra alors demander l'autorisation de ratifier le traité soit au Parlement, soit par référendum.

L'Assemblée nationale, qui s'installera le 2 avril, mais ne reprendra vraiment ses travaux que le mardi 7 avril, contrairement au Sénat, abordera cinq séries de projets de loi pendant les trois mois qui viennent.

– *Des textes relatifs à l'Europe,* outre les accords de Maastricht : l'adaptation de plusieurs textes français à la législation européenne, notamment sur les assurances et le crédit.

– Des textes sociaux relatifs au RMI, aux assistantes maternelles, au droit du travail.

– Des textes juridiques : fin de la réforme du code pénal, réforme de la procédure pénale, projets sur la bioéthique, projets concernant l'état civil et la filiation.

– Des textes économiques : statut des dockers, toilettage de la loi Royer sur l'urbanisme commercial, projet sur les ventes de voyages et de séjours et sur les coopératives.

– Des projets touchant à l'environnement et notamment aux déchets.

Le ministre des relations avec le Parlement, M. Jean Poperen, a en outre indiqué, mardi 31 mars, qu'*«un grand débat sur l'audiovisuel, étendu à l'ensemble des médias»* devrait avoir lieu pendant la session, *«probablement avant la deuxième quinzaine de mai»*.

Au conseil général

Sarthe : M. Fillon (RPR) devrait succéder à M. d'Aillières (UDF)

LE MANS

de notre correspondant

Après presque vingt ans passés à la tête du conseil général de la Sarthe, M. Michel d'Aillières, sénateur UDF, a décidé, comme il l'avait annoncé, de se retirer (*le Monde* du 11 mars). La majorité départementale, réunie à huis clos au lendemain du deuxième tour des cantonales, a choisi M. François Fillon, député RPR, pour lui succéder vendredi 3 avril, au détriment de M. Roland du Luart, sénateur UDF.

M. du Luart apparaissait comme l'homme de la continuité. Proche de M. d'Aillières, sénateur UDF comme lui, il incarnait bien la Sarthe rurale : grand propriétaire terrien, il s'était spécialisé dans les questions agricoles au Sénat comme au département.

Il a trouvé sur son chemin M. Fillon, qui récolte les fruits de ses paris récents. Le député RPR avait choisi de prendre la tête de la droite sarthoise aux élections régionales afin d'éviter son éclatement – tout en annonçant qu'une fois élu il se démettrait de son fauteuil de conseiller régional. Premier pari, première victoire : il faisait à peine 2 points de moins que la tête de liste d'il y a six ans – précisément M. du Luart – alors que l'UPF reculait de 10 points au plan national. Et il décrochait en prime un siège de conseiller régional supplémentaire lourd de symboles puisqu'il permettait de garantir la présidence de la région des Pays de la Loire à M. Olivier Guichard.

Sa deuxième victoire, M. Fillon l'a obtenue dimanche dernier avec l'élection de deux nouveaux conseillers généraux RPR. Or c'est précisément à deux voix près que le député RPR a été élu par la majorité départementale : seize voix contre quatorze à M. du Luart plus un bulletin blanc sur les trente et un conseillers généraux de droite. M. du Luart a sans doute eu le tort de vouloir se placer au-dessus de la mêlée en se dégageant voilà neuf mois du conseil régional pour mieux se cantonner dans son rôle de tranquille futur président. Il a laissé M. Fillon prendre les risques et occuper le terrain à ses dépens.

ALAIN MACHEFER

□ **Précision.** – Parmi les députés qui ont subi un échec aux élections cantonales, il faut ajouter à ceux que nous avons cités dans nos éditions du 31 mars et du 1er avril MM. Gilbert Le Bris (PS, Finistère) et Jacques Fleury (PS, Somme), sortants non réélus, ainsi que MM. Pierre Hiard (PS, Somme), David Bohbot (PS, Val-de-Marne), Robert Loïdi (Haute-Garonne) et Bernard Angels (PS, Val-d'Oise), qui n'ont pas été élus. M. Jacques Heuclin (PS, Seine-et-Marne) ne se représentait pas. D'autre part, M. Jeanny Lorgeoux (PS, Loir-et-Cher) a été élu, et non pas réélu.

□ **Rectificatif.** – L'omission d'un membre de phrase nous a fait écrire dans notre commentaire du résultat des élections cantonales (*le Monde* du 31 mars) qu'en douze ans la gauche avait perdu le pouvoir *«dans plus de la moitié des départements métropolitains»*. Il fallait évidemment lire : *«dans plus de la moitié des départements qu'elle détenait en métropole»*.

□ **Auvergne : démission de MM. Charasse et Quilliot.** – M. Michel Charasse, ministre délégué au budget, et M. Roger Quilliot, maire de Clermont-Ferrand, sénateur du Puy-de-Dôme, qui figuraient respectivement en première et en deuxième position sur la liste de la majorité présidentielle présentée dans le Puy-de-Dôme aux élections régionales du 22 mars, ont démissionné du conseil régional d'Auvergne. M. Quilliot, sénateur et maire de Clermont-Ferrand, était touché par la loi sur le cumul des mandats. M. Charasse avait fait savoir au cours de la campagne qu'il ne siégerait pas au conseil régional s'il n'était pas élu à sa présidence. Leur liste ayant obtenu cinq élus, ils seront remplacés par MM. Jean Laurency et Jean Senectaire, placés en sixième et septième position. – *(Corresp.)*

□ **Var : recours en annulation.** – La fédération du PCF du Var a décidé d'introduire, devant le Conseil d'Etat, un recours en annulation des élections régionales. Le PC, qui détenait deux sièges dans la précédente assemblée, en a perdu un le 22 mars pour 8 voix le séparant de la liste Energie Sud. Il estime que les bulletins de vote d'un bureau ont été comptabilisés deux fois. Pour sa part, M. Alain Spada (div. d.), maire de Saint-Tropez, a introduit trois recours en annulation contre M. Jean-Michel Couve, député (RPR), élu conseiller général avec 220 voix d'avance. Il lui reproche une propagande irrégulière, des dépenses électorales supérieures au plafond fixé par la loi du 15 janvier 1990 et un décompte erroné des bulletins nuls. – *(Corresp.)*

□ **Alpes-Maritimes : démission de conseillers municipaux à Sospel.** – Onze conseillers municipaux du village de Sospel (Alpes-Maritimes) ont présenté, lundi 30 mars, leur démission au maire, M. Pierre Gianotti, qui a été élu conseiller régional sur la liste du Front national conduite par M. Jean-Marie Le Pen. Le conseil municipal, composé à l'origine de dix-neuf élus, n'en compte plus que cinq, après une première défection de trois d'entre eux. M. Gianotti avait quitté le RPR alors que le mouvement s'apprêtait à l'exclure à quelques jours des élections régionales. Une élection devrait intervenir dans les deux mois afin de pourvoir les postes vacants.

A l'occasion de la réforme des institutions

Faut-il supprimer le mot « race » de la Constitution ?

Le mot « race » est-il de trop dans la Constitution française ? Convient-il de retoucher l'article 2 de la Loi fondamentale qui énonce en son paragraphe premier : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances » ? Bernard Herszberg, professeur de biophysique médicale à l'université Paris-XII et praticien à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil, le pense. Résolument et avec constance puisqu'il s'exprimait déjà en ce sens dans ces colonnes il y a exactement deux ans.

Le voici moins seul, mais non sans contradicteurs, après le colloque organisé, sur ce thème très précis, les 27 et 28 mars au Sénat et à la Sorbonne, par ses soins et ceux de son université (avec le concours de Simone Bonnafous, linguiste, maître de conférences, et de Jean-Jacques Israel, professeur de droit public).

Le contexte d'une telle remise en cause est double : progression de thèmes racistes et/ou xénophobes cultivés par l'extrême droite ou entretenus par l'incertitude des temps et actualité renouvelée de la révision constitutionnelle après les accords de Maastricht. Quant au petit mot si lourd, comment et pourquoi se trouve-t-il dans la Constitution de la France ?

Dans la Constitution de 1958, toujours en vigueur, la fameuse formule de l'article 2 ne figurait pas, comme l'a rappelé Jean-Jacques Israel, dans le premier projet. Elle ne fut même *« introduite qu'in extremis »*, par le gouvernement, au cours du conseil des ministres du 3 septembre 1958.

Déjà le préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 (auquel renvoie celui de l'actuelle Constitution) commençait par la phrase : *« Au lendemain de la victoire remportée par les peuples libres sur les régimes qui ont tenté d'asservir et de dégrader la personne humaine, le peuple français proclame à nouveau que tout être humain, sans distinction de race, de religion ni de croyance, possède des droits inaliénables et sacrés. »* Jean-Jacques Israel a fait état d'une étrange substitution – à la suite d'une faute de frappe ? – qui aurait modifié la formule originelle *« sans distinction de sexe, de religion ni de croyance »*. Au total, donc, des origines textuelles mal assurées même si la paternité philosophique de la fondatrice Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 est évidente : *« Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. »*

Les critiques ? Elles abondent. Certaines s'appuient sur les constats scientifiques réitérés au cours du colloque, qui mettent l'accent sur le délitement progressif, au fil des découvertes, de la notion même de race.

Une notion étrangère à « la tradition républicaine »

Pour Bernard Herszberg, qui stigmatise *« la langue de bois des droits de l'homme »* et critique le *« droit français incapable de penser le racisme en dehors de la racialité »*, aucun doute : l'introduction de cette notion de race dans nos textes fondamentaux ou juridiques subalternes est *« d'origine anglo-saxonne protestante »* et absolument étrangère à *« la tradition républicaine française (...), plus laïque »*.

Mais une sainte colère de cette nature peut-elle trouver dans ce seul motif matière à justification... et à son assouvissement ? C'est difficile.

On retiendra toutefois deux prolongements, partagés par beaucoup d'autres intervenants, de l'agacement et des craintes de Bernard Herszberg : au-delà de la Constitution, c'est le texte d'un certain nombre de lois et décrets ou le vocabulaire entériné à l'occasion par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) – les *« origines raciales »* – qui peuvent apparaître comme une *« légitimation »* latérale, une *« officialisation »* (Danièle Loschak, professeur de droit public à l'université Paris-X) involontaire, ou inconsciente, du racisme, même combattu, par acceptation de ses présupposés.

Inversement on peut rêver d'énoncés directs et non équivoques condamnant ou réprimant *« le racisme »*. René Cassin n'avait nul besoin, fut-il rappelé, de périphrases pour prévoir la nullité de *« tous les actes... qui contiennent ou appliquent une discrimination quelconque fondée sur la qualité de juif »* (ordonnance du 3 juin 1944).

Alors, faut-il gommer ? Laisser s'accomplir les conséquences de la *« sédimentation historique »* (Jean-Jacques Israel) ? Bref laisser les deux premières « générations des droits de l'homme » (1789 et 1946) à leurs acquis et à leurs configurations idéologiques et innover en fonction de la troisième génération ?

Ce n'est pas si sûr. Pierre-André Taguieff (CNRS), par exemple, a trop souvent vu à l'œuvre (il évoquait le cas des premiers travaux de l'UNESCO) le *« réformisme et l'abolitionnisme »* en matière de vocabulaire, qui ne procéderaient en fait que d'une *« conception naïvement centrée sur le lexique »*.

Plus catégorique encore, le philosophe Etienne Balibar (Paris-I) apportait à la question *« une réponse personnelle négative »*, estimant qu' *« une telle suppression serait à la fois injustifiable et dangereuse »*. D'abord pour une raison politique : *« Décider de supprimer le mot race ne relève ni de la science biologique ni de la linguistique ni même du droit mais de la politique (...). Essayez d'imaginer le sens et l'effet en France et hors de France (...). Il s'agirait de supprimer l'une des expressions et l'un des moyens (...) pour la répression d'un certain apartheid. »*

« Une stratégie d'euphémisme »

Ensuite parce qu' *« on ne peut supprimer « race » dans l'énoncé constitutionnel sans aggraver les effets seconds et nullement secondaires qu'il comporte (...). Toute substitution participerait de stratégies d'euphémisation à terme aggravantes. »* Par exemple avec le recours au terme de substitution « ethnie ».

Enfin, parce qu'aux yeux d'Etienne Balibar il n'existe aucune raison dirimante de priver le texte constitutionnel d'un *« antidote à la préférence nationale dans un cadre qui sera toujours peu ou prou nationaliste »*. Attitude qui n'interdit pas d'explorer *« de nouvelles directions »* de lutte contre la discrimination : appartenance sexuelle, nationalité d'origine ou protection du patrimoine génétique personnel.

Même tonalité chez une pénaliste (Danièle Mayer, Paris-X) soucieuse d'efficacité : *« Je ne sais pas s'il faut à ce point oublier le mot « race » sous prétexte qu'il ne correspond pas à une réalité scientifique. A force d'avoir peur de la violence des mots, on finirait par affadir le sens de la répression. »*

Le constitutionnaliste Olivier Duhamel (Paris-I), à qui il revenait de formuler les conclusions de ce colloque, se déclara d'abord partisan du remplacement du mot « race » dans la Constitution, plutôt que de son maintien ou de sa suppression pure et simple. Un remplacement *« par d'autres termes plus acceptables, tout aussi utiles, politiquement et juridiquement, sans craindre les redondances. »*

Mais cette recherche du *« moyen d'ajuster idéal et réel pour que le premier aide à corriger le second »* ne se heurte-t-elle pas au risque d'une glose rendue infinie par la liste toujours ouverte des personnes à protéger et des protections à assurer ? Olivier Duhamel parut finalement le penser, se ralliant pour finir à une formule au contraire apurée du genre : *« Elle* (la France) *assure l'égalité devant la loi de tous sans distinction de quelque nature que ce soit. »*

Débat ouvert et finalement légitimé par ce simple constat de bon sens : s'il faut rouvrir le chantier constitutionnel, pourquoi cantonner l'entreprise dans le champ étroit et fade de la seule mise à jour technico-politique ?

MICHEL KAJMAN

□ **Nette augmentation des inscriptions sur les listes électorales.** – Selon une étude de l'INSEE, le nombre d'électeurs qui se sont inscrits sur les listes électorales en 1991 est de 2,8 millions, soit autant qu'en 1987, avant l'élection présidentielle de 1988, mais moins qu'en 1980, avant l'élection présidentielle de 1981, où le chiffre était de 3,3 millions. 1,4 million d'inscriptions proviennent de jeunes de moins de trente ans, dont 0,6 million de vingt à vingt-quatre ans (soit trois fois plus que l'année précédente) et 0,5 million de dix-huit ou dix-neuf ans.

BIBLIOGRAPHIE

Le credo de Paul Quilès

« Nous vivons une époque intéressante », disait déjà Albert Camus en recevant le prix Nobel de littérature en 1957. Son compatriote oranais Paul Quilès en juge également ainsi aujourd'hui en titrant de cette façon un petit livre qui veut surtout apporter *« des réponses à la morosité »* ambiante. L'ancien député socialiste du 13e arrondissement de Paris, qui s'était fait remarquer au congrès de Valence, en 1981, en demandant que l'on désigne les têtes qu'il faudrait couper, a acquis l'expérience du pouvoir. Il y a aussi appris une certaine sagesse, une grande modération, et pris du recul ou – comme on voudra – de la hauteur. Le polytechnicien catégorique et fougueux s'est fait penseur politique. Il juge donc la pratique du pouvoir par les socialistes avec une lucidité méritoire car elle n'est pas si fréquente de la part d'hommes engagés à la fois dans l'idéologie politique et dans l'action ministérielle.

Au terme de neuf années (onze moins deux de cohabitation), le bilan n'est pas sombre mais il n'est plus tout rose, à lire Paul Quilès. Il constate d'ailleurs que *« la démocratie ne se porte pas bien »* en France et il reconnaît que *« le développement des affaires »* a dégradé le climat politique et détourné les électeurs. Plus grave, la morale qui devrait assurer la cohésion de la société est en ruine. Les *« nouvelles peurs »* plus ou moins confusément ressenties entretiennent un sentiment d'incertitude, qu'il s'agisse des guerres locales, de la pollution, des épidémies comme le sida ou de l'empire du crime basé sur la drogue. Au total, pour le ministre de l'équipement, quatre phénomènes s'additionnent pour créer une situation préoccupante : les clivages politiques s'estompent, les nouvelles peurs se répandent, la médiatisation explose et les organes de représentation – partis, syndicats – se signalent par leur immobilisme. En réponse à ce diagnostic pessimiste, Paul Quilès apporte cependant des remèdes optimistes, à condition toutefois que s'exprime une volonté assez audacieuse pour proposer des réformes et organiser des débats publics afin de rendre plus vivante la citoyenneté. Ce qui, à l'en croire, n'aurait pas encore été fait de façon suffisante et satisfaisante.

ANDRÉ PASSERON

► **Nous vivons une époque intéressante, de Paul Quilès, Gauche Contact, 41, rue Bobillot, 75013 Paris, 144 p., 47 F.**



SOCIÉTÉ

Un projet discuté par les députés néerlandais

Les Pays-Bas souhaitent donner une assise légale à l'euthanasie

Les députés néerlandais devaient commencer à débattre, mercredi 1er avril, d'un projet de réglementation de l'euthanasie, dont l'adoption ferait des Pays-Bas l'un des premiers pays à se doter d'une législation en la matière.

AMSTERDAM

de notre correspondant

Donner une assise légale à la pratique de la «mort douce», sans laisser carte blanche aux praticiens : telle est l'ambition du gouvernement de La Haye. Son projet crée une procédure obligeant tout médecin ayant mis un terme, activement, aux jours d'un patient, à remplir une *«déclaration d'interruption de vie»*. Le contrôle *a posteriori* de l'action du médecin resterait ainsi possible, la justice appréciant, au cas par cas, l'opportunité de poursuites pénales.

La procédure de déclaration d'interruption de vie vise trois cas de figure : l'euthanasie au sens strict (interruption délibérée de la vie d'une personne à sa demande expresse); l'assistance au suicide, qui n'est pas, aux Pays-Bas, un délit pénal; l'intervention active d'un médecin pour abréger la vie d'un patient ne pouvant pas ou plus exprimer sa volonté (un malade comateux, par exemple). Selon le rapport d'une commission d'Etat installée en 1990, la pratique de l'euthanasie active et l'assistance au suicide portent sur quelque 2 700 cas par an, l'interruption de vie de malades incapables d'exprimer une volonté se produisant un millier de fois.

Le projet du gouvernement néerlandais soumet à une seule et même procédure la «mort douce» administrée aux malades, que ce soit avec ou sans leur consentement : il fait ainsi disparaître la frontière de la volonté du patient qui délimitait jusqu'à présent le champ de l'euthanasie. En l'occurrence, le gouvernement va permettre aux tribunaux d'élaborer une jurisprudence adéquate pour les malades incapables, comme ils l'ont fait dans le passé pour l'euthanasie au sens strict (*le Monde* du 21 juillet 1990).

Les normes de la jurisprudence

Quelle est la jurisprudence actuelle, établie par les tribunaux néerlandais, déclinant les *«normes de méticulosité»* qu'un médecin doit respecter pour bénéficier *a posteriori* de l'impunité? L'euthanasie et l'aide au suicide demeurent des homicides réprimés par le code pénal et passibles de peines de prison (douze et trois ans au plus, respectivement). La Cour suprême des Pays-Bas n'a jamais admis l'existence, à ce sujet, d'une *«exception médicale»* qui exonérerait un médecin ès qualité de sa responsabilité pénale. En revanche, elle a considéré qu'*«un médecin pouvait»*, dans certains cas, en appeler d'une *«situation d'urgence»*, caractérisée par un conflit entre les *«devoirs»* [de sa charge] et les *«intérêts»* [du patient] et justifiant qu'il fasse primer les seconds sur les premiers, à condition que le patient se trouve dans la phase terminale de sa maladie.

La Cour suprême limite ainsi l'euthanasie aux cas dits de *«force majeure»*. Cette notion ne change rien à la culpabilité de principe du médecin, mais elle influe sur le déroulement des poursuites judiciaires. La procédure aboutit à un classement sans suite de l'affaire pour autant que le médecin a agi avec *«méticulosité»*. Celle-ci est appréciée à la lumière des normes éthiques du moment, ainsi qu'en fonction des critères précis constituant, selon l'expression d'un magistrat d'Amsterdam, *«une check-list de la force majeure»*.

La demande d'euthanasie formulée par un malade doit reposer sur la volonté libre et entière de ce dernier, après un tête-à-tête avec le médecin. Un *«testament de vie»* ou tout autre document écrit est un critère d'appréciation, mais il n'est pas suffisant. La demande du patient doit être réfléchie et réitérée. Le malade doit avoir été correctement informé de sa situation et avoir pu envisager une alternative à l'euthanasie, qui n'est praticable que s'*«il n'y a plus aucune autre possibilité de soulager la douleur»*. Le malade doit avoir *«à plusieurs reprises»* exprimé sa volonté d'en finir et doit avoir *«durablement»* langui vers la mort. La demande doit être *«exprimée en toute volonté, formulée de façon explicite et en toute connaissance de cause»*.

La souffrance du patient doit être *«inacceptable»*, c'est-à-dire que le malade doit ressentir sa souffrance comme durable, insupportable et irrémédiable. Le médecin prend en considération la personnalité du malade, son intelligence, ses convictions spirituelles. La perspective préalable d'une mort indigne et l'impossibilité de soulager médicalement la douleur ou la déchéance du patient deviennent des critères d'appréciation du caractère insupportable de la souffrance. Les tribunaux exigent enfin des médecins qu'ils consultent au moins un confrère. La procédure de déclaration d'euthanasie en passe d'être instituée reprend cette condition, sans préciser toutefois clairement si le confrère consulté doit être indépendant.

Ch. C.

«Définir des critères n'est pas facile mais c'est indispensable»

nous déclare le secrétaire général de la Société royale de médecine

Dans un entretien au Monde, M. Théo van Berkestijn, secrétaire général de la Société royale de médecine néerlandaise (KNMG), correspondant à l'ordre des médecins français et regroupant 80 % des praticiens des Pays-Bas, s'explique sur ce projet. Il déplore l'insuffisance de critères pratiques.

«Diriez-vous que l'euthanasie est en passe d'être légalisée aux Pays-Bas?

– Non, car elle restera passible du code pénal. Simplement, le législateur fait une ouverture en direction des médecins qui prennent une décision entraînant, délibérément, le décès d'un de leurs patients. Pour autant, tout n'est pas possible et un médecin doit rendre compte de sa décision. C'est une bonne chose. Toutefois, nous ne pensons pas qu'un médecin ayant pratiqué l'euthanasie doive se justifier dans les mêmes locaux qu'un criminel.

– Un médecin qui aurait agi, en prenant les précautions imposées par la jurisprudence, n'aurait-il rien à craindre de la justice?

– Non, à une objection près : la réglementation prévoit une procédure déclarative de l' *«interruption de vie»*, mais sans définir les critères en fonction desquels l'action du médecin sera appréciée. En effet, ce projet ne reprend pas explicitement les normes jurisprudentielles pour l'euthanasie et ne dit rien de l'interruption de vie des malades incapables d'exprimer leur volonté. Nous craignons que ce silence du législateur n'effarouche les médecins et les pousse à ne pas déclarer leurs faits et gestes, refusant d'assumer clairement la responsabilité des décisions prises au chevet de leurs patients.

– Vous souhaitez que les médecins se justifient au grand jour, mais déplorez-vous que le contrôle de leur décision d'interrompre la vie d'un patient soit exercé par la justice?

– Non. Nous n'avons rien contre le contrôle judiciaire. Mais ce qui nous paraît étrange, c'est de demander à un médecin ayant mis fin de façon active aux jours d'un patient de le déclarer, c'est-à-dire de se mettre en état d'accusation, et de prouver ensuite qu'il n'a pas à être poursuivi, ni puni, ni condamné. Non seulement le praticien doit donc s'accuser lui-même d'un fait criminel, mais, de surcroît, la charge de la preuve lui incombe. Pour éviter cette situation, nous avions proposé que la législation de l'euthanasie soit conçue en dehors du cadre pénal. Tel n'est pas le cas et la situation reste donc ambiguë dans la mesure où même un médecin s'étant entouré de toutes les précautions est, en principe, pénalement responsable «à moins que...».

– N'est-ce pas la première fois que la législation aborde la question des malades incapables d'exprimer leur volonté, comme, par exemple, les nouveau-nés gravement handicapés ou les personnes plongées dans un coma de longue durée?

– C'est juste : si le projet est adopté, l'interruption de vie pratiquée sur de tels patients serait, elle aussi, soumise à la procédure de déclaration. Nous regrettons cependant que le législateur n'ait pas défini les critères permettant aux médecins, dans de tels cas, de pratiquer une interruption de vie. C'est pourtant, nous semble-t-il, indispensable»

Propos recueillis par
CHRISTIAN CHARTIER

DÉFENSE

Avec le déménagement de la DGSE en Seine-Saint-Denis

Les services secrets français se regrouperaient sur un seul site

La Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), qui est le service secret de renseignement français, a proposé au ministre de la défense – son administration de tutelle – de quitter ses quartiers de la caserne du boulevard Mortier, dans le 20e arrondissement de Paris, pour s'installer dans le fort qu'elle possède déjà à Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis). Le projet vise à créer en un même lieu une grande centrale, à l'imitation de ce qui se passe aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, en Allemagne, en Italie et en Espagne, par exemple, où les services secrets de ces pays ont été réunis en un seul site.

Quelques mois après la fin de la seconde guerre mondiale, le Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE), qui allait donner naissance à la DGSE après 1981, s'est installé dans une ancienne caserne, près de la piscine des Tourelles, à Paris. Certaines installations plus techniques ou annexes se trouvent en province et à l'étranger, comme les centres d'entraînement de ses personnels, son escadron de transport aérien, ses unités navales ou les stations du Groupement dit des contrôles radioélectriques (GCR), qui intercepte les communications stratégiques des gouvernements dans le monde.

Aujourd'hui, cette caserne du boulevard Mortier, en dépit de ses aménagements ultérieurs, se révèle exiguë et mal adaptée pour le travail des 3 500 à 4 000 agents de la DGSE, répartis quasiment par tiers entre les fonctionnaires militaires, les civils et des contractuels.

C'est la raison pour laquelle le directeur général de la DGSE, M. Claude Silberzahn, vient de proposer au ministre de la défense le transfert de son quartier général au fort de Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis) où il dispose, à l'intérieur même des fortifications, d'une surface constructible de 15 hectares et de 17 kilomètres de galeries souterraines qui sont la propriété du service, au lieu des 5 hectares de l'actuelle caserne des Tourelles. Ce déménagement, dont le principe a été présenté au personnel dès l'année dernière (*le Monde* du 31 mai 1991), n'a rien à voir avec les projets de restructuration du domaine militaire qui se traduisent par des fermetures ou des réductions de cantonnements déjà présentés pour l'année 1992 ou qui pourraient être annoncés à la mi-avril pour les transferts de 1993.

Le sort du service «action»

Outre qu'elle vise à satisfaire une attente des agents de la DGSE, la nouvelle implantation voulue par M. Silberzahn doit permettre – grâce à des locaux neufs et plus fonctionnels – de favoriser un «décloisonnement» de son service et de réunir, sous une même protection, différents ateliers techniques, à commencer par l'informatique autour d'un ordinateur Cray One.

A Noisy-le-Sec, la DGSE a implanté de longue date une partie de son service «action», qui est chargé, entre autres missions, des opérations clandestines à l'étranger mais qui contribue également au recueil du renseignement. Ce service «action» est aussi implanté au camp de Cercottes (Loiret), qu'il a prévu de conserver, en même temps qu'il continuera d'occuper le fort de Noisy-le-Sec. Il doit abandonner, en revanche, son site de Margival (Aisne) pour gagner des cantonnements évacués par l'armée de terre, à Perpignan et dans les Pyrénées-Orientales.

Le service «action» de la DGSE ne participera pas cependant au regroupement, envisagé par le chef d'état-major des armées, l'amiral Jacques Lanxade, des différentes forces spéciales que comptent les trois armées et la gendarmerie. A l'origine, ce projet, confié au général de brigade Maurice Le Page, consiste à mieux coordonner – sous la responsabilité d'un état-major unique – le travail de soldats d'élite qui, en période de crise et à plus forte raison en temps de guerre, procèdent à des opérations spéciales, comme les professionnels du 1er régiment parachutiste d'infanterie de marine (à Bayonne), du 13e régiment de dragons parachutistes (à Dieuze, en Moselle), les commandos-marine et les fusiliers-commandos de l'armée de l'air, ou certains détachements de la gendarmerie nationale.

Un instant préconisée par le haut commandement militaire, l'intégration du service «action» dans cet ensemble, placé directement sous les ordres d'un état-major interarmées, a été abandonnée en raison des missions particulières de la DGSE.

JACQUES ISNARD

Après quarante-huit ans de service

Le cuirassé «Missouri» est désarmé

Mis en service en juin 1944 et déplaçant 58 000 tonnes à pleine charge, le cuirassé *Missouri* de la marine américaine a été désarmé, mardi 31 mars, à Long-Beach (Californie). Il avait accueilli, le 2 septembre 1945, sur son pont, la cérémonie de reddition du Japon, à l'issue de la seconde guerre mondiale.

Dernier d'une famille de quatre cuirassés du même type avec les *Iowa, New Jersey* et *Wisconsin* déjà retirés du service, le *Missouri* a participé, après la guerre du Pacifique, à la guerre de Corée, à celle du Vietnam et, plus récemment encore, à celle contre l'Irak. Doté à l'origine de puissants canons de 406 millimètres, ce bâtiment avait reçu, après 1981, un nouvel armement et, en particulier, des missiles anti-navires Harpoon et des missiles de croisière Tomahawk. En réalité, c'est la fin de la guerre froide qui, mettant en cause les projets de la marine américaine d'aligner un total de six cents navires, a sonné le glas de ces cuirassés, très onéreux à entretenir.

JUSTICE

L'affaire Carrefour du développement devant la cour d'assises de Paris

Le parquet demande huit ans de réclusion criminelle contre M. Yves Chalier

L'avocat général Philippe Bilger a requis, mardi 31 mars, une peine de huit ans de réclusion criminelle contre M. Yves Chalier, cinquante et un ans, chef de cabinet de M. Christian Nucci au ministère de la coopération de 1983 à 1986, qui comparaît devant la cour d'assises de Paris depuis le 23 mars, sous l'accusation principale de *«soustraction de deniers publics par dépositaire public de fait»*. Contre M. Philippe Leroy, cinquante-trois ans, gérant de sociétés, accusé de complicité, l'avocat général a demandé une peine de trois ans de prison avec sursis, et six à huit mois de prison avec sursis contre Mme Marie-Danièle Bahisson, quarante et un ans, sous-préfet, prévenue du délit d'abus de confiance. Enfin, contre M. René Trillaud, soixante-sept ans, ancien chef de l'ordonnancement des dépenses au ministère de la coopération, accusé de complicité de soustraction de deniers publics, le magistrat a demandé *«une peine de principe, dérisoire»*.

Dans sa robe noire, l'agent judiciaire du Trésor, comme dans sa robe rouge l'avocat général Philippe Bilger, représentant de la société : tous deux accusent M. Chalier. Rythmant son propos de la main, l'avocat général souhaite d'abord replacer le débat dans le strict contexte de ce procès. Que l'«affaire Chalier» soit mieux connue du public par l'épisode du «vrai-faux passeport» lui paraît constituer *«une occultation médiatique de la vérité»*. Aussi tient-il à préciser que *«M. Chalier n'est pas un justicier, pas un Zorro des ministères, mais un criminel justiciable de la cour d'assises»*. Des qualités, M. Chalier en a beaucoup, les débats l'ont démontré, et M. Bilger les énumère volontiers : *«Un officier d'élite promis au plus bel avenir, un homme compétent, un technicien budgétaire. Un entregent, un savoir-faire et de grandes qualités professionnelles.»*

«Poujadisme judiciaire»

Mais pour le magistrat, c'est aussi *«un joueur, un ambitieux et un séducteur»*. Et il s'arrête un instant sur ce dernier terme pour souligner : *«Ses femmes, ses secrétaires, ses co-accusés, ses collaborateurs, tous ont été victimes de la séduction de M. Chalier.»* Toutefois, l'entourage de l'ancien chef de cabinet n'est pas pour autant au-dessus de toute critique et l'avocat général dénonce l'attitude de *«ceux qui n'ont pas exercé le contrôle qui devait être le leur»*. Concernant plus précisément M. Nucci, le magistrat ne cache pas que son opinion a changé. *«Avant l'ouverture des débats, on avait le sentiment que tout ceci n'était pas net.»* Mais l'audience n'a pas apporté l'éclairage que M. Chalier en donnait encore quelques mois auparavant. Devant son ancien ministre, il est resté souvent silencieux n'apportant que du bout des lèvres une contradiction à plusieurs reprises insignifiante où toute combativité semblait avoir disparu, ce qui permet au magistrat de dire : *«A partir de ces débats, j'ai la certitude que M. Nucci n'a jamais été malhonnête. Peut-être a-t-il été léger, négligent, peut-être a-t-il fait preuve d'une incompétence administrative qu'il reconnaît lui-même.»*

Le teint grisâtre, souffrant d'une angine, M. Chalier écoute l'avocat général démonter le mécanisme des détournements par les fausses factures, les fausses signatures, les fausses commandes, et les montages financiers qui amènent le magistat à le désigner comme *«un criminel ordinaire, un spoliateur, un escroc»*.

Malgré la rigueur de la démonstration, il restait un danger. Celui que le jury, particulièrement attentif, ait été désagréablement impressionné par l'attitude de nombreux témoins, fonctionnaires ou hommes politiques, ayant justifié plus ou moins adroitement des pratiques discutables, même si elles n'étaient pas juridiquement condamnables. Et puis il y a l'amnistie, choquante pour de nombreux Français, et peut-être aussi les récentes «affaires» révélées çà et là. Le risque est d'importance. Aussi, pour être plus convaincant, l'avocat général quitte sa chaire et rejoint le «parquet», en bas, à l'endroit où plaident les avocats de la défense et où l'accusation devrait se trouver, sans cette anomalie que la tradition orale des palais appelle «l'erreur du menuisier». Là, face aux jurés, il leur déclare : *«Rejetez l'argument trop facile du «tous pourris». N'admettez pas l'Etat de scandale sous prétexte que ce serait un scandale de l'Etat. Non! Tout le monde n'est pas pourri. Tout le monde n'est pas auteur de détournements de fonds publics.»* Et le magistrat refuse d'admettre *«le poujadisme judiciaire»* de la défense de M. Chalier *«qui joue la fibre de l'anti-Nucci, de l'anti-ministre et de l'anti-institutionnel»*. Mais il lui reconnaît cependant des circonstances atténuantes : *«Il y a eu de la part de quelques-uns une fuite de responsabilités.»*

Autre réquisitoire avec Me Daniel Soulez-Larivière, conseil de l'agent judiciaire du Trésor, qui évalue à 10,5 millions de francs le montant des sommes détournées par M. Chalier, en considérant qu'il s'agit d'*«une escroquerie ordinaire»*, opérée par un homme qui tente encore d'*«escroquer la cour»*. Et son confrère, le bâtonnier Lafarge, s'insurge contre un détournement de l'argent public *«le vôtre, le mien»*.

Deux autres robes noires s'expriment aussi contre M. Chalier. Il s'agit des conseils de M. Nucci, plaignant dans ce dossier, qui sont cependant partagés entre une sorte de défense de leur client et un réquisitoire somme toute modéré contre l'ancien chef de cabinet. *«Est-ce un crime de donner sa confiance à un collaborateur?»* demande Me Jean-Paul Lévy, alors que Me Francis Szpiner explique aux jurés : *«Un ministre, c'est souvent un élu du peuple, c'est parfois un technicien, mais n'exigez pas d'un ministre plus que la loi et la pratique lui imposent.»* L'avocat tente, lui aussi, d'effacer certains aspects négatifs de l'audience : *«Cette affaire a pu vous donner un sentiment effrayant du fonctionnement de l'Etat.»* Mais il refuse un amalgame trop simpliste et constate au travers des *«silences»* de l'accusé : *«Yves Chalier au fil des débats a commencé à prendre timidement ses responsabilités.»*

Avant les plaidoiries des défenseurs d'Yves Chalier qui seront prononcées mercredi 1er avril, d'autres robes noires s'expriment encore : cette fois, elles sont du côté de la défense. Me Yves Baudelot désigne M. René Trillaud, chef du service d'ordonnancement des dépenses du ministère de la coopération, comme *«un homme honnête»*, en refusant la *«pitié»* de l'avocat général pour demander l'acquittement. Un acquittement également demandé par Me Catherine Vesselovsky pour Mme Marie-Danièle Bahisson, dans une plaidoirie où M. Chalier est encore désigné comme l'un des coupables. Mais cette fois, il n'est plus seul car l'avocate dénonce la *«compétence»* de M. Chalier et l'*«incompétence»* de M. Nucci. Mme Bahisson *«a été complètement utilisée*, affirme Me Vesselovsky, *elle a été dupée par le pouvoir, et dupée par l'amnistie»*.

MAURICE PEYROT

ILE-DE-FRANCE

□ **M. Giraud veut renégocier le projet de réaménagement de la région Ile-de-France.** – M. Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France, a annoncé, lundi 30 mars, au cours d'une conférence de presse que, *«pour tenir compte du message exprimé par les électeurs»*, notamment en matière d'environnement, il allait demander au préfet de région, M. Christian Sautter, *«de reprendre totalement»* les négociations sur le projet de révision du schéma directeur (SDAU) de la région dont le gouvernement a pris l'initiative en 1989. M. Giraud estime qu'il pourra trouver une majorité pour l'appuyer dans cette démarche grâce à la présence au conseil régional de 38 écologistes (23 Génération Écologie et 15 Verts). Ces mouvements ont déjà vivement critiqué, comme d'ailleurs le PCF, le FN, le RPR et l'UDF, le projet de SDAU, dans lequel ils voient notamment un risque de *«bétonnage»* de la région.

parquet demande
de réclusion criminelle
re M. Yves Chalier

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Devant la Cour européenne des droits de l'homme

La France est condamnée après la requête d'un hémophile atteint du sida

La Cour européenne des droits de l'homme a, dans un jugement prononcé mardi 31 mars à Strasbourg, condamné la France pour ne pas avoir examiné *« dans un délai raisonnable »* la requête d'un hémophile atteint du sida après l'usage de produits sanguins contaminés. Dans son jugement, la Cour rejette la totalité des arguments avancés par le gouvernement français, estimant notamment que ce dernier aurait dû agir ici avec *« une diligence exceptionnelle »*.

Décédé, victime du sida en février dernier (*le Monde* du 13 février), M. X., hémophile âgé de vingt-neuf ans, n'aura pas vécu assez longtemps pour connaître la décision de la Cour européenne des droits de l'homme dans le litige qui l'opposait depuis plusieurs années au gouvernement français.

M. X. a été infecté par le virus du sida après usage de produits coagulants contaminés entre le 26 septembre 1984 et le 20 mars 1985. Il ne disposait, ces derniers temps, pour toute ressource, que d'une allocation pour adultes handicapés d'un montant mensuel de 3 000 F. Le 1er décembre 1989, se sachant séropositif, il effectuait une demande préalable d'indemnisation auprès du ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale. Ce dernier attendra jusqu'au dernier jour du délai possible de quatre mois pour rejeter cette demande.

Tout en sachant qu'en France, les tribunaux administratifs mettent, en moyenne, deux ans pour statuer, M. X. engagea une action devant le tribunal administratif de Paris : il espérait que son affaire appellerait un traitement d'urgence. Le sida était apparu chez lui au second semestre de 1990. Ses chances de survie étaient évaluées entre seize et vingt-huit mois.

Le tribunal administratif de Paris ne devait pourtant communiquer au ministère que le 22 août 1990 le mémoire ampliatif que M. X. avait déposé le 11 juillet, le gouvernement français invoquant *« le traitement du courrier légèrement moins rapide pendant les mois de juillet et août »*. Le même tribunal demandait ensuite en avril 1991 des pièces complémentaires au requérant, puis décidait d'attendre la parution, retardée de plusieurs mois, du rapport que le gouvernement avait alors demandé à M. Michel Lucas, « patron » de l'IGAS (Inspection générale des affaires sociales).

En définitive, le tribunal administratif de Paris ne prononça un jugement qu'à la date du 20 décembre 1991 (*le Monde* du 21 décembre 1991). Retenant alors la période 12 mars-1er octobre 1985 comme étant celle durant laquelle on pouvait tenir l'Etat pour responsable des contaminations post-transfusionnelles par le virus du sida, le tribunal rejetait la requête de M. X., estimant que sa contamination était, selon toute vraisemblance, antérieure de quelques semaines ou de quelques mois au 12 mars 1985. M. X. décidait alors de faire appel.

Défendu par Me Evelyne Lassner et Me Frédéric Thiriez, il avait parallèlement saisi la juridiction de Strasbourg, la Commission européenne des droits de l'homme déclarant sa requête recevable en juin 1991. Après avoir examiné le 21 janvier cette requête (*le Monde* du 23 janvier), la Cour vient donc de rendre son jugement. Celui-ci est sans ambiguïté.

Conditions psychologiques

Rappelant les termes de l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme, qui a, selon elle, été, en l'espèce, violé (1), la Cour condamne la France et alloue aux parents de la victime (qui, après le décès de leur fils, ont décidé de poursuivre les actions devant les différentes juridictions) la somme demandée, soit 150 000 F pour préjudice moral, la longueur de la procédure ayant empêché M. X. *« d'obtenir l'indemnité espérée, donc de mener une existence indépendante et dans des conditions psychologiques meilleures durant le temps qui lui resterait à vivre »*. La Cour condamne en outre la France à verser à la famille 30 000 F pour *« frais et dépens »*.

Dans ce jugement, la Cour européenne des Droits de l'homme rejette notamment les arguments du gouvernement français qui soulignait que M. X aurait pu engager d'autres procédures *a priori* plus rapides *« contre les fournisseurs de plasma contaminé ou les établissements où avaient eu lieu les transfusions »*. La Cour estime également que *« l'enjeu de la procédure litigieuse revêtait une importance extrême pour le requérant, eu égard au mal incroyable qui le minait et à son espérance de vie réduite ». « Une diligence exceptionnelle s'imposait en l'occurrence (...), d'autant qu'il s'agissait d'un débat dont le gouvernement connaissait les données depuis plusieurs mois et dont la gravité ne pouvait lui échapper »*.

« Le tribunal administratif, ajoute la Cour, *n'a pas utilisé ses pouvoirs d'injonction pour presser la marche de l'instance, bien qu'averti de la détérioration de l'état de santé de M. X. Il lui incombait en particulier de mener, aussitôt saisi, des investigations sur la responsabilité de l'Etat et d'inviter instamment le ministre à produire son mémoire en défense ou de statuer sans ce dernier. »*

Enfin, se livrant à une appréciation globale, la Cour européenne des droits de l'homme conclut qu'au moment du jugement de décembre 1991, *« le délai raisonnable se trouvait déjà dépassé »*.

J.-Y. N.

(1) Aux termes de l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme, *« toute personne a droit à ce que sa cause soit entendue dans un délai raisonnable par un tribunal qui décidera des contestations sur ses droits et obligations de caractère civil »*.

Au tribunal correctionnel de Rennes

Sept militaires condamnés pour violence contre un appelé

RENNES

de notre correspondant

Le tribunal correctionnel de Rennes a condamné, lundi 30 mars, à huit mois de prison avec sursis, six appelés du contingent, âgés de vingt à vingt-quatre ans, reconnus coupables d'attentat à la pudeur commis avec violence. Affectés à la fanfare de la IIIe Région militaire de Rennes, ils avaient participé, le 5 juillet 1990, au bizutage d'un autre musicien. Les faits commis avec un manche à balai avaient d'abord été qualifiés de viol, avant d'être correctionnalisés.

Spectateur passif de la scène, un caporal-chef a été condamné à six mois de prison avec sursis après avoir été reconnu coupable d'abstention volontaire d'empêcher un crime ou un délit, mais aussi de subornation de témoin. Il avait remis de l'argent à la victime pour obtenir un témoignage sur son absence lors du bizutage. Les sept musiciens, qui ont déjà fait jusqu'à trois mois de détention provisoire, devront verser solidairement 7 000 francs de dommages-intérêts à la victime. Ce dossier fait toujours l'objet d'une information judiciaire visant la hiérarchie militaire. Celle-ci n'avait pas jugé utile d'alerter la justice. Il avait fallu attendre trois jours après le bizutage – et deux plaintes – pour qu'un lieutenant-colonel dénonce les faits à la gendarmerie.

Ch. T.

□ **Mise en liberté de dix-huit Somaliens retenus en zone de transit.** – Le juge des référés du tribunal de grande instance de Créteil (Val-de-Marne) a ordonné, mardi 31 mars, au ministère de l'intérieur de remettre en liberté dix-huit Somaliens qui étaient retenus depuis la mi-mars en « zone internationale » à l'aéroport d'Orly. Le ministère de l'intérieur, qui a saisi le parquet après que ces personnes eurent refusé lundi d'embarquer pour Le Caire d'où ils étaient arrivés, souligne que cette ordonnance est la conséquence du *« vide juridique »* sur les conditions du maintien en « zone de transit ».

MÉDECINE

Après l'avis du Conseil d'Etat

L'interdiction de fumer dans les lieux publics serait plus sévère que prévu

Le Conseil d'Etat vient de proposer au gouvernement une nouvelle rédaction du décret qui doit fixer les conditions d'application de la loi Evin de lutte contre le tabagisme. Modifiant notablement le texte qui lui avait été transmis au terme d'une longue série de tractations interministérielles (*le Monde* daté 6-7 octobre 1991, du 22 janvier et du 22 février 1992), le Conseil d'Etat se prononce en faveur d'une traduction proche de l'esprit de la loi. Les différents cabinets ministériels concernés semblaient, mardi 31 mars, prêts à accepter ce texte en l'état.

Plus d'un an après la promulgation de la loi Evin de lutte contre le tabagisme, et quelles que soient les vicissitudes politiques de l'instant, il semble qu'on approche aujourd'hui de la traduction dans les faits de la volonté exprimée par le législateur.

La comparaison des versions successives du projet de décret sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics reflète, à l'échelon gouvernemental, le combat qui oppose le lobby du tabac (la SEITA comprise) à celui, moins puissant, mais en pleine croissance, des non-fumeurs. La version que vient de rédiger le Conseil d'Etat ancre de manière beaucoup plus précise et sévère qu'auparavant les possibilités de fumer dans les lieux publics. Ce texte, qui comporte toujours seize articles groupés en trois titres, ne fait plus, à la différence de ses versions précédentes, de différence entre les entreprises d'une part, les restaurants et les débits de boissons de l'autre.

L'article premier prévoit : *« L'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif s'applique dans tous les lieux fermés et couverts accueillant du public, ou qui constituent des lieux de travail. »* Dès lors, les restaurants et les débits de boissons (à la fois lieux de travail et lieux accueillant du public) ne sont plus, comme précédemment, concernés par des dispositions particulières. L'article 2 précise quant à lui : *« L'interdiction de fumer ne s'applique pas dans les emplacements qui, sauf impossibilité, sont mis à la disposition des fumeurs au sein des lieux visés à l'article premier. »*

« La mention « sauf impossibilité » *est très importante*, soulignait-on mardi 31 mars au cabinet du ministre délégué à la santé. *Elle indique en effet que s'il n'existe pas de possibilité matérielle de créer de tels emplacements, comme dans les petits restaurants et les petits cafés, ces locaux seront considérés comme devant être non fumeurs. »* Le même article 2 ajoute que les emplacements *« fumeurs »* seront déterminés par la personne ou l'organisme, privé ou public, sous l'autorité duquel sont placés les lieux, en tenant compte de leur volume, de leur disposition, des conditions d'utilisation, d'aération et de ventilation, ainsi que de la nécessité d'assurer la protection des non-fumeurs.

Y compris dans les voitures-bars

A suivre le Conseil d'Etat, les locaux *« fumeurs »* devraient respecter un débit minimal de ventilation (7 litres par seconde et par occupant) s'il y a une ventilation mécanique ou un volume minimal de 7 mètres cubes par occupant, si les locaux sont dotés de fenêtres. Un arrêté pourra toutefois établir des normes plus élevées, notamment pour les restaurants.

La décision de mettre des emplacements à la disposition des fumeurs est soumise à la consultation, lorsqu'elle existe, des instances représentatives du personnel, compétentes en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail, ainsi que du médecin du travail, indique l'article 4 du décret. Cette consultation est renouvelée au moins tous les deux ans. La rédaction du décret n'est pas, pour l'essentiel, modifiée pour ce qui concerne les collèges, les lycées, les avions et les trains, où il sera interdit de fumer dans les voitures-bars.

Les sanctions, en revanche, font l'objet d'une modification substantielle. S'il maintient les amendes des contraventions de troisième classe (de 600 F à 1 300 F) pour quiconque aura fumé dans les lieux réservés aux non-fumeurs, le texte du Conseil d'Etat prévoit les amendes – mais non les peines d'emprisonnement – des contraventions de cinquième classe (de 2 500 F à 5 000 F) pour tous ceux, chefs d'entreprise notamment, qui n'auront pas réservé aux fumeurs les emplacements qui leur reviennent, ou qui n'auront pas respecté les normes de ventilation, ou mis en place la signalisation entre espaces fumeurs et espaces non fumeurs.

Si ce décret, prévu pour être inscrit au Code de la santé publique, était publié en l'état au *Journal officiel*, il resterait à savoir comment les contraventions prévues pourraient être dressées dans les lieux où il n'existe pas, comme dans les trains, d'agent assermenté. Les pouvoirs publics se borneront-ils, pour faire appliquer la loi, à faire confiance à la pression, voire à l'agressivité des non-fumeurs réunis ou non en association, en espérant qu'ils feront appel, pour faire respecter leurs droits dans les entreprises et dans les restaurants, à des officiers de police judiciaire ?

JEAN-YVES NAU

La renégociation de l'accord franco-américain de 1987

Sida : le gouvernement français est « irrité » par l'attitude des autorités américaines

Le gouvernement français est de plus en plus *« irrité »* par l'attitude adoptée par les autorités américaines dans la renégociation de l'accord franco-américain de 1987 fixant la répartition des bénéfices provenant de la commercialisation des tests de dépistage du virus du sida. De source gouvernementale, on indique en effet *« craindre que les Américains ne décident d'enterrer l'affaire, tout au moins jusqu'aux prochaines élections présidentielles de novembre »*.

Le 18 mars dernier, le conseiller pour les affaires sociales de l'ambassade de France à Washington avait été reçu, à sa demande, par le directeur des services juridiques du ministère américain de la santé, M. Michael Astrue. Ce dernier était accompagné, en particulier, d'un diplomate du département d'Etat.

Le diplomate français a fait part une nouvelle fois de la position de son gouvernement : à savoir qu'il existe aujourd'hui suffisamment d'éléments nouveaux par rapport à ce qui était connu en 1987 pour que s'engage *« d'urgence »* une véritable négociation en vue d'une reconnaissance plus équitable de la contribution française à la découverte du virus du sida et à la mise au point du test de dépistage. Il lui fut répondu que l'affaire était entre les mains de la direction du National Institute of Health et d'elle seule.

Ralentir au maximum la procédure

Toujours de source gouvernementale française, on indique que l'attitude des Américains ne vise, en réalité, qu'à ralentir au maximum la procédure. On en veut pour preuve le fait que cela fait maintenant six mois que l'ambassadeur de France aux Etats-Unis, M. Jacques Andréani, a formulé une demande d'audience auprès du ministre de la santé américain, M. Louis Sullivan, mais que celle-ci est jusqu'à présent restée sans réponse.

Pour les autorités françaises, il ne fait plus guère de doute que l'administration républicaine va tenter de différer jusqu'au mois de novembre prochain la résolution d'un conflit dont l'issue lui semble aujourd'hui pour le moins compromise. *« Le gouvernement américain nous mène en bateau »*, résumait d'une phrase ces derniers jours un responsable français.

Il y a quelques mois, M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, avait estimé *« qu'à la lumière de ce que l'on sait aujourd'hui »*, l'accord franco-américain de 1987 fixant la répartition des bénéfices provenant de la commercialisation des tests de dépistage du sida était *« anormalement favorable aux intérêts américains »* (*le Monde* du 23 octobre 1991).

Il y a quelques jours, le Federal Bureau of Investigation (FBI) a décidé d'ouvrir une enquête au sujet de l'origine des fuites dont a pu bénéficier la presse ces derniers mois. Le rapport final de l'Office for Scientific Integrity (OSI) concernant les circonstances dans lesquelles le virus du sida aurait été découvert dans le laboratoire du professeur américain Robert Gallo est actuellement entre les mains de Mme Bernadine Healy, à qui il appartient de le transmettre au ministère de la santé.

FRANCK NOUCHI

SPORTS

VOILE : éliminatoires de la Coupe de l'America

« Ville-de-Paris » bat « New-Zealand »

Après leur défaite dans la première régate des demi-finales de la Coupe Louis-Vuitton contre *Il-Moro-di-Venezia*, Marc Pajot et l'équipage de *Ville-de-Paris* ont bien réagi, mardi 31 mars à San-Diego (Californie), en battant *New-Zealand* de 1 min 46 s. Le voilier français a pris le meilleur départ puis a profité du vent bien établi (7 à 9 nœuds) et de la mer formée pour creuser un écart de 2 min 28 s sur le premier bord de près (contre le vent) face à un bateau plus à l'aise par mer plate et petit temps.

L'équipage français s'est ensuite efforcé de marquer *New-Zealand* pour éviter de se faire piéger par les sautes de vent. Dans l'autre régate, *Il-Moro-di-Venezia* a devancé *Nippon* de 2 min 4 s et conforte ainsi sa première place au classement général provisoire des demi-finales.

ÉDUCATION

A la veille d'un conseil d'administration

L'ENA en grève

Pour la première fois depuis l'annonce du transfert de leur établissement à Strasbourg, le 7 novembre dernier, les élèves et le personnel de l'Ecole nationale d'administration étaient en grève mardi 31 mars. Ils entendaient manifester une nouvelle fois leur opposition à cette décentralisation et rappeler leur détermination à la veille d'un conseil d'administration prévu mercredi 1er avril. Ces décisions sont en effet déterminantes en matière d'immobilier et de scolarité.

Les membres de cette instance devaient être accueillis par une banderole suspendue au porche du 13 rue de l'Université : *« C. A., c'est vous qui décidez. »* Les ascenseurs qui mènent à la salle du conseil, au cinquième étage, ont, eux, été transformés en paquets postaux à grand renfort de papier kraft, de mentions exprès et de destinations strasbourgeoises.

Ces mises en garde à l'adresse des membres du conseil d'administration ont surtout une vertu dissuasive. L'ordre du jour ne prévoit pas en effet de vote, mais simplement l'analyse des travaux du groupe de réflexion sur le transfert, ainsi que l'étude des négociations avec la ville de Strasbourg. Ces dernières n'ont pas encore abouti puisque la ville ne souhaite pas vendre le site envisagé, au motif qu'elle ne veut pas se séparer d'un bâtiment faisant partie de son patrimoine historique. L'Ecole nationale d'administration devrait alors être locataire de la Commanderie.

Les rumeurs de changement de gouvernement, mardi 31 mars, n'étaient pas en mesure de rassurer les élèves de l'ENA. *« Même si la décision de notre transfert n'a aucune justification politique,* indiquait l'un d'eux, *nous ne voulons pas être sacrifiés sur l'autel de la continuité de l'Etat. »* Une poignée d'entre eux devait passer la nuit dans l'établissement.

M. A.

ÉCONOMIE

BILLET

Soldes avant fermeture

Matignon boucle ses cartons. Et referme ses dossiers. Mais, dans un ultime baroud d'honneur, Mme Edith Cresson et son conseiller spécial, M. Abel Farnoux, ont tenté de forcer le destin. De conforter l'image d'Hercule des grands travaux industriels qu'ils affectionnent. Mardi 31 mars, un communiqué de Matignon – laconique à souhait – est venu préciser que *«les modalités de mise en œuvre du rapprochement»* de CEA-Industrie avec les activités civiles de Thomson *«ont été mises au point»*. Mais de détails, point. De Matignon aux ministères concernés, chacun s'est renvoyé la balle. Et a laissé au successeur le soin d'annoncer d'inévitables révisions déchirantes.

Idem pour le câble. Un dossier miné que celui-là, et qui a pris l'allure d'un désastre industriel quand, en 1982, de mauvais choix technologique (la fibre optique) et politique (l'économie mixte) ont été faits. Matignon ambitionnait de présenter un nouveau plan de relance au complet. Avec des mesures sur l'habitat et des décrets enfin bouclés. Prise par le temps, l'équipe sortante a annoncé un accord entre les trois câblo-opérateurs et France Télécom, dont les particuliers retiendront une baisse des prix des abonnements et France Télécom... l'obligation de la financer.

Reste, désormais, à savoir ce qu'il en adviendra réellement de ces soldes avant fermeture.

PIERRE-ANGEL GAY

Le constructeur informatique français annonce 3,3 milliards de francs de pertes

Bull prévoit son retour à l'équilibre en 1993

Le conseil d'administration de Bull a arrêté mardi 31 mars les comptes du constructeur informatique français pour 1991. Dans un environnement ultra-compétitif, le fabricant d'ordinateurs a, l'an passé, réduit ses pertes de moitié. Bull est encore dans le rouge à hauteur de 3,3 milliards de francs; le «trou» était de 6,8 milliards en 1990. A trois mois du renouvellement de son mandat, le PDG du groupe, M. Francis Lorentz, table sur un retour à l'équilibre pour 1993. Le problème du financement de Bull reste intact.

Le relatif mais méritoire redressement des comptes en 1991 n'y fera rien. Bull, encore et toujours, a besoin d'argent. Même réduit de moitié par rapport à 1990, le résultat net, négatif à hauteur de 3,3 milliards de francs, enregistré par le constructeur informatique national est considérable. Pour figurer *«parmi les sept ou huit fournisseurs de solutions informatiques complètes au monde ayant survécu en 1995»*, comme le proclame aujourd'hui le groupe, Bull va devoir à nouveau ouvrir son capital. Ce constat a d'ailleurs sous-tendu toute la présentation des comptes de 1991 faite à la presse, mardi 31 mars, par son PDG, M. Francis Lorentz.

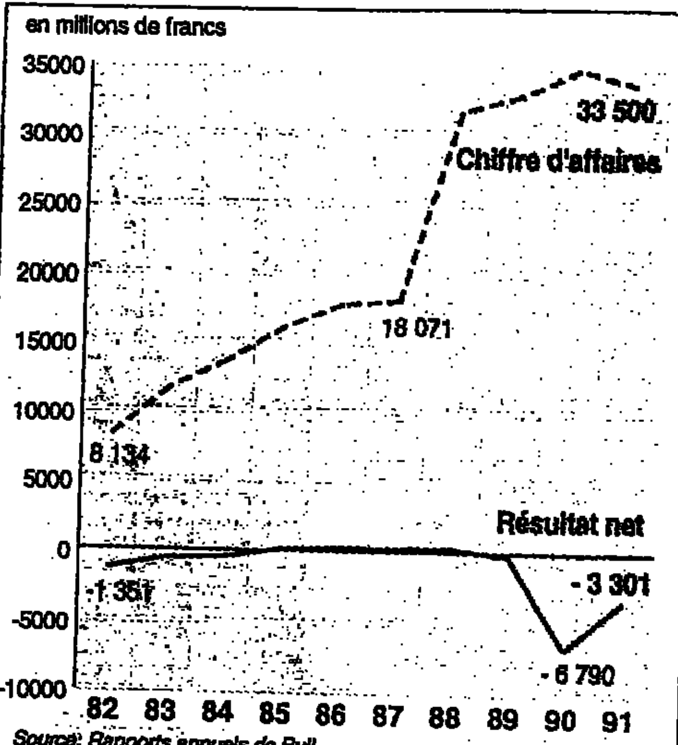
Les calculs sont aisés à effectuer. Le nouveau partenaire du groupe informatique français, le géant américain IBM, doit apporter 560 millions de francs en échange d'une participation minoritaire, mais non encore arrêtée dans le capital. L'hypothèque de Bruxelles levée, l'Etat devrait pouvoir verser les 2 milliards de francs promis pour 1992 en dotation de capital. Compte tenu de l'endettement du groupe, il restera alors bien peu pour consentir aux investissements indispensables : dans ce secteur, on dégage un franc de chiffre d'affaires pour un franc injecté.

Pour attirer des partenaires extérieurs, le groupe dispose de deux cartes. Son savoir-faire technologique, la part de marché qu'il représente en Europe, en premier lieu. Cette carte a été escomptée auprès d'IBM. Restent alors les perspectives de rentabilité financière. Ce sont les moins évidentes. *«Les résultats des grands groupes exprimés en dollars montrent à quel point l'informatique a été sinistrée, en 1991»*, rappelait mardi M. Lorentz. Les américains DEC, Unisys et même IBM ont connu de graves difficultés et des exercices en pertes. Les chiffres d'affaires – à l'instar de celui de Bull qui, à 33,5 milliards de francs, s'est replié de 4 % – se sont tous contractés.

Fort du rétablissement de sa marge opérationnelle (le résultat d'exploitation avant frais financiers s'est traduit par une perte de 1,54 milliard de francs en 1991 contre 2,352 milliards en 1990), M. Lorentz envisage un retour à l'équilibre (hors frais financiers) à l'horizon 1993. Pour ce faire, Bull table sur des lancements en rafale de nouveaux produits (fruit notamment de la coopération avec IBM) et sur la poursuite des efforts de restructuration. Des économies de 1 milliard de francs ont été dégagées l'an passé, conséquence du plan de mutation de novembre 1990.

Les effectifs globaux ont été diminués de 9 000 personnes. Le nombre de sites industriels réduit de moitié (fermeture de Joué-les-Tours, désengagement de Belfort). Il n'est pas évident qu'il reste autant de «gras» dans lequel tailler. Le constructeur envisage de réformer son réseau de distribution en France et n'exclut pas de devoir diminuer à nouveau le nombre de ses salariés. Les 675 millions de francs de provisions supplémentaires inscrites aux comptes 1991 inquiètent à juste titre les syndicats. Elles s'additionnent à un reliquat important sur 1990, non épuisé par un premier plan social.

CAROLINE MONNOT



Source: Rapports annuels de Bull

Accord entre France Télécom et trois opérateurs

Les tarifs du câble vont baisser de 15 % à 20 %

Les négociations engagées entre France Télécom et les trois grands câblo-opérateurs (*le Monde* du 25 février) ont abouti mardi 31 mars à un communiqué de Matignon annonçant des accords. Le canevas prévoit une baisse des deux tiers environ de la redevance payée par les opérateurs à France Télécom, avec un rattrapage progressif sur cinq ans. En contrepartie, les opérateurs – Générale et Lyonnaise des eaux, Caisse des dépôts – répercutent une partie de cette baisse sur leurs tarifs, qui pourraient baisser de 15 % à 20 % en moyenne. L'abonnement à Paris passera, par exemple, de 163 à 135 francs par mois pour vingt-quatre chaînes.

Les accords prévoient une augmentation de la part de France Télécom dans les sociétés d'exploitation des réseaux, et qu'il n'y ait qu'un intervenant unique au contact du consommateur final. Concrètement, France Télécom câblera jusqu'au palier des immeubles et les opérateurs auront la responsabilité du branchement final. Les accords incluent une baisse des prix facturés du Visiopass, décodeur qui ouvre la voie des chaînes payantes et de la norme D2 MAC. Enfin, France Télécom pourrait reprendre les réseaux en fibre optique, dont la Générale des eaux ne veut plus assurer la gestion.

C'est donc l'entreprise publique qui supporte l'essentiel du coût de ces mesures. En parrainant à l'arraché ces accords de principe, le gouvernement a préféré clore ce chapitre avant de partir, quitte à laisser pendants d'autres aspects du dossier, comme les décrets sur le régime des chaînes thématiques ou la fiscalité des programmes. Les mesures législatives sur le câblage des immeubles seront discutées à la session parlementaire de printemps.

M. C. I.

Le chantier du TGV-Nord

Bercy a saisi le Conseil de la concurrence d'une entente entre les entreprises de construction

Le ministre de l'économie et des finances a saisi, en juillet 1991, le Conseil de la concurrence d'une possible entente entre entreprises françaises de bâtiment et de travaux publics pour un chantier en Ile-de-France du TGV-Nord. Cette saisine signifie que les doutes du ministre sont suffisamment forts concernant d'éventuelles pratiques anticoncurrentielles.

Dans sa livraison de mercredi 1er avril, *le Canard enchaîné* affirme que l'entente, sur un lot de 36 kilomètres de voies ferrées et quarante-huit ouvrages d'art pour l'interconnexion du TGV-Nord avec les autres lignes TGV à hauteur de Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne), est intervenue au détriment du constructeur italien Condotte d'Acqua.

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

Les travaux préparatoires au XI[e] Plan

La «prévention» de l'exclusion doit devenir une «priorité» pour l'Etat et les acteurs sociaux

M. Jean-Baptiste de Foucauld, commissaire général au Plan, a présenté, mercredi 1[er] avril, le rapport «Exclus et exclusion» réalisé sous la direction de M. Philippe Nasse, directeur de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique. Cette étude constitue l'une des priorités du commissariat. Elle fait partie des nombreux travaux de préparation au XI[e] Plan, qui seront examinés par le Conseil économique et social en janvier 1993 (*le Monde* du 23 mars) afin de contribuer à *«éclairer le choix d'avenir du gouvernement»* pour la période 1993-1997.

«Les exclusions ne menacent pas que les personnes exclues, elle annihilent l'échange social pour tous», souligne M. de Foucauld. Le rapport fonde sa démarche sur une «actualisation» des analyses sociologiques traitant de l'exclusion. Il importait ensuite d'évaluer les principaux facteurs de risque et de cerner les populations concernées. Première conclusion : *«la grande hétérogénéité des populations et la diversité des trajectoires»* invitent à constituer une base statistique encore largement incomplète. Quatre facteurs de risque sont néanmoins passés au crible : la pauvreté, l'échec scolaire, le chômage de longue durée et les condamnations en justice.

Le rapport rappelle notamment que les jeunes quittant le second cycle court sans certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou brevet *«restent de l'ordre de 14 % par rapport à l'ensemble des sorties (104 000 jeunes en 1989)»*. Et si 30 % des chômeurs de longue durée sont restés sans emploi pendant plus de trois ans entre 1983 et 1989, *«3 millions de personnes vivent en France avec moins de 1 800 francs par mois»*, précise le rapport. Autant de facteurs d'exclusion qui nécessitent un effort particulier en matière de prévention.

«La lutte contre l'exclusion ne peut plus se cantonner à des politiques réparatrices, aussi sophistiquées soient-elles», déclare M. de Foucauld. Il s'agit de renforcer et de compléter les dispositifs sociaux existants. Car en matière de *«prévention»*, conclut M. de Foucauld, *«nos politiques n'ont pas encore érigé en priorité absolue l'intégration et la socialisation de tous dès leur jeune âge»*.

O. P.

Un dixième plan social en treize ans

RVI annonce un millier de suppressions d'emplois

LYON

de notre bureau régional

Recevant le bureau du comité central d'entreprise, mardi 31 mars, la direction de Renault-Véhicules industriels a annoncé qu'elle portera à l'ordre du jour de la prochaine réunion plénière, vendredi 10 avril, le dixième plan social mis en œuvre dans ses établissements français depuis 1978, année du rapprochement entre Berliet et Saviem, où l'effectif total comprenait 36 000 salariés. Le constructeur national estime être confronté à un sureffectif de 1 008 personnes, sur 16 428 ouvriers de production, agents techniques et agents de maîtrise employés en France.

La catégorie des cadres (environ 1 200 personnes) sera épargnée durant l'application de ce *«plan d'amélioration de la compétitivité»*, justifié par l'état du marché français et européen du poids lourd, comme par la baisse des commandes militaires. Les suppressions d'emplois seront réparties sur les établissements de Limoges (320 postes supprimés), Blainville (232 postes), Vénissieux (194 postes), Annonay (72 postes) Bourg-en-Bresse (67 postes), le reste atteignant les services commerciaux, d'études et de recherche de Saint-Priest (103 postes), les services administratifs de Lyon et de Suresnes. De source syndicale, il semble que l'entreprise réalisera encore ces suppressions d'emplois sans licenciements «secs». Le précédent plan remonte à mars 1991.

L'annonce de cette décision a été fort mal perçue par les syndicats. La CGT dénonce un *«acte de sabordage»*. La CFDT estime inacceptable cette *«nouvelle agression contre l'emploi»*, annoncée au lendemain des élections cantonales. Ce syndicat revendique l'élaboration d'une convention sociale, comprenant un effort massif de formation, une diminution du temps de travail et un lien effectif entre les préretraites et des embauches de jeunes.

Pour l'année 1991, le groupe Renault-Véhicules industriels a annoncé 23 millions de francs de bénéfice, sur un chiffre d'affaires de 27,38 milliards de francs, malgré les 935 millions de francs de pertes de ses activités nord-américaines (*le Monde* du 14 mars). Il a enregistré l'an dernier une diminution moyenne de 7 % de ses ventes et de ses effectifs, avec, notamment, un plan de suppression de 829 postes en France.

GÉRARD BUÉTAS

Au lendemain d'un programme de soutien du gouvernement

La Banque du Japon réduit son taux d'escompte

La Banque du Japon a décidé, mercredi 1[er] avril, une réduction du taux d'escompte de 0,75 %, ramenant le loyer de l'argent de 4,5 % à 3,75 %. Attendue depuis plusieurs semaines, cette mesure fait suite à l'adoption, la veille, par le gouvernement d'un programme de soutien à la conjoncture destiné à remédier à un ralentissement de l'activité économique qui inquiète les milieux d'affaires. Toutefois, la Bourse de Tokyo a lourdement chuté mercredi 1[er] avril, l'indice Nikkei perdant 3,95 % à la clôture.

TOKYO

de notre correspondant

Le plan de relance gouvernemental prévoit la mise en œuvre anticipée de 75 % des 11 000 milliards de yens de dépenses en travaux publics au cours des six premiers mois de l'année fiscale 1992 (qui a débuté le 1[er] avril). Le montant des dépenses en travaux publics est en augmentation de 16 % par rapport à 1991. Le plan du gouvernement prévoit en outre une accélération des investissements des compagnies d'électricité, de gaz et de télécommunications, invitées à accroître de 300 milliards de yens leurs programmes (afin d'atteindre le montant de 4 500 milliards) et d'avancer au premier semestre le début des travaux prévus pour la seconde moitié de l'année. Il est préconisé, d'autre part, une réduction de la durée du travail et des facilités supplémentaires de prêts pour le logement et pour les petites et moyennes entreprises.

C'est la première fois depuis 1987 que le gouvernement décide un programme de relance. Il s'agissait alors de faire face à l'effet durement ressenti de la valorisation du yen par rapport au dollar. Le train de mesures avait été de plus grande ampleur (nouveaux travaux publics, réduction de l'imposition et diminution du taux d'escompte jusqu'à 2,5 %). L'accès plus facile au capital contribua à faire entrer l'économie dans un cycle de spéculation intense.

Augmentation des faillites

La politique de refroidissement visant à casser la spéculation entamée en 1989, conjuguée à un rétrécissement de la demande interne comme des ventes à l'étranger, se traduit aujourd'hui par un ralentissement de la croissance, un recul des investissements et une augmentation des faillites comme des stocks. La chute des cours de la Bourse au milieu du mois dernier en dessous du seuil psychologique des 20 000 points a accru le pessimisme.

Intervenant précisément à la fin de l'année fiscale, moment où les entreprises bouclent leurs bilans, qui enregistre pour la plupart une diminution des profits, le plan de soutien à la conjoncture avait surtout un effet psychologique, en révélant la prise en compte par le gouvernement d'une détérioration de la situation qu'il a tardé à admettre. Celui-ci envisagerait en outre un budget supplémentaire, comme l'a laissé entendre le premier ministre, M. Kiichi Miyazawa. Longtemps réticente, la Banque du Japon a procédé à une réduction du taux d'escompte dont l'ampleur est aussi symbolique : le loyer de l'argent revient au niveau de 1989, lorsque débuta la politique de refroidissement.

Le train de mesures adopté ne semble cependant pas devoir remédier à la *«psychose d'inquiétude»* des milieux économiques : mardi, après l'annonce du programme de relance, les cours de la Bourse retombaient en dessous du seuil des 20 000 points. Le programme gouvernemental intervient tardivement : annoncé par bribes au cours des dernières semaines, il a déjà été «digéré» par les marchés, perdant de son impact psychologique. En outre, il ne comporte pas de dépenses nouvelles et donc d'injection de capital dans l'économie.

On peut se demander s'il aura un quelconque effet de stimulation : ce n'est pas une accélération des dépenses en travaux publics qui va relancer la demande en investissements privés, dont le ralentissement est dû essentiellement au coup de frein donné à une spéculation qui avait permis aux entreprises de lever de l'argent pratiquement gratuit sur les marchés boursiers ou immobiliers. Quant à la réduction du taux d'escompte, c'est le quatrième depuis juillet 1991, et les effets des précédents tardent à se faire sentir.

En dépit des doutes des instituts de recherches privés et des milieux économiques, l'Agence de planification estime que le rythme de croissance de l'économie japonaise sera en 1992 de 3,5 %, sans qu'il soit nécessaire de recourir à un budget supplémentaire.

PHILIPPE PONS

□ **Euronews avance mais sans financement allemand.** – La future chaîne d'information européenne Euronews a adopté sa charte – qui fixe les caractéristiques journalistiques du programme – et décidé que deux sociétés anonymes par actions se partageront les rôles d'éditeur du contenu et d'opérateur technique. Treize chaînes sont membres fondateurs d'Euronews et lui apporteront leurs images d'actualité. Mais les deux chaînes publiques allemandes, ARD et ZDF, n'ont pas obtenu le feu vert de leurs conseils d'administration et ne pourront donc participer au financement du projet, au cours de la première année (le budget prévu est de 50 millions d'écus, soit environ 350 millions de francs, en 1993). Cette défection est due à l'hostilité de certains Lander allemands, qui ont leur propre projet de chaîne d'information (le Westschiene Kanal) et sont irrités par le choix de Lyon comme siège d'Euronews.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

La controverse agricole CEE-Etats-Unis

Les Douze s'opposent à la condamnation par le GATT de leur aide aux producteurs d'oléagineux

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

C'est à l'unanimité que les ministres de l'agriculture des Douze, réunis mardi 31 mars à Bruxelles, ont rejeté les conclusions de l'instance d'arbitrage du GATT, l'organisation qui réglemente le commerce international, qui, sur plainte des Etats-Unis, avait récemment condamné le régime de soutien appliqué par la CEE à ses producteurs d'oléagineux.

Pour se conformer aux injonctions d'un précédent panel d'arbitrage, la Communauté avait modifié en 1991 ce soutien : la prime, qui compense *grosso modo* la différence entre le cours mondial et le prix intérieur de la CEE, est désormais établie à l'hectare et non plus en fonction des quantités produites. Elle est versée directement au producteur au lieu de l'être au triturateur. Ce système est supposé moins propice au développement de la production d'oléagineux, but recherché par les Etats-Unis désireux d'accroître leurs exportations vers la CEE.

Un second panel, très inspiré par les Américains, a estimé qu'une telle modification ne suffisait pas, que le mécanisme mis en place continuait à encourager la production et limitait la portée d'une concession faite par la CEE aux Etats-Unis en... 1962 (les oléagineux entrent sans droits de douane dans la Communauté). Le panel expliquait que la CEE ne pouvait pas accorder une aide spécifique à ses producteurs d'oléagineux. Les ministres des Douze ont estimé qu'il était impossible de limiter ainsi leur marge de manœuvre en matière de politique agricole et, par là même, leur droit à produire. Cela remettrait en cause la réforme de la politique agricole commune (PAC) actuellement envisagée : celle-ci prévoit, s'agissant des céréales, des versements à l'hectare afin de compenser les baisses de prix programmées.

Le 30 avril, lorsque le conseil du GATT examinera les conclusions du panel, la CEE confirmera donc qu'elle les récuse. Les Etats-Unis auront alors le choix entre rechercher un *modus vivendi* avec la CEE ou demander au GATT de les autoriser à appliquer des mesures de rétorsion commerciales.

PHILIPPE LEMAITRE

Un entretien avec le président de Krupp

Suite de la première page

» Au cours du mois de décembre, cette participation a été portée à plus de 50 % sous réserve qu'une telle prise de participation ne se voie pas refuser l'accord des autorités compétentes.

» Krupp et Hoesch ont des activités similaires dans de nombreux domaines, avant tout dans la sidérurgie, en ingénierie industrielle, dans la fabrication de composants pour l'industrie automobile et dans le négoce. Ces activités représentent actuellement environ 70 % du chiffre d'affaires total. Les unités principales de production, enfin, sont situées dans la même région économique, la Rhénanie-du-Nord-Westphalie.

» Nous estimons que les synergies potentielles – nous les avons déterminées dans des groupes de travail en commun – s'élèveront, après une phase de démarrage, à environ 500 millions de deutschemarks (1,7 milliard de francs) par an à partir de 1995, avec des coûts initiaux de restructuration d'environ 50 millions de deutschemarks par an. A terme, la fusion des deux groupes s'accompagnera donc d'un effet positif d'au moins un demi-milliard de deutschemarks par an.

– Dans l'industrie,* big is beautiful *(le grand est beau)?

– Ce n'est pas la raison principale de notre opération. Dans chaque secteur, il existe des tailles optimales. Notre rapprochement avec Hoesch doit par exemple nous permettre à l'un et à l'autre d'accélérer notre internationalisation. Malgré des efforts récents, nous avons encore beaucoup à faire. Or la création d'un réseau international coûte cher.

» D'autre part, la sidérurgie allemande est encore peu concentrée. Dans les autres pays européens, les entreprises du secteur avaient enregistré dans les années 60 et 70 de lourdes pertes, ce qui avait favorisé l'intervention de l'État et les concentrations. Pour faire face à la compétitivité de groupes puissants, les firmes allemandes doivent à leur tour et aujourd'hui s'engager dans ce processus de concentration. Notre volonté de fusionner avec Hoesch s'inscrit dans ce cadre.

La nationalité n'avait pas d'importance...

– Vous avez acquis Hoesch car vous craigniez, vous l'avez dit à l'époque, que cette société ne soit achetée par un étranger, British Steel voire un japonais. N'est-ce pas une forme de nationalisme industriel périmé?

– Il y a là un malentendu. Nous avons de très bonnes relations avec un grand nombre d'entreprises étrangères. Mais nous avons toujours vu d'un très mauvais œil les mouvements boursiers sur le capital de notre voisin Hoesch. Nous ne pouvions accepter que cette société, qui a une gamme de produits très proche de la nôtre, passe dans les mains de l'un de nos grands concurrents. Etranger ou allemand, sa nationalité n'avait pas d'importance. Si nous avons décidé de prendre l'initiative, c'est que nous avons voulu empêcher que British Steel ou Thyssen ne s'empare d'une société avec laquelle nous étions déjà fiancés.

– Plus généralement, les Français se plaignent du verrouillage de l'industrie allemande. Après les tentatives de Pirelli sur Continental, les AGF se heurtent aujourd'hui à de nombreux obstacles dans leur opération sur AMB. L'Allemagne est un marché fermé?

– Entre Français et Allemands, nous nous accusons réciproquement et je crois que cela n'est pas justifié. L'industrie allemande est ouverte, beaucoup plus qu'on ne le dit. Comme l'économie française. Lorsqu'une entreprise est à vendre, il y a, c'est humain, une tendance à regarder d'abord s'il y a des partenaires possibles dans son propre pays. Mais cela n'empêche pas des acquisitions par des étrangers. M. Tapie a acheté Adidas, Victoire a acquis Colonia. Les acquéreurs potentiels doivent agir avec tact – ce qui n'a peut-être pas toujours été le cas. Il doit aussi y avoir une véritable réciprocité. Il est normal que nous réagissions négativement lorsqu'une entreprise d'État, qui ne peut donc être achetée par une entreprise privée, mène une opération sur une firme cotée.



– Krupp, en perte au cours des exercices récents, était déjà lourdement endetté. Comment avez-vous financé l'opération?

– Krupp a certes traversé au cours des dernières années une phase difficile de restructuration et de réorientation. Dans ce contexte, un changement sensible est apparu dès 1990, avec un bénéfice net pour l'exercice de plus de 200 millions de deutschemarks. D'autre part, l'endettement a pu être réduit de plus de 1 milliard de deutschemarks au cours des dernières années. En 1991, le bénéfice net sera également en progression de plus de 100 millions de deutschemarks par rapport à 1990 et s'établira à plus de 300 millions de deutschemarks.

» La prise de participation de plus de 50 % dans le capital de Hoesch a entraîné des dépenses légèrement supérieures à 1 milliard de deutschemarks. Celles-ci ont été financées, sans augmentation de notre endettement, pour plus de 50 % à partir de fonds provenant de nos réserves et par l'intermédiaire de la cession d'activités. Notre ratio «dette sur capital» reste raisonnable.

– Dans son livre,* Capitalisme contre capitalisme, *Michel Albert voit dans l'OPAmania une maladie du système économique anglo-saxon dont le modèle rhénan serait épargnée. Votre opération sonne-t-elle le glas du modèle rhénan?

– Si tant est que l'on puisse parler d'un modèle rhénan, il n'y a pas eu dans le passé que des opérations «amiables» dans notre pays. Ensuite, et comme je vous l'ai expliqué, il ne s'agit pas, dans notre affaire, d'une opération hostile, mais de la réalisation d'une fusion déjà requise dans le passé de toutes parts : milieux politiques, banques, organisations syndicales, management. Cela dit, notre façon de procéder est, certes, nouvelle en Allemagne. Mais elle n'a rien de commun avec les raids boursiers que connaissent Wall Street ou la City de Londres.

– Sous la menace d'une grève, le patronat allemand a accepté d'accorder des hausses de salaires importantes dans la métallurgie (+ 6,4 % en 1992). Est-ce le prix de la paix sociale, comme l'explique le président de Volkswagen, M. Goeudewert?

– Je crois que nous avons atteint la limite de l'acceptable. Afin de conserver notre compétitivité, nous devons maintenant accroître nos efforts de productivité en réduisant nos coûts salariaux. Cela mènera immanquablement aussi à une réduction plus importante des effectifs.

– Les tensions dans les rapports sociaux augmentent, selon le président de l'IG Metall, M. Steinkühler. Avez-vous le sentiment d'un durcissement dans les relations sociales? Certains parlent même de la fin du consensus social allemand.

– Je ne parlerais pas de durcissement mais d'une prise de conscience des difficultés de la réalité. Nous venons de connaître en Allemagne entre 1989 et 1991 un véritable boom économique, lié à l'absorption de l'ex-RDA. Le miracle est fini et nous nous apercevons aujourd'hui que l'addition est bien plus lourde que prévu. Nous nous sommes tous trompés sur le coût et le temps nécessaires à la réunification. Il nous faut faire des sacrifices : il y a eu les hausses d'impôt, la réduction de certaines dépenses publiques. L'augmentation des coûts salariaux doit concorder avec la croissance de la productivité.

– La Bundesbank est accusée, en Allemagne comme à l'étranger, de mener une politique trop restrictive qui menace de plonger l'Europe dans la récession. Qu'en pensez-vous?

– Je suis un défenseur de la politique de la Bundesbank. Depuis trente ans, on la critique. Et pourtant, la Bundesbank ne s'est pratiquement jamais trompée. A juger les résultats économiques de notre pays, elle mérite le respect. Sur les trois dernières années, elle a aidé à l'unification économique et monétaire. Il y a eu un véritable boom économique dont tout le monde a profité, l'Allemagne comme ses partenaires. Il y a eu surchauffe. Aujourd'hui, la Bundesbank freine un peu.

– A propos de l'Europe de l'Est, les industriels occidentaux restent encore prudents en matière d'investissement. Certains dénoncent la concurrence déloyale dont ils souffrent, dans la sidérurgie notamment.

– Globalement, vous avez raison. Les investisseurs occidentaux ont fait preuve jusqu'à présent d'une certaine réserve en matière d'investissement à l'Est. Lorsqu'il est question de l'utilisation des moyens limités disponibles pour des investissements, un nombre important de projets se trouvent en concurrence. Chaque entreprise est finalement tenue de s'assurer, du moins à long terme, de sa rentabilité.

» Par ailleurs, il est certainement exact que, dans de nombreux cas, des entreprises de l'Est vendent actuellement leurs produits à des prix ne correspondant pas au prix du marché, parce qu'elles ne sont pas en partie obligées de supporter elles-mêmes leurs pertes. Il sera nécessaire de trouver rapidement une solution rationelle dans ce domaine. A mon avis, cela ne pourra se faire que par l'intermédiaire d'une reprise de telles entreprises par des sociétés opérant conformément à des principes sains d'économie de marché, ainsi que cela a été réalisé dans le cas de la société EKO-Stahl Ag, reprise par Krupp. La rénovation des capacités de production existantes devra se faire en concertation avec la Commission de Bruxelles.

C'est à la France de bouger

– Les accords de Maastricht provoquent, avec quelque retard, de violentes réactions en Allemagne. Les Allemands semblent en fait opposés à la monnaie unique. Qu'en pensez-vous?

– Je suis certain que les Allemands accepteront finalement les accords de Maastricht, lorsque les conditions-cadres qui y sont prévues, économiques et financières, seront remplies. Mais permettez-moi à ce propos de souligner trois points qui nous occupent tout particulièrement en Allemagne en ce moment.

» Tout d'abord, les Allemands ont aujourd'hui le sentiment que les progrès en matière de politique extérieure et de défense commune n'ont pas été aussi importants que ceux obtenus sur la politique économique. Ils sont prêts à abandonner une partie de leur souveraineté monétaire s'il y a évolution identique dans ces autres domaines. C'est, là, à la France de bouger.

» La deuxième chose, c'est que les Allemands sont, à juste titre, inquiets des évolutions à l'Est. Il faut aider beaucoup plus activement les ex-pays communistes dans leur reconversion. L'Allemagne fait un effort considérable. Sur le total des aides accordées à l'ensemble des pays d'Europe centrale et orientale et à l'ex-URSS, elle en a apporté près des trois quarts. Les autres pays européens doivent être plus actifs, car si la transition à l'Est échoue tout le monde en souffrira.

» Le troisième élément que vous devez comprendre, c'est que pour nous le mark, c'est une partie de notre vie. Psychologiquement, je crois que c'est maladroit de proposer aux Allemands de supprimer le mark et de le remplacer par l'écu. Pour montrer à l'opinion qu'il y a une continuité, pour que les gens s'y retrouvent, on pourrait appeler cette monnaie unique l'«eurofranc», l'«euromark» et l'«eurolivre».»

Propos recueillis par
ERIK IZRAELEWICZ
et CAROLINE MONNOT

Tandis que les pays créanciers acceptent un nouveau report de dettes

La Russie s'accorde avec le FMI sur les conditions de son adhésion

La Russie a franchi deux étapes importantes pour son assainissement financier, mardi 31 mars : le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé la négociation des conditions de son adhésion au Fonds, et les créanciers publics, réunis dans le Club de Paris, lui ont accordé un nouveau délai pour le remboursement de ses dettes.

Après plusieurs mois de discussions, le FMI a finalement octroyé à la Russie une participation de 3 % à son capital. La définition de cette participation avait été source de grandes difficultés car les critères habituellement retenus pour la définition de la quote-part d'un Etat adhérant au FMI étaient critiqués par les autorités russes. Selon elles, le volume du commerce international des Républiques de l'ancienne Union soviétique ne pouvait pas être quantifié selon les méthodes habituelles; les autorités russes réclamaient une part de capital plus importante, d'environ 4 %. L'accord entériné par le conseil d'administration du FMI devrait permettre à la Russie d'adhérer formellement au Fonds d'ici quelques semaines et d'obtenir rapidement des concours financiers pouvant se monter à plusieurs milliards de dollars. Plusieurs autres Républiques pourraient aussi adhérer au FMI au printemps.

A Paris, les dix-sept pays créanciers de l'ex-URSS réunis dans le Club de Paris ont accordé un nouveau report de trois mois pour le remboursement du principal de la dette extérieure contractée par Moscou (70 milliards de dollars environ), poursuivant ainsi la stratégie définie en novembre 1991.

CULTURE

DANSE

Le jeu de la vérité

Quatre femmes à l'épreuve de l'autoportrait chorégraphique

CHÂTEAUVALLON

de notre envoyée spéciale

Comment un chorégraphe peut-il tracer son autoportrait ? Le Théâtre national de la danse et de l'image de Châteauvallon tente de donner des réponses à une question qui, habituellement, concerne davantage les plasticiens ou les photographes. En 1991, lors de la première série d'une manifestation intitulée « Autoportraits », la commande avait été passée à des hommes. Cette année, les 28 et 29 mars, quatre femmes, Karine Saporta, Christine Girard, Maïté Fossen et Madeleine Chiche, se confrontaient à cette gageure : projeter dans l'espace et le temps une figure qui leur ressemblerait.

Chacune avait le droit de s'appuyer sur l'œuvre d'un artiste ayant pratiqué le genre : Christine Girard s'est senti des affinités avec Dieter Appelt, Maïté Fossen avec Arnulf Rainer. La benjamine, Madeleine Chiche, s'est tournée vers les autoportraits détournés de William Wegman, qui photographie inlassablement ses chiens, ainsi que Man et Fay Ray. Karine Saporta a mis en mouvement une histoire photographique proche du *story-board*, dans laquelle elle s'est elle-même mise en scène avec Jean-Michel Guillaud, son assistant. Toutes les œuvres de référence étaient accrochées à l'Ecole des beaux-arts de Tours.

La sincérité est la principale qualité de ces épreuves de vérité. Christine Girard et Maïté Fossen ont en commun de se dégager rapidement de leurs modèles masculins. Si la première se situe d'abord dans l'univers d'un corps crucifié d'Arnulf Rainer, sa danse, progressivement, se laisse envahir par des courants plus féminins, portée par la voix défaite de Marianne Faithfull.

Maïté Fossen s'offre au public, telle sainte Blandine aux lions, avec une confiance totale dans son corps puissant, musclé, pour mieux livrer ses peurs, ses tremblements, ses gestes de noyée, ses mains enserrant la gorge. Plus elle se montre, plus elle se cache. Pudeur et authenticité sont déclinées dans le silence d'une salle très attentive. Ces deux chorégraphes, proches de la quarantaine, ont gardé des années 70 la croyance que le corps peut tout dire sans accessoire, sans image, sans théâtralisation d'aucune sorte.

Ce qui n'est le cas ni de Karine Saporta ni de Madeleine Chiche. L'autoportrait de cette dernière est également daté : c'est celui d'une jeune danseuse des années 80 qui jamais ne laisse le mouvement se développer, l'arrêtant avec désinvolture, tandis que, sur scène, images et sons égrènent les bruits de la toilette quotidienne : brosse à dents, rasoir, robinet qui fuit... C'est charmant, dérisoire, et bien fait. Un reflet de l'air du temps.

Karine Saporta est menée par l'obsession qui dirige son œuvre depuis dix ans : être une image qu'elle contrôlerait en permanence, une image sur laquelle le temps glisserait. Une telle préoccupation la coupe, l'isole des autres. Aussi son corps ne cesse de trembler afin de ne jamais rien fixer d'identifiable. Il tremble à l'idée de se dévoiler comme les images d'un vieux film. Corps toujours identique à lui-même, parce que toujours animé d'un même mouvement. Elle nous veut voyeurs de ses ébats en chambre, l'œil suspendu à ses gestes répétitifs, qui laissent échapper les objets de son désir, croquant la pomme de l'éternelle jeunesse, enfant de Faust, prisonnière du temps immobile.

DOMINIQUE FRÉTARD

□ **Mort de la cantatrice Noémie Perugia.** – La cantatrice française Noémie Perugia est décédée le 25 mars dans un hôpital d'Harlingen, aux Pays-Bas. Elle était âgée de quatre-vingt-huit ans. La soprano avait débuté en 1936 à Paris, se spécialisant rapidement dans l'interprétation des compositions modernes et des mélodies françaises.

Elle fut une interprète incomparable des mélodies de Fauré et un professeur réputé. Sa plus célèbre élève était Yumi Nara. Noémie Perugia a enseigné à l'Ecole normale de musique de Paris, à la Schola Cantorum, dans un centre spécialisé créé par elle en 1978, et fut fréquemment envoyée en missions officielles dans de nombreux conservatoires étrangers. Elle avait créé un concours et une académie aux Pays-Bas, où elle avait décidé de passer les dernières années de sa vie.

LETTRES

Le prix Méditerranée est décerné à Robert Solé

Le huitième prix Méditerranée a été décerné, le 31 mars, à notre collaborateur Robert Solé, pour son roman *le Tarbouche*, publié aux éditions du Seuil (« le Monde des livres » du 6 mars). Créé par le Centre méditerranéen de littérature, ce prix – dont le président du jury est M. Jean d'Ormesson – est doté de 50 000 francs. Pour la première fois cette année, un prix étranger a été attribué ; il est allé à l'Espagnol Luis Landero, pour son roman *les Jeux tardifs de l'âge mûr*, publié aux éditions Gallimard.

NOMINATIONS

□ **M. Claude Fréjacques élu vice-président de l'Académie des sciences.** – M. Claude Fréjacques a été élu, lundi 30 mars, vice-président de l'Académie des sciences. Il remplace à ce poste M. Jacques Friedel, qui assure la présidence de l'Académie jusqu'au 1er janvier 1993 en remplacement de M. Jean Hamburger, décédé le 1er février dernier.

[Né le 1er août 1924 à Paris, ancien élève de l'Ecole polytechnique et docteur ès sciences physiques, M. Fréjacques a commencé sa carrière au Laboratoire central des poudres, avant d'entrer en 1957 au Commissariat de l'énergie atomique (CEA). Nommé en 1971 directeur de la division de chimie du CEA, il est l'un des inventeurs du procédé de séparation des isotopes de l'uranium par échange chimique, à l'origine de la réalisation de l'usine de production d'uranium enrichi de Pierrelatte. Président du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) de 1981 à 1989, M. Fréjacques est devenu membre de l'Académie des sciences en mai 1979.]

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

RELIGIONS

□ **« Droit, liberté et foi » : une initiative commune du barreau et de l'archevêché de Paris.** – Sous la présidence du cardinal Lustiger et de M. Pierre Truche, procureur général près la cour d'appel, s'ouvre, jeudi 2 avril et jusqu'au 11 juin, une série de débats sur le thème « Droit, liberté et foi ». Cette initiative commune de l'archevêché et du barreau de Paris vient du nombre croissant des affaires à caractère religieux traités devant les tribunaux (Scorsese, Rushdie, etc.). Réunissant des hommes d'Eglise, des philosophes (Paul Ricœur), des juristes et des avocats (Pierre Draï, Philippe Bilger, Théo Klein, Jacques Robert, etc.), les débats doivent porter sur la place du fait religieux dans la société laïque et sur les moyens de concilier le respect des croyances et la liberté d'expression. Pour tous renseignements, s'adresser à l'Ecole cathédrale (46-33-05-58), 8, rue Massillon, Paris-4e, où auront lieu ces débats, ou à l'institut de formation continue du barreau de Paris (43-43-45-65).

CARNET DU Monde

Anniversaire de naissance

– MAMAN,

merci pour l'infinie tendresse et pour le profond amour dont tu nous entoures tous les jours davantage.

Françoise, Nicole, Isabelle, Catherine.

Décès

– M. et Mme Louis Barbedette,
M. et Mme Jean-Louis Barbedette
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Gilles BARBEDETTE,

leur fils, frère et oncle,

survenu à Paris, le lundi 30 mars 1992.

Une cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 3 avril, à 8 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris-7e, avant l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

39, rue des Vinaigriers,
75010 Paris.

– L'équipe du « Monde des livres »
Et ses amis,
ont le chagrin de faire part du décès de

Gilles BARBEDETTE.

(*Le Monde* du 1er avril.)

– Les Editions ouvrières
ont la tristesse de faire part du décès de

Roger CARTAYRADE,
ancien président-directeur général,

le 27 mars 1992.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mardi 31 mars, en la cathédrale de Rodez.

Roger Cartayrade est né en 1915 à Millau (Aveyron), dans une famille ouvrière. Militant à la JOC dès 1935, il devient, après diverses responsabilités, président national en 1943, puis responsable, après la guerre, de la JOC internationale, qui vient de se créer à Bruxelles.

En 1947, il prend la direction des Editions ouvrières (anciennement librairie de la Jeunesse ouvrière), responsabilité qui le conduira au poste de secrétaire général du Syndicat national de l'édition. Il assumera ces tâches professionnelles jusqu'en 1982.

– Nous apprenons le décès, survenu le lundi 30 mars 1992 à Paris, du

général Georges GÈRE

dont l'inhumation aura lieu le vendredi 3 avril au cimetière de Gujan-Mestras (Gironde).

[Né le 6 octobre 1922 à Bordeaux, Georges Gère avait rejoint, dès juin 1942, la résistance en entrant dans le réseau Jade Amicol et, avec les Forces françaises de l'intérieur (FFI), il participe, en 1944, aux opérations qui ont amené la libération de Royan et de la pointe du Grave. Après avoir été admis à Saint-Cyr, il est affecté dans le génie et c'est à ce titre, après de nombreux postes notamment en Algérie ou aux Antilles-Guyane, qu'il devient, avec le grade de colonel, puis de général de brigade, commandant de brigade des sapeurs-pompiers de Paris de 1976 à 1980.]

– M. et Mme Georges Halbronn,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Pierre Haymann,
ses enfants et son petit-fils,
Les familles Tedesco, Rheims, Haymann,
ont la douleur de faire part du décès, le 26 mars 1992, de

Mme Louis HAYMANN,
née Simone Tedesco.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

Ils rappellent à votre souvenir

Louis HAYMANN,
son époux,

et

Pierre HAYMANN,
son fils,

décédés en 1989.

– M. et Mme Joseph Jégo
Et leurs enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Alain JÉGO,

survenu le 29 mars 1992, dans sa trente-deuxième année.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Martin-de-Ré.

Cet avis tient lieu de faire-part.

[Alain Jégo était employé aux services généraux de notre journal depuis le 24 mai 1989. Ses qualités professionnelles et sa gentillesse étaient appréciées par tous ceux qui l'ont connu.
La direction du *Monde* présente à ses proches, ses plus sincères condoléances.]

– La famille de Mlle Jeanne Claude René
Et le personnel des sociétés Claude Maxime
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Claude MAXIME,

survenu accidentellement le vendredi 27 mars 1992.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 3 avril, à 10 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Claude Maxime Rive gauche,
16, rue de l'Abbaye,
75006 Paris.
Tél. : 47-20-00-37.

– Edouard Pellissier,
son époux,
Dominique Oosterhof,
Marc Pellissier,
Odile Giverne,
Laurence Sudre,
Véronique Pellissier,
ses enfants,
Et ses dix petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Henriette PELLISSIER,
née Henriette Poissot,

survenu le 28 mars 1992, à Paris, à l'âge de soixante-huit ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église réformée de Paris-Luxembourg, dans la plus stricte intimité.

– Vous étiez nombreux pour qui

M. Frédéric REBER,
né le 12 juin 1949,

était beaucoup plus qu'un coursier.

Apprenez ici son décès accidentel le vendredi 13 mars 1992, à Paris, et son incinération vendredi 20 mars.

Pour parler encore de lui : (16) 48-70-40-78 et (16) 68-05-03-81.

– Nous avons appris le décès, survenu le samedi 28 mars 1992, de

François ROUAN.

[François Rouan, qui était âgé de soixante dix-sept ans, était connu sous le nom de guerre de « Montaigne » dans la Résistance pendant la seconde guerre mondiale. Ancien des brigades internationales aux côtés des forces républicaines durant la guerre civile espagnole entre 1936 et 1939, il avait été l'un des animateurs du maquis « Bir-Hakeim », dans le Languedoc, qui s'était durement opposé en 1944 à l'occupant allemand. Ce maquis devait, au cours d'une violente bataille en Lozère, être décimé, en mai 1944, à la suite de la trahison de personnes extérieures à lui et fusillées à la Libération. Titulaire de plusieurs décorations étrangères, dont le Distinguished Service Order et la Military Cross, François Rouan était médaillé de la Résistance.]

(*Le Monde* du 1er avril.)

– **Maurice TEYNAC**

est décédé le 28 mars 1992, dans sa soixante-seizième année.

Une bénédiction sera donnée en l'église de la Sainte-Trinité, 16, rue Michel-Ange à Vanves (Hauts-de-Seine), le jeudi 2 avril, à 9 h 30 et sera suivie de l'inhumation au cimetière des Batignolles, à 11 h 30, en présence de sa famille et de ses nombreux amis.

(*Le Monde* du 31 mars.)

Remerciements

– Troyes (Aube). Clérey (Aube).

Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Camille, René DÉOUST,

et dans l'impossibilité de répondre individuellement à tous,
son épouse, sa fille, son gendre et la famille remercient sincèrement toutes les personnes ayant assisté aux obsèques ainsi que les personnalités,
MM. Galley, Coillot, Dujeancourt, Pitois, Charpentier, Schweitzer, Labbé, Lorne, le docteur Richer,
la direction et le personnel des Etablissements Déoust, les associations Electriciens, les représentants de l'Ecole française de bonneterie, les ingénieurs des Gadz'arts.

Ils remercient
Mme le docteur Féraud,
Mme le docteur Pasqual,
Le docteur Brahamy,
Le docteur Elhombsy,
Le docteur Cuny,
Et le docteur Hersan,
Ainsi que le personnel de leurs services.

Ils remercient tous ceux qui ont adressé condoléances, gerbes et fleurs, ainsi que les donateurs pour la recherche sur le cancer.

– Mme Alain Rihouey
et ses enfants
remercient très sincèrement les personnes qui, par leurs présence, messages et dons, ont pris part à leur immense peine lors du décès de

Alain RIHOUEY.

Anniversaires

– Il y a dix ans, le 2 avril 1982,

Mme Georges KREMER,
née Nadège Verdun,

quittait les siens.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

– Le 2 avril 1991, disparaissait

Diana PARISOT.

Ses amis ne l'oublient pas.

– Il y a un an, le 2 avril 1991,

Claude WARNOD

nous quittait.

Sa famille, ses amis pensent toujours à lui.

AUTOMOBILE

Les monocorps ont un bel avenir

Le nombre des monocorps vendus en France, un marché phare, ne cesse année après année d'augmenter. En cinq ans, les immatriculations de ce type de véhicule tourné vers la famille et modulable à souhait, par déplacement ou escamotage des sièges, sont passées de 14 000 à plus de 31 000. Il faut dire que l'Espace de Renault a été pour beaucoup dans l'affaire. La gamme produite par l'ex-Régie et Matra avec 23 232 unités distribuées est en tête des ventes en 1991, suivie par Chrysler et son Voyager (4 220). Viennent ensuite la Toyota Previa (1 458) et la Nissan Prairie (662), qui précède Pontiac Transport (544), Honda Shuttle (360), Mitsubishi Station Wagon (342) et Ford Aerostar (215). L'apparition dans le créneau de nouvelles marques sur le marché, mais aussi, tout simplement, le renouvellement du parc laissent penser que la progression qu'attendent les constructeurs dans le segment est assuré.

Trois nouveaux modèles sont depuis quelques semaines sur le marché, et pour deux d'entre eux, des japonais, ce sont des diesels.

Le Space Wagon de Mitsubishi ne sera pas livrable en version essence. Il s'agit en fait d'une évolution du modèle précédent. Plus large, avec un empattement allongé, sa silhouette a pris un coup de jeune, et le confort intérieur a progressé de façon spectaculaire, notamment au niveau de l'insonorisation. Le 4-cylindres de 1795 cm³ diesel suralimenté sort 75 chevaux pour 7 CV fiscaux, ce qui apparaît suffisant grace à une boîte bien étagée. L'équipement de série, qui comprend une direction assistée, un volant réglable, des vitres et des rétroviseurs électriques ces derniers avec dégivrage, des portes avec un verrouillage central avec une radio sur 4 haut-parleurs, un cache-bagages, une galerie de toit et une alarme à télécommande, apparaît très complet. Seule une peinture métallisée et la climatisation sont en option. Si l'on ajoute que le comportement routier se révèle très honorable et que le prix de ce monocorps a été fixé à 132 000 F, on a avec cette dernière production de Mitsubishi un véhicule tout à fait intéressant.

L'autre japonaise dont l'arrivée est annoncée est une Toyota de la série Lite Ace. Il s'agit là aussi d'un diesel, mais sans turbine. Ce qui, hélas, n'a pas abaissé le niveau sonore du moteur, placé entre les deux sièges avant, bruyant de nature. Il y a des solutions pour éviter ce désagréable inconvénient, d'autant plus regrettable qu'il s'agit d'un véhicule, par ailleurs bien conçu et bâti pour les mères de famille nombreuse : très maniable en ville notamment, agile et surtout économique (moteur 2 litres, 69 chevaux, 9 CV fiscaux). Vendu 114 900 F, ce Lite Ace livrable en version utilitaire (89 000 F) s'ajoute dans la gamme à la série Previa, beaucoup plus élaborée.

Citons pour terminer la Pontiac de la gamme Trans Sport GT, dont on aura compris qu'il s'agit d'une vision américaine du monocorps. Rien ne manque à bord : ni la climatisation, ni la boîte de vitesses automatique, ni quelques couleurs de tissus assez aguichantes. Le confort est total, le moteur à 6 cylindres de 3,8 litres, puissant et silencieux (165 chevaux pour 15 CV fiscaux) répond à la demande sans chercher à faire battre des records de vitesse. Cela vaut mieux car, malgré un correcteur d'assiette efficace, l'ensemble aurait tout de même tendance à pencher dans les virages s'il venait à son conducteur de prendre ce vaisseau familial de la route pour une fringante pouliche (193 900 F).

C. L.

PARIS EN VISITES

JEUDI 2 AVRIL

« Les passages couverts (deuxième parcours), exotisme et dépaysement assurés », 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Peinture française du dix-septième siècle (1) », 11 heures, Musée du Louvre, hall Napoléon, accueil des groupes (G. Marbeau-Caneri).

« Hôtels et curiosités du Marais. La place des Vosges et l'évolution du quartier », 11 heures, 15 heures et 17 heures, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les nouvelles salles du Musée Carnavalet. Histoire de Paris, des origines au quinzième siècle », 14 h 15, 23, rue de Sévigné, dans la cour (E. Romann).

« De la Ville-l'Evêque au parc Monceau », 14 h 30, métro Saint-Augustin (Paris pittoresque et insolite).

« Les appartements royaux du Louvre », 14 h 30, parvis de l'église Saint-Germain l'Auxerrois (Sauvegarde du Paris historique).

« Exposition « Les Lautrec de Lautrec » à la Bibliothèque nationale », 14 h 30, 1, rue Vivienne (D. Bouchard).

« Rénovations du treizième arrondissement autour de la future Bibliothèque de France », 15 heures, sortie du métro Quai-de-la-Gare.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5749

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II						■			
III							■		
IV				■					■
V			■						
VI						■			
VII								■	
VIII		■		■					
IX							■		
X				■					■
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Font les frais de la conservation. – II. Expose la peinture. Peut se traîner à nos pieds. – III. Hausse régulièrement le ton. Interjection. – IV. Laisse un vide. Fit du bruit. – V. Article. Mieux vaut ne pas jouer avec lui. – VI. Source de valeur. Découpe le bord. – VII. Certains en ont par-dessus la tête. – VIII. Reçoit des gouttes. – IX. Est amené à passer l'éponge. Installe la gêne. – X. Terme de penseur. A de grandes plumes. – XI. Pronom. Agent de transmission.

VERTICALEMENT

1. Que l'on ne peut faire sécher. – 2. Fait éventuellement entrer dans les bois. Se porte plus ou moins bien. – 3. Dirige ses pensées. Témoignage de satisfaction. – 4. Longue durée. Est condamné aux fers. – 5. Des hommes de système. – 6. Gros dur. Ce qu'on peut avoir à l'œil. – 7. Préposition. Mieux vaut ne pas le mener en bateau. Est toujours suivi. – 8. Avec lui, on ne cherche pas la petite bête ! Vincent, François, Paul et les autres. – 9. Adverbe. Font l'Histoire.

Solution du problème n° 5748

Horizontalement

I. Versoir. – II. Obéir. Epi. – III. Lot. Sépia. – IV. Tris. Rues. – V. Agnelée. – VI. Inépuisée. – VII. Ré. Ain. Os. – VIII. Il. Tel. – IX. Préférée. – X. Oui. Uri. – XI. Hésitante.

Verticalement

1. Voltaire. Oh ! – 2. Eborgne. Pue. – 3. Rétine. Iris. – 4. Si. Sépale. – 5. Ors. Lui. Fût. – 6. Ereintera. – 7. Repues. Erin. – 8. Pie. Eole. – 9. Miasmes. Eté.

GUY BROUTY

Le Monde des Carrières

MICROELECTRONIQUE

- Région Grenobloise -

Grand groupe de l'électronique recherche :

Ingénieur Produit

■ Il est chargé de développer et d'industrialiser les programmes de test de circuits intégrés mixtes analogique/digital.
Il assure le support test pendant la phase de design. Il est responsable du transfert et du suivi des programmes de test sur les sites de production off shore.

■ PROFIL : Ingénieur électronicien avec :
- une bonne connaissance en circuiterie électronique,
- une expérience de 2/3 ans des testeurs de CI (TERADYNE, LTX...).
Anglais indispensable.



Merci d'adresser vos candidatures à :
MENWAY Consultants
25, rue Pierre Sémard
38000 GRENOBLE.

ÉTABLISSEMENT CULTUREL DU GRAND-OUEST
recrute

UN DIRECTEUR DE L'ANIMATION

- Chargé de l'élaboration, de la gestion et du suivi des actions d'animation.
- Il assurera la coordination générale du service.
- De formation supérieure, ayant le sens de la communication et de l'organisation, il aura acquis une expérience réussie dans ces domaines.
- Une grande disponibilité est demandée.

Merci de faire parvenir très rapidement votre CV (photo) avec lettre manuscrite et prétentions sous nº 8507,
LE MONDE PUBLICITÉ,
15-17, rue du Col.-P.-Avia, 75902 Paris Cedex 15

Le groupe SUP DE CO AMIENS-PICARDIE

recrute

Professeurs permanents en :
- **Politique générale.**
- **Gestion de ressources humaines.**
- **Management.**

Formation BAC+5, doctorat,
une expérience de consultant sera fortement appréciée.

Envoyez CV, lettre manuscrite, photo et prétentions à :
Georges POUZOT
18, place Saint-Michel, 80038 AMIENS Cedex 1

UN GRAND CRU DU CONSEIL ARRIVE DANS LE BORDELAIS !

Après Bruxelles et Aix en Provence, notre Cabinet Conseil en Gestion des Ressources Humaines, ouvre une filiale à BORDEAUX

CNPG CONSEIL AQUITAINE

Régis AGNES, son Directeur, vous accueille dans ses locaux :
LES BUREAUX de la CITE
23, Parvis des Chartrons 33074 BORDEAUX Cedex.
Tél. : (1) 56 01 74 74. Fax : (1) 56 01 74 00.

AIX EN PROVENCE - BORDEAUX - BRUXELLES - AMSTERDAM **CNPG CONSEIL** HAMBOURG - LONDRES - MADRID - MILAN - STOCKHOLM

CNPG EST MEMBRE DU RESEAU EUROPEEN EMEX

SORGEM

CABINET D'ÉTUDES EN MARKETING ET COMMUNICATION
recherche
CHARGÉS D'ÉTUDES BILINGUES-BICULTURELS
anglais/français ou espagnol/français
Niveau doctorat : sociologie, anthropologie, linguistique, sémiotique
Première expérience appréciée
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV à Yves KRIEF
SORGEM - 11, rue Leroux, 75116 Paris.

COMMUNIQUE

Eric DUVERGEY,
Docteur en Génie des Systèmes Industriels, 6 ans d'expérience du Conseil en Ressources Humaines et

Michel GUILLANNEUF,
Psychologue Industriel, depuis 10 ans partenaire des entreprises dans le domaine du recrutement et de l'évaluation de potentiel vous prient de noter les coordonnées du cabinet qu'ils viennent de créer

DG Duvergey - Guillanneuf Associés
51, rue du Rocher 75008 PARIS
Tél. 43.87.51.53 - Fax 43.87.46.76

Jeunes diplômé(e)s (BAC+4) !

Si vous savez passer par la **fenêtre** quand on vous renvoie par la **porte** ; vous faites partie des **commerciaux** que nous recherchons.

CV + Photo
F.F.E. - Régie Publicitaire
25 rue Lucien Sampaix - 75010 PARIS

Association Handicapés Visuels
recherche pour son siège social situé à Paris

L'ADJOINT DU DIRECTEUR H/F

Pour être le collaborateur que nous souhaitons, vous avez nécessairement :
• formation supérieure • connaissance du secteur sanitaire et social • goût de l'organisation • tout autant qu'aisance et simplicité dans les contacts.

Débutant ou bénéficiant d'une première expérience, nous vous proposons un poste varié et l'occasion de participer activement à la création d'un projet d'établissement.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo, prétentions sous réf. 2702 à Michel Bernet-Rollande - "B.R. CONSEIL"
20, rue Marie-Anne du Boccage 44000 NANTES.

Cherche dame 30-40 ans, parlant espagnol et français, ménage + garde enfant, tps complet. Réf. exigées. Tél. : 45-48-34-52.

Ch. Commercial H/F
Distribution TV/satellite. Fixe + comm. + primes. Env. lettre, photo, c.v. à : Mercure Commercialisation, 10, av. Corbéra, Paris-12ᵉ.

STÉ SECTEUR CULTUREL cherche RESPONS. SECRET., COMPTA exp. prof. et TTX. Ecrire à : B. Donzet, 15, rue Tiquetonne 75002 PARIS

ISARA LYON RECRUTE
SOCIOLOGUE
Pour enseignement, recherches, études intéressé par thème : AGRICULTURE, ENVIRONNEMENT, GESTION, ESPACE.
Formation : DEA doctorat mini. Disponible juin 92. Conditions : aptitudes au travail en équipe pluri-disciplinaire et aux activités ci-dessus.
Env. c.v. et candidature : ISARA, M. FLEURY : 31, place Bellecour, 69288 Lyon Cedex 02.

Recherchons conservateur du patrimoine pour le Musée de Bibracte et de la civilisation celtique (58-71 F)
Pour tt renseignement, écrire à M. le directeur SAEM Mont-Beuvray 58370 Glux-en-Glenne.

Conseil strat. fin mark., ch. H/F jeune, HEC ou équiv., malin, adaptable, autonome, présentable à une DG. Tél. : 48-10-50-70.

Recherche chauffeurs autocars, 3 a. exp. minimum. Tél. au : 49-28-00-67

DEMANDES D'EMPLOIS

ARCHITECTE D'INTÉRIEUR
33 ans, rech. place stable. 10 ans d'exp., réaménagement volumes, réalisation plans, suivi de chantiers, décorations. Si intéressé, écrire à : MGC – 38, rue de Villiers, 92300 Levallois-Perret. Réf. 447 qui transm.

COUPLE CINQUANTAINE à votre service, H. pour emploi

CHAUFFEUR MAITRE, entretien. Travx propriété, disp. 24 h/24 h.

F. POUR GARDE enfants, adultes. Serv. divers ou gard. permanent, entretien floral. Ne joindre Fax : 94-59-32-55 ou tél. : 94-59-32-55 (Bourgeois-Bono).

Cadre technique travaillant à l'étranger rech. emploi coordinateur technique ou superviseur d'installations électro-mécaniques. Accepte déplacement. T. : 50-38-39-92

Allemande 52 ans, allemand-français-anglais, cherche poste stable. Tél. : 40-92-08-20 (soir).

F. 40 ans INGÉNIEUR CONSEIL 15 ans d'exp. de les domaines industriels et communications. ANC. DIRECTEUR DE CAB. D'UN HOMME POLITIQUE. Rech. sur PARIS Poste à hautes responsabilités.
Tél. : 42-15-00-10.

H. 41 a., cadre administ. compta. gestion informat. Fort potentiel. Tél. 46-82-65-07.

Jeune fille suisse, cherche une place au pair pour 2 mois (ca. juin/juillet) dans une famille avec des enfants ou dans un hôtel (restaurant). Judith Friedli, Kornfeldstrasse 9, 4528 Zuchwil/Suisse.

ARCHITECTE DPLG PARIS 10 a. Japon, 2 a. TANGE TOKYO. Arch.-ind., CAO, relat. internat. Jap. lu, écrit, parlé. Et. tts prop. T. 47-05-78-01.

DIRECTEUR GÉNÉRAL, quadrilingue, exp. vécues à l'étranger, recherche poste direction en R.P. ou mandats spécifiques. Tél. 46-04-48-38 ou écrire sous nº 8499 au Monde Publicité, 15/17, r. du Col.-P.-Avia, 75015 PARIS.

EUROCOMMERCIAL
CONFIRMÉ
Produit sce et High-Tech. Français, allemand, anglais (Tél. : (1) 39-56-46-68).

DOCUMENTALISTE
INTD
25 ans expérience professionnelle. Ouverte à toutes propositions. Tél. : 40-26-38-56 Tél. : 45-06-57-23

J.F. 26 a. DESS micro-informatique de gestion avec exp. prof. et maîtrise langues appliquée au commerce (anglais, espagnol), étudie vos propositions d'emploi. Tél. : 34-17-10-96.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

INGÉNIEUR, 20 ans expérience de direction commerciale, biens d'équipement, dynamiseur, homme de terrain, autonome. Exceptionnel fichier de relations personnelles. Disponible pour mission ambitieuse. (Section BCO/VL 2168.)

J. H., 25 ANS, bilingue anglais, bac + 5, MSG Dauphine + DESS commerce extérieur ayant 2 ans d'expérience en Asie (Thaïlande, Singapour) au sein d'une société française de négoce.
RECHERCHE : poste commercial, expatrie tous pays d'Asie du Sud-Est. (Section BCO/HP 2169.)

RECHERCHE : coordination de projets dans milieu associatif, équipe pluridisciplinaire, public adultes et adolescents. Expérience développement social des quartiers, bas niveaux de qualification, organisation et gestion de programme. (Section BCO/MD 2170.)

ANPE

ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix : « Que des affaires exceptionnelles », écrit le guide « Paris pas cher », tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.
ACHAT-ÉCHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle bd des Italiens, 4, Chaussée-d'Antin. magasin à l'ÉTOILE, 37, av. Victor-Hugo. Autre grand choix.

Caravanes

A vendre caravane SAWA 1979, 2/3 places, poids 450 kg (non immatriculable). Auvent, frigo, pneus neufs, le tout en parfait état. Prix : 13 000 F. Tél. : 60-82-06-74.

Cours

COURS DE BIJOUTERIE
Rens. : 45-39-39-27 ou 45-42-28-63.

Éditions

Editeur ch. manuscrits : essais, littérature, poésie. Editions EG NARGAL, 82190 LACOUR.

Jeune fille au pair

AU PAIR INTERNATIONAL
Recherche Jeunes filles au pair minimum 18 ans aiment les enfants.
Pour les vacances d'été en Angleterre, France, Espagne, etc... D'autres destinations possibles pour minimum 6 mois : Agadir, Hong-Kong, Belgique, Angleterre. Appelez Carolyn au (1) 34-93-00-26 ou Evelyne au (1) 44-49-04-98.

Traduction

Bureau d'interprétations (allemand) et de traductions (Allemand-Anglais) 88240 Bains-les-Bains. Tél. : (16) 29-36-30-71.

Vacances Tourisme Loisirs

Location maison dans village, sud de la Corse, 4 km mer, 5 chbres. Juillet : 17 000 F, septembre : 15 000 F. Tél. : 43-79-61-95.

CABOURG(14). A louer : appartement 2 pièces, coin cuisine, s.-de-bns, grande loggia plein sud, 200 m de la plage, prox. comm. et centre-ville. Location à la sem. ou au mois. Tél : 42-43-31-08

ENTRE NIMES et MONTPELLIER AU GRAU-DU-ROI (30) part. loue STUDIO dans petit imm. avec petite terrasse pour couple et 1 enfant. Confort, 200 m plage, bien situé, tous commerces.
Juin : 3 000 F
Juil.-août : 2ᵉ quinz. 2 700 F + studio indépendant, petit jardin.
Juillet : 6 000 F.
Tél. à partir de 19 h 30 : 48-47-59-26 ou (16) 75-56-55-38.

---

capitaux - propositions commerciales

RECHERCHONS PARTENAIRE

Glas.Weld Inc, leaders mondiaux dans la réparation des pare-brises endommagés par projections de gravillons, souhaiteraient étendre leurs opérations européennes et recherchent un partenaire en vue de se développer sur le marché Français. En utilisant l'équipement breveté, 80% des pare-brises endommagés peuvent être désormais réparés sans le coût du remplacement et tout en ayant un marché de revendeurs automobile, de camionnettes, de camions, de bus plus les compagnies d'assurance. Nous avons une formule marketing approuvée utilisant la franchise et notre projet pilote au Royaume-Uni est très prospère avec un bénéfice de 1 million de Francs. Nous recherchons une personne entreprenante ou une compagnie où le dévouement et l'enthousiasme est beaucoup plus important que l'investissement, pour travailler avec nous au développement de ce marché. Merci de nous télécopier vos détails, préférablement en Anglais et nous vous enverrons des informations complètes.

Glas-Weld Systems (UK) Ltd.
Technologie Avancée dans la Réparation du Verre
Overcliffe House, 55 New Road, Gravesend, Kent, England DA11 0AD
Téléphone: 1944 474 564 783 Télécopie: 1944 474 564 804

FORMATION PROFESSIONNELLE

EXPERTISE EN INFORMATIQUE DE GESTION

DIPLÔME DE L'UNIVERSITÉ PARIS-DAUPHINE
DESUP

■ *FORMATION* : 9 mois et une mise en application en entreprise : cursus pluridisciplinaire d'informatique et de gestion conduisant aux fonctions de chef de projet, de systèmes d'information ou concepteur (ouverte aux étudiants ou aux salariés bénéficiant d'un congé individuel de formation).

■ *ADMISSION* : Bac + 4 et expérience professionnelle.

Piloter. LA DECISION

■ *SÉLECTION* : le 11 mai 1992

■ *INFORMATION* : Nathalie MERLEAU
Tél. (1) 47 55 42 85
U.F.R.
Informatique de Gestion.

UNIVERSITE PARIS DAUPHINE
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 75775 Paris Cédex 16

I.F.A.C.E.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Formation de Formateurs et de Conseillers en Formation

Fondé en 1969, l'I.F.A.C.E. est un établissement de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris.

- Le programme est ouvert aux diplômés du 2ème cycle de l'enseignement supérieur, ayant au moins 3 ans d'expérience professionnelle.
- Il prépare à des fonctions d'animateur, de formateur, ou de conseiller dans diverses organisations (entreprises, établissements d'enseignement et de formation continue, sociétés de conseil...).
- Le programme dure 2 ans à temps plein et s'ouvre chaque année en septembre/octobre. Il consiste en une alternance de mises en situation et de réflexions sur les expériences vécues, ponctuées de séminaires.
A titre exceptionnel, une admission en 2ème année peut être accordée à des candidats ayant une expérience significative de la formation d'adultes.
- Le programme peut donner lieu à une rémunération des stagiaires et être financé au titre des A.F.R., des C.I.F. et des plans de formation.

Les inscriptions sont closes le 30 Avril 1992.

Renseignements et dossiers peuvent être obtenus à l'I.F.A.C.E.
79, avenue de la République 75543 Paris Cedex 11
tél: 49.23.22.25./22.26.

Si vous êtes vraiment décidé à parler anglais, commencez par traverser la Manche.

Brittany Ferries vous propose un forfait traversées maritimes et stage de langue à l'Anglo-Continental. 30 formules de cours spécifiques, de l'anglais courant à l'anglais commercial ou technique.
Alors, ne gardez plus votre langue dans votre poche !

Anglo Continental — Ecole agréée par le British Council
Brittany Ferries — LA GRANDE BRETAGNE AVEC VOTRE VOITURE

Pour recevoir une documentation gratuite Anglo-continental et Brittany Ferries, retournez ce bon à:
Anglo-Continental/Brittany Ferries - 29688 Roscoff Cedex.

Nom ____ Prénom ____
Adresse ____
Code Postal ____ Téléphone ____
Dossier de formation professionnelle Oui ☐ Non ☐
Société ____

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

2e arrdt

BD DES ITALIENS - Près. BEAU 2 P. cuis., wc. Bains. Chauff. individuel. Faibles charges. Gardien. Digicode. 459 000 créd. 43-70-04-64.

3e arrdt

CARREAU-DU-TEMPLE BEAU 2 PIÈCES, 40 m², 3,30 m sous plafond, poutres. Immeuble refait neuf. 1 095 000 F. 42-71-61-48.

ARTS ET MÉTIERS DUPLEX 120 m², 4 P. S/RUE tr. clair, caractère, poutres, escalier classé. 2 500 000 F - 48-04-84-48.

MARAIS. Beau 2 P sur rue 65 m² ascenseur. Impeccable, clair. Dble EXPO. Poutres, caractère 1 450 000 F. 48-04-35-35.

4e arrdt

LES ATELIERS DU MARAIS
HOTEL DE VILLE
LIVRAISON 4e TRIM. 1992
Du studio au 7 P. duplex.
Terrasses, parkings.
Prestations exceptionnelles.
45-72-50-50
ELMER DWIGHT EDOUARD.

SAINT-MERRI CHARME 22 m², 6e ét., asc., calme. 500 000 F - 43-80-29-30.

5e arrdt

ST-MARCEL. RARE. APPART. 2 PIÈCES. 38 m². Balcons. Face jardin. Vue dégagée. Bel imm. pierre de t. 820 000 F. 45-66-43-43.

Pour investisseurs avisés Achetez loi 48. Studios - 3 p. 14 000 F/m². Tél. : 43-80-29-30.

RARE
PRÈS MAUBERT. Neuf. Jamais habité, ancien imm. 17e s. réhabilité. Appart. haut de gamme. 115 m² env., living 50 m² + 2 chambres, salle de bains, salle d'eau. Tél. : 46-22-03-80 ou 43-59-68-04, poste 22.

JARDIN PLANTES
Réc. standing appt d'angle, séj. dble, 3 chbres, 2 bains, balcon, park. 3 380 000 F. FONCIA - 45-44-55-50.

6e arrdt

MABILLON 2 P.
40 m², refit neuf, bel imm. 4e ét., asc., cuis. équip., bains. 1 550 000. 42-89-24-63.

6e Seine Buci. Imm. classé. Studio 5e ét., 35 m². Lumineux. Cuis., S. de bns, tt cft, poutres, cheminée. 1 250 000. Part. à part de préf. (1) 43-54-37-86.

RUE DAUPHINE 4e ét. 2 P. vue dégagée, calme 900 000 F. 45-67-95-17.

JARDIN du LUXEMBOURG stand. 3 P., parfait état 1 680 000 F. 45-67-95-17.

7e arrdt

MUSÉE RODIN, 5 PCES. Haute qualité, charme, serv. LITTRE : 45-44-44-45

Me VANEAU. Part. vd luxueux 4/5 p. en duplex, 5e étg. Tél. : H.B. 45-66-69-01. AGENCES S'ABSTENIR.

9e arrdt

EXCEPTIONNEL RUE LAFAYETTE 5 P. 150 m², BALCONS 19 m². 5e ét., asc. Pierre de taille. Moulures, cheminées. 2 980 000 F. 46-66-43-43.

NOTRE-DAME-DE-LORETTE Joli STUDIO, très clair sur cour. 3 m sous plafond. Salle d'eau, w.-c. 350 000 F. 42-71-61-48.

10e arrdt

Près porte Saint-Martin studio env. 25 m². Excellent état, cuisine, salle de bains, wc, 3e étage 500 000 F Tél. rens : 60-63-47-63.

11e arrdt

BASTILLE. RUE DE LAPPE 2 PCES, très agréable, clair, ensoleillé. Salle eau, w.-c. Immeuble impeccable. 795 000 F. 42-71-62-79.

NATION - Près MÉTRO. A rafraîchir. 2 PCES, cuis., wc, douche. 2e étg. Clair. Digicode. Faibles charges. 399 000 créd. 43-70-04-64.

12e arrdt

BD PICPUS Imm. ravalé, BEAU STUDIO, cuis. tt cft, 1er étg. Prix ; 440 000 F. 48-04-85-85.

13e arrdt

GOBELINS-ARAGO
Imm. gd stand., 8e s/jard. 2 p., cuis. Bains. Balc. Park. FONCIA - 45-44-55-50.

CORVISART
Imm. pierre de t. Bel ancien, 6 p., 145 m² 2 960 000 F 4-5 p., 105 m² 2 270 000 F FONCIA - 45-44-55-50.

14e arrdt

IMM. PIERRE DE T.
Ascenseur.
2 PIÈCES et 3 PIÈCES
Surfaces aménageables.
A PARTIR 19 000 F/m²
Vis. jeudi 13 h 30-16 h 30.
5, RUE POIRIER-NARCAY.

IMM. PIERRE DE T.
Ascenseur.
2 PIÈCES et 3 PIÈCES
Surfaces aménageables.
A PARTIR 19 000 F/m²
Visite samedi 13 h 30-16h 30.
5, RUE POIRIER-NARCAY.

DUPLEX PLEIN CIEL
TERRASSE 50 m².
RUE DE L'EURE.
3 CH., 3 SALLES DE BNS.
2 PARKINGS.
VUE, CALME ABSOLU.
Livraison 4e trimestre 92.
45-72-50-50

AV. DE L'OBSERVATOIRE. beau 5 P. + serv. asc. balc., parquet 4 200 000 F François Faure 45-67-95-17.

Me MOUTON-DUVERNET Pierre de t., 3-4 p., très ensoleillé, asc., entr. cuis., tout confort s/rue. 2 100 000 F - 48-04-85-85.

PLAISANCE
Gd studio + véranda s/jardin. Exceptionnel 900 000 F. FONCIA - 45-44-55-50.

15e arrdt

PT MIRABEAU
4 P. Récent. std. 100 m², 2e ét., park. part. B. : 40-63-86-20. D. : 45-75-25-44

Me CAMBRONNE
BEAU 2 P., TT CONFT, cuis. équipée. Imm. pierre de t. 950 000 F. 45-66-01-00.

MAIRIE DU 15e GRAND 2 P., TOUT CONFT. Clair, calme. Immeuble pierre de taille, gardien. 1 200 000 F. 45-66-01-00.

LA MOTTE-PICQUET VILLAGE
Un bel immeuble de standing à l'orée du Village suisse.
STUDIO, 2, 4 et 5 PIÈCES.
Livraison 4e trimestre 92.
J. N. Commercialisation :
(1) 40-89-00-00
7 jours sur 7.

16e arrdt

FAC DAUPHINE STUDETTE. 310 000 F
CASSIL : 45-66-43-43.

RUE MICHEL-ANGE
APPT 4 P., 115 m²
3 m sous plafd, moulures, cheminées. Très bel imm. pierre de t. Asc. Gardien. 3 000 000 F. 45-66-43-43.

MÉTRO EXELMANS 2 PIÈCES, TOUT CONFORT. Ensoleillé. Cave. Digicode. Gardien. Idéal investisseur. 750 000 F. 45-66-01-00.

BD MURAT
Part. vend dans petit imm. ancien, faibles charges
BEAU 2 P., 42 m²
Rez-de-ch. s/jardin et cour. Living 21 m² + ch. 14 m². Petite cuis. équipée. s.d.b. REF. NEUF. TRÈS CLAME. 950 000 F. 42-80-16-23 ou 47-70-09-56.

Près HENRI-MARTIN, 290 m². Imm. anc. Gd luxe. 4e ét., asc. Excl. MANAGER : 45-61-00-13.

MICHEL-ANGE Pierre de taille. BEAU STUDIO, cuis. équipée, tt cft, ascenseur. 395 000 F - 48-04-85-85.

TROCADÉRO, 190 m². 3 réceptions, 3 chbres. Parkings. 46-22-03-80. et 43-59-68-04.

17e arrdt

AFFAIRE RUE LACROIX. BEAU 2 P. Séj., cuis. améric., chbre, salle eau, w.-c. PARFAIT ÉTAT. 450 000 F. 45-66-43-43.

PORTE MAILLOT
STUDIO, 640 000 F
6e ét., asc. Séj., cuis., bns. BALCON. 45-66-43-43.

BATIGNOLLES. Part. vend BEAU 2-3 PIÈCES. Calme, soleil, verdure. 750 000 F. Sam., dim., lundi, 15 h à 18 h : 15, rue Lécluse.

91 - Essonne

Verrières-le-Buisson. TRÈS URGENT. Appt 4 P. ds parc boisé. 3e ét. ss asc. 3 ch., séj., cuis., loggias, cave. park. Près ttes commodités. 1 200 000 F. 60-11-86-92

92 Hauts-de-Seine

VAUCRESSON Dans résid. très calme, avec vue sur parc, 3 pièces. 70 m² avec grand balcon orienté sud-est, hauteur sous plafond 2,80 m, grands placards, parking et cave. Tél. : 47-41-48-11.

COURBEVOIE
2/3 pièces
50 m² + balcon
Immeuble neuf
Façade pierre
1 400 000 F.
Appartement témoin décoré
Visite sur place
102, bd St-Denis
de 14 heures à 19 heures
46-67-77-87.

LES TERRASSES
165, rue Galliéni, Boulogne. Imm. neuf, façade pierre. Spacieux et lumineux appts
3, 4 et 5 P.
Balcon-terrasse Sud. Livraison 2e trimestre 1992. Réalisation SOGEPROM. Visite appt témoin week-end ou RV JN Commercialisation.
40-89-00-00

LEVALLOIS, limite 17e arrdt. NEUF, jamais habité, dern. ét. avec terrasse. Env. 166 m², réception double + salon + 4 chbres + 2 s. de bains + s. d'eau, cuis. Cave, 2 park. Frais notaire réduits. Tél. : 46-22-03-80 et 43-59-68-04.

Province

Parce que je refuse de vivre dans un espace exigü

Je conçois des appartements réellement habitables, aux pièces spacieuses et fonctionnelles

Parce qu'une résidence secondaire doit bénéficier des mêmes prestations qu'une résidence principale.

Parce que j'ai le souci d'une qualité irréprochable. garante d'une bonne plus-value.

J'AI CONÇU

LA RÉSIDENCE LES PALATINES

Située dans le centre de Saint Raphaël,

à proximité immédiate des commerces et du marché provençal, à quelques minutes à peine du vieux port, des plages de sable fin et des complexes de loisirs, cette résidence bénéficie de prestations luxueuses. (domotique, notamment).

C'est dans un tel contexte que vous pouvez devenir propriétaire de votre résidence principale ou secondaire à partir de *380 000 F**

Pour en savoir plus, adressez-nous dès aujourd'hui le coupon-réponse ci-dessous

Immobilière Patrick MORENON
Le Mas Ed-Ly - Boulevard Frédéric Mistral
83700 SAINT RAPHAËL
Tél : 16/ 94.83.96.96

Nom .... Prénom ....
Adresse ....
Code Postal .... Ville ....
Tél. .... Bureau ....

appartements achats

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPARTS DE HAUT DE GAMME PARIS. RÉSIDENTIEL et BUREAUX.
TÉL. : (1) 45-62-16-40

POSSÉDANT 600 000 F ACHÈTE STUDIO ou 2 PIÈCES SUR PARIS. Tél. M. CLAUDE 42-71-94-34.

Recherche 2 à 4 P. PARIS Préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-35-43, même le soir.

CABINET KESSLER
78, Champs-Elysées, 8e recherche de tte urgence beaux appts de standing, ptes et gdes surfaces. Evaluation grat. sur demande. 46-22-03-80 43-59-68-04

locations non meublées offres

Paris

GEORGE-SAND, bel imm. anc., 150 m². Gde récept. 3 chbres, 2 bains, cuis. équip., dressing. Cheminées moulures. Excel. état, sud calme 16 500 F ASM 48-24-63-66 ; à partir 20 h 30 et week-end. 42-40-35-94.

RUE DES MARTYRS
4 pces 83 m², 3 ét. asc. 7 500 F + charges. Tél. 42-81-04-18, ap. 19 h.

Région parisienne

MAISONS-ALFORT
Me JULIOTTES. Imm. neuf, 5 P., 108 m². 8 600 F CC. 42-56-58-00.

locations non meublées demandes

Paris

Part. ch. 2 à 3 pces, de préf. Quartier latin, pendant travaux, mai-juillet 92. Tél. : 43-54-37-99

Jeune couple ch. à LOUER appt 2 PCES à Paris ou très proche banlieue avec RER. 3 500 F/ms max Tél. 10 h-19 h du mard. au sam. inclus : 42-61-71-80.

EMBASSY SERVICE
recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS et BUREAUX.
(1) 45-62-30-00

Jeune couple, cherche appt ou autre en R.D.C. S/cour ou jard. Paris, proche banl. 3 000 F/M. T. 42-38-88-13.

propriétés

Particulier vend propriété principale, secondaire ou de loisirs. Vastes possibilités. Fessanvilliers (28) - (Entre Verneuil-sur-Avre et Brezolles.) Près Center park.

GRANDE FERME RESTAURÉE SUR 8 150 m² ARBORÉS/POTAGER/VERGER

1) **Bâtiment d'habitation** : 8 pièces (RDC : salon, s. à m./cuis., office - 3 chambres, 2 cheminées, s.d.bns, cellier. 1er ÉTAGE : 3 chambres mansardées, wc.) Cellier. Grenier aménageable. Chauffage central électrique.

2) **Dépendances** : 2 bâtiments d'écurie à étages + long bâtiment à colombages anciens aménageables. Garage 2 voitures. Clos de murs et de haies. Possibilités d'aménag. : Tennis. Piscine. Équitation. Loisirs. Calme. Confort.

PRIX : 1 200 000 FRANCS.

S'adresser : Me GUETTIER, Notaire. Tél. (16) 37-48-20-49
Mme LEMATTE (1) 30-56-57-24

MAYENNE-SARTHE
10-11-20 ha AVEC BAT. MAIS. Propriétés bor. riv. prair. Bois A. 2001/IMMO. (1) 43-07-14-00. FICHIER CODE : 3615 IMMOB.* 2001.

Propriété viticole 30 ha en ANJOU. AOC, château XVIIIe, bât. exploit., mais. gard. A 2001. 47-07-14-00

RECH. dans votre dépt, propriétés, villas, apparts, commerces, locaux, Ventes/achats. RNIC. T. 76-95-25-25, Minitel 3615 RNIC

SUR 10 HA
A saisir en Mayenne. Tr. beau corps de ferme + bât. + rivière : 370 000 F. Créd. poss. (1) 43-07-14-00.

Le département des YVELINES vend belle propriété située dans le quartier résidentiel du Domaine de Grandchamp, 78230 LE PECQ

Construction 19e siècle en pierres, dans parc arboré comprenant :

- un bâtiment principal, dénommé « Château » ;
- un bâtiment dénommé « Les Communs » ;
- Superficie totale du bâti : 3 400 m² ;
- superficie du terrain : 27 000 m².

Situation privilégiée au regard des voies d'accès vers Paris : RER ligne A (Paris-St-Germain-en-Laye), RN 13 (Paris-porte Maillot).

Demande de renseignements :

DÉPARTEMENT DES YVELINES
CONSEIL GÉNÉRAL
Direction de la Coordination
et des Services Techniques
Bureau du Patrimoine

Tél. : 39-02-78-78, p. 32.17 ou 32.18
(renseignements administratifs)
Service des Bâtiments, p. 78
(renseignements techniques)

Retrait du dossier :
Bureau du Patrimoine, porte C123

Visites :
du lundi au vendredi inclus
de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30,
du 1er avril au 30 avril 1992.

Les visites ne pourront être effectuées qu'après retrait du dossier.

Une autorisation de visite de la propriété sera remise aux intéressés.

Pour tout rendez-vous :
Tél. : 39-16-57-73 - Mme WELLEBROUCK

maisons individuelles

NEUILLY-PERRONET
MAISON FAMILIALE JARDIN. GARAGE — BON ETAT. EXCLUSIVITÉ 34-60-39-08.

L'HAY-LES-ROSES. Atelier d'artiste, 40 m² + 60 m² + maison 72 m² sur jardin de 400 m², à 20 m du parc de l'Hay-les-Roses. Prix : 2 500 000 F. Part. Tél. : (1) 43-50-84-37.

PAVILLON (77) sur 720 m² pay., s.-sol tot., gar. 3 v., cuis. équ., séj. avec ch., 3 ch., w-c, s.-de-b., sal. de jeux, 2 terra. Belles prestations :
1 350 000 FRANCS
Tél. : 60-20-16-28 (apr. 19 h)

pavillons

SAINT-PÈRE (45). A 800 m Sully/Loire. Pavillon F 5, tradition. de 1978, 96 m² habit. : entrées, cuis. équipée, s. à manger, salon avec chem., 3 ch. avec placards, s.d.b. + dche, w.-c. Ss-sol tot. : cave, gar. 3 voit. Chfage fuel. Sur terrain de 1 001 m² + dépendances de 60 m² en dur (pour camping-car, bateau), clos arboré. 760 000 F. Tél. : (1) 60-75-77-11.

ST-GERMAIN/LE PECQ Domaine privé, 220 m² sur sous-sol, jardin 800 m². Possible pour 2 familles 5 000 000 F A.B.C.I 39-58-00-05

ST-NOM-LA-BRETÊCHE Dans dépendances château rénovées, 150 m², beau jard. A.B.C.I 39-58-00-05

77 DAMMARTIN-EN-GOELE. Belle ppté meulière, dans site protégé 155 m² habitables s/1 800 m² terrain arboré. Idéal médecin, avocat, notaire. Prix : 2 300 000 F. Tél. : 42-62-51-88 Fax : 42-54-48-64

PAVILLON S/JARDIN
PART. LOUE à ALÉSIA pavillon aménagé 80 m² env. 2 ateliers + jardin. 12 800 F + charges. Jeudi 2 avril : 9 heures. 15, rue Montbrun, Paris-14e.

CESSON 77
Gare à 1 km (RER 95) Mitoyen d'angle. 7 P. 2 sanit. Vue forêt, lac. Jard. 350 m² paysagé + 2 terrasses. Aménagem., déco, alarme. NEUF. 1 175 000 F. 60-63-47-63.

MONTSOULT 95
Sur 1 100 m², 5' gare, 25' Paris SNCF, près forêt, PAV. 6 PCES, 130 m² habitables sur dégagement : séjour double, av. cheminée, cuis. amén., s. bns, wc, chb, nombreux rangements. A 1er étage : 3 chb., s. d. bns, wc. Garage 2 voit. + dépend. PX 1,5 M. Tél. : 34-73-95-38

MAISON + JARDIN
NOGENT PRÈS BOIS GARAGE 10 VOITURES. MICHEL BERNARD, 45-02-13-43.

villas

Villa meulière près forêt Sénart. 97 m², 250 m² avec jardin. 15 mn Paris, près gare et centre 1 400 000 F. Tél. : 69-03-77-04, après 19 h.

CHAUMES-EN-BRIE
SEINE-ET-MARNE (77)
30 minutes de Paris par N 4
Ancien moulin.
230 m² habitables
Piscine chauffée.
pool house, sur parc paysagé clos, env. 5 000 m², en bordure de rivière.
Portail électrique. Serre. Chenil.
Nombreuses prestations.
5 000 000 francs.
Tél. : (1) 60-02-35-54
ou (1) 45-69-74-92.

fermettes

1 h 30 SUD PARIS Ancienne ferme. Séj., cuis. 3 chbres, bns, w.-c., dépend., sur 3 600 m². Belle vue. 350 000 F. Crédit 100 %. THYRAULT. Tél. (16) 86-74-08-12.

domaines

ST-GERMAIN/LE PECQ Domaine privé. 220 m² sur sous-sol. Jardin 800 m². Possible pour 2 familles. 5 000 000 F. A.B.Ci - 39-58-00-05.

châteaux

ST-NOM-LA-BRETÊCHE Dans dépendances château rénovées. 150 m². Beau jard. A.B.Ci - 39-58-00-05.

86 ha SARTHE
Proche Le Mans. Domaine agricole. Château. Grande ferme. Rivière. A 2001. 43-07-14-00

terrains

Vd terrain 1370 m² à Tarn. Viabilisé, sit. imprenable. 60 m bordure de rivière, source nat., prox. base de loisirs et commodités, poss. sports nautiques, entièrement clôturés. Tél. : (16) 63-47-55-97. H.B.

viagers

EXCEPTIONNEL
14e ALESIA, maison particulière 200 m² + sous-sol jardinet, occupé. Fme 85 a. 1 200 000 F + 35 000 F. 45-54-28-66.

7e RUE VANEAU beau 200 m², sous-sol avec bibliothèque 60 m², jard. privatif 100 m² en bordure parc hôtel Matignon. Occupé 2 têtes 88 et 80 a. Bouquet 5 200 000 F. Rente mensuelle 12 000 F.
NOTAIRE
45-63-71-81.

immobilier information

LES MEILLEURS TAUX POUR LE FINANCEMENT DE VOTRE RÉSIDENCE PRINCIPALE. 39-62-20-59

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

locaux commerciaux

Ventes

Me TELEGRAPHE LOFTS, comal ou habitat. 90 à 400 m² de 1 100 000 à 5 500 000 F. Tél. : 42-38-22-23 ou 42-49-56-90.

Locations

8e, rue Marbeuf, bail mix. prof. lib. 3 P. 120 m², refait neuf, 2e ét./cour. 14 500 F + ch. tél. : 45-16-01-76

12e, AV. DAUMESNIL. Petit imm. p. de t., neuf, type maison de ville 120 m² brut à diviser. 1 box + 2 parkings. 21 000 F nets mens. Tél. : 45-16-01-76

boutiques

Ventes

12e, près DAUMESNIL. Pptaire vend murs boutique libre, refaite, s/2 niveaux, belle vitrine 70 m², 1 400 000 F. Tél. : 48-76-64-44.

fonds de commerce

Ventes

RENNES MÉZIÈRES Boutique 35 m² + ss-sol 12 m², 550 000 + 5 500 loy. LITTRE 45-44-44-45.

bureaux bureaux bureaux

Ventes

HÔTEL PARTICULIER
RARE
15e MIRABEAU
21, RUE SÉBASTIEN MERCIER
NEUF 375 M² - JAMAIS OCCUPÉ
USAGE MIXTE
BUREAUX - HABITATION
6 PARKINGS SOUS-SOL
FRAIS RÉDUITS
SIETRA
125, RUE DU CHERCHE-MIDI
47 83 24 28

CACHAN-CENTRE à 600 m du RER

ÉTAT NEUF (imm. 1989) au 2e ét. avec ascenseur, env. 220 m² + 4 park. ss-sol. 2 775 000 F + droit enregist.

SAVIGNY-LE-TEMPLE (77) face gare SNCF (RER 95) dans imm. NEUF de 3 000 m², env. 1 200 m² + 33 park.

Divisibles et disponibles. 9 500 F HT/m², park. compris. Tél. rens. : 60-63-47-63.

Locations

EXCEPTIONNEL : PLACE VENDOME, RUE ST-HONORÉ
A LOUER
2 IMMEUBLES CONTIGUS DE 1 120 m² ENVIRON CHACUN DE SURFACE UTILE DE BUREAUX, TOTALITÉ OU DIVISION
PROMO-BUREAU
45-53-35-32 - 45-53-90-54
Fax : 45-53-33-18

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
43-55-17-50

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

5e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PCES, IMM. NEUF 81 m², 3e étage parking, cuis. équipée	4, rue de la Collégiale GERER – 49-42-25-40 Frais de commission	9 700 + 740 6 984

9e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3/4 PIÈCES 85 m², 7e étage poss. parking, balcon	28, bd Poissonnière CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	6 800 + 970 5 166
4/5 PIÈCES 207 m², 2e étage	3, rue Jules-Lefebvre SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	23 800 + 2 107 17 136

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 71 m², 3e étage parking	4, rue Moufle LOC INTER – 47-45-15-58 Frais de commission	7 070 + 640 5 382
2 PCES, IMM. NEUF 46 m², 3e étage parking	6, cité de Phalsbourg GCI – 40-16-28-71	5 000 + 465
3 PCES, IMM. NEUF 70 m², 1er étage parking	6, cité de Phalsbourg GCI – 40-16-28-71	6 800 + 685

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 64 m², 7e étage parking, cave	8/10, rue Jules-César AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	7 180 + 880 5 110
4 PIÈCES 95 m², 2e étage cave	29, av. Ledru-Rollin AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	9 000 + 1 700 6 404

13e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PCES, IMM. NEUF 57 m², 4e étage parking	34-38, rue des Peupliers GERER – 49-42-25-40	6 400 + 510 3 648
2/3 PIÈCES 79 m², 1er étage parking	27-29, avenue Stéphen-Pichon GCI – 40-16-28-71	6 800 + 1 570

14e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES DUPLEX 108 m², 9/10e étage parking, cave	80/84, rue de l'Abbé-Carton AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	13 000 + 1 085 9 250
4 PIÈCES 94 m², 1er étage 2 parkings	199/201, avenue du Maine LOC INTER – 47-45-14-65 Frais de commission	8 900 + 788 6 678

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 80 m², 1er étage	17-19, rue Bausset CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	6 320 + 1 520 4 820
3 PIÈCES 81 m², 4e étage cave	9, rue Alexandre-Cabanel AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	9 990 + 1 300 7 109

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 145 m², r-de-ch. cave	23, boulevard Flandrin AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	16 000 + 1 400 11 386
2 PIÈCES 53 m², 6e étage	10, passage des Eaux SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	4 900 + 1 188 3 528
4/5 PIÈCES 133 m², 1er étage	8-10, rue Oswaldo-Cruz SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	16 000 + 2 230 11 520

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 111 m², 6e étage cave	179, boulevard Pereire AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	11 100 + 1 430 7 899
4 PIÈCES 87 m², 5e étage poss. parking	19, rue Roger-Bacon SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	10 520 + 1 677 7 574
4 PIÈCES 90 m², 3e étage parking	75-77, rue Laugier SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	11 410 + 1 867 8 215

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 64 m², 3e étage parking, cave	74-84, rue Petit AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	6 010 + 1 168 4 277
4 PIÈCES 79 m², 4e étage cave	74-84, rue Petit AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	6 855 + 1 165 4 878

20e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PCES, IMM. NEUF 87 m², 1er étage ascenseur, balcon	162, rue de Bagnolet LOCARE – 40-61-66-00 Frais de commission	7 700 + 634 6 536
4 PIÈCES 103 m², 2e étage ascenseur, balcon	44, rue de Bagnolet LOCARE – 40-61-66-00 Frais de commission	9 100 + 723 7 628
5 PCES, IMM. NEUF 112 m², 9e étage ascenseur, balcon	162, rue de Bagnolet LOCARE – 40-61-66-00 Frais de commission	10 400 + 978 8 642

78 - YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 68 m², 8e étage parking	POISSY 3, av. des Ursulines AGIFRANCE – 49-03-43-04 Frais de commission	3 532 + 889 2 890
2 PIÈCES 49 m², 2e étage parking, cave	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE 42, rue des Ursulines AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	4 221 + 500 3 004
6 PIÈCES DUPLEX 136 m², 4e-5e étages 2 parkings	VIROFLAY 10-12, bd de la Libération GCI – 40-16-28-69	8 005 + 1 150
3/4 PCES, IMM. NEUF 81 m², 2e étage parking	VERSAILLES 6, boulevard Pershing SAGGEL – 46-08-80-36 Frais de commission	7 100 + 1 076 5 112
4/5 PIÈCES 110 m², r-de-ch.	VERSAILLES 34 bis, rue du Mal-Galliéni CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	8 720 + 1 300 6 548

92 - HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 69 m², 2e étage parking	BOULOGNE 33-37, rue Louis-Pasteur SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	8 500 + 695 6 781
4 PIÈCES 94 m², 2e étage parking	BOULOGNE 33-37, rue Louis-Pasteur SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	13 000 + 941 10 150
3 PIÈCES 82 m², r-de-ch. parking, cave	BOULOGNE 33-35, rue Anna-Jacquin AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	8 200 + 1 774 5 835
4 PIÈCES 90 m², 3e étage	COURBEVOIE 35, rue Pierre-Lhomme SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	8 200 + 630 6 650
5 PIÈCES 107 m², 3e étage poss. parking	COURBEVOIE 82, galerie des Damiers SAGGEL – 47-78-15-85 Frais de commission	5 200 + 1 784 3 744
4/5 PIÈCES 115 m², r-de-ch.	COURBEVOIE 333, boulevard Saint-Denis CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	8 000 + 800 6 030
5 PIÈCES 104 m², 1er étage	COURBEVOIE 33, rue Pierre-Lhomme SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	8 700 + 735 6 925
3 PIÈCES 75 m², 3e étage parking, balcon	GARCHES 70, rue du Dr-Debat CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	5 700 + 680 4 374
3 PIÈCES 99 m², 2e étage parking, cave	LEVALLOIS 3, allée Claude-Monet AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	11 250 + 800 8 005
3 PCES, IMM. NEUF 65 m², 1er étage ascenseur, balcon	LEVALLOIS 136, rue Aristide-Briand LOCARE – 40-61-66-00 Frais de commission	6 660 + 536 5 717
5 PCES, IMM. NEUF 104 m², 1er étage ascenseur, balcon	LEVALLOIS 136, rue Aristide-Briand LOCARE – 40-61-66-00 Frais de commission	9 800 + 844 8 174
4 PIÈCES 121 m², 5e étage	NEUILLY-SUR-SEINE 98, rue de Longchamp AGIFRANCE – 49-03-43-04 Frais de commission	12 500 + 1 813 8 895
4 PIÈCES 97 m², 2e étage	NEUILLY 143, rue de Longchamp AGIFRANCE – 49-03-43-04 Frais de commission	10 410 + 1 470 7 404
6 PIÈCES 230 m², 4e étage	NEUILLY 161 *bis*, bd Richard-Wallace AGIFRANCE – 49-03-43-04 Frais de commission	27 156 + 3 786 19 324
4 PIÈCES 96 m², 1er étage parking, cave	SAINT-CLOUD 10, square de l'Hippodrome AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	8 111 + 999 5 772
3 PIÈCES 72 m², 5e étage parking	VANVES 5, rue Auguste-Comte SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	5 760 + 906 4 147
4 PIÈCES 86 m², 3e étage parking	VANVES 2, rue Rabelais SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	6 880 + 1 146 4 953
5/6 PIÈCES 109 m², 9e étage parking	VANVES 5, rue Auguste-Comte SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	8 720 + 1 412 6278

93 – SEINE-SAINT-DENIS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 PIÈCES DUPLEX 97 m², 10e-11e étages parking	PANTIN 19-31, av. Jean-Lolive LOC INTER – 47-45-15-84 Frais de commission	5 683 + 1 014 4 374

94 – VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 75 m², 1er étage	NOGENT-SUR-MARNE 39, rue du Port SAGGEL – 47-78-15-85 Frais de commission	4 800 + 661 3 456
2 PIÈCES 55 m², 3e étage parking	SAINT-MANDÉ 4, avenue Joffre LOC INTER – 47-45-16-09 Frais de commission	5 321 + 586 4 122

95 – VAL-D'OISE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 83 m², r-de-ch. parking	ENGHIEN-LES-BAINS 101, rue du Gal-de-Gaulle SAGGEL – 47-78-15-85 Frais de commission	6 071 + 961 4 371

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE

AGFRANCE
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS



CIGIMO
GROUPE GTF

LOCARE

gerer
Le Service Immobilier

LOC INTER
Transactions Tél. : 47.45.19.97

PHENIX GESTION

AGF
GROUPE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

SOLVEG
LOCATION, VENTE ET GESTION D'IMMEUBLES

SAGGEL VENDÔME
GROUPE UAP

مخدام الأمل

VIE DES ENTREPRISES

Lié à une succession d'éléments « exceptionnels »

Le déficit des Charbonnages de France a atteint 5,4 milliards de francs en 1991

« *Globalement épouvantables.* » Ce jugement sur les résultats des Charbonnages de France (CdF) en 1991 émane d'un expert : M. Bernard Pache, le PDG de l'entreprise. De fait, avec 5,417 milliards de francs de pertes nettes pour un chiffre d'affaires de 7,4 milliards, le déficit des Charbonnages a atteint l'année dernière un niveau record, et ce en dépit du versement d'une subvention d'exploitation de 2,868 milliards par les pouvoirs publics.

Aussi « épouvantable » soit-il, le déficit des Charbonnages n'émeut pas outre mesure le très philosophe Bernard Pache, à cause du caractère « *exceptionnel* » de la perte, et de son incidence nulle sur la trésorerie et le cash-flow de l'entreprise. Le chiffre de 5,417 milliards, a-t-il expliqué lors d'une conférence de presse le 31 mars, inclut 1,5 milliard de provisions pour restructurations. Il s'agit de provisionner la totalité des coûts liés à la cessation des activités des Houillères du bassin du Nord-Pas-de-Calais à la fin de 1991. Sont compris dans l'enveloppe le remblayage des anciens puits, le traitement des sites pollués, la remise en état du domaine public...

Deuxième élément exceptionnel : la décision, en mars 1991, de faire machine arrière à Carmaux, dans le Tarn, et de réduire de moitié l'activité – et donc les effectifs – de l'exploitation à ciel ouvert. Décision courageuse mais coûteuse : 2,1 milliards de francs ont été provisionnés au titre du dernier exercice.

Ces éléments « *non récurrents* » exclus, avec une perte d'exploitation ramenée à 1,4 milliard, 1991 aura été une année finalement sans histoire pour les Charbonnages, engagés depuis une décennie dans « *une stratégie de repli dans l'ordre* » qui conjugue deux éléments : la diminution de la production (– 4 % en 1991, à 11,8 millions de tonnes) par la fermeture progressive des puits, et la baisse des effectifs (– 13 % ; 19 600 salariés fin 1991). Cette politique aboutit très logiquement à une amélioration régulière des rendements et partant des prix de revient. En 1991, ce dernier a crû de 4 %.

Il n'empêche : à 505 francs la tonne, le charbon français coûte toujours deux fois plus cher environ que le charbon importé. « *Je suis là pour tourner une page de l'histoire industrielle sans provoquer la révolution* », répète à l'envie M. Pache. Sa mission n'a rien d'exaltant. Et l'on comprend qu'il souhaite se voir confier d'autres responsabilités, en juin, à l'échéance de son mandat.

J.-P. T.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CAPITAL

□ **La Fondiaria porte sa participation à 20 % dans AMB.** – Comme le prévoyait le schéma établi au mois de février (*le Monde* du 22 février), l'assureur italien Fondiaria a porté sa participation à 20 % dans le capital de son homologue allemand, Aachener und Muenchener Beteiligungs AG (AMB). Cette montée en puissance dans AMB a été rendue possible par le rachat de 70 % du capital de la filiale allemande de l'assureur italien, pour environ 2 milliards de francs par... AMB. La Fondiaria possédait en fait une option d'achat sur 18,8 % du capital d'AMB cédés par Royal Insurance. Ces titres étaient portés jusqu'alors par le Crédit suisse. En exerçant son option sur 14,2 % seulement des titres, l'assureur reste en deçà des 20 % comme prévu par les accords liant les deux maisons. La Fondiaria a aussi obtenu les droits de vote attachés à ces titres. Cette opération est en fait destinée à contrer les AGF dans la bataille juridique qui les oppose à AMB. L'assureur français possède 25 % du capital mais seulement 9 % des droits de vote.

CRISE

□ **Sears : 2 000 suppressions d'emplois.** – Sears, Roebuck and Co, troisième chaîne américaine de distribution, a annoncé, mardi 31 mars, 2 000 suppressions d'emplois supplémentaires d'ici le début de 1993, dont la moitié à son siège social. Elle a aussi indiqué que 3 200 vendeurs environ avaient décidé de quitter le groupe et d'accepter les indemnités de départ offertes plutôt que de rester avec des commissions réduites, comme le prévoyait le programme d'économie dévoilé en février. Ces « dégraissages » portent à 42 650 le nombre total de suppressions d'emploi effectuées et annoncées par Sears depuis 1990 pour améliorer sa rentabilité. Les effectifs de Sears totalisaient 450 000 personnes environ à la fin de 1991.

ACCORDS

□ **Rhône-Poulenc et la SNIA (groupe Fiat) s'associent dans les fibres polyamides.** – Rhône-Poulenc et la SNIA fibre, société du groupe Fiat, ont décidé de regrouper leurs activités européennes dans le domaine des fils polyamide (BCF) pour tapis et moquettes et des fibres polyamide. La société commune détenue à 50-50 réalisera un chiffre d'affaires de 1,8 milliard de francs et sera le premier producteur en Europe de ce type de fibres, représentant 26 % du marché. Au niveau mondial, sa part sera de 6 %, le leader étant l'américain Du Pont avec 40 % du marché. La nouvelle entité emploiera 1 500 personnes et regroupera les usines des deux sociétés produisant des fibres. Toutefois, ce joint-venture doit encore obtenir les autorisations administratives nationales et européennes.

□ **Association Fuji Photo et General Electric dans les équipements médicaux.** – Le fabricant japonais de pellicule Fuji Photo Film s'associera en avril à l'américain General Electric (GE) dans le domaine de la technologie des équipements médicaux, a annoncé lundi 30 mars un porte-parole de Fuji Photo. Fuji founira des systèmes radiographiques digitaux pour la médecine à la société Yokogawa Medical Systems, basée à Tokyo et détenue à hauteur de 75 % par GE, afin de développer, fabriquer et commercialiser ce système au plan international sous une marque GE. Fuji Photo a conclu des accords de fabrication avec Toshiba, le néerlandais Philips Electronics N. V. et l'allemand Siemens AG. La firme a vendu au total 1 500 systèmes de diagnostic radiographiques depuis leur mise sur le marché en 1983.

RÉSULTATS

□ **Sommer-Allibert : baisse du chiffre d'affaires.** – Le groupe de transformation de plastiques Sommer-Allibert a vu son résultat net (part du groupe) chuter de 62,2 % en 1991, pour atteindre 141,7 millions de francs. Le chiffre d'affaires de 9,52 milliards de francs est en baisse de 2,6 %. En conséquence, le groupe engage un plan de restructuration qui diminuera ses effectifs de 500 personnes en 1992, et un programme d'investissement de 1 milliard de francs. Le président du directoire, M. Marc Assa, attribue cette baisse notamment aux pertes du secteur meubles de plein air, dont les ventes ont diminué de 15 %. Estimant que cette baisse sera « *durable* », Sommer a provisionné 100 millions de francs pour sa restructuration.

□ **Degrémont : nouvelles hausses en 1991.** – Hausse de 17,5 % du chiffre d'affaires consolidé (3,3 milliards de francs) et du carnet de commandes (il représente deux années d'activité) ; progression du bénéfice de 22 % (87,5 millions) ; endettement nul et trésorerie abondante (un demi-milliard) : cinq ans après avoir frôlé la faillite, Degrémont, la filiale de Lyonnaise des eaux-Dumez spécialisée dans le traitement de l'eau, affiche désormais une solide bonne santé. Les bons résultats de 1991, selon les dirigeants du groupe, ont bénéficié de deux éléments principaux : la croissance du marché français (42 % du chiffre d'affaires) dopé – pour des années – par l'application de la nouvelle « loi sur l'eau », qui oblige les municipalités à construire ou moderniser de nombreuses stations d'épuration ; le développement du marché britannique où Degrémont a réalisé 400 millions de francs de chiffre d'affaires contre une cinquantaine à peine il y a trois ans.

□ **Guinness : hausse de 13 % du bénéfice annuel.** – Guinness, le groupe britannique de bière et spiritueux, a connu une hausse de 13 % de son bénéfice imposable annuel, à 956 millions de livres l'an dernier (9,56 milliards de francs) contre 847 millions en 1990. Le chiffre d'affaires a augmenté de 16 % à 4,07 milliards de livres contre 3,51 milliards, reflétant une série d'acquisitions.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 31 mars 1er avril ↓

Impatience

La Bourse de Paris, de plus en plus impatiente de connaître la composition du nouveau gouvernement, a oscillé de l'optimisme au pessimisme mercredi. En repli de 0,46 % à l'ouverture, puis en légère hausse une heure plus tard, l'indice CAC 40 était à nouveau faible en début d'après-midi, cédant 0,51 %. Aux alentours de 14 heures, le principal indicateur de la place abandonnait 0,88 % à 1 925,40 points.

Les opérateurs ont attendu en vain, avec une impatience non dissimulée, le changement de gouvernement, en n'osant plus faire de paris sur la personnalité qui remplacera, si c'était le cas, Mme Edith Cresson à l'hôtel Matignon.

Le climat boursier international, quant à lui, n'a pas été propice à une bonne séance à Paris : Tokyo a cédé près de 4 % en dépit d'une baisse de trois quarts de point du taux de l'escompte nippon, et la Bourse de Londres, après avoir abandonné 2,3 % à l'ouverture, accuse ensuite une baisse supérieure à 1 % en raison de nouveaux sondages d'opinion favorables aux travaillistes pour les élections générales.

Sur le front des taux d'intérêt, une légère tension lors d'une prise en pension en Allemagne, mercredi matin, a été constatée (autour de 9,55 % et 9,60 %). A Paris, néanmoins, le taux de l'argent au jour le jour est resté en dessous de la barre des 10 %.

Aux valeurs, en hausse on notait, à la mi-journée, Bic, qui progressait de 5,6 % pour 16 000 titres après l'annonce d'une hausse de 14 % de son résultat en 1991, et Europe, de 2 % pour 3 850 titres. A la baisse, on relevait Cap Gemini, Paribas, UAP et Schneider. Le montant des transactions avoisinait, à la même heure, 1,8 milliard de francs.

NEW-YORK, 31 mars ↑

Indécision

La hausse initiale enregistrée, mardi 31 mars, à Wall Street a été effacée par les ventes sur programme informatique en fin de séance. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes s'est établi à 3 235,46, en hausse de 0,22 point. Le marché a été actif avec quelque 182 millions de titres échangés. La grande Bourse new-yorkaise avait progressé en cours de journée après l'annonce d'une nette hausse de l'indice composite des principaux indicateurs économiques américains en février, pour le deuxième mois consécutif.

Wall Street avait aussi été soutenue par la progression, plus forte qu'attendu, de l'indice de confiance des consommateurs. Sur le marché obligataire, les taux sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, ont légèrement progressé à 7,96 % contre 7,94 % lundi soir.

VALEURS	Cours du 30 mars	Cours du 31 mars
Alcoa	70 5/8	70 1/2
ATT	41	40 3/4
Boeing	43 3/4	43 7/8
Chase Manhattan Bank	23 3/4	23 7/8
Du Pont de Nemours	47 1/4	47 5/8
Eastman Kodak	40 3/4	40 5/8
Exxon	55	54 3/4
Ford	38 3/4	38 3/8
General Electric	75 7/8	75 3/4
General Motors	36 3/4	36 3/4
Goodyear	65 1/8	65 1/4
IBM	83 1/4	83 1/2
ITT	64 7/8	65 3/4
Mobil Oil	59 5/8	59 1/2
Pfizer	68	69 1/2
Schlumberger	54 1/2	55 7/8
Texaco	57	57 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	141 7/8	143 5/8
Union Carbide	24 5/8	24 3/4
United Tech.	52 7/8	52
Westinghouse	18 7/8	18 5/8
Xerox Corp.	73 1/4	71 1/2

LONDRES, 31 mars ↓

Repli

Les valeurs ont terminé dans le rouge, mardi 31 mars, au Stock Exchange, affectées par les incertitudes politiques. A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 12,8 points, soit 0,5 %, à 2 440. L'expiration du contrat de mars sur le marché à terme a aussi pesé sur la tendance. Le volume des échanges s'est élevé à 461,5 millions de titres, contre 390 millions la veille.

Le marché avait initialement démarré sur une note ferme, bénéficiant d'un sondage Harris publié dans le *Daily Express* donnant un point d'avance aux conservateurs. Mais la poursuite de l'avance des travaillistes dans les autres sondages a rendu éphémère la progression de début de séance.

TOKYO, 1er avril ↓

Plongeon

Mercredi 1er avril, la Bourse de Tokyo a chuté de près de 4 % malgré une baisse du taux d'escompte nippon, initiative de la Banque du Japon qui n'a pas rassuré les boursiers, inquiets de l'évolution à court terme de l'économie japonaise.

Pour la première fois depuis janvier 1987, l'indice Nikkei est tombé sous la barre des 19 000 yens pour clôturer à 18 581,79 yens après avoir perdu 764,16 yens, soit 3,95 %. Les marchés financiers restent préoccupés par la chute des profits des grandes firmes de l'archipel. La Banque du Japon a abaissé mercredi de 0,75 point son taux d'escompte, ramené ainsi à 3,5 %.

VALEURS	Cours du 31 mars	Cours du 1er avril
Akai	460	409
Bridgestone	1 110	1 100
Canon	1 300	1 270
Fuji Bank	1 920	1 770
Honda Motors	1 530	1 620
Matsushita Electric	1 270	1 260
Mitsubishi Heavy	585	572
Sony Corp.	4 050	4 000
Toyota Motors	1 370	1 380

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4190	4175	Immob. Hôtelière	1230	1230
Amault Associes	270	275	Internt Computer	155	154
B.A.C.	77 50	...	I.P.B.M.	87 50	89
Bque Vernes	780	795	Locamic	82 90	85
Boiron (Ly)	420	420	Matra Comm.	164	164 80
Boisset (Lyon)	229	.	Molex	170 10	
C.A.I.-de-Fr (C.C.I.)	850	820	Publ Filipacchi	380	361 10
Calberson	334	330	Rhone-Alp.Ecu (Ly)	327	327
Cardif	854	840	Select Invest (Ly)	85 60	
C.E.G.E.P.	175	175	Seribo	320	319 50
C.F.P.I.	264 90	264	Sopra	339	
C.N.I.M.	1071	1080	TF1	405	405 10
Codetour	270	275	Thermador H (Ly)	360 10	360 10
Conforama	1089	1089	Unilog	240	247
Creeks	220	220	Val et Cie	100	100
Dauphin	310	311 90	Y. St-Laurent Groupe	863	850
Delmas	1000	1000			
Demachy Worms Cie	345	345			
Devanlay	1000	1015			
Deville	218 10	223			
Dolisos	115	120			
Editions Belfond	190	193			
Europ. Propulsion	206	206			
Finacor	105	...			
G.F.F. (group fon.f.)	115	115			
G.L.M.	345	345			
Gravograph	184 90	185			
Guintoli	880	880			
I.C.C.	198	198 90			
Idianova	88	90			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 31 mars 1992
Nombre de contrats estimés : 125 000

COURS	ÉCHÉANCES Juin 92	Sept. 92	Déc. 92
Dernier	107,62	107,78	108,10
Précédent	107,40	107,60	107,70

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 92	Sept. 92	OPTIONS DE VENTE Juin 92	Sept. 92
107	1,03	–	0,44	0,83

CAC 40 A TERME (MATIF)

Volume : 20 591

COURS	Mars	Avril	Mai
Dernier	1 953,50	1 955	1 971
Précédent	1 947	1 961	1 967

CHANGES

Dollar : 5,60 F ↑

Mercredi 1er avril, le dollar se renforçait sur les marchés des changes européens et japonais, après la baisse du taux d'escompte japonais et malgré deux séries d'intervention de la Banque du Japon à Tokyo. A Paris, le billet vert progressait au fixing à 5,6070 F, contre 5,5675 F à la cotation officielle de la veille.

FRANCFORT	31 mars	1er avril
Dollar (en DM)	1,6427	1,6528
TOKYO	**31 mars**	**1er avril**
Dollar (en yens)	133,85	133,90

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (1er avril) .... 9 3/4-9 7/8 %
New-York (31 mars) .... 4 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 31-12-91*)

	30 mars	31 mars
Valeurs françaises	112,40	112,40
Valeurs étrangères	102,20	102,20
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	522,90	529,40
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 943,75	1 942,40

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	30 mars	31 mars
Industrielles	3 235,24	3 235,40

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	30 mars	31 mars
100 valeurs	2 452,90	2 440,10
30 valeurs	1 916,10	1 903,50
Mines d'or	120,20	120,90
Fonds d'Etat	85,74	85,31

FRANCFORT

	30 mars	31 mars
Dax	1 710,31	1 717,86

TOKYO

	31 mars	1er avril
Nikkei Dow Jones	19 346	18 582
Indice général	1 419	1 360

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	Offert
$ E-U	5,5990	5,6010	5,6790	5,6840
Yen (100)	4,1715	4,1755	4,2250	4,2320
Ecu	6,9245	6,9265	6,9200	6,9260
Deutschemark	3,3900	3,3905	3,3915	3,3940
Franc suisse	3,7120	3,7150	3,7220	3,7280
Lire italienne (1000)	4,4950	4,4970	4,4725	4,4775
Livre sterling	9,6660	9,6710	9,6455	9,6575
Peseta (100)	5,3470	5,3520	5,3150	5,3250

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	Offert	TROIS MOIS Demandé	Offert	SIX MOIS Demandé	Offert
$ E-U	4 1/16	4 3/16	4 3/16	4 5/16	4 5/16	4 7/16
Yen (100)	4 3/4	4 7/8	4 11/16	4 13/16	4 5/8	4 3/4
Ecu	9 7/8	10	10 1/16	10 3/16	10 3/16	10 5/16
Deutschemark	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4
Franc suisse	8 13/16	8 15/16	8 11/16	8 13/16	8 1/2	8 5/8
Lire italienne (1000)	11 3/4	12	11 7/8	12 1/8	11 15/16	12 3/16
Livre sterling	10 9/16	10 11/16	10 7/8	11	11 1/16	11 3/16
Peseta (100)	12 1/8	12 3/8	12 1/4	12 1/2	12 1/4	12 1/2
FRANC FRANÇAIS	9 15/16	10 1/16	10	10 1/8	10	10 1/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 1er AVRIL

Cours relevés à 13 h 47

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4375	C.N.E 3%	4380	4400	4400	+ 0 46
881	B.N.P. T.P	900	899	899	– 0 11
886	Cr.Lyon. T.P	886	883	890	+ 0 45
1345	Renault T.P	1374	1378	1374	....
1600	Rhone Poul. T.P	1619	1601	1620	+ 0 06
1095	Saint Gobain T.P	1120	1129	1129	+ 0 80
902	Thomson T.P	913	920	920	+ 0 77
740	ACCOR	780	780	778	– 0 26
730	Air Liquide	761	760	752	– 1 18
590	Alcatel-Alsthom	605	601	599	– 0 99
1670	Als.Superm	1710	1682	1690	– 1 17
305	A L S P I	319 80	319 80	315	– 1 53
490	AGF Sté Centrale	500	500	501	+ 0 20
1050	Ass. Entrepr	1026	1010	1074	+ 4 68
152	Avenir H. Média	156	154 50	154 50	– 0 96
885	Axa (ex Cie Midi)	931	925	928	– 0 32
161	Bafip	170 10	171	172	+ 1 12
138	Bail-Equipem	132 40	131 60	131 60	– 0 60
770	Bail Investiss	778	778	778	....
460	Bancaire	476 50	475	468	– 1 78
760	Bazar H.-V.	788	794	794	+ 0 76
610	Beghin-Say	612	613	612	....
1240	Berger (M)	1420	1400	1400	– 1 41
400	Bertrand Faure	405	395	395	– 2 47
660	Bic	685	700	722	+ 5 40
1050	B.I.P	1089	1090	1090	+ 0 09
345	BIS	341	341	347	+ 1 76
375	B N P (Ci)	378 10	378	379 50	+ 0 37
800	Bolloré Tech	819	806	793	– 3 17
2850	Bongrain	2891	2906	2905	+ 0 48
800	Bon-Marché	803	803	806	+ 0 37
590	Bouygues	613	612	608	– 0 82
119	BP France	116	117 80	117	+ 0 86
1060	B S N	1126	1122	1129	+ 0 27
1070	Canal Plus	1110	1098	1100	– 0 90
310	Cap Gem.S	321 50	313	312 10	– 2 92
2520	Carrefour	2650	2650	2645	– 0 19
161	Casino	169 20	168	170	+ 0 47
97	Casino ADP	100	99 50	99 50	– 0 50
2150	Castorama D.I.	2261	2289	2298	+ 1 64
182	C.C.F	187	186	185 60	– 0 75
54	CCMC Ly	53 10	53 50	53	– 0 19
355	C.D.M.E	368	365	363	– 1 36
185	C.E.G.I.D	190	185	189	– 0 53
141	Centrest (Ny)	150 50	153	152	+ 1 00
400	C.E.P. Comm	407	407	411	+ 0 98
129	Cerus	146 30	145	145 50	– 0 55
825	Cetelem	828	824	818	– 1 21
300	CF Int	303	306	298	– 1 65
340	CGI Info	344	342	344	....
1220	C G I P	1235	1225	1228	– 0 57
656	CGP	660	....	....	....
1190	Chargeurs S A	1171	1167	1159	– 1 02
380	Christian Dior	378	378	374	– 1 06
580	C I C A (M)	630	607	659	+ 4 60
320	Ciments franc.	351	353	353 10	+ 0 60
730	Clarins	733	733	730	– 0 41
515	Club Médiser	546	546	538	– 1 47
194	CMB Packa	188	188 50	188 10	+ 0 05
810	Colas	833	833	840	+ 0 84
250	Cpt. Entrep	252	248	245	– 2 78
1260	Compt Mod	1325	1341	1341	+ 1 21
280	CPR (Paris Réa.)	269 50	270	271	+ 0 56

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
935	Créd. Foncier	964	980	966	+ 0 21
225	Crédit Loc France	224 60	224 10	224 50	– 0 04
575	Cr Lyon.(Ci)	583	578	575	– 1 37
1100	Credit Nat	1123	1123	1138	+ 1 34
310	CSEE	340	340	336 10	– 1 15
2830	Damart	2950	2950	2950	....
335	Dassault Aviation	335 50	335 60	340	+ 1 34
196	Dassault Electr	192	198	202	+ 5 21
1500	De Dietrich	1522	1486	1500	– 1 45
98	Dév.P.d.C.(Li)	99 50	98 90	98	– 1 51
153	Dév.R.Sud-Est	154 90	154 90	154	– 0 58
305	D M C	310	302 10	308 50	– 0 16
415	Docks France	420	416	418 50	– 0 36
355	Dynaction	355	356	358	+ 0 28
2210	Eaux (Gle)	2282	2275	2276	– 0 28
905	E.B.F	900	904	903	+ 0 33
430	Ecco	422 50	418	418	– 1 07
350	Elf Aquitaine	357	355	352 90	– 1 15
1160	ElfSanofi(ExSanofi)	1160	1169	1155	– 0 43
260	Erap-Elf (Certif)	250	252 40	252	+ 0 80
395	Essilor	395	399	395	....
186	Essil.Int.(DP)	188	186 10	186 10	– 1 01
740	Esso	813	810	801	– 1 48
1610	Eurafrance	1632	1639	1610	– 1 35
585	Eurocom	620	619	620	....
160	Eurodisneyland	148 70	148	149 20	+ 0 34
910	Europe 1	1000	1010	1020	+ 2 00
42	Eurotunnel	41	41 20	41	....
1469	Exor	1463	1463	1463	....
118	Finextel	120	123	121	+ 0 83
370	Fives Lille	380	380	382	+ 0 53
2900	Fromager. Bel	2995	2953	2953	– 1 40
1770	Gal.Lafayette	1873	1878	1870	– 0 16
1900	G.A.N	1900	1899	1892	– 0 42
560	Gascogne (B)	550	549	549	– 0 18
1420	Gaz et Eaux	1443	1440	1430	– 0 90
605	Geophysique	649	657	657	+ 1 23
495	Gerland Ly	549	....	....	....
750	Groupe André SA	788	786	781	– 0 89
525	Groupe Cité	517	516	516	– 0 19
370	GTM-Entrep	369	370	376	+ 1 90
1640	Guyenne-Gas	1763	1780	1732	– 1 76
170	Hachette	150	148	151 60	+ 1 07
475	Havas	492 30	497 80	493	+ 0 14
345	Idia	340	340	340	....
320	Imétal	322	322	326	+ 1 24
147	Immob. Phénix	146	145 20	145	– 0 68
88	Ingénico	89 95	88 20	89	– 1 06
5920	Inst. Mérieux	6550	6480	6450	– 1 53
450	Interbail	449	448	448	– 0 22
800	Intertechnique	820	820	820	....
935	J. Lefebvre	952	950	950	– 0 21
630	Klepierre	599	590	590	– 1 50
715	Labinal	723	724	720	– 0 41
345	Lafarge	363	361	359 40	– 0 99
310	Lebon	334	335	335	+ 0 30
4100	Legrand	4250	4277	4322	+ 1 69
2270	Legrand (DP)	2349	2370	2430	+ 3 45
430	Legris Industries	445	441	445	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
710	Locindus	710	710	710	....
4410	L.V.M.H	4425	4400	4417	– 0 18
490	Lyon.Eaux/Dumez	510	503	512	+ 0 39
121	Majorette Ly	123 10	128	128 50	+ 2 76
330	Mar. Wendel	338	334	334	– 1 18
161	Matra	174	170	168	– 3 45
510	Merlin-Gerin	537	526	535	– 0 37
89	Metaleurop	89 50	88 90	88	– 1 68
49	Métrologie In	52 80	52 50	52 50	– 0 57
158	Michelin	167 20	165 40	165 80	– 0 84
156	Min. Salsig (Ny)	156 10	....	....	....
80	MMB	74 40	72	73 50	– 1 21
177	Moulinex	184 50	182	183	– 0 81
1140	Navig. Mixte	1169	1169	1150	– 1 63
109	Nord-Est	116 10	115 50	115 90	– 0 17
270	Nordon (Ny)	288	280	280	– 2 78
530	Nouv Galeries	571	570	580	+ 1 58
164	Olipar	189	188 70	186 50	– 1 32
760	Oréal	805	808	802	– 0 37
380	Paribas	394 10	394	384 50	– 2 44
198	Pechiney Int	198 20	198	197 60	– 0 30
330	Pechiney (CIP)	348	348	347 30	– 0 20
1470	Pernod Ricard	1552	1546	1555	+ 0 19
715	Peugeot	725	718	715	– 1 38
280	Pinault	289	289 50	292 50	+ 1 21
666	Plastic-Omn	691	685	688	– 0 43
520	Poliet	555	550	549	– 1 08
690	Primagaz	715	710	715	....
645	Printemps	755	769	740	– 1 99
3440	Promodes	3460	3479	3461	+ 0 32
645	Radiotechn	634	636	630	– 0 63
5480	Redoute (La)	5480	5550	5580	+ 1 82
186	Remy Cointreau	188	....	....	....
580	R. Poulenc CIP	593	597	597	+ 0 67
355	Robur Financ	350	345	342	– 2 29
72	Rochette(La)	69 80	70	71	+ 1 72
2220	Roussel Uclaf	2200	2180	2180	– 0 91
3150	R. Impéri.Ly *	3185	3180	3150	– 1 10
182	Sade (Ny)	184	184	184	....
1780	Sagem	1764	1769	1720	– 2 49
515	Saint Gobain	555	554	555	....
1280	Saint Louis	1276	1275	1279	+ 0 24
1600	Salomon Ly	1556	1561	1551	– 0 32
340	Saluper (Ny)	352	352	355	+ 0 85
1500	S A T	1545	....	....	....
230	Saul. Chât	240	....	....	....
1100	Saupiquet (Ns)	1130	1130	1135	+ 0 44
680	Schneider	667	655	652	– 2 25
18 50	SCOA	18 90	18 60	18 80	– 0 53
440	Scor s.a	460	460	450	– 2 17
2070	S.E.B	2164	2164	2152	– 0 55
450	Sefimeg	440 10	440	440	– 0 02
113	Selectibanque	117	117 90	117 50	+ 0 43
225	Sextant A	229	228	230	+ 0 44
810	S F I M	870	883	883	+ 1 49
235	S.G.E	237	236 50	237 50	+ 0 21
460	Simco	450	449 50	447	– 0 67
785	St. Rossignol	790	770	780	....
470	Sligos	475	480	480	+ 1 05

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
500	Société Géné	530	525	524	– 1 13
85	Sodexco(B)	70	70	70	....
147	Sodero(Ns)	150	....	....	....
1010	Sodexho	1046	1040	1046	....
83	Sogenal(Ny)	82 50	82 20	82	– 0 61
380	Sogerap	406	404	409	+ 0 99
1320	Sommer-Allib	1359	1360	1417	+ 4 27
400	SOPHIA	410	410	410	....
1546	Source Perrier	1700	1700	1700	....
825	Sovac	820	830	840	+ 2 44
310	SPEP	349	320 20	345	– 1 15
335	Spie-Batignol	365	364 10	364	– 0 27
755	Strafor Facom	764	774	777	+ 1 70
320	Suez	324 30	324	324	– 0 09
1180	Synthelabo	1206	1200	1195	– 0 83
152	Thomson CSF	161 20	160 60	161 90	+ 0 43
220	Total	234 80	234 80	232 50	– 0 98
158	– (certif)	160	160	159 90	– 0 06
225	Truffaut Fin	218	214 10	218	....
520	U.A.P	549	540	536	– 2 37
310	U F B Locab	301	301	301	....
735	U I C	744	748	748	+ 0 54
460	U I F	480	465 10	465 20	– 3 08
720	U I S	722	....	....	....
520	Unibail	545	550	549	+ 0 73
700	Valéo	745	748	744	– 0 13
265	Vallourec	260	260	256	– 1 54
320	Via Banque	328	327 50	327 50	+ 0 46
340	Worms et Cie	360	360	360	....
1290	Zodiac	1300	1310	1300	....
1060	Elf Gabon	1079	1079	1079	....
108	Amax	102 50	100 60	100 30	– 2 15
141	Amer. Barrick	138	139 20	141	+ 2 17
125	Amer. Express	129 80	130	129	– 0 62
230	A.T.T	235	228 70	228 70	– 2 68
190	Anglo Amer.C	188 40	190 10	190	+ 0 85
335	Amgold	329	336	336	+ 2 13
250	Banco Santander	245	255	240	– 2 04
815	B.A.S.F	832	835	835	+ 0 36
1000	Bayer	1010	1002	1019	+ 0 89
44	Blenheim Plc	45 90	44 35	44 50	– 3 05
37	Buffelsfont.	38	38 70	37 85	– 0 39
140	Chase Manh	132 10	135 10	132 60	+ 0 38
2580	Daimler Benz	2571	2596	2580	+ 0 35
143	De Beers	138 50	137 80	137 60	– 0 65
2420	Deutsche Bank	2418	2417	2421	+ 0 12
1200	Dresdner Bank	1186	1197	1186	....
61	Driefontein	61 90	62 90	63	+ 1 78
285	Du Pont-Nem	280 10	286 10	285 50	+ 2 08
230	Eastman Kodak	228 90	226 40	228 40	– 0 04
15	East Rand	15	15	15 30	+ 2 00
38	Echo Bay	37 40	38	37 90	+ 1 34
250	Electrolux	255	250	250	– 1 96
121	Ericsson	126	126	126	....
310	Exxon Corp	306 50	306 80	305 50	– 0 33
225	Ford Motor	217 90	....	....	....
45	Freegold	45 50	45 90	46 50	+ 2 20
17	Gencor	17 70	17 30	17 30	– 2 26
445	Gén. Elect	420	427 50	425 70	+ 1 36

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
220	Gén. Motors	205 20	....	....	....
355	Gén. Belgique	349	350	350	+ 0 29
85	Gd. Métropol	86	84	89 80	+ 4 42
55	Guinness	55 80	55	53 80	– 3 58
21	Hanson PLC	21 30	20 95	20 95	– 1 64
30	Harmony Gold	29 80	29 70	30 10	+ 0 67
470	Hewlett Packard	442 70	449 70	449 70	+ 1 58
33	Hitachi	33 70	32 60	32 80	– 2 09
855	Hoechst	880	880	880	....
72	Homestake	71 50	72 40	72 40	+ 1 26
122	I.C.I	125 20	122 30	122	– 2 56
485	I.B.M	467 50	467 80	468 20	+ 0 15
375	I.T.T	370	367 80	367 20	– 0 16
171	Ito Yokado	167 50	165 80	166 10	– 0 84
55	Matsushita	54 80	53 20	53 20	– 2 56
3 55	Maxwell	3 55	...	...	....
240	Mc Donald's	227	225	225 20	– 0 79
835	Merck	830	830	830	+ 0 36
505	Minnesota M	491 60	494 40	494 40	+ 0 57
44	Mitsubishi	45	42 70	42 65	– 4 81
340	Mobil corp	333	335 70	335 70	+ 0 81
330	Morgan J.P	322 80	328	325	+ 0 68
35250	Nestlé	35590	35400	35400	– 0 53
128	Norsk Hydro	133	129 30	131 50	– 1 13
101	OFSI	102 50	105 60	105 50	+ 2 93
1710	Pétrofina	1726	1732	1725	– 0 06
435	Philip Morris	424	426 10	425 60	+ 0 38
110	Philips	109 50	109 40	109 60	+ 0 09
54	Placer Dome	53	53	53 50	+ 0 94
565	Procter Gamble	565	570	576	+ 1 95
192	Quilmès	209	210	219	+ 4 78
25	Randfontein	23 90	24 40	24 60	+ 2 51
325	Rhone Poul. Rorer	320	314	311	– 2 81
430	Royal Dutch	425 20	425 20	425 20	....
54	R T Z	57 45	55 20	56 20	– 2 18
1 63	Saat.& Saatchi	1 54	1 50	1 53	– 0 65
34	St Helena	33 85	33 55	33 80	– 0 15
325	Schlumberger	312 80	314 30	315	+ 0 70
43	Shell transp	43 65	44	43 35	– 0 69
2230	Siemens	2280	2275	2271	– 0 39
430	Siemens Nixdorf	447 40	448 70	448 70	+ 0 29
171	Sony	172 50	170	170 30	– 0 82
74	Sumitomo Bank	72 50	67 75	69	– 4 63
161	T.D.K	154 30	152 50	156	+ 1 69
62	Telefonica	61 20	61	60 30	– 1 47
24	Toshiba	25 55	23 50	23 50	– 7 48
565	Unilever	566	545	552	– 2 47
305	Unit.Techn	294 60	291 60	290	– 1 53
315	Vaal Reefs	319 80	....	....	....
1200	Volkswagen	1224	1220	1224	....
385	Volvo	387 60	387	387	– 0 15
155	West. Deep	153 40	156	158	+ 3 00
440	Xerox Corp	410	403 20	403 20	– 0 79
117	Yamanouchi	115 80	113 60	113 70	– 1 64
2 08	Zambia Cop	4 39	5 10	5 25	+ 19 5

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 90	7 40
Emp.Etat 9,8%78	99 80	7 06
10,80% 79/94	101 05	6 19
Emp.Etat 13,4%83	105 50	3 73
Emp.Etat 12,2% 84	100 85	5 86
10,26% mars 86	104 11	0 56
OAT 10% 5/2000	107 25	8 47
OAT 9,9% 12/1997	103 90	2 97
OAT 9,8% 1/1996	102 30	1 66
PTT 11,2% 85	104 75	3 52
CFF 10,30% 86	102 60	1 82
CFF 10,25% nov 90	106 60	0 47
CNA 10 % 1979	101 30	1 03
CNB Bques 5000F	98 35	2 23
CNB Paribas 5000F	97 70	2 23
CNB Suez 5000F	....	2 23
CNE 11,5% 85	100 90	8 56
CNI 1/82 5000F	98 40	2 23
CNT 9 % 86	....	7 96
CRH 10,90% déc.85	107 50	2 49
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	995	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	581	....
Ly. Eaux cv 6,5%	751	....
Thoms. cv 9,2% 86	860	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	979	970
Applications Hydr	1520	1521
Arbel	490	491
Bains C.Monaco	1143	....
B.Hypoth.Europ	368	....
B.N.P. Intercont.	360	355
Beghin-Say (C §)	480	480
Bénédictine	2750	....
Bidermann Internat.	470	....
Blanzy Ouest	2300	....
B T P	65 60	65 70
Cambodge	900	900
Carbone Lorraine	490	486
Case Poclain	9 25	8 86
C.E.G.F (Frigor.)	652	672
Centenaire Blanzy	389 50	389
Caraban	78 50	....
Champex Ny	86	86
CIC (CIP)	207	203

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M	1215	....
C.I.T.R.A.M. (B)	1830	....
Cogifi	340	345
Comphos	554	....
Cie Industrielle	6520	6510
Cpt Lyon Alemand	362 50	362
Concorde	870	865
Conser.Mét.Prov	26 50	26 50
Crédit Gén.Ind	125	125
Cr Universel (Cie)	380	....
Darblay	700	....
Degremont	1949	1975
Delmas Vieljeux	3120	....
Didot Bottin	649	649
Docks Fr. R. Picarde	1200	1200
Eaux Bassin Vichy	2480	2599
Eaux Vittel	953	953
Ecia	306 10	301
Ent.Mag. Paris	4200	4200
Erax (ex Essorit)	1874	1874
Finalens	293	299 70
F.I.P.P	86	....
F.N.A.C	1830	1801
Foncière (Cie)	515	529
Fonc.Lyonnaise	680	655
Foncina	365	356
Fougerolle	802	904
France I.A.R.D	720	....
France SA (La)	2190	2200
From. Paul-Renard	2390	....
Gaumont	604	615
Genefim	329	330
Gévelot	450	431
G.F.C	345 10	345 10
Groupe Victoire	1310	1311
G.T.I (Transport)	198 10	....
Immobail	342	340 10
Immobanque	675	....
Im.Marseillaise	5590	5760
Immofice	432	440
Invest.(Ste Cle.)	3250	....
Lambert Frères	290 10	....
Lille Bonnières	1110	....
Locafinancière	496	....
Louis Vuitton	720	....
Louvre	2701	2749
Lucia	1130	....
Machines Bull	32	32 05
Mag.Uniprix	192	185
Magnant	750	750
Métal Déployé	439 10	461
Mors	96 50	94 30
Navigation (Nie)	213	209
Optorg	335	335
Oréal (Cl)	399 90	395
Origny-Desvroise	675	708
Palais Nouveauté	1300	....
Paluel Marmont	649	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Parfinance	170	168
Paris France	227	224
Paris Orléans	217	220
Parthena Invest	299	286 20
Pathé Cinéma	650	650
Piper Heidsieck	1360	....
Porcher	496	498
Promodès (Ci)	1715	....
Publicis	772	774
Rochefortaise	113	....
Rosario	170	171 90
Rougier	255	....
S.A.C.E.R	482	....
S.A.F.A.A	216 60	....
S.A.F.I.C Alcan	205	....
Sagr	345 80	....
Saint Dominique (F.)	111 50	111 80
Salins du Midi	609	620
Savoisienne M	155	....
S.C.A.C	700	....
Senelle	430	....
S.Estd.Part. (M)	134	....
Silic	590	590
Sinvim	175	172
S.I.P.H	236	....
S.M.C.I	100	....
Sofal	741	735
Soflo	378	375
Soficai	1189	1184
Sofitam (ex Satam)	78	77
Sofragi	2408	2406
Soudure Autogène	917	912
Sovabail	466	....
Stemi	528	....
Taittinger	3075	3035
Testut-Aequitas	330	....
Tour Eiffel	240	....
Ufiner	1110	....
Vicat	425	440
Viniprix	1520	1510
Virax	120	....
Maroc Sté Brasserie	245 10	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G	740	720
Akzo Nv Sico	448	449 20
Alcan Aluminium	104 10	104 50
American Brands	245 50	....
Arbed	649	650
Asturienne Mines	121	....
Banco Popular Espa	595	591
B.Reglements Int	19000	19000
Can.Pacifique	75 10	75 80
Chrysler Corp	98	98 10
C I R	8	....
Commerzbank	850	857
Dow Chemical	333	332 10
Fiat	20 50	20 50
GBL (Brux Lamb)	515	520
Gevaert	1070	....
Glaxo Holdings Ltd	81	79
Goodyear Tire	370	....
Grace and Co (WR)	232 50	....
Honeywell Inc	400	406 80
Johannesburg	80	80
Koninklijke Pakhoed	137	....
Kubota	21 50	....
Midland Bank	33 50	32 60
Noranda Mines	77 05	77
Olivetti priv	10	....
Pfizer Inc	376	389
Ricoh	20 30	21
Robeco	291	292
Rodamco NV	149 50	151 50
Rolinco	286	285 10
Saipem	5 90	....
Sasea Group	21 20	22
SKF Aktiebolaget	100	100 10
Tenneco Inc	200	....
Thorn Electrical	74	....
Toray Ind	24 10	....
West Rand Cons	8	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	....
Calciphos	93	....
C G H Cogedhor	8	....
Coparex	605	....
Drouot Assurances	400	....
Electro-Banque	336	....
Europ. Accum	79 10	....
Europ Soufres Ind	22 75	....
Gachot S.A	81	80
Guy Degrenne	445	....
Lecteurs du Monde	170	....
Nicolas	1200	....
Particip. Percier	350	....
Quadral	16	....
Rorento N.V.	214 50	214
St-Gobain-Emballage	1950	....
S.E.P.R	853	....
S.M.T. Goupil	130	16 85o
S.P.R. act. B	319 80	....
Waterman	788	....

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1/4	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 567	5 607	5 350	5 850
Ecu	6 927	6 927	....	....
Allemagne (100 dm)	339 100	339 070	328	348
Belgique (100 F)	16 472	16 472	16	17
Pays-Bas (100 fl)	301 140	301 140	290	310
Italie (1000 lires)	4 493	4 497	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 370	87 380	83	91
Gde Bretagne (1 L)	9 890	9 888	9 300	10 100
Grèce (100 drachmes)	2 918	....	2 600	3 300
Suisse (100 f)	371 500	....	362	382
Suède (100 krs)	93 410	....	89	97
Norvège (100 k)	86 360	....	82	90
Autriche (100 sch)	48 182	....	46 900	49 900
Espagne (100 pes)	5 362	....	5 100	5 850
Portugal (100 esc)	3 933	....	3 900	4 400
Canada (1 $ can)	4 674	....	4 550	4 950
Japon (100 yens)	4 183	....	4 090	4 280

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/4
Or fin (kilo en barre)	61000	61900
Or fin (en lingot)	61500	62300
Napoléon (20f)	352	353
Pièce Fr (10 f)	448	.....
Pièce Suisse (20 f)	353	358
Pièce Latine (20 f)	341	350
Souverain	445	452
Pièce 20 dollars	2065	2065
Pièce 10 dollars	1020	1005
Pièce 5 dollars	690	.....
Pièce 50 pesos	2285	2305
Pièce 10 florins	367	370

SICAV (sélection) 31/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Action	209 16	203 56
Agepargne	816 10	780 96
Améri-gan	7693 42	7397 52
Amplia	261915 92	261915 92
Amplitude	654 17	635 12
Arbitrages Court.T.	7091 40	7091 40
Associc	1074 75	1074 75•
Atout Futur	411 48	401 44
Aurecic	1172 48	1138 33•
Avenir Alizes	1737 94	1703 86
Axa Capital	168 27	161 02
Axa Court Terme	7797 46	7797 46
Axa Croissance	975 08	933 09
Axa Europe	130 85	125 22
Axa Investissements	116 91	111 66
Axa NPI	133 54	127 79
Axa Oblig. France	150 25	143 79
Axa Première	117 14	118 79
Axa Sélection	148 64	142 24
Axa Valeurs PER	127 28	121 80
Cadence 1	1051 06	1030 45
Cadence 2	1040 48	1020 06
Cadence 3	1033 29	1013 03
Capimonétaire	6199	6192 81
Capioblig	6299 02	6175 51
Capitacic	1284 50	1265 52•
Cosmis	1296 42	1264 80
Comptavalor	3452 58	3447 42
Convertimmo	357 01	350 01
Cradinter	475 30	461 46•
Crédit Mutuel Capital	1256 10	1231 47•
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	660 04	660 04•
Créd.Mut.Ep.long.T.	200 54	195 17
Créd.Mut.Ep.Monde	1262 44	1228 65
Dieze	1317 37	1285 24
Drouot France	878 98	841 13
Drouot Sécurité	246 59	236 97
Ecocic	1081 88	1050 37•
Ecuper	134 69	128 89
Ecureuil Capitalisation	2528 63	2503 59
Ecureuil Géovaleurs	2310 86	2243 55
Ecureuil Invest	448 34	435 28
Ecureuil Monepremière	65872 57	65872 57•
Ecureuil Monétaire	38784 27	38784 27
Ecureuil Trésorerie	2392 90	2392 90•
Ecureuil Trimestr.	2011 11	1991 20
Elicash	2 745524	2 745524
Energie	258 83	248 05
Eparcic	3537 47	3537 47•
Eparcourt-Sicav	4568 39	4557
Epargne Associat.	24794 76	24585 77•
Epargne Capital	10527 74	10423 50
Epargne Croissance	1752 93	1706 01
Epargne Industrie	98 24	95 61
Epargne J.	69434 21	69434 21
Epargne Obligat.	189 98	184 90
Epargne Première	14144 10	14038 81•
Epargne Quatre	1084 36	1055 34•
Epargne-Unie	1328 63	1296 22
Epargne Valeurs	434 36	422 73
Edi Cash capi	8244 35	8244 35•
Edinvest capi	665 23	645 85•
Eurocic Leaders	1103 04	1070 91•
Eurodyn	1214 55	1184 93
Euro Gan	6362 98	6108 63
Europe Nouvelle	563 29	528 20•
Fonsicav	14159 78	14159 78
France-gan	10223 18	9828 98
France Garantie	276 98	276 43
France Index Sicav	112 01	108 73•
France Obligations	489 20	484 36

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	475 77	461 91•
Francic Pierre	108 08	104 93•
Francic-Regions	1241 29	1205 14•
Fructi-Associations	34 74	34 74
Fructi-Capi	40 73	40 13
Fructidor	236 03	232 54
Fructifrance act clid	925 33	902 76
Gestilion	14527 12	14454 85
Gest.Associations	172 39	168 60•
Horizon	1236	1200
HLM Monétaire	13684 71	13684 71•
Indust.Fse.Court.T.	1444 90	1444 90
Interepar	108454 57	105295 70
Interoblig	13765 41	13495 50
Intersélection Fce	537 89	527 34
Japacic	154 81	150 30
Jeunepargne	287 38	283 13
Latitude	2218 70	2215 38
Leumi C.T.	12357 74	12357 74
Leumi L.T.	8749 93	8553 33
Lion Association	11082 40	11082 40
Lion Institution	28992 12	28919 82
Lionplus	957 06	938 29
Lion Trésor	2250 70	2228 42
Lion 20 000	25847 44	25847 44
Livret Bourse Inv.	580 73	563 82
Livret Portefeuil	728 49	707 27
Méditerranée	187 06	179
Mensuel CIC	10071 18	9970 47•
Monecden	66826 35	66826 35
Mone.J	71474 69	71474 69
Monévalor	80644 66	80644 66
Mutualité dépôts	13215 72	13189 34
Mutuelle Unie Sel.	140 20	134 16
Natio Court Terme	279285 00	279285
Natio-Epargne	17378 04	17205 98
Natio-Ep. Ret	128 38	124 95
Natio Eparg.Trésor	7650 15	7634 88
Natio-Imm	1135 22	1104 84
Natio-Inter	1395 04	1357 70
Natio-Monétaire	24927 47	24927 47
Natio-Patrimoine	1362 04	1325 69
Natio-Placements	63177 40	63177 40
Natio-Revenu	1028 92	1018 73
Natio Sécurité	11892 01	11892 01
Natio-Valeurs	877 34	853 96
Nippon-Gan	4969 79	4778 64
Nord Sud Dévelop	1555 17	1552 07
Obli-Associations	150 41	148 92•
Oblicic-Mondial	2605 29	2586 79•
Oblicic-Régions	1077 98	1082 05•
Oblifutur	2798 24	2720 23
Oblig. très cat.	173 77	171 20•
Oblilion	1342 66	1329 37
Oblisécurité Sicav	12682 89	12682 89
Oraction	998 73	975 35
Orvalor	6935 32	6798 33
Paribas Capitalisation	1478	1454 19•
Paribas Opportunités	132 17	126 78•
Paribas Patrimoine	589 68	565 64•
Patrimoine Retraite	218 86	214 57
Parvalor	616 21	604 13
Placement A	1466 11	1437 36•
Placement J	7112 81	7098 61•
Placement M	65809 93	65678 67•
Placement Nord	1004 08	984 39•
Pléiade	133 70	130 12
Poste Croissance	21414 30	21392 91
Poste Gestion	64655 54	64655 54
Première Oblig	11272 10	11260 84
Prévoy. Ecureuil	117 31	116 15

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Priv'Associations	28978 22	28978 22•
Proficias	992 38	968 16
Quartz	134 88	131 59
Réalvalor	820 61	804 52
Rentacic	160 65	158 18•
Revenus Trimestr	5313 73	5261 12
Revenu-Vert	1139 28	1122 44
St Honoré Bio-Alim	1001 25	955 85•
St Honoré Bons du Tr	11046 98	10992 02•
St Honoré Global	225 72	215 48•
St Honoré Invest	776 73	741 51•
St Honoré Pacifique	577 66	551 66•
St Honoré PME	541 41	516 86•
St Honoré Real	14719 20	14660 56•
Sécuricic	1715 98	1715 98•
Sécuri-Gan	12614 14	12366 80
Sécuritaux	1370	1370
Sicasden	711 12	700 61
Sicav Associations	1816 56	1816 56
SFI-CNP Assur	676 15	656 46
S.G. Fr. opportunités	1204 45	1180 83
Sicav 5.000	454 21	442 05
S.I. Est	1410 58	1349 84
Silvafrance	712 10	693 04
Sivam	413 11	402 05
Sivarente	220 69	216 36
Sivinter	434 33	422 71
S.N.I.	1193 62	1158 85•
Sogenfrance	1114 38	1092 53
Sogépargne	310 58	304 49
Sogevar	1069 86	1048 88
Sogister	1301 36	1275 84
Soleil Investissements	607 14	583 79
Solsica	2170 76	2165 35
State Street Act. Eur.	10060 40	9720 19•
State Street Act. Frce	10861 95	10642 67•
State Street Emer. Mts	13599 18	12945 37•
Stratégie Actions	810 83	779 84•
Stratégie Rendement	1371 57	1328 40•
Technocic	1102 23	1070 13•
Techno-Gan	5958 58	5729 40
Thesora	652 07	645 61
Trésor Plus	1253 19	1240 78•
Trésor Trimestriel	1020 74	1010 63
Trésoricic	127509 60	127509 60•
Trilion	5118 30	5052 82
UAP Investissement	437 84	421 82
UAP Actions France	603 56	581 74
UAP Act. Select	825 28	802 69
UAP Aedificandi	546 22	528 48
UAP Alezé	197 46	190 32
UAP Alto Sicav	152 37	146 88
UAP Moyen Terme	136 49	131 56
UAP Première Car	10527 16	10146 66
Uni-Associations	121 38	121 38
Uni-Foncier	1278 97	1247 78
Unifrance	592 17	577 73
Uni-Garantie	1263 22	1240 89
Uni Régions	1429 59	1394 72
Univar	233 05	233 05
Univers Actions	1287 28	1236 37
Univers Obligations	1823 25	1778 78
Valorg	2019 70	2017 68
Valrel	52400 82	52374 63•

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

EDUCATION • CAMPUS

Universités de deuxième division

La grogne persistante des étudiants dans un certain nombre de villes de province est tout à fait symptomatique du malaise actuel. Si l'on excepte Toulouse, où il ne fait guère de doute que la candidature du ministre de l'éducation nationale aux élections régionales et cantonales a cristallisé les réactions contre le «projet Jospin» de rénovation des premiers cycles, les universités encore mobilisées ont un trait commun : il s'agit d'établissements de taille moyenne, à vocation pluridisciplinaire et qui vivent avec inquiétude l'évolution du paysage universitaire français.

Jusqu'à présent, toutes les universités françaises naissaient et demeuraient libres et égales en droit. Certaines, sans doute, l'étaient plus que d'autres, et les hiérarchies n'étaient un mystère pour personne. Mais les apparences étaient sauves et, par exemple, le système de répartition des crédits de l'Etat, scrupuleusement égalitaire, entretenait l'illusion.

Harvard ou Cambridge

La logique implicite du Plan Universités 2000, comme celle de la construction européenne qui s'amorce, remettent en cause cet équilibre. Pour faire face à la diversité de ses missions – compétition internationale et enseignement de masse, formations professionnelles et recherche de haut niveau – le monde universitaire se fragmente en même temps qu'il se développe. Entre des pôles d'excellence de calibre international et des pôles universitaires de proximité dans les villes moyennes, bien des universités s'interrogent sur leur devenir.

Comme le répète, non sans réalisme, M. Claude Allègre depuis trois ans : *«Tout le monde ne peut pas être Harvard ou Cambridge.»* Pour tous ceux qui se sentent à l'écart des pôles européens, Brest au bout du Finistère, Clermont dans une Auvergne déprimée, ou Nice, coincée entre mer et montagne, c'est, selon l'expression des étudiants niçois, la perspective peu glorieuse de «vivoter», de se trouver relégué parmi les universités de deuxième division.

G. C.

Fièvres étudiantes en province

Alors qu'il s'essouffle à Paris, le mouvement contre le «projet Jospin» se prolonge et se durcit à Nice, Clermont-Ferrand, Toulouse ou Brest

«RETRAIT *du projet Jospingue»*, scandent, avec l'accent, les étudiants de Toulouse. *«Les étudiants ne sont pas des cobayes»*, clament leurs homologues brestois. *«Non à la réforme des premiers cycles et à celle des lycées»*, entend-on sur la promenade des Anglais, à Nice. Il est hors de question d'envisager *«une pause dans le mouvement. L'heure est au rebond»*, lancent les étudiants de Clermont-Ferrand.

A l'écart des universités parisiennes, où la grogne contre le projet de rénovation des premiers cycles universitaires semble s'effilocher, se diviser et s'essouffler, la mobilisation s'est durcie, au contraire, dans certaines villes de province, comme Toulouse, Brest, Nice ou Clermont-Ferrand. Là, pas question de déposer les armes et d'abandonner le combat contre la «réforme Jospin». Ainsi, les étudiants clermontois de lettres et sciences humaines, qui occupent les locaux de leur faculté depuis le 16 mars, ont immédiatement dénoncé, le 25 mars, les discussions engagées entre le ministère de l'éducation et des étudiants de la «coordination unitaire de province» et réaffirmé que le préalable à toute discussion est le retrait du projet ministériel.

Retombées électorales à Toulouse

La réaction a été la même à l'université toulousaine du Mirail. Les traits tirés, les yeux rougis et le teint blême, la quarantaine d'étudiants qui occupent, depuis le 24 mars, la symbolique salle du conseil d'administration – rebaptisée par leurs soins *«Home sweet home»* – réaffirment leur hostilité à la réforme.

Leurs arguments sont ceux de tous les étudiants opposés à ce projet : *«Des filières vont disparaître, les heures de cours seront réduites, la recherche sera encore plus coupée de l'enseignement...»* Mais leur analyse est aussi guidée par leurs conditions actuelles d'études : conçue pour 8 000 étudiants, l'université du Mirail en accueille aujourd'hui 23 000 et le taux de *«disparition»* en DEUG, comme le dit joliment son président M. Georges Mailhos, atteint 50 %.

Dans les bureaux de la présidence de l'université, au bout du couloir qui mène à la salle squattée par les étudiants, M. Mailhos s'étonne de la virulence de ce mouvement, d'autant plus que son établissement a beaucoup obtenu du plan Universités 2000 : des locaux seront construits, une maison de la recherche est en projet, l'IUP d'études audiovisuelles attire des candidats venus de la France entière et les collectivités locales n'ont pas ménagé leur soutien.

Ces arguments ne sont pas suffisants aux yeux des étudiants. A Toulouse, comme dans les autres villes où il persiste, le mouvement se durcit : occupation d'une partie des locaux, grève des étudiants de psychologie et de sociologie, refus d'examiner en assemblée générale les avancées du ministère qui a proposé aux membres de la coordination menée par l'UNEF-ID (proche du parti socialiste) – dans laquelle se trouvaient deux étudiants de Toulouse-II – de revenir sur certains aspects du projet (*le Monde* du 26 mars), réaffirmation de la volonté de retrait... Parallèlement, la mobilisation faiblit : ils étaient 600 réunis en assemblée générale mercredi 25 mars, contre plus de 1 000 au retour des vacances d'hiver. Autre indicateur : le département de philosophie, en grève depuis le 3 mars, vient de voter la reprise des cours.

L'UNEF, à la tête de la mobilisation, tient ses troupes. Ce syndicat, animé par des étudiants communistes, engrange déjà les résultats de son engagement dans le mouvement. Aux élections des représentants étudiants des 11 et 12 mars, il a obtenu plus de sièges et de voix que son concurrent, l'UNEF-ID, qui avait pourtant fait du Mirail un bastion. *«Leur attitude en faveur de ce projet de réforme*, raconte une étudiante indépendante en deuxième année d'histoire, *leur refus d'accompagner le mouvement, les a coupés des étudiants.»*

Pas de fac-poubelle à Brest

Même évolution à Brest, où le syndicat le plus engagé dans le mouvement, PSA (pour un syndicalisme autogestionnaire), est désormais le plus présent : il obtient 23 élus sur 53. Il ferraille avec la présidence de l'université de Bretagne occidentale (UBO) sur l'anonymat des copies, fustige les *«structures parisianistes»*, *«travaille»* sur la province, *«où le mouvement est plus fort»*, et recherche une implantation à Rennes et à Nantes. Bon indicateur des inquiétudes étudiantes, le taux de participation aux élections des 18 et 19 mars aux conseils de l'université a doublé et dépassé 12 %, presque un record.

PSA constitue le noyau dur de la coordination à Brest, où l'on trouve



aussi des indépendants et le CLEA (Comité des lycéens et étudiants anarchistes). Ces étudiants disent : *«Négociation oui, mais sur une contre-réforme.»* Et ils se demandent comment la rénovation des premiers cycles pourra être appliquée dans une université comme celle de Brest : comment appliquer le tutorat s'il y a peu de troisièmes cycles? Comment passer les oraux quand on manque de professeurs?

«On va faire des facs-poubelles et des facs d'élite, craignent les étudiants. *Les filières économiquement rentables seront regroupées dans une même université. A Brest, on ne pourra plus se former en lettres, on n'accueillera plus que des gens en agroalimentaire.»* Bref, *«une réforme, oui, la réforme Jospin, non»* résume la coordination, qui redoute le désengagement financier de l'Etat dans les universités.

«En dehors d'un concert rock pour sensibiliser l'opinion, on n'a pas prévu d'autre manif avant le mardi 7 avril. Mais on reste mobilisés à fond», indique un membre de la «coord», agrafeuse dans la poche revolver car l'heure est à l'affichage tous azimuts. *«Brest est en pointe depuis 1986, depuis la loi Devaquet. Tous les ans, il y a un mouvement»*, poursuit-il. A la fin de l'année 1990, quinze jours durant, les locaux de la présidence avaient déjà été occupés. Mercredi 25 mars une cinquantaine d'étudiants en psychologie, un enseignement dont le maintien à Brest est menacé faute d'enseignants, ont débarqué sans crier gare dans ce même lieu avec l'intention d'y passer la nuit.

A Nice, constate un professeur de la faculté des lettres, *«le mouvement s'étiole et se durcit»*. Jeudi 26 mars, 1 500 étudiants, auxquels s'étaient joints quelques lycéens, ont manifesté contre le projet de réforme. Le nombre des manifestants était cinq fois moins élevé que lors de la démonstration de force du 19 mars, mais la faculté des lettres reste fermée et les étudiants de sciences occupent toujours la présidence de l'université de Nice-Sophia-Antipolis.

Les Niçois déterminés

La fronde est partie du département Arts, communication et langage (ACL), en faculté de lettres, il y a quinze jours : *«Si la réforme passe, notre filière sera supprimée»*, explique une étudiante de deuxième année. *«Nous occuperons le château de Valrose, siège de la présidence de l'université, tant que Jospin ne bougera pas et nous allons pousser les lycéens pour qu'ils soient avec nous, car, s'ils veulent étudier la communication, ils ne le pourront plus»*, renchérit une autre. Sur les 7 600 étudiants en lettres, les assemblées générales rassemblent environ 800 d'entre eux.

Après la filière communication, les «historiens» ont tenté de prendre le relais, mais ils ont été jugés trop calmes par leurs camarades. La colère, petit à petit, a gagné la faculté des sciences, aujourd'hui en grève. *«Les partiels débutant samedi*, explique un étudiant en première année de biologie, *nous devions lancer le mouvement dès maintenant, car, quand ils seront commencés, ce sera trop tard.»*

La baisse du nombre d'heures d'enseignement cristallise la révolte. *«On a déjà des problèmes de locaux, de professeurs qui manquent*, commente une étudiante de première année. *La réforme Jospin restreint les horaires. Résultat : on va accueillir plus de lycéens et l'on ne sera pas aussi bons. Il y a 1 300 heures pour le DEUG actuellement ; vous en enlevez 300 : il est évident que le diplôme n'aura plus la même valeur, il sera affaibli, dévalorisé.»*

Trois raisons principales expliquent la mobilisation des étudiants niçois. Premièrement, le président de l'université, M. Michel Bornancin, est le vice-président de la conférence des présidents. Un titre qui a peut-être cristallisé la révolte : *«Il y a une désinformation sur ma fonction*, explique l'intéressé. *Les étudiants pensent que je suis le représentant du ministre dans l'université. En fait, élu par mes pairs, je suis l'interprète du monde universitaire auprès du ministre.»* En second lieu, les menaces sur la filière communication apparaissent à Nice plus fortes qu'à Aix-en-Provence, Bordeaux ou Lille, par exemple, où elle est déjà transformée en institut universitaire professionnalisé (IUP).

Enfin, certains font le lien entre la réforme Jospin et le plan Universités 2000 de développement de l'enseignement supérieur. *«Ce plan va créer des pôles d'excellence en France. Nice n'en fera pas partie. Nous serons une université-parking de luxe, avec la vitrine de la technopole Sophia-Antipolis et la haute technologie ; mais nous n'aurons pas d'argent pour développer l'enseignement*, craint un étudiant en licence de mathématiques, *l'argent ira sur les pôles d'excellence et, à Nice, l'université vivotera.»*

Un effort de communication suffira-t-il à calmer la fronde? *«Les étudiants ont des choses à dire, il faut les écouter*, estime M. Jean Esson, doyen de la faculté de lettres. *Il doit y avoir un travail de réflexion très vite avec eux. Je crains que, si les troupes de manifestants diminuent, les irréductibles se durcissent et vident le campus.»* Relancer le mouvement, éviter qu'il ne s'enlise, *«briser l'isolement»*, c'est également l'objectif des étudiants clermontois. Mais il est symptomatique que ces quelques villes universitaires encore mobilisées n'aient pas réussi, jusqu'à présent, à coordonner leurs efforts.

MICHÈLE AULAGNON
(avec nos correspondants à Brest, Clermont-Ferrand et Nice)

Premiers cycles : « l'expérience du mépris »

Un entretien avec le sociologue Didier Lapeyronnie, qui vient de publier «Campus blues» (1), une enquête sur l'attitude des étudiants face à leurs études

«La réaction actuelle des étudiants contre un projet de réforme des premiers cycles destiné à faciliter leur parcours et améliorer leur situation est assez déroutante. Comment expliquez-vous cette contradiction?

– Nous avons commencé notre enquête au printemps 1987 en partant de la même question, après le mouvement de novembre 1986 : pourquoi une catégorie sociale se comporte de façon aussi contradictoire, aussi évidemment contraire à ses propres intérêts. En 1986, comme aujourd'hui, les étudiants ont tout fait pour maintenir le *statu quo*. Or le *statu quo* les enfonce encore plus dans la situation invraisemblable et scandaleuse où ils sont placés en premier cycle.

» Ce que nous avons constaté, au fil de longs entretiens avec des étudiants de Bordeaux, de la banlieue parisienne ou de Paris, c'est que l'expérience brutale et générale des étudiants de premier cycle est celle du mépris, du silence, de la solitude. *«L'université, c'est le désert»*, disent-ils, un monde où les gens ne se parlent pas, ni les étudiants entre eux, ni les enseignants entre eux, ni les uns avec les autres. *«Quand on était au lycée*, soulignent-ils, *on avait des relations entre nous et avec les profs. Quand on sera dans une entreprise,* [illegible] *des relations avec des collègues. La fac est le seul lieu de la société où il n'y a pas de relations entre les gens.»*

» Les étudiants ont précisément le sentiment que l'université fonctionne sans eux, que c'est un monde clos, un monde vide, qui n'a pas de sens. D'où leur sensation d'être aliéné, écrasé. C'est une expérience très proche du monde de la banlieue, avec la même crainte d'être marginalisé, exclu, de basculer dans la galère.

– Pourquoi cela ne provoque-t-il pas de révolte? Pourquoi s'en tiennent-ils à ce refus du changement?

– Ce qui est frappant, c'est que des gens placés dans des conditions de travail aussi lamentables, dans n'importe quelle institution ou entreprise, finissent toujours par formuler des revendications. Le monde étudiant n'y arrive pas parce que les étudiants ont tendance à faire des études sans être concernés. Comme le disait l'un d'entre eux : *«On fait des études comme on regarde la télé. On zappe mais on ne rentre jamais dans le poste!»*

» Il y a une vingtaine d'années, les étudiants se comportaient encore comme une intelligentsia, avec une capacité à définir une unité externe, politique ou culturelle, vis-à-vis de la société. Ce n'est plus le cas. Cela ne veut pas dire qu'ils sont dépolitisés mais ils ne peuvent plus se référer à une image intégrée du monde et de l'expérience étudiante.

– Vous parlez de conditions d'études lamentables. Mais la situation matérielle est en train de s'améliorer dans bon nombre d'universités.

– C'est largement vrai. Mais le problème n'est plus là. Le vieux modèle du statut étudiant, en gros le schéma décrit par Bourdieu selon lequel, en faisant des études, on acquiert du savoir et en même temps on forme sa personnalité, ne correspond plus à l'expérience étudiante. Dans ce modèle des «héritiers», qui s'est prolongé jusqu'au milieu des années 70, il y avait adéquation, correspondance entre les normes du système et les motivations des étudiants. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les étudiants ne sont plus capables de lier leur projet personnel avec l'institution.

» Le monde étudiant et le monde universitaire se sont petit à petit éloignés l'un de l'autre, comme deux continents qui dérivent. Depuis dix ou quinze ans, l'intériorisation de la crise économique a aiguisé la demande de diplômes et l'exigence à l'égard de l'université. Mais elle a, en même temps, accentué la dépendance à l'égard d'un système de plus en plus opaque, bureaucratisé, éclaté et massif.

– Ce décalage est-il la conséquence de l'enseignement de masse?

– Le problème est complexe. Je ne crois pas que la crise de l'institution universitaire suffise à expliquer le malaise des étudiants. Bien sûr la pression vertigineuse des effectifs a fait exploser l'unité du système et, du même coup, celle du monde étudiant. Mais les transformations qui sont à l'œuvre actuellement ne sont pas nécessairement négatives. La rupture de l'institution offre de vraies marges de liberté, de vraies possibilités d'initiative.

Allergie à la réforme

» Mais elle ne les offre qu'à ceux qui ont les moyens personnels, familiaux, affectifs ou financiers d'en profiter. Pour ceux qui n'ont pas cette chance, la rupture de l'institution crée une angoisse terrible. Dans une université décomposée, les jeunes d'origine modeste sont les premières victimes. Moins l'université est structurée, plus il faut avoir des ressources sociales ou culturelles pour y trouver ses repères et maîtriser son cursus.

» Cette conjonction de l'éclatement du système et du malaise étudiant est évidente. Mais elle n'explique pas tout et ne doit pas conduire à occulter la crise spécifique des premiers cycles et leur dégradation extraordinaire dont les étudiants sont les premières victimes.

– Si les étudiants sont victimes de cette situation, les enseignants en sont-ils responsables?

– Les entretiens que nous avons eus avec des enseignants démontrent parfois une dose impressionnante de mépris ou de désinvolture à l'égard des étudiants. Mais les profs sont aussi largement les victimes de cette évolution. Eux aussi ont le sentiment d'avoir été méprisés, d'être une profession dévalorisée et maltraitée. Confrontés à des étudiants qui n'ont pas leur culture ou le niveau qu'ils attendent, les enseignants, non plus, ne savent plus ce qu'on attend d'eux et ce que doit être l'université.

– Est-ce une raison pour les laisser «sombrer», comme disent les étudiants?

– Un des constats les plus frappants, en premier cycle, c'est effectivement que les étudiants ne comprennent pas ce qu'on attend d'eux, ils ne comprennent ni les règles, ni les codes du système et, au bout de six mois, ils ne savent plus où ils vont ni ce qu'ils font là.

» Or ces étudiants ne sont pas plus bêtes que d'autres. Simplement on ne leur a jamais appris à travailler, on n'a jamais pris la peine de leur expliquer comment fonctionne l'université et comment s'en servir, on ne leur propose que trop rarement un accueil, une pédagogie, une équipe capable de les prendre en charge.

– Comment l'institution pourrait-elle changer?

– Il est de plus en plus difficile d'imaginer que les choses soient modifiées globalement dans un système qui n'a plus d'unité. En outre, l'allergie est de plus en plus générale à l'égard de toute réforme globale. Les changements incessants pendant les vingt dernières années ont provoqué une profonde lassitude chez les universitaires.

» La seule piste consiste sans doute à s'appuyer sur la demande de respect, de participation, de citoyenneté qui est implicite dans l'attitude des étudiants. Car une chose est claire : ce sont les étudiants qui sont victimes de cette situation, ce sont eux dont l'attente intellectuelle n'est pas comblée. C'est ça le plus grave.»

Propos recueillis par
MICHÈLE AULAGNON
et GÉRARD COURTOIS

(1) Didier Lapeyronnie et Jean-Louis Marie, *Campus blues, les étudiants face à leurs études*, Seuil, 266 p., 98 F.

Les collèges en panne

Le rapport que l'inspection générale vient de remettre au ministre de l'éducation nationale montre qu'il y a fort à faire pour les rendre plus efficaces

LE collège est en panne. Confronté à un public toujours plus difficile, soumis à des impératifs contradictoires et abandonné à lui-même depuis l'échec de la «rénovation» entamée en 1983, c'est un gigantesque fourre-tout exposé à toutes les turbulences. Régulièrement, les poussées de violence qui secouent les banlieues ramènent les collèges sur le devant de la scène. S'expriment alors la détresse des élèves, le malaise des professeurs et celui des chefs d'établissement qui peinent à tenir les rênes de ces bateaux ivres où se mêle toute une génération et où se réalise un grand brassage scolaire et social.

Pourtant l'avenir du collège ne faisait pas partie des priorités de M. Jospin lors de son arrivée au ministère. L'urgence était plutôt du côté du lycée soumis, à la différence du collège, à un boom démographique presque sans précédent.

Forte inquiétude

Mais le ministre de l'éducation nationale n'aura pas pu éviter tout à fait l'obstacle. Au printemps 1991, secoués par la crise des banlieues, les syndicats d'enseignants réclament qu'il interrompe la concertation sur les lycées pour s'intéresser un peu au collège. M. Jospin confie donc, il y a tout juste un an, une mission de réflexion sur ce thème au Conseil national des programmes (*le Monde* du 14 novembre 1991). Il demande, en même temps, à l'inspection générale de lui fournir un état des lieux : il s'engage à formuler des propositions en avril prochain et des décisions en juin.

Le rapport d'étape rédigé par les inspecteurs généraux (1) montre qu'il y a urgence à relancer la machine. En effet, l'inspection, qui a lâché plus de trois cents inspecteurs à l'assaut d'un échantillon de vingt-sept collèges choisis parmi les plus défavorisés (2), ne cache pas son inquiétude. Elle s'exprime dès les premières lignes du rapport : *«La rénovation* stricto sensu *mise en œuvre par Alain Savary n'a plus guère de contenu réel (...). Nulle part elle ne mobilise la totalité des partenaires»*, et elle est rarement vécue comme *«un mode de fonctionnement normal de l'ensemble du collège»*.

Enfin, et c'est peut-être le plus important, les efforts de rénovation entrepris touchent plus fréquemment les structures et l'organisation de la classe que les modes de transmission des savoirs ou les savoirs eux-mêmes. Comme si, finalement, soulignent les évaluateurs, *«le contenant l'emportait sur le contenu»*...

Il y a néanmoins, depuis 1984, des avancées qu'ils prennent soin de noter. Exemple : l'évaluation. Pas un collège qui ne se soucie, aujourd'hui, de connaître l'évolution de ses taux de redoublement, de ses flux de passage en BEP ou en seconde ou encore de sa réussite au brevet. De la même façon, des actions de liaison CM2-sixième, plus ou moins efficaces, sont mises en œuvre à peu près partout.

Entre le collège et le lycée, en revanche, la liaison est rarissime, même si les établissements se montrent de plus en plus soucieux du devenir de leurs élèves après la classe de troisième. *«L'analyse des résultats obtenus par chacun des collèges est une préoccupation de plus en plus présente*, se félicitent les inspecteurs généraux, *même si l'évaluation des résultats apparaît partout comme le domaine réservé de l'équipe de direction.»* Les actions pédagogiques spécifiques – groupes de niveau, groupes de soutien, ateliers d'aide à la lecture, etc. – se sont aussi imposées pratiquement partout. Mais le bilan en est rarement fait et, faute de s'inscrire *«dans un projet global et cohérent»*, elles résistent difficilement à l'usure et au découragement.

Fictives équipes pédagogiques

Mais la question qui se pose avec le plus d'acuité pour l'inspection générale est celle de la rénovation des enseignements. Sur ce point, semble-t-il, tout ou presque reste à faire : l'«équipe pédagogique», sur laquelle repose la quasi-totalité des directives officielles, est une fiction dans la majorité des collèges, le travail interdisciplinaire n'existe pratiquement pas et l'articulation entre les actions à finalité pédagogique qui sont menées et les enseignements proprement dits ne se fait pas. *«On a le sentiment*, commente le rapport, *que dans les établissements coexistent deux mondes (...), l'un qui aurait été et serait l'objet de la rénovation et l'autre qui serait davantage laissé à ses pesanteurs.»* Or c'est bien là que se joue l'efficacité du système éducatif.

Tout en se défendant de vouloir noircir le tableau d'ensemble, les évaluateurs ne mâchent pas leurs mots sur cette question. Ils constatent par exemple que les programmes de 1985 sont souvent *«peu connus et insuffisamment appliqués»*, que la réflexion didactique dans les différentes disciplines est insuffisante, que les professeurs, enfin, *«butent sur l'obstacle de l'hétérogénéité»*, sans assez chercher à savoir et à pratiquer ce que pourrait être une pédagogie différenciée. D'où leur malaise et leur impression d'être très démunis face aux élèves en grande difficulté.

«Alors que les problèmes statutaires avaient longtemps compromis la mise en place de la rénovation, ce sont davantage les cloisonnements disciplinaires qui, aujourd'hui, limitent la pratique de la concertation», poursuivent les inspecteurs généraux. Et à l'intérieur même des disciplines, la concertation est loin d'être la règle.

Le rapport propose, en annexe, une évaluation rapide des forces et des faiblesses constatées dans chaque discipline enseignée au collège. Et il tente, à grands traits, de sonder, pour chacune, l'état d'esprit qui domine chez les enseignants.

La situation de l'anglais apparaît particulièrement *«préoccupante»*. Sentiment d'impuissance, résignation, voire désarroi des anglicistes quasi exclusivement tournés vers la revendication de moyens supplémentaires, *«malgré des conditions matérielles de travail dans l'ensemble acceptables»* : le jugement porté est sévère. Selon l'inspection générale, le besoin de formation est particulièrement important dans cette discipline où se côtoient des enseignants plutôt âgés dont la formation initiale est trop lointaine, et nombre de maîtres auxiliaires sans aucune formation.

Méconnaissance des programmes

L'absence de formation pédagogique de nombre de professeurs d'allemand, notamment parmi les PEGC et les maîtres auxiliaires, est aussi mise en avant. Et les germanistes, comme leurs collègues d'italien ou ceux d'espagnol, paraissent un peu isolés dans leurs établissements. Il y aurait *«un très grand effort d'information à faire»*, écrivent pudiquement les inspecteurs généraux en poursuivant : *«Un certain nombre ignorent les possibilités de stages pédagogiques, l'utilisation des crédits et jusqu'aux instructions ministérielles.»*

La méconnaissance des programmes, des instructions et surtout des compléments à l'usage des enseignants seraient aussi le fait de nombre de professeurs de lettres et d'histoire-géographie. Il n'y a guère, finalement, que les professeurs de mathématiques et ceux de physique qui tirent à peu près leur épingle du jeu. Les premiers, *«sérieux et dévoués»*, ont *«beaucoup évolué»* en dix ans vers la prise en compte du public des collèges et des nouveaux programmes de 1985. Quant aux seconds, ils ont bénéficié d'actions de formation continue qui ont permis une élévation de leur niveau.

«Sous la pression des nécessités, bien des choses ont changé dans les collèges, conclut l'inspection générale. *Et les enseignants n'attendent pas tant une réforme de plus que, pour les uns, la reconnaissance de ce qu'ils font et, pour les autres, une aide leur permettant d'atteindre les objectifs qu'on leur assigne.»* Une manière d'avertissement au successeur éventuel de M. Jospin.

CHRISTINE GARIN

(1) «Rapport d'étape sur la rénovation pédagogique dans les collèges», par Henri Bonnet et Jacques Vaudiaux. Ministère de l'éducation nationale, janvier 1992. Non publié.

(2) Un établissement par académie a été retenu et le choix a été orienté vers celui qui semblait avoir les plus grandes difficultés. Ainsi, le tiers de ces établissements sont-ils situés en zone d'éducation prioritaire (ZEP), près de 60 % d'entre eux possèdent une section d'éducation spécialisée (SES), 30 % des classes technologiques et 26 % des classes pré-professionnelles de niveau (CPPN) et des classes de préparation à l'apprentissage (CPA).

Fronde scolaire dans les alpages

Quinze villages de montagne défendent leur école

GAP

de notre envoyé spécial

A Théus, village haut perché surplombant la Durance, les vignes s'accrochent à la montagne, l'école à la mairie et les cent quarante habitants à leur école. Quand M. Marcel Astier, le maire, a reçu l'arrêté académique qui lui notifiait la suppression de l'école, son sang n'a fait qu'un tour : *«Le départ de l'école, c'est la mort du village.»*

Le 11 mars, parents, enseignants et élus se sont retrouvés à Gap devant l'inspection académique. Ils ont rejoint ceux du Dévoluy enneigé, du Valgaudemar ennuagé et du lointain Briançonnais. Tout le canton – celui de Chorges – s'était déplacé. Il y a un an déjà, une association de défense, le Collectif 05, s'était créée pour faire face aux premières fermetures décidées par le nouvel inspecteur.

Cette fois-ci, les élus avaient décidé de croiser le fer. Concernés eux-mêmes, ou par solidarité, onze maires ont remis à la préfecture leur démission du poste de premier magistrat de leur commune. D'autres feront de même trois jours plus tard (1). Le dimanche 22 mars, les conseillers de Saint-Sauveur, d'Agnières-en-Dévoluy et de Théus ont refusé d'assurer les permanences des bureaux de vote, obligeant le maire à la réquisition.

Bien sûr, à Théus, comme ailleurs, l'inspection académique avait tout prévu. Le regroupement des huit élèves de cinq à dix ans avec les deux classes de Remollon, le bourg voisin, situé dans la vallée, à 4 kilomètres. Sur le papier, le calcul arithmétique était simple. Et rejoignait les préoccupations pédagogiques ministérielles. Etant donnée l'augmentation sensible des effectifs en cas de regroupement sur un seul site, trois classes pouvaient être ouvertes à Remollon. Juste de quoi transcrire dans les faits la «nouvelle politique» préconisée à Paris pour l'école primaire, la mise en place des trois cycles, de la petite section de maternelle au CM2.

Mais voilà, Théus, comme d'autres villages de montagne où l'on compte les enfants sur les doigts des deux mains, ne veut pas mourir. Et n'entend pas laisser partir ses loupiots sur le cordon bitumineux verglacé l'hiver et parsemé, par temps sec, de fragments de schiste friable. Et Remollon ne veut pas jouer les bourreaux. Le conseil municipal, par solidarité, a refusé net que l'on crée un poste dans la vallée pour supprimer un poste dans les hauteurs. *«On ne déshabille pas Pierre*, insiste-t-on, *pour habiller Paul.»*

Aujourd'hui, l'inspection académique a tranché, revenant *«à titre provisoire»* sur cinq cas de fermeture. Mais elle demande en contrepartie aux communes d'organiser par exemple des *«regroupements pédagogiques éclatés»*, comme à Théus : maintien des deux écoles certes, mais à condition de regrouper deux cycles dans la vallée et un cycle à Théus. En clair, les enfants des cours moyens de Remollon sont invités à... monter. Quand ceux des maternelles de Théus le sont à... descendre.

«L'école doit répondre à des missions nouvelles, explique M. Georges Ascione, l'inspecteur d'académie. *Nous avons la chance dans ce département relativement stable démographiquement de ne pas avoir à supprimer de postes d'enseignants. Mais nous devons restructurer le réseau d'écoles pour répondre à leurs nouvelles missions pédagogiques. Nécessairement, ce sont les petites classes – en l'occurrence les classes uniques dont les effectifs sont inférieurs à dix élèves, – qui en pâtissent, au profit des plus gros bourgs, où il est nécessaire de développer d'autres structures : terrains de sport, animation informatique, cantines, transports scolaires, voire internats intermittents.»*

Les défenseurs des écoles rurales, «néo-ruraux» en tête, inversent les données du problème et demandent le *statu quo*. *«A Théus*, rappelle le maire, *la commune vient de rénover deux logements sociaux il y a deux ans et l'on avait réussi à faire venir deux couples et quatre enfants, soit la moitié des effectifs de l'école. Ils nous avaient prévenus. Si l'on vient, c'est parce qu'il y a une école...»* A Montjay, dans le pays du Buëch, l'école a fermé l'année dernière, les neuf élèves ont été dispersés et le (maigre) tissu social déchiré. Seul commerçant et enfant du pays, le boulanger menace aujourd'hui de partir. Ses propres enfants, en cours préparatoire et cours moyen, font 15 kilomètres (de montagne) pour rejoindre leur classe, dans un break familial assurant le transport scolaire de... onze gamins.

Mais la lutte continue. Les parents ont déposé un recours au tribunal administratif contre la fermeture de leur classe. Une vieille loi du 30 octobre 1886, adoptée sous Jules Ferry, prévoit en effet dans son article 11 que *«toute commune doit être pourvue au moins d'une école primaire publique»*...

JEAN-MICHEL DUMAY

(1) La préfecture des Hautes-Alpes, qui a enregistré au 26 mars les demandes formelles de quatorze maires (Chorges, Prunières, Rousset, Rochebrune, Théus, Remollon, Espinasses, Lardier, Crévoux, Le Noyer, Fouillouse, Chabestan, Saint-Sauveur, Savournon), n'entendait accepter aucune de ces démissions.

EDUCATION • CAMPUS

REPÈRES

ARTISTIQUE. «Ecole et milieu artistique», tel est le thème du colloque organisé, au palais du Luxembourg, du 1er au 3 avril, par l'association Savoir au présent, avec le patronage des ministères de la culture et de l'éducation nationale. Au centre des débats et ateliers, regroupant enseignants, artistes, créateurs et responsables d'institutions, une question : peut-on imaginer une école sans art?

(Savoir au présent, tél. : 46-71-69-61.)

ENSEIGNANTS. Un colloque, organisé à la Sorbonne les 9 et 10 avril, par le ministère de l'éducation nationale, sera consacré à «La santé des enseignants : parcours individuel ou collectif?». Actuellement, 6 500 enseignants se trouvent en congé de longue maladie ou de longue durée et 2 100 sont en réadaptation, soit 1 % des enseignants en exercice.

(Renseignements au 49-55-05-03 ou 49-55-16-66.)

ÉQUIPEMENT. Le ministère de l'éducation nationale et celui de l'équipement viennent de signer une convention destinée à assurer la formation en deux ans (au lieu d'un an jusqu'à maintenant) des techniciens du ministère de l'équipement recrutés au niveau du baccalauréat. Cette formation, débouchant sur un diplôme universitaire de technologie – option génie civil – sera organisée en collaboration entre l'Ecole nationale des techniciens de l'équipement (ENTE) d'Aix-en-Provence et le réseau des instituts universitaires de technologie. Elle doit concerner, en 1992-1993, cent cinquante techniciens stagiaires pour passer ensuite à deux cent quarante environ.

MÉDECINE. L'arrêté relatif à l'organisation du premier cycle et de la première année de deuxième cycle des études médicales est paru au *Journal officiel* du 27 mars. Il introduit, dans le cursus universitaire, des matières non médicales, comme les langues étrangères et des enseignements plus littéraires de réflexion sur les grands problèmes de santé ou sur la déontologie médicale (*le Monde* du 19 mars).

RECHERCHE. Pour la seconde année consécutive, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) organise, du 1er au 3 mai, à Arc-en-Senans, une rencontre entre des jeunes européens de dix-huit à vingt-cinq ans, étudiants ou engagés dans la vie professionnelle, et une centaine de chercheurs de toutes disciplines. Ce dialogue sera organisé, sous forme d'ateliers, sur huit thèmes touchant à l'ensemble des sciences : l'Europe et les nationalismes, la famille et son devenir, la science et l'éthique, la planète Terre, le travail demain, limites et frontières de la physique, les chimistes architectes du monde moléculaire, qu'est-ce que l'homme? Participeront également à ces rencontres des enseignants du secondaire ainsi que des partenaires associatifs et culturels régionaux.

(Date limite d'inscription pour les jeunes : 15 avril. Renseignements : CNRS, tél. 47-53-11-64.)

THÉATRE. Dans le cadre des actions conduites par la commission interministérielle de suivi et d'orientation des enseignements de théâtre, la direction des lycées du ministère de l'éducation, le ministère de la culture et le Centre national d'enseignement à distance (CNED) organisent le jeudi 9 avril, de 11 heures à 12 heures, une opération de vidéotransmission destinée aux élèves des sections théâtre de terminales A3, aux ateliers théâtre des lycées et des collèges et à tous les enseignants de lettres intéressés. Cette vidéotransmission qui pourra être reçue par tous les établissements équipés d'une antenne parabolique, sera consacrée à «La pratique du théâtre classique aujourd'hui», autour du travail de Christian Rist, metteur en scène.

(Renseignements : CNED de Poitiers, tél. : 49-49-06-06.)

POINT DE VUE

Les chemins de la décentralisation

par Odile Luginbühl

EXISTE-T-IL un modèle de décentralisation de l'éducation? La question est doublement actuelle, au moment où les accords de Maastricht intègrent officiellement l'éducation dans le champ des compétences communautaires et où la référence à l'exemple de nos voisins est souvent opposée aux réticences – voire aux résistances – qui se manifestent en France par rapport au processus de décentralisation engagé depuis six ans.

Si l'on s'en tient à une définition de la décentralisation comme partage ou délégation des responsabilités et du pouvoir de décision, ce cadre large s'applique en effet à la plupart des situations existantes ou des évolutions en cours dans les pays de la Communauté. Mais cette notion, trop souvent lancée dans le débat sans précaution, recouvre des réalités administratives, pédagogiques et politiques fort différentes.

Tout d'abord, le fonctionnement du système éducatif dépend des structures nationales : dans le cas des Etats fédéraux, comme l'Allemagne, c'est la structure politique du pays elle-même qui génère une situation de prise en charge des compétences éducatives par les *Länder*, correspondant plutôt, en réalité, à une non-centralisation. En Italie, la dévolution par l'Etat, depuis 1970, de certaines responsabilités aux régions et aux provinces procède d'une tout autre démarche, où le transfert de compétence relève d'une politique nationale visant à mieux gérer les disparités économiques régionales.

Mais la complexité des formes de décentralisation tient également à la diversité des paliers auxquels chaque pays situe l'attribution des responsabilités éducatives : région, province, municipalité, établissement scolaire – autant de modalités aboutissant à des situations très variées. Au Danemark, ce sont les municipalités qui jouent un rôle-clé dans l'organisation de l'enseignement, en constituant le relais entre les normes fixées par le ministère de l'éducation et les conseils d'établissement où le pouvoir de décision incombe majoritairement aux familles. Ce type de décentralisation poussé jusqu'à l'échelon local, n'a rien de commun avec le cas de l'Allemagne où, à l'intérieur des *Länder*, le système très hiérarchisé centralise l'essentiel des compétences auprès du ministère de l'éducation de chaque Land.

Compétences multiples

A la pluralité des niveaux de décentralisation s'ajoutent la diversité des domaines (administratif, financier, pédagogique) et le degré de délégation de responsabilité. L'exemple de la réforme du système éducatif britannique, mise en place depuis juillet 1988, illustre l'ambiguïté que produit cette fragmentation. On souligne, le plus souvent, la dimension centralisatrice de cette réforme, qui se manifeste notamment par l'instauration d'un programme national obligatoire (*national curriculum*). Mais on gomme, du même coup, l'élargissement important des responsabilités attribuées aux établissements scolaires dans le domaine administratif et financier. De fait, la réforme voulue par Mme Thatcher a eu pour principal effet de réduire considérablement, au niveau intermédiaire, le pouvoir des autorités locales de l'éducation et de redistribuer les cartes vers le gouvernement central et les établissements.

Autre cas de figure : l'évolution du système éducatif en Espagne. Nettement décentralisatrice par rapport à un contexte initial de grande rigidité étatique, la réforme de l'éducation votée en 1990 s'inscrit dans un processus beaucoup plus large de régionalisation politique, avec la mise en place de communautés autonomes régionales. Mais cette décentralisation, imposée par des revendications autonomistes fortes, est limitée. Certaines régions, en effet, n'ont pas encore le statut de communauté autonome et demeurent dans la situation administrative antérieure marquée par le centralisme. En outre, la Constitution impose à l'Etat de garantir la cohésion nationale et la démocratisation de l'éducation. Le pouvoir délégué par la décentralisation du système éducatif est donc partiel, à la fois dans sa répartition géographique et dans les domaines concernés.

On pourrait multiplier les exemples de limitations et de particularismes à partir de la définition première de la décentralisation (1). Ainsi, l'analyse de la situation en Belgique relève du défi pour un observateur français, nourri de tradition jacobine. La superposition de différents types de répartition des compétences y fractionne à l'extrême le mécanisme de décentralisation. Depuis 1989, les trois communautés linguistiques (francophone, néerlandophone et germanophone) exercent une pleine responsabilité en matière d'enseignement, concrétisée par l'existence de trois ministères de l'éducation distincts. Par ailleurs, dans chaque communauté, l'organisation de l'enseignement se répartit entre l'Etat, les provinces et les communes. Enfin, le secteur privé est un traditionnellement important puisqu'il accueille plus de la moitié des effectifs scolaires.

Mais, au-delà de ces singularités liées dans la plupart des cas aux histoires et aux politiques nationales, on perçoit une tendance générale à un rééquilibrage des pouvoirs entre le centre et la périphérie dans les pays de la Communauté européenne. L'Etat demeure garant de l'unité du système éducatif autour de principes généraux, plus ou moins précis et contraignants selon les pays – tels que la durée de l'obligation scolaire, la réglementation des examens, le recrutement et la rémunération des enseignants ou les contenus des programmes. En revanche, la volonté d'adaptation de l'enseignement aux spécificités régionales ou locales se traduit souvent par la liberté laissée aux collectivités locales de définir une partie des programmes d'enseignement, notamment dans le cas des langues régionales.

Cette recherche d'un équilibre entre la cohérence et la flexibilité explique les mouvements, apparemment contrastés, des deux réformes mises en place presque au même moment en Angleterre et en Espagne. Dans le même esprit, la récente intégration des cinq nouveaux *länder* à l'ex-RFA a permis au ministère fédéral de l'éducation, M. Ortleb, de relancer l'idée d'une souveraineté fédérale en matière d'éducation, justifiée à ses yeux par la nécessité d'une plus grande harmonisation entre les seize systèmes éducatifs des Länder.

Ces fluctuations démontrent qu'il est illusoire de rechercher en Europe un modèle idéal de fonctionnement des systèmes éducatifs. Si l'objectif visé est bien la recherche d'une plus grande efficacité de l'éducation, la décentralisation n'y contribue que si elle tient compte, pour chaque pays, de paramètres politiques, administratifs et pédagogiques complexes et aléatoires.

(1) Voir «Centralisation et décentralisation dans onze pays de l'OCDE», *Administration et Education* n° 53, 1992.

► **Odile Luginbühl est chercheur au Centre international d'études pédagogiques (Sèvres).**

COURRIER

La publication du point de vue de M. Jean Matouk, «Trois propositions pour l'université», dans *le Monde* du 19 mars, a provoqué une avalanche de réactions hostiles dont nous publions les extraits les plus significatifs.

La correction des copies

Le raisonnement qui conduit M. Matouk à conclure qu'*«il faut augmenter la charge de travail des universitaires»* ne tient pas compte des faits suivants. Lorsque M. Matouk indique l'horaire hebdomadaire d'enseignement des professeurs, il ne dit mot des maîtres de conférences – gros bataillon des universitaires – dont l'horaire est sensiblement supérieur. En second lieu, parmi les tâches diverses qui s'ajoutent aux heures d'enseignement, M. Matouk ne mentionne pas, curieusement, la correction des copies. Les ATER, vacataires et maîtres de conférences, bien placés pour savoir combien de temps ils passent à faire ce travail, apprécieront l'oubli, et son corollaire, la proposition d'alourdir le service des *«universitaires»*, toutes catégories apparemment confondues. Enfin, l'universitaire est jusqu'à présent considéré comme un enseignant-chercheur. Augmenter sa charge d'enseignement équivaudrait à réduire ou supprimer la deuxième activité. Est-ce l'objectif visé?

F. GENEVRAY
(maître de conférences, université Jean-Moulin, Lyon)

L'amour du métier

M. Matouk a raison de souligner la modicité relative des salaires dans l'enseignement supérieur, persistante en dépit d'une revalorisation en trompe l'œil. En revanche, il a tort lorsqu'il la justifie par sa description caricaturale du travail universitaire. Généralisant abusivement, semble-t-il, son expérience personnelle et locale d'enseignement, M. Matouk oublie de rappeler que les enseignants du supérieur sont tenus par leur statut à exercer également une activité de recherche. Il semble croire que dans les autres disciplines ou les autres universités l'activité des enseignants-chercheurs se réduit à la préparation et à l'enseignement de quelques heures par semaine d'un cours immuable et figé au point de pouvoir être remplacé *«par une bande vidéo»*. Contrairement à ce qu'affirme M. Matouk, il existe un très grand nombre d'universitaires dans toutes les disciplines, *«qui ne vont pas chercher à l'extérieur des compléments de rémunération correspondant à leur niveau»*, non parce que *«leur niveau»* est insuffisant, mais tout simplement parce qu'ils aiment leur métier et qu'ils essayent de l'exercer en citoyens responsables de la marche d'un service public. Il est exact cependant que la comparaison des salaires proposés par l'éducation nationale avec ceux offerts ailleurs, à niveau d'études équivalent, est tellement défavorable pour les universitaires qu'il devient de plus en plus difficile de recruter des étudiants de qualité acceptant de se diriger vers la recherche.

CLAUDE ASLANGUL
(physicien, professeur à Paris-VI),
MICHEL BEAUD
(économiste, professeur à Paris-VIII),
JEAN-LOUP MOTCHANE,
(physicien, professeur à Paris-VII),
ROLAND COMBESCOT,
(physicien, professeur à Paris-VI)

Emouvante confession

Les propositions formulées par le professeur Jean Matouk m'ont vivement étonné. Les conséquences concrètes à tirer de cette émouvante confession sont évidentes : de son propre aveu, notre collègue n'a travaillé jusqu'ici, si mes calculs sont exacts, que vingt-deux heures et demie par semaine. Il semble, à le lire, n'avoir pas fait de travaux de recherche depuis son recrutement comme professeur agrégé de sciences économiques puisque, dans le décompte du service hebdomadaire de l'enseignant-chercheur, il ne compte que les activités d'enseignement. Je suggère donc qu'il reverse le trop-perçu à l'Etat. Les contribuables ne peuvent rester indifférents à ce qui est dénoncé par M. Matouk comme une dilapidation des fonds publics à laquelle il aurait lui-même sciemment participé.

MAURICE GODÉ
(professeur de langue et littérature allemandes à l'université Paul-Valéry de Montpellier)

Chercheur du dimanche

M. Matouk a une pratique du métier d'enseignant-chercheur qui n'est certainement pas celle de la grande majorité de la profession, ce qui l'amène à des affirmations insultantes. Enseigner ne se limite pas à débiter un cours du haut d'une chaire, il faut faire travailler les étudiants, donc lire et corriger leurs travaux. Puisqu'il n'en parle pas, M. Matouk fait probablement effectuer ce travail par des personnels taillables et corvéables non titulaires (ATER, AMN, moniteurs, vacataires...) ou peut-être même par des maîtres de conférences, maîtres-assistants, chercheurs... voire des étudiants de troisième cycle payés à la copie corrigée sur fonds personnels! Il est significatif qu'à aucun moment, M. Matouk n'évoque les activités de recherche. Pour lui, l'affaire est entendue : en dehors des *«nobélisables»* de l'Institut de France et des chercheurs travaillant dans les grands laboratoires des pôles d'excellence, les enseignants du supérieur ne sont plus des chercheurs. Or, il n'en est rien. Professeurs et maîtres de conférences sont attachés à la recherche; peu d'entre eux l'ont abandonnée. Ils s'y consacrent d'une manière variable en fonction du temps disponible. Personnellement, la recherche représente de 10 % à 15 % de mes activités. Cela me vaut probablement d'être qualifié avec mépris de *«chercheur du dimanche»* mais je n'ai pas à en rougir! M. Matouk n'a pas un mot non plus pour le temps consacré à la gestion d'une UFR, d'un IUT, d'une université. Mais si des enseignants-chercheurs peuvent faire leur service d'enseignement et de recherche en toute tranquillité, c'est que d'autres enseignants-chercheurs assurent le fonctionnement de l'institution.

ROBERT FOSSET
(professeur à Paris-XIII)

Une insulte aux collègues

Le point de vue de M. Matouk est une insulte à l'immense majorité des collègues. Depuis quelques années, l'effort financier de l'Etat s'est accompagné d'un accroissement considérable du nombre des étudiants. Le retard accumulé au niveau de l'ensemble des moyens est tel que, quelle que soit la dimension du redressement entrepris, l'Université ne ressent guère l'amélioration dans son vécu quotidien. L'effort remarquable de l'ensemble des personnels administratifs et techniques pour suivre les évolutions du travail et améliorer les conditions d'accueil des étudiants n'a vu nulle reconnaissance. L'accroissement des charges d'enseignement, la pression des charges administratives ou extrapédagogiques comme l'accueil, le suivi des étudiants, sont les réalités des enseignants-chercheurs qui se sont investis depuis près de dix ans dans la rénovation des enseignements de premier cycle et la mise en place de filières finalisées. L'immense majorité de mes collègues consacrent beaucoup plus de quarante heures par semaine à leur vie professionnelle dans toutes ses composantes, et ce sans grande reconnaissance, financière ou autre. Quelques privilégiés ou irresponsables ne sauraient avoir vocation à représenter l'Université et ses personnels, encore moins à lui donner des leçons de morale.

JEAN-PIERRE DEDONDER,
(professeur de physique à Paris-VII)

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 1er AVRIL A 0 HEURE UTC

METEO FRANCE

PRÉVISIONS POUR LE 2 AVRIL 1992

LEGENDE
ENSOLEILLE
ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX
NUAGEUX COURTES ÉCLAIRCIES
TRÈS NUAGEUX OU COUVERT
PLUIE OU BRUINE
NEIGE
AVERSES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARDS
SENS DE DÉPLACEMENT

METEO FRANCE

TEMPS PREVU LE 2.4.92 VERS MIDI

Jeudi : beaucoup de nuages avec pluie et averses. – Les nuages seront très nombreux le matin sur l'Aquitaine et Midi-Pyrénées. Ils donneront quelques petites pluies et de la neige sur les Pyrénées au-dessus de 1 200 mètres et gagneront rapidement le Languedoc-Roussillon, puis la Provence-Côte d'Azur.

Sur le reste du pays, le ciel sera très nuageux avec des éclaircies mais aussi des petites pluies intermittentes au nord de la Seine.

Les températures minimales seront de l'ordre de 1 à 5 degrés en général, 5 à 7 degrés sur l'Aquitaine et près de la Méditerranée. Quelques faibles gelées se produiront dans le Centre-Est et le Nord-Est.

L'après-midi, le thermomètre indiquera entre 10 et 15 degrés du nord au sud.

PRÉVISIONS POUR LE 3 AVRIL 1992 A 0 HEURE UTC

METEO FRANCE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 31-03-1992 à 18 heures UTC et le 01-04-1992 à 6 heures UTC — le 1er-04-1992

FRANCE			
AJACCIO	18	6	O
BIARRITZ	13	4	P
BORDEAUX	13	5	D
BOURGES	11	0	D
BREST	10	4	N
CAEN	10	1	D
CHERBOURG	9	1	N
CLERMONT-FER.	11	–1	C
DIJON	5	1	C
GRENOBLE	10	–1	B
LILLE	11	0	B
LIMOGES	9	3	P
LYON	5	1	C
MARSEILLE	13	4	N
NANCY	8	2	C
NANTES	11	1	P
NICE	13	6	C
PARIS-MONTS.	12	2	D
PAU	13	4	P
PERPIGNAN	13	6	N
RENNES	11	2	N
ST-ÉTIENNE	8	–2	D
STRASBOURG	13	4	C
TOULOUSE	12	3	N
TOURS	9	–1	D
POINTE-A-PITRE	30	23	D
ÉTRANGER			
ALGER	19	9	D
AMSTERDAM	11	4	P
ATHÈNES	17	9	N
BANGKOK	33	28	N
BARCELONE	15	6	D
BELGRADE	20	9	D
BERLIN	13	4	C
BRUXELLES	8	2	C
LE CAIRE	22	11	D
COPENHAGUE	6	2	D
DAKAR	23	18	D
DELHI	30	16	D
DJERBA	31	14	D
GENÈVE	6	1	C
HONGKONG	21	18	C
ISTANBUL	13	7	D
JÉRUSALEM	14	5	N
LISBONNE	16	8	D
LONDRES	10	2	D
LOS ANGELES	18	12	N
LUXEMBOURG	7	2	C
MADRID	11	2	C
MARRAKECH	19	9	C
MEXICO	23	12	C
MILAN	10	6	P
MONTRÉAL	7	0	D
MOSCOU	6	–3	D
NAIROBI	29	15	N
NEW-YORK	14	6	D
OSLO	4	–3	C
PALMA-DE-MAJ.	16	9	D
PÉKIN	16	6	D
RIO-DE-JANEIRO	27	21	–
ROME	17	10	C
SINGAPOUR	33	25	C
STOCKHOLM	4	–3	N
SYDNEY	24	17	N
TOKYO	19	11	D
TUNIS	27	10	N
VARSOVIE	10	3	P
VENISE	11	8	P
VIENNE	17	9	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Découragés, humains

DEUX découragements, deux démissions, au journal du soir. Deux jeunes hommes à qui la fortune paraît sourire insolemment, et qui en paraissent comme écrasés. *«Je souhaite retourner à la base, comme on dit»*, glisse Brice Lalonde, enseveli déjà sous un buisson de micros. *«J'ai envie de faire autre chose de ma vie que pousser des mecs à mettre des balles à 10 centimètres des lignes»*, soupire Yannick Noah.

Les dernières heures, c'est vrai, leur ont été rudes. Quoi qu'il en dise, l'élection d'une Verte, une rivale, dans le Nord-Pas-de-Calais a dû être pour le ministre de l'environnement une humiliation cinglante. Et Noah a su dimanche que le Père Noël de la Coupe Davis ne repasserait pas cette année.

Mais enfin ! Leur heure de gloire à tous deux semble si récente ! L'explosion de bonheur, la «Saga Africa» triomphale du tennis français, qui n'en frissonne encore ? Et ce succès inattendu de Génération Ecologie, guère plus ancien que dimanche dernier ? On imagine la stupeur de plus d'un de ses collègues ministres socialistes en entendant Brice Lalonde soupirer que *«la politique ne rend pas meilleur»*. On les imagine chercher rageusement le calcul, la stratégie, l'arrière-pensée. On entend d'ici les sarcasmes amers des forçats de l'entraînement devant le dandysme désabusé de Noah.

Sportive ou politique, toute compétition est un combat absurde éternellement recommencé contre le temps, contre soi-même, une guerre miniature. Rien n'y est jamais acquis. On y ruine sa jeunesse, on y naufrage ses illusions, on y apprend le renoncement, les louvoiements, on s'y blinde dans l'amertume des défaites. Le cœur, a dit quelqu'un, s'y bronze ou s'y brise. L'environnement, pour ne prendre que cet exemple, est une longue, une interminable patience – et l'excellent débat de « Ciel mon mardi » sur les décharges toxiques, éternel et lancinant problème, en a encore fourni l'illustration. Alors oui, scandent ceux qui en font profession, il faut avant tout durer, pour rouler sans répit son rocher.

A quoi bon ? répond Brice Lalonde. A quoi bon cette obsession exclusive de durer, à quoi se résument désormais les *credo* politiques ? A quoi bon ces tournois, ces avions, ces hôtels, ce «circuit» éternellement recommencé ? renchérit Noah. *«J'ai plus envie de me battre! J'ai plus envie de courir! Comme tous ces automates! Qui fabriquent des empires»*, disait la chanson. Et si ces deux-là, dans un univers d'automates, étaient humains, simplement humains ?

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 1er avril

TF 1

20.50 Variétés : Sacrée soirée.

22.50 Sport : Football.
AS Monaco-Feyenoord Rotterdam.

A 2

20.50 ▶ Téléfilm : Taxi Girl.
22.20 Magazine : Sauve qui veut.
Environnement : les dix points chauds.
23.35 Magazine : Musiques au cœur.
0.35 Journal et Météo.

FR 3

20.40 Magazine : La Marche du siècle.
22.20 Journal et Météo.
22.30 Sport : Voile.
22.45 Mercredi en France.
23.40 Sport : Voile.

CANAL PLUS

20.00 Sport : Football.
Demi-finale aller de la Coupe des vainqueurs de coupe : Monaco-Feyenoord Rotterdam.
22.20 Sport : Football.
Etoile rouge de Belgrade-Sampdoria de Gênes.

LA 5

20.50 Histoires vraies.
22.35 Débat :
Piquette et grandes bouteilles.
23.35 Documentaire :
L'Impitoyable univers des services secrets.
0.30 Journal de la nuit.

M 6

20.40 Téléfilm : L'Amour à la barre.
22.20 Téléfilm : Danger doberman.
23.50 Magazine : Vénus.

LA SEPT

21.00 Documentaire : La Section Anderson.
22.05 Documentaire : Réminiscence.
23.05 Cinéma : L'Esclave de l'amour. ■■■
Film soviétique de Nikita Mikhalkov (1976).

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. Dialogue au sommet : Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale-Claude Hagège, linguiste, professeur au Collège de France.
21.30 Correspondances.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Partage de la science.
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 26 novembre 1991 à Vienne) : Quatuor pour piano et cordes en sol mineur op. 25, Quatuor pour piano et cordes en la majeur op. 26, de Brahms, par le Trio Schubert de Vienne.
22.00 Concert (donné le 24 janvier à Radio-France) : Night Dances, de Turnage, Mémoire vive, de Hurel ; Die Sterne des Leidlands, de Solbiati ; Ringed by The Flat Horizon, de Benjamin, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. David Robertson.
23.10 Ainsi la nuit...
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue. Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Le concert : le Duo de guitares de Bruno Segovia et Gilles Clément ; La rétrospective : le Workshop de Lyon ; Les nouveautés discographiques ; L'introuvable ; Des Américains à Paris.

Jeudi 2 avril

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Feuilleton : Côte Ouest.
15.25 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.20 Club Dorothée.
17.25 Série : Les Professionnels.
18.15 Jeu : Une famille en or.
18.45 Feuilleton : Santa Barbara.
19.15 Jeu : La Roue de la fortune.
19.45 Le Bébête Show (et à 23.25).
19.50 Tirage du Tac-O-Tac.
20.00 Journal, Tiercé, Météo, Loto sportif et Tapis vert.
20.50 Série : Navarro.
22.20 Magazine : Ex libris.
Invités : Henri Laborit (*l'Esprit du grenier*) ; Frans de Waal (*De la réconciliation chez les primates*) ; Frère Antoine (*Une bouffée d'ermite*) ; Besnik Mustafaj (*Un été sans retour* et *Entre crimes et mirages : l'Albanie*) ; Paul Guimard (*l'Age de Pierre*).
23.30 Journal et Météo.

A 2

13.50 Série : Les Cinq Dernières Minutes.
15.20 Tiercé, en direct d'Auteuil.
15.35 Variétés : La Chance aux chansons
Le cinéma des chansons.
16.30 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.55 Magazine : Défendez-vous.
17.10 Magazine : Giga.
18.10 Série : L'homme qui tombe à pic.
19.00 Série : Flic à tout faire.
19.30 Divertissement :
La Caméra indiscrète
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Magazine : Envoyé spécial.
Les Victimes des attentats ; Le Minitel rose ; Patrouille de France.
22.15 Cinéma : La mariée était en noir. ■■
Film français de François Truffaut (1967).
0.05 Magazine : Merci et encore Bravo.
1.05 1. 2. 3. Théâtre.
1.10 Journal des courses, Journal et Météo.

FR 3

13.40 Série : La Grande Aventure de James Onedin.
14.30 Magazine : Boomerang.
15.30 Série : La Grande Vallée.
16.25 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
Invitée : Line Renaud.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 Un livre, un jour. *Les Années bienheureuses du châtiment*, de Fleur Jaeggy.
20.10 Divertissement : La Classe.
20.45 La Dernière Séance.
20.50 1er film : Une balle signée X. ■
Film américain de Jack Arnold (1958).
22.10 Dessin animé : Tex Avery.
Aviation Vacation ; Deputy Droppy.
22.35 Journal et Météo.
22.55 Sport : Voile. Coupe de l'America.
23.00 2e film : Duel d'espions. ■■
Film américain de John Sturges (1955) (v.o.).
0.40 Sport : Voile. Coupe de l'America.
1.10 Musique : Mélomanuit.

CANAL PLUS

13.35 Cinéma : My Left Foot. ■
Film irlandais de Jim Sheridan (1989).
15.15 Magazine : 24 heures.
16.15 Cinéma : Le Jour des rois. ■■
Film français de Marie-Claude Treilhou (1990).
18.00 Canaille peluche.
James Bond junior.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.31 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : La Tribu. □
Film français d'Yves Boisset (1990).
22.05 Flash d'informations.
22.10 Cinéma : Black Rain. ■
Film américain de Ridley Scott (1989) (v.o.).
0.15 Cinéma : Aujourd'hui peut-être. ■
Film français de Jean-Louis Bertucelli (1990).

LA 5

13.20 Série : L'Inspecteur Derrick.
14.25 Série : Bergerac.
15.20 Série : Soko, brigade des stups.
16.15 Série : Shérif, fais-moi peur.
17.05 Les deux font la loi.
17.35 Youpi ! L'école est finie.
18.10 Série : Deux flics à Miami.
19.05 Série : La loi est la loi.
20.00 Journal et Météo.
20.50 Téléfilm : Nom de code Zebra.
22.30 Cinéma : Aphrodite. □
Film français de Robert Fuest (1982).
0.10 Journal de la nuit.

M 6

13.30 Série :
Madame est servie (rediff.).
14.00 Série : L'Ami des bêtes.
16.45 Jeu : Zygomusic.
17.15 Magazine : Zygomachine.
17.35 Série : Drôles de dames.
18.30 Série : Flipper, le dauphin.
19.00 Série :
La Petite Maison dans la prairie.
19.50 Météo des neiges.
19.54 Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Météo.
20.40 Cinéma : Comment claquer un million de dollars par jour. ■
Film américain de Walter Hill (1985).
22.25 Météo des neiges.
22.30 Documentaire :
Le Glaive et la Balance.
Ces enfants déchirés.
23.25 Série : Brigade de nuit.
0.15 Météo des neiges.
0.20 Six minutes d'informations.

LA SEPT

17.05 Documentaire : Boulez XXe siècle.
3. La mélodie.
18.05 Téléfilm : Le Café des Jules.
19.00 Flash d'informations (et à 19.55, 21.00, 21.50, 22.50, 23.15, 0.10).
19.05 Documentaire : Maîtres des rues.
20.00 Documentaire : Histoire parallèle.
21.05 Magazine : Mégamix.
21.55 Magazine : Avis de tempête.
22.55 Documentaire :
L'Automne de notre printemps.
23.20 ▶ Danse : Hoppla.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique.
Edith Détresses, de Jean-Louis Bauer.
21.30 Profils perdus. Léon Chancerel (1886-1965) et le Vieux Colombier (2).
22.40 Les Nuits magnétiques.
Fenêtres dérobées.
0.05 Du jour au lendemain.
Avec Claude Ollier (Truquage en amont).
0.50 Musique : Coda.
Dinah Washington (1924-1963) (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Der Freischutz, ouverture, de Weber ; Concerto pour piano et orchestre n° 2 en fa mineur op. 21, de Chopin ; Une vie de héros, de R. Strauss, par l'Orchestre national de France, dir. Stanislas Skrowaczewski ; Nelson Freire, piano.
23.10 Ainsi la nuit...
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue.

Le Monde

L'inauguration de la Foire industrielle de Hanovre

L'adieu de Helmut à Edith...

HANOVRE

correspondance

Viendra-t-elle, viendra-t-elle pas? Que ce soit au centre de presse ou à l'immense pavillon 23 qui abrite les entreprises françaises – une heure à peine avant l'inauguration de la grande Foire industrielle d'Hanovre, – la même question revenait sur toutes les lèvres, mardi 31 mars.

«Evidemment, les liens entre la France et l'Allemagne sont plus forts que la crise gouvernementale à Paris», commente un journaliste allemand lorsque le premier ministre, Mme Edith Cresson, et le chancelier allemand Helmut Kohl arrivent finalement ensemble à la Stadthalle, la salle des fêtes de Hanovre, mardi vers 18 heures, pour poser devant les photographes.

Souriant et sûr de lui, M. Kohl, par sa stature imposante, contraste étrangement avec Mme Cresson, crispée, qui se force à sourire. Même lorsqu'elle reçoit le cadeau – un arbre, le sorbier aux oiseaux – offert par M. Klaus E. Goehrmann, le directeur de la Foire de Hanovre. Et quand une journaliste française lui lance : *«Allez-vous démissionner?»*, Mme Cresson s'énerve et répond : *«Vous devriez savoir vous tenir lorsque vous êtes à l'étranger!»*

«Je tiens à vous remercier»

Courageuse, le premier ministre français voulait saisir l'occasion de venir à Hanovre, malgré les turbulences politiques à Matignon, pour clarifier un malentendu : la politique industrielle proposée par la France, ces derniers mois, ne *signifie pas un retour au dirigisme* étatique. C'était le rendez-vous rêvé pour transmettre un tel message. En premier lieu, parce que la France est le pays partenaire de la plus grande foire industrielle du monde à la veille de l'avènement du marché unique de 1993; en second lieu, parce que son auditoire rassemblait l'élite du tissu industriel allemand.

«Trop souvent, «politique industrielle» est synonyme d'intervention et d'aides – plus ou moins occultes – de l'Etat qui fausseraient la concurrence. Premier ministre de la France, je suis venue vous dire ici clairement que si vous, industriels, n'avez de la France que cette image, cette image est fausse!», a-t-elle souligné, après avoir reconnu que les mots n'avaient pas la même signification des deux côtés du Rhin. Mme Cresson a donc défini sa *«politique pour l'industrie»* : la création d'un environnement favorable, par exemple l'abaissement de la fiscalité sur les entreprises, ou une politique active pour la formation et l'apprentissage, *«comme c'est le cas en Allemagne»*.

Intervenant après le premier ministre français, le chancelier allemand n'a toutefois pas repris le thème préféré de Mme Cresson. Son discours à Hanovre lui a donné en revanche, et une fois de plus, l'occasion de répéter aux Allemands : *«Serrez-vous la ceinture!»* Mais il a tenu à rendre un hommage spécial à l'adresse de son invitée : *«Je tiens à vous remercier d'être venue aujourd'hui. Je vous remercie personnellement et tout particulièrement pour la bonne coopération que nous avons menée tout ce temps.»* L'adieu de Helmut à Edith...

LUDWIG SIEGELE

A l'Elysée

Les consultations se poursuivent

Dans la cour de l'Elysée, devant une cinquantaine de journalistes en début d'après-midi, mercredi 1er avril, l'attente se poursuivait. Pas de confirmation d'une démission de Mme Edith Cresson et bien sûr rien concernant la personnalité de son éventuel successeur.

Dès 9 h 30 ce même jour, le président Mitterrand avait reçu le premier ministre pendant une heure trois quarts. Celle-ci, à sa sortie, n'avait fait aucune déclaration. Quelques minutes plus tard M. Lionel Jospin à son tour était reçu pendant une heure. A 11 h 30 M. Joxe arrivait pour un rendez-vous prévu de longue date afin de discuter de la programmation militaire. A 13 heures, ce fut le tour de M. Michel Vauzelle, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

A l'Elysée on souligne que le problème n'est pas vraiment celui de l'échéancier ni même du choix des hommes. Le président Mitterrand, rappelle-t-on, veut tirer toutes les leçons du dernier scrutin.

EN BREF

□ **ESPAGNE : explosion d'un colis piégé.** – Un colonel à la retraite a été blessé, mardi 31 mars, à Madrid, dans un attentat au colis piégé commis dans un immeuble habité par des militaires. L'explosion s'est produite au moment où le colonel Joaquin Vasco Alvarez, soixante-dix-huit ans, ouvrait le paquet. L'action, non revendiquée, est attribué par la police à l'ETA. – *(AFP.)*

□ **AUTOMOBILISME : Carlos Sainz gagne le Safari Rally.** – L'Espagnol Carlos Sainz (Toyota Celica) a remporté, mercredi 1er avril, le Safari Rally disputé au Kenya. Avec une pénalisation totale de 2 h 35 min, il a précédé le Finlandais Juha Kankkunen (Lancia Integrale) de 52 min et l'Argentin Jorge Recalde (Lancia Integrale) de 58 min. Ce succès permet à Sainz de rejoindre Kankkunen en tête du classement provisoire du championnat du monde des rallyes.

SUR LE VIF CLAUDE SARRAUTE

Politique passion

J'AI bonne mine, dites donc, moi, maintenant, avec mon antiparlementarisme primaire. Ras-la-frange de tous ces politiciens ni roses, ni noirs, ni rouges, ni verts : marrons! Rien que des vendus, des pourris, des ordures. D'ailleurs, la France écœurée allait profiter de ses dimanches pour rester chez elle, volets clos, à l'abri des odeurs de poubelles.

Tu parles! Elle est sortie, la France. Elle a envahi les cabines publiques, elle a téléphoné au Mimi, elle est tombée sur un répondeur, elle a attendu le top sonore et elle y est allée de son message : Faudrait voir à me nettoyer un peu tout ça! Je vous ai engagé pour faire le ménage. Allez, au boulot!

Et, depuis, elle est là, elle piaffe, folle d'impatience. Qu'est-ce qu'il attend pour se pointer? Elle court aux nouvelles, elle dévalise les kiosques et, le transistor à l'oreille, elle s'écrase le nez sur ses étranges lucarnes : Alors, quoi de neuf? Qu'est-ce qu'il a décidé? Ce sera qui? Ce sera quand? Pourquoi il ne me l'annoncerait pas le 1er avril? S'agit pas de rigoler. La farce a assez duré.

Les confrères qui font le pied de grue dans la cour de l'Elysée, depuis le début de la semaine, lui ont signalé les allées et venues. La France a pris note. Après quoi, ses notes, elle les a échangées avec les commerçants, les chauffeurs de taxi, les collègues d'atelier et de bureau : Séré est arrivé dix minutes plus tôt que d'habitude. La Cresson doit y retourner ce matin. Il n'y aura pas de conseil des ministres... T'es sûre? Ça doit quand même être le signe que...

Ça, oui! C'est le signe qu'elle s'occupe activement de ses affaires, la France. Au point de rappeller à l'ordre son majordome. Vous allez me mettre le linge sale au panier et sortir le propre du placard. Vite fait. Pas facile, d'accord, vu qu'il ne m'en reste pas tellement, mais bon, vous aviez tout le temps de chercher, s'agit plus de lanterner. Il me la faut tout de suite, ma nouvelle garde-robe. Aujourd'hui. Pas demain. Sinon, dès mars prochain, moi, je vous habille pour l'hiver.

Les négociations commerciales entre la CEE et les Etats-Unis

Bruxelles et Washington ont signé un accord sur le financement des Airbus

Pour tenter de se dépêtrer de leurs innombrables litiges commerciaux, les Etats-Unis et la Communauté semblent constamment hésiter entre la conciliation et l'affrontement. Contrairement à l'impression que peut donner la décision des Douze de refuser d'avaliser les conclusions du panel du GATT condamnant le régime de soutien qu'ils accordent à leurs producteurs d'oléagineux, la tendance aujourd'hui est plutôt à l'apaisement.

Ce qu'ont récusé les Douze, c'est un arbitrage jugé tendancieux et inacceptable car remettant en cause le libre choix de la politique agricole de la Communauté. Leur fermeté illustre leur souci de donner un coup d'arrêt aux abus du GATT, mais certainement pas un refus de négocier avec les Etats-Unis.

La Communauté refuse de voir mettre en cause son droit à produire du colza ou du soja, mais est également consciente de la nécessité de mieux maîtriser sa production. C'est en restant à l'intérieur de ces deux termes contradictoires que les négociateurs devront trouver un *modus vivendi*. On verra, le 30 avril, lors de la réunion du Conseil du GATT, si les Américains acceptent ce compromis.

Le rapprochement des positions européennes et américaines à propos des subventions accordées à Airbus et, de manière plus générale, de l'ensemble des aides, directes et indirectes, consenties par les pouvoirs publics aux constructeurs d'avions, confirmé mercredi 1er avril, est de bon augure. Pour obtenir la paix, la Communauté et les Etats-Unis, mais aussi les constructeurs (Airbus Industrie, Boeing, McDonnell-Douglas) ont sérieusement assoupli leurs positions : les Européens accepteraient que les avances remboursables octroyées par les pouvoirs publics soient désormais limitées à 30 %, les Américains admettant que les aides indirectes (subventions à la recherche par exemple) soient elles aussi soumises à de strictes limitations.

Il serait bon que, sur cette lancée, les deux parties remettent à plat les dossiers de l'Uruguay Round. Tout porte à croire que l'échéance de la fin avril ne sera pas tenue. Américains et Européens sont trop loin, sur l'agriculture mais aussi sur les services, pour aboutir. Mais rien n'empêche de redonner ses chances à la négociation, même s'il faut reporter de plusieurs mois l'échéance. Pour la Communauté, ce qui compte, c'est le sentiment que les Américains sont prêts à mettre du leur pour parvenir à un arrangement durable, comme ils le font maintenant dans le cas d'Airbus. Peut-être est-ce à Bruxelles de donner le signal de l'ouverture.

Ph. L.

□ **USAir commande 30 Boeing 757.** – USAir, la troisième compagnie aérienne américaine, a commandé ferme 15 Boeing 757, pour un montant total de quelque 900 millions de dollars (4,5 milliards de francs) et pris des options sur 15 appareils supplémentaires. Ces biréacteurs seront exploités sur les lignes à haute fréquentation de son réseau. Ils auront une capacité de 189 passagers, dont 16 en première classe, et seront propulsés par des réacteurs Rolls Royce RB211.

Un sous-brigadier tue un homme de vingt-deux ans

«Bavure» mortelle à la Réunion

Un sous-brigadier de police a tué le passager d'une voiture et blessé son conducteur, mardi 31 mars à Saint-Denis (la Réunion).

Arrêté à un feu tricolore, mardi soir vers 19 heures, le fourgon des corps urbains de Saint-Denis est dépassé, au moment où le feu passe au vert, par une voiture roulant à vive allure. Aussitôt prise en chasse, la voiture est bloquée dans un embouteillage. Le sous-brigadier Joseph Hoarau, trente-neuf ans, sort alors du fourgon pour procéder au contrôle d'identité des deux personnes à bord du véhicule.

Contrairement au «B. A. ba» enseigné en école de police, le sous-brigadier intervient seul – ses deux collègues demeurent dans le fourgon – et dégaine son revolver. Imprudence supplémentaire, il va jusqu'à passer son arme par la vitre de la voiture. Un coup de feu est alors tiré. M. Jean-Philippe Sevérin, un mécanicien de vingt-trois ans, est blessé à l'omoplate. La balle ricoche et touche Patrick Ferrère, vingt-deux ans, en plein cœur.

Selon la version du policier, son bras aurait été heurté par la main du conducteur, ce qui aurait provoqué le coup de feu. Cette version est contestée par le conducteur, hospitalisé. Le sous-brigadier a été placé en garde à vue, et une enquête a été confiée à la police judiciaire locale.

La «première» de Pavarotti à Paris

Le jour de l'ouverture de la location, le standard téléphonique a sauté, 13 000 places ont été refusées à la location par courrier : Luciano Pavarotti est à Paris. Mardi soir, devant l'Opéra-Bastille, des dizaines de personnes, petite pancarte à la main, regard de chien battu sous la pluie, espèrent. Les Jeunesses musicales de France profitent de l'événement pour distribuer des tracts : la direction de l'Opéra ne veut plus leur vendre de places à tarif vraiment réduit. Le service public vacille.

Soir de première, tout Paris est là, même ceux qui habituellement ne se montrent pas en concert : présentateurs de journaux télévisés notamment, et Anne Sinclair, qui pose au revers du dernier disque de Pavarotti *les Plus Belles Chansons d'amour* (chez Decca). Le spectacle cependant tarde à commencer... En voyant le personnel de la maison aller et venir, nerveux, en murmurant *«il»* (ou *«elle»*) *«n'est pas encore là!»*, on se doute qu'un personnage important se fait attendre. Peut-être est-il retenu à la présidence de la République?

Pas d'impatience dans la salle : Luciano est là, lui. Depuis quinze jours. Lorsque le rideau se lève et qu'il apparaît pour son premier air, tonnerre d'applaudissements. Problématique, l'acoustique de la Bastille? Aucun doute là-dessus, mais la voix du ténor emplit tout l'espace, énorme, et pourtant si timbrée, contrôlée, capable de murmurer à la fois pour les spectateurs du dernier rang du dernier balcon et pour ceux du parterre. Et bon collègue : jamais il ne chante au détriment des autres. Il les aiderait plutôt.

Ce soir on donne *Un bal masqué* de Verdi, un mélodrame en trois actes composé sur un livret inepte. La mise en scène est de Nicolas Joël, les décors de Carlo Tommasi, les costumes de Claudie Gastine, les éclairages de Bruno Boyer. Tout cela est bien académique et fort laid. Se peut-il que le décorateur soit aussi celui d'Atys de Lulli? Myung-Whun Chung est dans la fosse, parfait musicien, attentif au plateau, plus élégant que dramatique. L'orchestre le suit, impeccable, clair, nerveux, vibrant. Quel bonheur d'entendre un orchestre parisien jouer ainsi! Et quel chœur homogène et subtil!

Un événement, un vrai

Sur le plateau, les scènes se succèdent. Il n'y a rien à voir. Sauf la bondissante et insolente Nuccia Focile (Oscar) qui tient tête vocalement et scéniquement à Pavarotti (Ricardo). Magnifique chanteuse, à la voix peu puissante mais si pure, si jolie, si présente. Le reste de la distribution est un cran en dessous. Aprile Millo (Amelia) est peu convaincante. Cette remarquable chanteuse américaine, fêtée au MET, a une technique excellente (même si elle s'étrangle parfois), mais elle a peu de présence dramatique ou physique. Suzan Schafer (Ulrica) «se trouve» au cours de la représentation, elle a une incontestable présence, mais vocalement elle reste quelconque. Mauvais soir pour Alexandru Agache (Renato). Ce baryton a mieux chanté...

A la fin, le public désigne clairement ses héros : Pavarotti, bien sûr, Shafer, l'orchestre et Chung. Le metteur en scène est sifflé, vieille tradition parisienne. Certes son travail est plat, mais professionnel. De toute façon, Pavarotti à Paris, c'est un événement, un vrai, que trop peu de Français pourront vivre «en direct». La question plus que jamais se pose : quand les spectacles de la Bastille seront-ils diffusés par la radio et la télévision? On nous le promet depuis si longtemps...

ALAIN LOMPECH

Deux disparitions

Le journaliste Claude Darget

Le journaliste et animateur de télévision Claude Darget a succombé à une crise cardiaque, jeudi 26 mars, a-t-on appris le 31 mars. Il a été enterré dans l'intimité. Né en 1910, Christian Savarit avait pris le pseudonyme de Claude Darget pour distinguer sa carrière de celle de son père, animateur de la TSF. C'est à la radio qu'il débute avant guerre, à Radio-PTT, à Radio-Vitus ou au Poste parisien. Correspondant de guerre en Belgique et aux Pays-Bas, après la fin des hostilités, il rejoint vite la télévision balbutiante et l'équipe de l'information des «trois Pierre» – Sabbagh, Desgraupes, Dumayet.

Présentateur du journal de 20 heures, grand reporter, il assurera aussi bien le couronnement de la reine d'Angleterre ou le mariage du prince Rainier et de Grace de Monaco, que le commentaire ironique de matchs de catch. Pratiquant et commentateur de rugby et de tennis, il était aussi philatéliste averti et tint la chronique spécialisée du *Figaro* pendant quelques années. Mais c'est comme commentateur pendant vingt-cinq ans de la «Vie des animaux» de Frédéric Rossif que les Français se souviendront de ce fumeur de pipe aux cheveux blancs.

Ce non-conformiste au verbe haut avait connu bien des démêlés avec les directions successives de l'ORTF jugeant que *«l'intrigue et le jeu des influences politiques»* y avaient plus d'importance que la compétence professionnelle. Ecarté de l'antenne à plusieurs reprises, Claude Darget devait être licencié après les événements de 1968.

L'éditeur Edouard de Andreis

L'ancien responsable des Éditions Rivages est mort à Marseille, le mardi 31 mars.

Né en 1943 à Marseille, diplômé de sciences économiques, Edouard de Andreis, après un séjour dans la publicité, était entré au Seuil en 1976 en qualité de directeur commercial. Quatre ans plus tard, il était nommé directeur général adjoint. En 1984, il reprenait une petite maison marseillaise, Rivages, créée en 1979 par Jean-Louis et Jacques Guiramand. Avec notamment Gilles Barbedette, disparu il y a quelques jours (*le Monde* du 1er avril), François Guérif et Arlette Farge, Edouard de Andreis avait fait de cet éditeur à vocation régionale une maison parisienne dont la production, principalement dans le domaine de la littérature étrangère, était largement reconnue et saluée.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Le numéro du «Monde» daté 1er avril 1992 a été tiré à 530 956 exemplaires.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
DES LIVRES

Le Monde

ARTS • SPECTACLES



COLL. AGENCE DU COURT-MÉTRAGE

Gamin d'un coin de rue ou de chemin de campagne, figure barbare, divinité antique ? Entre les deux apparitions de ce visage d'enfant dans *Nous*, d'Arthur Pelechian, la puissante emprise d'un cinéma à nul autre pareil a opéré, a changé le sens et les codes et créé l'émotion. Jean-Luc Godard, l'un des premiers qui aient reconnu l'originalité et l'importance de ses films, s'entretient avec le réalisateur arménien *(lire page suivante)*.

DÉCOUVERTE D'UN GRAND CINÉASTE A PARIS

L'invention de Pelechian

IL a cinquante-quatre ans, il est né à Leninakan, en Arménie soviétique comme son nom l'indique. Il a quitté son travail d'ouvrier, puis d'ingénieur, dans une usine de machines-outils. Il s'est inscrit en 1963 à l'Institut supérieur du cinéma de Moscou, le VGIK. Depuis, il a écrit des scénarios, aidé quelques confrères, et réalisé une dizaine de courts ou moyens métrages, dont il ne revendique que la moitié. C'est un inconnu ; c'est un des plus grands cinéastes vivants. Il s'appelle Artavazd (Arthur) Pelechian.

Découvrir les films de Pelechian, comme cela peut se faire en ce moment dans la petite salle de projection de la Galerie nationale du Jeu de paume à Paris, crée un trouble et un plaisir dont on avait perdu le goût. Une sensation comparable à ce que durent éprouver ceux qui mirent à jour les peintures rupestres de Lascaux, mais avec le sentiment non seulement de renouer le fil avec des splendeurs anciennes, mais aussi d'entrevoir un art actuel, toujours fécond.

Et même vital : de tous les maux, réels ou imaginaires, dont se plaint chroniquement le cinéma, le plus grave et le plus certain est cette atrophie qui paralyse progressivement un nombre croissant de films, les enfermant dans le même moule. L'origine géographique du virus est connue. Ce n'est pas l'Amérique, mais Hollywood. L'antidote l'est moins : le protectionnisme économique ou réglementaire n'y peut pas grand-chose. Il n'empêchera jamais des films « 100 % français » (ou russes, ou turcs) de tenter d'imiter le modèle hollywoodien. D'où sa puissance d'anéantissement des autres formes de vie, des autres façons de faire du cinéma, des autres façons de montrer le monde. Les films de Pelechian sont des spécimens sains. Ceux qu'on peut voir à Paris, ceux qu'il accepte de montrer, sont en noir et blanc, composés d'images documentaires (images d'archives ou tournées par lui), presque dépourvus de paroles et complètement de commentaires. Ils s'intitulent *Au début* (1967), *Nous* (1969), *Habitants* (1970), *les Saisons* (1975), *Notre siècle* (1982). Ils mettent en œuvre une façon de faire du cinéma qui ne doit rien à la narration littéraire ni à la représentation théâtrale, ils inventent un langage « purement » cinématographique.

Ces films sont donc irréductibles à des mots, tous comme les mots ne peuvent rendre compte d'un tableau ou d'une symphonie. On dirait pourtant que leur description a été rêvée par un poète. Il parlait non de cinéma mais du *« tissu d'un poème* [où] *doit se retrouver un nombre égal de tunnels dérobés, de chambres d'harmonie, en même temps que d'éléments futurs, de havres au soleil, de pistes captieuses et d'existants s'entr'appelant. Le poète est le passeur de tout cela qui forme un ordre. Et un ordre insurgé »*. C'était René Char, en 1968. Ce qui éclaire en ce moment l'écran du Jeu de paume ressemble à cela.

Indescriptible ? Prenons *les Saisons* : réaliser un film consacré à la nature à partir d'images de champs, de mer et de montagnes, de paysans et de bergers, accompagné d'extraits des *Quatre saisons* de Vivaldi, annonce en principe le summum de la banalité niaise. Mais, maître de ses images et de ses sons manipulés tels une matière brute, Arthur Pelechian évolue à des années-lumière d'une publicité mièvre ou d'un documentaire « Connaissance du monde ». S'il fallait trouver un équivalent à la hauteur de son travail filmique, on penserait aux *Géorgiques* de Virgile : *« Épopée d'inspiration cosmique consacrée au spectacle du monde et au travail des hommes »*, dit judicieusement le dictionnaire.

Les Saisons reussit le prodige paradoxal d'être à la fois un envoûtement et une expérience d'élucidation d'une précision scientifique. Une *« révélation du monde »* par le cinéma telle qu'André Bazin l'appelait de ses vœux, obtenue avec tous les artifices (ralentis, surimpressions, répétitions, détournements) qu'autorisent la bande-image et la bande-son et leur réunion, emballées comme dans un unique élan de vie. Une splendeur qui a dû être celle du morceau de musique de Vivaldi *avant* qu'il ne devienne ritournelle d'ambiance pour supermarché ou générique télé.

De même *Notre siècle*, sur le motif de la conquête de l'espace, brode la geste des splendeurs et catastrophes des temps modernes, dans les pulsations d'un cœur de nouveau-né et le fracas d'explosions, le burlesque et la tragédie. De même *Nous* chante sans doute le peuple arménien, plus sûrement le peuple des humains. Pas l'hypothétique et assez antipathique Homme avec majuscule, mais les hommes, solitaires et solidaires, particules de cosmos. Le film est comme enchâssé entre deux plans identiques, un visage d'enfant. Mais ce n'est plus la même image que l'on perçoit à la fin.

Entre les deux apparitions de l'enfant a joué le ressort de l'invention de Pelechian : le montage. Ce montage dont ses lointains prédécesseurs, les grands cinéastes soviétiques des années 20, furent les plus hardis explorateurs, les plus acharnés théoriciens. Ce montage dont Jean-Luc Godard disait, après d'autres, qu'il faisait la spécificité du cinéma, ajoutant : *« Les gens du muet l'ont senti très fort, et en ont beaucoup parlé. Aucun ne l'a trouvé. »*

Voir les films de Pelechian donne l'impression que cette quête abandonnée a été reprise, et a progressé. Serge Daney, le premier critique occidental qui repéra Pelechian, parlait à son propos de *« chaînon manquant de la véritable histoire du cinéma »*. *Traffic*, la revue dirigée par Daney, publiera d'ailleurs dans son numéro d'avril ses textes sur le montage.

Dans ces textes, et à nouveau dans un entretien récemment accordé à la revue *Bref*, le cinéaste explique sa méthode, qu'il appelle « montage à distance » : *« En présence de deux plans importants, porteurs de sens, je m'efforce non pas de les rapprocher, ni de les confronter, mais plutôt de créer une distance entre eux. Ce n'est pas par la juxtaposition de deux plans mais par leur interaction à travers de nombreux maillons que je parviens à exprimer l'idée de façon optimale. »*

Pelechian tient à se distinguer des grands Soviétiques auxquels on le compare. Qu'Eisenstein ne se soit pas contenté de créer du sens en mettant deux images côte à côte (ce qu'il appelait le « point de jonction ») comme en témoigne au moins son travail (inachevé) sur *Que viva Mexico !*, que le montage selon Poudovkine ait déjà voulu donner naissance à *« une nouvelle image, totalisante, mais orientée et dramatisée, de la réalité de départ »* (Barthélemy Amengual) signale que le fossé entre eux et lui n'est pas si grand.

Mais Pelechian, à créativité et virtuosité égales, est effectivement au-delà d'un des principaux penseurs de la question, Dziga Vertov : l'auteur de *l'Homme à la caméra* prédisait que la nature technique du cinéma lui permettrait de faire apparaître une vérité (évidemment révolutionnaire) déjà présente mais cachée dans la réalité. Sa « vérité », Pelechian la construit lui-même, dans l'alchimie de l'intelligence, de l'émotion et des sens, en créant une sorte d'accélérateur de ces particules que sont les éléments visuels ou sonores par eux-mêmes dépourvus de sens, jusqu'à ce que jaillisse la lumière.

C'est beau, c'est bouleversant. C'est aussi crucial, même si la théorie n'est guère dans l'air du temps. Qui pourrait dire, à l'heure de CNN, du *reality show* et de l'image de synthèse, que les questions de vérité des images – littéralement de l'« audio-visuel » – ne sont pas de saison ?

JEAN-MICHEL FRODON

★ Les films d'Arthur Pelechian sont projetés à la Galerie Nationale du Jeu de Paume (Tél. : 42-60-69-69) jusqu'au 12 avril.

Lire pages 31 à 35 la sélection des rendez-vous de la semaine.

CONVERSATION ENTRE ARTHUR PELECHIAN ET JEAN-LUC GODARD

Un langage d'avant Babel

En marge des circuits officiels et commerciaux, un réseau de complicité et d'admiration a permis aux films de Pelechian d'être peu à peu découverts en Occident. Jean-Luc Godard fut l'un des premiers et reste l'un des plus ardents défenseurs de son travail. Le passage à Paris du cinéaste arménien était l'occasion de leur proposer une rencontre. Ils ont parlé d'art et de science, de morale et de politique, de spectacle et d'information. Bref, ils ont parlé de cinéma.

« **Jean-Luc Godard** : Dans quelles conditions avez-vous travaillé ?

– **Arthur Pelechian** : *J'ai fait tous mes films en* Arménie, mais souvent avec l'aide de Moscou. Je ne veux pas faire l'éloge de l'ancien système, mais je ne m'en plaindrai pas non plus. Au moins il y avait le VGIK (l'Institut du cinéma) qui donnait une très bonne formation. On y apprenait non seulement le cinéma soviétique mais le cinéma du monde entier, chacun avait les moyens de chercher ensuite sa propre voie.

» Je ne veux pas rendre le système responsable du fait que j'ai tourné aussi peu de films, disons que j'ai eu des problèmes personnels. Je ne sais pas encore ce qui se passera avec la nouvelle situation. J'espère pouvoir continuer à travailler, il y a toujours des difficultés, en France aussi (1), des difficultés liées à la production, aux rapports entre les gens. Jusqu'à présent, le plus difficile était le manque de diffusions de mes films.

– **J.-L. G.** : Je les ai découverts parce qu'ils sont passés au Festival du film documentaire de Nyons, à quelques kilomètres de chez moi. Freddy Buache, le directeur de la Cinémathèque de Lausanne, leur a appliqué la « méthode soviétique » de tirage des copies, il en a contretypé un exemplaire pendant la nuit et il nous les a montrés, à Anne-Marie Miéville et moi. Ils m'ont fait une énorme impression, d'ailleurs très différente du cinéma de Paradjanov, qui me semble proche de la tradition des tapis persans, et de la littérature. Vos films m'ont paru ne venir que du cinéma.

» Comme si le travail d'Eisenstein, Dovjenko, Vertov, avait pu se poursuivre, et donner une impression proche de certains films de Flaherty, ou de certains documentaires du cinéaste cubain Santiago Alvarez. Un cinéma originel et original, tout à fait en dehors de l'Amérique, qui est très forte dans le cinéma mondial. Même *Rome ville ouverte* doit un peu à l'Amérique. Quand il y a occupation se pose le problème de la résistance, de comment résister. En voyant vos films, j'ai eu l'impression que, quels que soient les défauts du système dit socialiste, à un moment, certaines personnalités fortes avaient réussi à penser différemment. Ça va probablement changer. Moi qui suis toujours critique de la réalité, et des moyens de la représenter, j'y retrouvais l'application de ce que les cinéastes russes appelaient le montage. Le montage au sens profond, au sens où Eisenstein appelait le Greco le grand monteur de Tolède.

– **A. P.** : C'est difficile de parler du montage, ce n'est sans doute pas le bon mot. Il faudrait peut-être dire « la mesure de l'ordre ». Pour mettre en lumière, au-delà de l'aspect technique, la réflexion de fond.

– **J.-L. G.** : Quel est le mot russe pour *montage* ? Il n'y en a qu'un ?

– **A. P.** : Oui. *Montaj.*

– **J.-L. G.** : Parce que pour image par exemple, il y a deux mots en russe. C'est utile. Ce serait intéressant de faire un dictionnaire des termes cinématographiques dans chaque pays. Les Américains ont deux mots, *cutting* (l'action de couper) et *editing* (lié à ce qu'ils appellent *editor*, qui n'est pas un éditeur au sens français du terme, mais celui qui supervise toute la conception d'un ouvrage au sein d'une maison d'édition, ou le rédacteur en chef dans la presse). Ces mots ne désignent pas la même chose, ils ne renvoient pas à la même idée que « montage ».

– **A. P.** : Nous avons du mal à en parler à cause de ce problème de terme. Il y a le même problème avec le mot « documentaire ». En français, on appelle « film de fiction » ce qu'en russe nous appelons « film artistique ». Alors que tout le cinéma doit être artistique. Il y a aussi deux autres expressions en russe, le « cinéma joué » et le « cinéma non joué ».

– **J.-L. G** : Ça se rapproche des Américains qui disent *feature film* pour la fiction, *feature* signifie traits du visage, physionomie, ce qui renvoie à l'apparence de la vedette, aux stars. Il y a beaucoup à comprendre dans cette terminologie, comme dans le fait que pour « copie standard » (la copie où le son et l'image sont assemblés), les Anglais disent *married print* (copie mariée), les Américains *answer print* (copie-réponse), les Italiens *copia campione*... « Copie champion », ça doit venir de Mussolini.

» Mais la mésentente sur le mot « documentaire » est effectivement l'une des plus graves. Aujourd'hui, la différence entre documentaire et fiction, entre un film documentaire et un film du commerce, même s'il se dit artistique, c'est que le documentaire a une attitude morale, qui n'existe plus gère dans le film de fiction. La nouvelle vague a toujours mêlé les deux, nous avons toujours dit que Rouch était passionnant parce qu'à force de documentaire il fait de la fiction, et que Renoir, à force de fiction, fait du documentaire.

– **A. P.** : Ce n'est plus un problème de mise en scène. On considère bien Flaherty comme un documentariste.

– **J.-L. G.** : Bien sûr. C'est un documentariste qui a tout mis en scène, *Nanouk*, *l'Homme d'Aran*, *Louisiana Story*, chaque plan est complètement mis en scène. Quand Wiseman fait un film sur les grands magasins (*The Store*), il observe la mise en scène et la fiction des grands magasins.

– **A. P.** : Pour les mêmes raisons, je ne me suis jamais posé la question de travailler dans le cadre d'un studio de cinéma ou de télévision. J'ai essayé de trouver un endroit où je pourrais faire un film tranquillement. Il s'est parfois trouvé que c'était à la télé. L'important est de pouvoir parler sa propre langue, la langue du cinéma.

» On dit souvent que le cinéma est une synthèse des autres arts, je pense que c'est faux. Pour moi, il date de la tour de Babel, d'avant la division en différents langages. Pour des raisons techniques, il est apparu après les autres arts mais, par nature, il les précède. J'essaie de faire du cinéma pur, qui ne doive rien aux autres arts. Je cherche un montage qui créerait autour de lui un champ magnétique émotionnel.

– **J.-L. G.** : Comme je suis assez pessimiste, je vois la fin des choses plutôt que leur début. Pour moi, le cinéma est la dernière manifestation de l'art, qui est une idée occidentale. La grande peinture a disparu, le grand roman a disparu. Le cinéma était, oui, un langage d'avant Babel, que tout le monde comprenait sans avoir besoin de l'apprendre. Mozart plaisait aux princes, les paysans ne l'entendaient pas. Alors qu'un équivalent cinématographique de Mozart, Chaplin, a plu à tous le monde.

» Les cinéastes ont cherché quel était le fondement de l'unicité du cinéma, une recherche qui est, elle aussi, une attitude très occidentale. Et c'est le montage. Ils en ont parlé beaucoup, surtout dans les époques de changements. Au vingtième siècle, le plus grand changement a été le passage de l'Empire russe à l'URSS ; logiquement, ce sont les Russes qui ont le plus progressé dans cette recherche, simplement parce que, avec la Révolution, la société était en train de faire du montage entre avant et après.

– **A. P.** : Le cinéma s'appuie sur trois facteurs : l'espace, le temps, le mouvement réel. Ces trois éléments existent dans la nature, mais, parmi les arts, seul le cinéma les retrouve. Grâce à eux, il peut trouver le mouvement secret de la matière. Je suis convaincu que le cinéma est capable de parler à la fois les langues de la philosophie, de la science et de l'art. Peut-être est-ce cette unité que cherchaient les Anciens.

– **J.-L. G.** : On retrouve la même chose en réfléchissant à l'histoire de l'idée de projection, comment elle est née et a évolué jusqu'à s'appliquer techniquement, dans les appareils de projection. Les Grecs en avaient imaginé le principe, la fameuse caverne de Platon. Cette idée occidentale, que ni les bouddhistes ni les Aztèques n'ont envisagé, a pris forme avec le christianisme, qui repose sur l'espoir de quelque chose de plus grand.

» Ensuite vient la forme pratique, les mathématiciens qui, toujours en Occident, ont inventé la géométrie descriptive. Pascal y a beaucoup travaillé, avec encore une arrière-pensée religieuse, mystique, en élaborant ses calculs sur les coniques. Le cône, c'est l'idée de projection.

» Après, on trouve Jean-Victor Poncelet, savant et officier de Napoléon. Il a été en prison en Russie, et c'est là qu'il a conçu son *Traité des propriétés projectives des figures*, qui est la base de la théorie moderne sur la question. Ce n'est pas par hasard s'il a fait cette découverte en prison. Il avait un mur en face de lui, et il faisait ce que font tous les prisonniers, il projetait. Un désir d'évasion. Comme il était mathématicien, il en a écrit la traduction en équations.

» A la fin du dix-neuvième siècle est venue la réalisation technique. Un des aspects les plus intéressants est qu'à ce moment le cinéma sonore était prêt. Edison est venu à Paris présenter un procédé qui utilisait un disque synchrone de la bande image, c'était déjà le système en usage aujourd'hui dans certaines salles, où on couple un disque compact avec le film pour avoir un son numérique. Et ça marchait ! Avec des imperfections, comme les images d'ailleurs, mais ça marchait et on aurait pu améliorer la technique. Mais les gens n'en ont pas voulu. Le public a voulu le cinéma muet, il a voulu voir.

– **A. P.** : Lorsque le son est finalement arrivé, à la fin des années 20, les grands cinéastes comme Griffith, Chaplin ou Eisenstein en ont eu peur. Ils ont estimé que le son était un pas en arrière. Ils n'avaient pas tort, mais pour d'autres raisons que ce qu'ils ont cru : le son n'est pas venu gêner le montage, il est venu remplacer l'image.

– **J.-L. G.** : La technique du parlant est venue au moment de la montée du fascisme en Europe, qui est aussi l'époque de l'avènement du speaker. Hitler était un magnifique speaker, et aussi Mussolini, Churchill, de Gaulle, Staline. Le parlant a été le triomphe du scénario théâtral contre le langage tel que vous en avez parlé, celui d'avant la malédiction de Babel.

– **A. P.** : Pour retrouver ce langage, j'utilise ce que j'apelle les images absentes. Je pense qu'on peut entendre les images et voir le son. Dans mes films, l'image se trouve du côté du son et le son du côté de l'image. Ces échanges donnent un autre résultat que le montage du temps du muet, ou plutôt du « non-parlant ».

– **J.-L. G.** : Aujourd'hui, l'image et le son sont de plus en plus séparés, on s'en rend encore mieux compte à la télévision. L'image d'un côté, le son de l'autre, et ils n'ont pas de rapport entre eux, pas de rapports sains et réels. Ils n'ont que les rapports de la politique. C'est pour ça que dans tous les pays du monde, la télévision est entre les mains des politiques. Et maintenant les politiques s'occupent de fabriquer un nouveau format d'image (la prétendue haute-définition), un format dont, pour l'instant, personne n'a besoin. C'est la première fois que des instances politiques s'occupent de dire : vous verrez les images dans ce format-là, à travers cette fenêtre-là. Une image qui aura d'ailleurs la forme d'un soupirail, cette petite chose au ras des trottoirs. C'est aussi la forme d'un carnet de chèques.

– **A. P.** : Je me demande ce que la télévision a apporté. Elle peut liquider la distance, mais seul le cinéma a la possibilité de se battre véritablement contre le temps, grâce au montage. Ce microbe qu'est le temps, le cinéma peut en venir à bout. Mais il était plus avancé sur cette voie avant le parlant. Sans doute parce que l'homme est plus grand que la langue, plus grand que ses mots. Je crois plus l'homme que son langage. »

Propos recueillis par
JEAN-MICHEL FRODON
(traduits du russe par Joël Chapron)


HERMINE KARAGHEUZ

Ci-dessus : Arthur Pelechian.
Ci-contre : une image de son film « Habitants » (1970).


COLL. AGENCE DU COURT-MÉTRAGE


PASCAL VICTOR/STILLS

Jean-Luc Godard.

(1) Pelechian était à Paris pour mettre sur pied une coproduction en vue de son prochain film, qui doit s'intituler *Homo sapiens*.

AKIRA KUROSAWA TOURNE « MADADAYO »

Un maître sans descendance

On s'était habitué au rythme solennel d'un film tous les cinq ans, créant l'événement au Japon ou à l'étranger « Dersou Ouzala, Kagemusha, Ran ». Pourtant, depuis Rêves, le « vieil empereur » du cinéma japonais a retrouvé une nouvelle jeunesse et... la confiance des producteurs japonais. Après « Rhapsodie en août », voici pour bientôt le trentième film de Kurosawa, Madadayo (1). Le tournage a commencé fin février à Gotemba, près de Tokyo, où le cinéaste possède une maison.

GOTEMBA (JAPON)
correspondance

MONSIEUR Tokuma, grand capitaine d'industrie des médias, entrepreneur de films publics et président de la société Daiei, produit le nouveau film d'Akira Kurosawa (2), pour commémorer les cinquante ans de carrière du cinéaste nippon le plus international, qui a débuté en 1943 avec *la Légende du grand judo*. Le cinéaste rentre ainsi au bercail, dans le sein d'une société qui, alors en pleine puissance, avait produit le célèbre *Rashomon* en 1950, pour abandonner ensuite Kurosawa aux bons soins de la Toho, jusqu'à *Barberousse*.

Pour Kurosawa, qui a fêté ses quatre-vingt-deux ans le 23 mars, *Madadayo* est avant tout l'occasion de rendre hommage à un écrivain un peu oublié de la génération actuelle, Hyakken Uchida, mort à l'âge de quatre-vingt-deux ans dans un dénuement digne de légende, et que le cinéaste admira profondément dans sa jeunesse. *« Il y aura très peu d'action dans le film »*, prévient-il, comme craignant qu'on attende un nouveau *Ran*. *« Je traiterai essentiellement des relations entre le maître* (« sensei ») *et ses élèves* (« deshi »), *en m'inspirant de plusieurs œuvres d'Uchida qui fut une sorte de maître à penser d'une génération littéraire, et qui avait été lui-même un élève de Soseki, le grand auteur humaniste du début du siècle. »*



Akira Kurosawa et l'actrice Kyoto Kagawa sur le tournage de « Madadayo » en février 1992.

MAX TESSIER

La scène tournée à Gotemba, par une matinée grise et froide, non loin de l'écrasant mont Fuji, se passe dans les derniers jours de la guerre, alors que les B-29 américains pilonnent Tokyo au printemps de 1945. Le professeur Uchida (Tatsuo Matsumura, interprète de Kurosawa dans *Dodes'kaden*) et sa femme (Kyoko Kagawa, actrice mémorable de Mizoguchi, Ozu et Kurosawa) devisent dans leur minuscule maison rescapée de la ruine. Ils sont installés à l'abri d'un prunier en fleurs, créé de toutes pièces par le décorateur attitré du maître, Yoshiro Muraki : peut-on imaginer scène plus japonaise ?

« Cette petite cabane, dit Kurosawa, *est une réminiscence d'un passage d'un texte célèbre du treizième siècle*, Hojoki, *où Kamo No Chômei décrit ces maisons miniatures. C'est dans une telle cabane que vivaient Uchida et son épouse, sans aucun confort, et les élèves venus l'écouter devaient souvent rester dehors, quelles que soient les intempéries. »* Pourra-t-on dire encore que Kurosawa est un cinéaste « occidentalisé », qui ignore la culture japonaise ?

Autour du cinéaste gravitent ses techniciens familiers, au milieu desquels on reconnaît la silhouette chenue d'Ishiro Honda, l'ancien metteur en scène de *Godzilla* et autres monstres de la Toho, devenu depuis quelques années conseiller personnel de Kurosawa pour les questions techniques. Et, tandis que veille Teruyo Nogami, la fidèle scripte depuis *Rashomon*, Kazuko Kurosawa, la fille du cinéaste, préside aux costumes, et Hisao, le fils, représente comme toujours les Productions Kurosawa. On dit d'ailleurs que c'est surtout lui qui pousse son père à tourner encore...

Voici donc Kurosawa revenu à sa thématique familière, l'apprentisssage, le courant qui relie le maître à ses émules, comme dans *Barberousse* et bien d'autres œuvres. Est-ce un hasard s'il s'intéresse à un écrivain qui privilégiait la morale et les valeurs spirituelles en menant une vie retirée et modeste, tout en prônant un humanisme actif ? Kurosawa se reconnaît sans doute en partie dans ce personnage très particulier du paysage littéraire japonais, notamment dans ses rapports avec ses élèves.

Reconnu comme un maître, à Paris comme à Londres ou à New-York, a-t-il seulement lui-même des *deshi* (élèves) ? Il est considéré aujourd'hui au Japon comme un homme du passé par un public cultivé qui s'irrite de ce qu'il soit le seul nom célèbre à l'étranger, et l'un de ses amers regrets est précisément l'absence de descendance artistique. Constatation attristée : *« Aucun de mes assistants n'a su devenir un vrai cinéaste »*. D'où, peut-être, cette obsession métaphorique du thème du passage de la connaissance dans maintes de ses œuvres, face à un pays et un cinéma qui lui échappent de plus en plus.

Personne aujourd'hui ne se réclame plus de Kurosawa, sinon pour le respecter comme une sorte de *« trésor national vivant »* (titre officiel en usage au Japon, mais qui ne lui a pas été attribué) et se perdre en conjectures sur l'admiration de l'Occident frappé du syndrome de *Rashomon* depuis plus de quarante ans. Le cinéma japonais ne s'en porte d'ailleurs pas mieux, et, malgré une certaine percée de jeunes indépendants, il est de plus en plus difficile de repérer ce qui se rapprocherait d'un véritable film dans les œuvres récentes : là aussi, la télévision, le clip vidéo et la pub ont rasé l'herbe haute du cinéma.

Cette année encore, tout repose sur des points d'interrogation angoissants : Oshima parviendra-t-il enfin à tourner son film sur les rapports ambigus entre Rudolph Valentino et Sessue Hayakawa, dans le Hollywood des années 20 (*Hollywood Zen*, avec Ryuichi Sakamoto et Antonio Banderas, qui doit être produit par Jeremy Thomas pour un budget assez coquet d'environ 15 millions de dollars) ? Imamura réussira-t-il à monter son prochain film, sur ses expériences de jeunesse dans le quartier de Shinjuku, après guerre, à la suite de l'échec commercial cuisant de *Pluie noire* ? Yoshida pourra-t-il bientôt braquer sa *Lumière des roses* sur les opérateurs des Frères Lumière qui filmèrent le Japon en 1896 ? Toutes questions auxquelles nul ne peut répondre en l'état actuel de la production cinématographique nippone.

Certes, d'autres transfuges de l'ex-« nouvelle vague » ont repris du service, comme Kei Kumai (*la Mort d'un maître de thé* et *la Mousse lumineuse*, récemment projeté en compétition à Berlin), ou Hiroshi Teshigahara, qui vient de terminer *Bassara ou la princesse Goh*, une suite à son *Maître de thé*. Autant de films menacés par l'académisme...

Dans ce contexte déroutant et déprimant d'un pays où la valeur-cinéma est inversement proportionnelle à son opulence matérielle, il n'est guère étonnant que, l'œil toujours fixé sur l'Europe – et surtout la France « culturelle », – le Japon multiplie les opérations d'import-export cinématographique : le Festival de Tokyo, qui veut absolument jouer dans la cour des grands, devient annuel dès cette année, et les petit festivals spécialisés fleurissent. Ainsi Yubari, l'Avoriaz nippon, fier de recevoir cette année Robert Wise et Dominique Sanda, chaleureusement accueillis par la population locale en fièvre.

Pendant ce temps-là, Kurosawa tourne...

MAX TESSIER

(1) Titre, en principe provisoire, qui évoque une phrase enfantine du jeu de cache-cache, et qu'on pourrait traduire par : *« Attends un peu ! »*

(2) Il vient de chapeauter une ambitieuse coproduction russo-nippone, *Kodayu, rêves de Russie*, avec Ken Ogata, Oleg Jankovski et Marina Vlady, réalisée par Junya Sato.

LA MORT DU CINÉASTE SHINSUKE OGAWA

Caméra révolutionnaire

CELUI qui restera comme le principal témoin engagé des luttes sociales dans le Japon des années 70, le cinéaste Shinsuke Ogawa, est mort le 7 février dernier, victime d'une maladie du foie (cause fréquente de mortalité chez les cinéastes japonais). Créateur et animateur du Festival international du film documentaire de Yamagata dès 1989, Ogawa et son collectif avaient marqué d'une empreinte sauvage le cinéma d'intervention sociale au Japon, en même temps que Noriaki Tsuchimoto, auteur de la série de films sur les victimes de la pollution au mercure de Minamata.



MAX TESSIER

Shinsuke Ogawa.

Renvoyé en 1957 de l'université de Kokugakuin (à Tokyo) pour activités politiques, il se dirige très vite vers le cinéma documentaire en entrant à la célèbre école Iwanami, où il rencontre, entre autres, les jeunes cinéastes Tsuchimoto et Kuroki, dans un contexte très politisé. Dépassant le cadre strict du documentaire informatif, le radical Ogawa aborde des sujets sociaux brûlants, avant même l'explosion contestataire de 1968 (*la Forêt de l'oppression, Rapport sur les lieux du meurtre*, 1967).

C'est en 1968 qu'Ogawa et son équipe, littéralement « armés » de caméras 16 mm en son direct, découvrent et filment les luttes violentes des paysans de Sanrizuka, près de Narita, réfractaires à la construction imposée du nouvel aéroport de Tokyo. De *Ligne de libération au Japon, l'été de Sanrizuka* (1968) à *Sanrizuka, le ciel de mai : mon ancien chemin de campagne* (1977), le « collectif Ogawa » qui s'inspire des méthodes du cinéma direct new-yorkais ou européen, filme au plus près le combat sans répit des paysans de Narita, partageant aussi leur vie quotidienne dans un profond élan de fraternité active.

Adepte du plan long et de l'interview rapprochée, Ogawa disait : *« Il ne s'agit pas d'une affaire de morale. Mes films sont comme des lettres d'amour : je ne parviens à « bien » filmer que les gens que j'aime vraiment. »*

La série des films de Sanrizuka devient vite une sorte de « journal révolutionnaire permanent », un symbole de la contestation active dans un Japon qui commence seulement sa foudroyante ascension capitaliste, et où les tensions sociales sont encore vives, avant le consensus que l'on connaît aujourd'hui. Présenté en France, *Un été à Narita* aura même une valeur d'incitation auprès des jeunes cinéastes militants, comme Benie Deswarte et Yann Le Masson, qui vont filmer *Kashima Paradise* au Japon en 1974. Devenu la conscience politique du cinéma japonais, à une époque de radicalisation tous azimuts traduite par les films d'Oshima, d'Imamura ou de Yoshida, le groupe d'Ogawa poursuivra sa route après la chute de Narita aux mains des *kidotai* (CRS).

Il supervise ainsi un film sur la vie inconnue du lumpenproletariat nippon, *le Chant de la bête humaine* (1975), ou scrute longuement (3 h 30) les tréfonds de l'âme japonaise des origines dans *le Village de Furuyashiki au Japon* (1982). Ogawa maintiendra d'ailleurs ses choix personnels jusqu'au bout en habitant un village proche de Yamagata, où il avait rêvé de créer une véritable internationale du documentaire, avec un enthousiasme jamais démenti. A la veille de sa mort, il préparait un film traitant du sort des jeunes Philippines « importées » au Japon récemment, nouvelle forme d'injustice sociale qui ne pouvait laisser indifférent cet homme profondément généreux.

M. T.

LA PREMIÈRE BIENNALE DE CHARLEROI

La mémoire capturée

Il y a du panache à vouloir concilier art chorégraphique et industrie. Le responsable de ce curieux et inattendu remue-ménage culturel au sein de la communauté belge francophone? Frédéric Flamand, personnage flamboyant de la scène théâtrale à Bruxelles.

CHARLEROI

de notre envoyée spéciale

TOUT a commencé il y a quelques mois. En acceptant de prendre la direction du Ballet royal de Wallonie, sis à Charleroi et réputé pour son pompiérisme, Frédéric Flamand avait deux projets en tête : créer pour le ballet un répertoire contemporain ; implanter une manifestation chorégraphique de dimension internationale dans la ville. *« La mine et la danse, c'est beau de tenter cette expérience dans cette ville blessée. C'est surréaliste, ça ne peut se passer qu'en Belgique ! »* Frédéric Flamand dirige la compagnie Plan K depuis 1973, celle-ci s'est installée en 1979 à La Raffinerie, à Bruxelles : un lieu où se tentent de nombreux spectacles interdisciplinaires très axés sur les arts plastiques. Signe des temps : les danseurs ont au fil des années remplacé les acteurs dans le travail de Flamand. Les bons interprètes aujourd'hui sont ceux qui savent se servir de leur corps. Merci Pina Bausch !

Pour sa première édition, Charleroi-Danses s'est couplée avec une manifestation plus ancienne, Ars Musica, vaste rétrospective de musique contemporaine que dirige Paul Dujardin, rassemblant ainsi les forces artistiques contemporaines de la communauté francophone sous une même étiquette : La Voix du geste. Frédéric Flamand est à Charleroi sur une initiative du ministre de la culture, Valmy Féaux, et de l'attachée à la danse et au théâtre, Claudine Lison. Sa mission est de faire face à la politique énergique de la communauté flamande concernant la danse et le théâtre.

Mais Charleroi n'est pas Bruxelles. Les mines ont fermé le long de la Sambre, et le temps paraît s'y être arrêté dans les années 50. Les cheminées des aciéries sont pour la plupart en sommeil, quelques fumées opaques envahissent encore la ville. Et, si l'on sent, au détour d'une maison de maître abandonnée, l'opulence passée, tout parle d'une cité à la dérive, d'un taux de chômage élevé. *« Une ville de gangsters, avec des flingues dans la poche »*, selon un chauffeur de taxi.

Comment implanter la danse contemporaine dans ce contexte ? Réponse de Flamand et de son équipe : foncer. Montrer l'évidence et la variété des œuvres afin de multiplier les accès pour le public. Savoir surtout ne pas couper la danse d'une pratique sociale et conviviale : ainsi, chaque soir, après les spectacles, devant le Palais des beaux-arts qui accueille l'essentiel des manifestations, il y a un chapiteau, dénommé le Dancing Palace : là se retrouvent les danseurs, le public et, surtout, les amateurs, jeunes et moins jeunes. On y danse sérieusement, au Dancing Palace, le patron n'en revient pas de l'énergie des professionnelles, qui trouvent encore la force de venir s'amuser après le travail : *« Elles mangent deux kilos de cacahuètes et elles dansent, elles dansent ! »*





PHOTOS : VÉRONIQUE VERCHEVAL

«La Mer sur deux étages», une chorégraphie de Joachim Schlömer.

Sous le chapiteau, Frédéric Flamand, hurle pour couvrir le fracas de la musique diffusée par un juke-box : *« Charleroi est une ville étrange. Je suis sensible à la beauté de ce passé industriel. La danse et l'industrie, c'est une notion qui m'excite. A Marchienne, sur la route de Mons, nous avons installé une salle dans le Musée de l'industrie. Ces bâtiments, qui abritaient les Forges de la Providence, ont été mis à la disposition de l'association Archéologie industrielle de la Sambre par la société Cockerill qui travaille, dit-on, pour la NASA. Cette collaboration avec l'industrie est exemplaire. Cette biennale ne peut être coupée de la mémoire de la ville. »*

Au nom de cette mémoire, il fallait aussi que survive le Ballet royal de Wallonie, ce qui encore aujourd'hui n'est pas une mince affaire. Les syndicats ont traité le projet Flamand de «génocide culturel». Certains danseurs sont partis parce qu'ils refusaient de danser pieds nus, d'autres, déçus de ne pas être renvoyés, maugréaient à l'idée *« d'avoir encore cinq ans à danser »* ! De l'ancienne équipe, il ne reste que quatre membres, et le rééquilibrage n'est pas terminé.

L'intelligence est d'avoir donné une place centrale à ce ballet, désormais dénommé *Charleroi-Danses*, tout au cours de la biennale. Ainsi, on a pu le voir dans ses premières œuvres contemporaines : Merce Cunningham, Karole Armitage et une création du jeune Allemand d'Ulm, Joachim Schlömer, vingt-neuf ans. Frédéric Flamand a le souci de former, certes, un répertoire contemporain, mais en respectant une chronologique historique, où les grands maîtres côtoient les petits nouveaux. Ainsi, dans d'autres programmes de la biennale, le ballet dansera Paul Taylor ou Lucinda Childs. Cette dernière était en train de faire répéter *Naama*, une pièce qui tire son nom de l'œuvre de Iannis Xenakis, qui sera interprétée *live* par Elisabeth Chojnacka et le percusionniste Sylvio Gualda.

On ne vous dira pas que la compagnie danse bien *Inlets II* de Cunningham. Elle n'est pas la seule : Cunningham n'est bien dansé que par ses danseurs. On ne chantera pas non plus exagérément les louanges de *Overboard* de Karole Armitage : la chorégraphe a trop regardé du côté de Forsythe pour ses pas de deux tumultueux. Il est vrai que les filles en justaucorps noir transparent, avec juste ce qu'il faut de string et de soutien-gorge pour ne pas être classées X, ont tout pour séduire le public ! David Salle et Jeff Koons, le gentil mari de la Cicciolina, sont de la partie pour les diapositives d'usage. Bon.

On a senti les danseurs beaucoup plus à l'aise dans le théâtre dansé expressionniste de Schlömer qui a créé, avec beaucoup de générosité, les rôles en fonction des tempéraments des membres de la compagnie. Frédéric Flamand constate : *« Nous sommes au début du processus de compréhension du contemporain. La fréquentation des grands chorégraphes forme à la fois le corps et l'esprit. Le maître de ballet qui donne le cours quotidien est Mehl Brynar, il vient de chez Cunningham. »*

La transmission du savoir, l'intérêt porté au passé, autant de notions qui se retrouvent dans le travail de Frédéric Flamand. On a vu *la Chute d'Icare*, reprise d'une œuvre créée en 1989, en étroite symbiose avec les inventions plastiques, époustouflantes, de Fabrizzio Plessi : on a apprécié cette sorte de danse du Bauhaus, revue et corrigée par les années 80, où le corps du danseur devient le rouage d'un immense mécanisme technologique et utopique, fortement influencé par le cinéma des années 20. Icare, certes, mais aussi Sisyphe et la répétition du geste, que l'industrie allait s'approprier pour triompher.

On n'a pas tout vu de cette biennale puisqu'on avait choisi d'y être présent dès l'ouverture, mais on a ressenti fortement l'émotion de cette articulation entre la danse et le passé industriel, les technologies d'hier et celles d'aujourd'hui. La mine est au centre de quelques créations. Celle de Claudio Bernardo, Brésilien travaillant à Bruxelles, *Sodoma*, est inspirée de la vie des chercheurs d'or de la mine de Serra Pelada. Même démarche pour la chorégraphe allemande Susanne Linke, qui dans *Uhr-Ort* parle de l'évolution des conditions de travail des mineurs de la Ruhr et des changements qu'elles provoquent dans leur vie d'hommes. *Titanic*, la création de Frédéric Flamand qui ouvrait la manifestation, montrait que les certitudes sont faites pour s'effondrer : tout ce qui paraît solide est précaire, tel ce *Titanic*, fleuron du capitalisme et de l'argent, tel ce Musée de l'industrie (où était présentée la pièce), jadis peuplé d'hommes au travail. On pouvait également voir dans la famille aux comportements hyper-névrosés de Joachim Schlömer une famille de sidérurgistes de la Ruhr, de celles qui soutinrent l'ascension du nazisme.

La danse en Europe du Nord crée des climats que l'on ne voit jamais en France, encore moins dans le Sud ; des ambiances marquées par l'expressionnisme et le formalisme, les arts plastiques, ainsi qu'un grand souci de lier la danse à la musique vivante et contemporaine. Autant de qualités qui se retrouvent dans l'excellent choix de photos de l'exposition, *la Danse capturée*, au Musée de la photographie, installé magnifiquement dans l'ancien carmel de Mont-sur-Marchienne : Robert Mapplethorpe, Frantisek Drtikol, Barbara Morgan... Avec trois inédits de Martha Graham par la photographe Imogen Cunningham (1931), censurés par la chorégraphe de son vivant. Serait-ce qu'elle y pose torse nu, ou qu'elle fait plus que son âge ? La vision des corps morcelés, retouchés, abimés, du Tchèque Vladimir Zidlicky est, elle aussi, une belle découverte plastique.

DOMINIQUE FRÉTARD

★ 1er avril, Nicole Mossoux, centre culturel de Marchienne ; Mathhew Hawkins and Co, à la ferme de Martinrou, Fleurus ; Stephen Petronio Company, Théâtre de la Place, Charleroi. Le 2 avril : Claudio Bernardo, Théâtre de la Place, Charleroi. Le 3 et le 7 : Compagnie Charleroi/Danses dans des œuvres de Paul Taylor, Merce Cunningham, Karole Armitage. Le 4 : Carlotta Ikeda, Théâtre communal, La Louvière. L'exposition photographique « La danse capturée » a lieu au Musée photographique, 11, avenue Paul-Pastur, Mont-sur-Marchienne. Charleroi-Danses, tél. : (19) 32-71-31-12-12 ou 32-43-21.

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

CINEMA

Tous les nouveaux films

Céline

de Jean-Claude Brisseau,
avec Isabelle Pasco, Lisa Hérédia, Danièle Lebrun, Daniel Tarrare, Lucien Plazanet, Damien Dutrait.
Français (1 h 28).

Brisseau invente une mise en scène franche, élégante et butée pour conter cette improbable histoire de jeune fille miraculée et miraculeuse, qui, grâce aussi à ses deux excellentes interprètes, déroute, émeut et convainc.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, handicapés, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia handicapés, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (48-28-42-27).

Hook

de Steven Spielberg,
avec Robin Williams, Dustin Hoffman, Julia Roberts, Bob Hoskins, Maggie Smith, Caroline Goodall.
Américain (2 h 20).

Peter Pan, devenu un adulte du plus mauvais aloi, a tout oublié de son passé enchanté. Le capitaine Crochet et tous les petits amis de Neverland vont lui remettre les idées en place.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; U. G. C. Maillot, dolby, 17e (40-68-00-16).
VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93) ; U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; George V, dolby, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Français, dolby, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette bis, dolby, 13e (47-07-55-88) ; Miramar, dolby, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, dolby, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; U. G. C. Maillot, dolby, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96).

Sélection

…tty

…laude Chabrol,
…c Marie Trintignant, Stéphane …ran, Jean-François Garreaud, Yves …brecht, Christiane Minazzoli.
…çais (1 h 43).

… à pas l'infirmière compatissante …mpagne la jeune fille au bout du rou… dans cette plongée rédemptrice vers … passé. Goutte à goutte Chabrol dis… le venin d'un portrait de femme, de …bie, de caste. Pervers et passionnant.

…rge V, 8e (45-62-41-46).

…rder Line

…anièle Dubroux,
… Danièle Dubroux, David Léotard, …ré Dussollier, Manuella Gourary, …ues Nolot.
…çais (1 h 30).

…lisatrice et interprète principale de ce …hemar insidieux, Danièle Dubroux … le vertige hitchcockien et la chroni… familiale avec une émouvante …rise.

… Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; … Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; …é Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept …assiens, 14e (43-20-32-20) ; Gau…t Convention, 15e (48-28-42-27).

…ate d'hiver

…c Rohmer,
… : Charlotte Véry, Frédéric Van Den …ssche, Michel Voletti, Hervé Furic, …Loraschi, Christiane Desbois.
…çais (1 h 54).

… fable morale et philosophique qui …ve moyen de chanter l'espoir et …our vrai au travers d'une toute sim… romance de shampouineuse, sans un …me de mélo ni de complaisance. Un … film, du grand art.

… Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

… Guerre sans nom

…ertrand Tavernier et Patrick Rotman, …sé par Bertrand Tavernier.
… : les témoignages d'appelés de la …re d'Algérie.
…çais (3 h 55).

Quatre heures d'entretiens, montés sans enjolivements, avec des anciens appelés en Algérie, dessinent un étonnant et émouvant portrait d'une génération meurtrie et qui n'a toujours pas compris ce qu'on lui avait fait faire ni pourquoi.

Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

Kafka

de Steven Soderbergh,
avec Jeremy Irons, Theresa Russell, Joel Grey, Ian Holm, Jeroen Krabbe, Armin Mueller-Stahl.
Américain (1 h 40).

Le rêve expressionniste des aventures d'un personnage nommé Kafka, dans un univers inventé qui ressemble à celui de l'auteur du *Procès*, fait un trépidant thriller fantastique emmené par l'excellent Jeremy Irons.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, handicapés, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, dolby, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-65-75-14) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, handicapés, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50).
VF : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06).

Ombres et brouillard

de Woody Allen,
avec Woody Allen, Mia Farrow, John Malkovich, Jodie Foster, Madonna, Kathy Bates.
Américain (1 h 26).

Curieusement cousin du précédent, le Woody Allen de l'année se faufile dans les ruelles et les brumes cinéphiles d'Europe centrale pour un ravissement sans mélange, comme l'ami new-yorkais sait nous en offrir chaque année.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; U. G. C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; U. G. C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; U. G. C. Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; U. G. C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

Trust Me

de Hal Hartley,
avec Adrienne Shelly, Martin Donovan, Meritt Nelson, John MacKay, Eddie Falco, Gary Sauer.
Américain (1 h 40).

Des jeunes américains avec des principes éthiques (et non pas moralistes), cela semble une faute de syntaxe, c'est la dynamite de cette comédie sombre et libre, véritable bonheur, véritable révélation de l'année.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 8e (45-62-41-46).

La Vie de bohème

d'Aki Kaurismaki,
avec Matti Pellonpaa, Evelyne Didi, André Wilms, Kari Vaananen, Christine Murillo, Jean-Pierre Léaud.
Franco-suédois-allemand (1 h 40).

Fidèle et désinvolte, Kaurismaki transpose le roman de Murger pour en faire un mélo ironique et furibond, sentimental et beau, en équilibre sur toutes les frontières de l'espace et du temps.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

La Vie sur un fil

de Chen Kaige,
avec Liu Zhongyuan, Huang Lei, Xu Qing, Zhang Zhengyuan, Ma Ling, Zhang Jinzhan.
Chinois (1 h 48).

Autour de deux musiciens aveugles, le vieux maître et son jeune élève, Chen Kaige entrelace avec délicatesse les traits de sa parabole sur l'espoir et le goût de vivre.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

Ville à vendre

de Jean-Pierre Mocky,
avec Tom Novembre, Valérie Mairesse, Darry Cowl, Michel Serrault, Richard Bohringer, Philippe Léotard.
Français (1 h 40).

Irremplaçable Mocky qui, sans lésiner sur le grotesque, entraîne une troupe de comédiens épatants dans cette charge sans pitié contre les hypocrisies et veuleries du temps, à travers ce roman noir à l'américaine transposé dans une petite ville de France.

D.R.

James Mason, dans *Derrière le miroir*.

Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

Reprises

Colonel Blimp

de Michael Powell
et Emeric Pressburger,
avec Anton Walbrook, Deborah Kerr, Roger Livesey, Roland Culver, James McKechnie, Harry Welchman.
Britannique, 1943.

En une étonnante fresque allègre et extraordinairement audacieuse (surtout tournée en pleine deuxième guerre mondiale), Powell raconte trente-cinq ans d'amitié entre un officier anglais et un officier allemand, tout en organisant un très subtil et sensuel jeu de cache-cache autour de la superbe Deborah Kerr.

VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

Derrière le miroir

de Nicholas Ray,
avec James Mason, Barbara Rush, Walter Matthau, Robert Simon, Christoper Olson.
Américain, 1956 (1 h 35).

Sous prétexte de dénoncer les abus de médicaments, une extraordinaire description d'une dérive vers la folie, servie par James Mason étonnant.

VO : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

Faces

de John Cassavetes,
avec John Marley, Gena Rowlands, Lynn Carlin, Seymour Cassel, Fred Draper, Val Avery.
Américain, 1968 (2 h 09).

Inédite en France, cette chronique d'un couple en crise est l'un des rendez-vous à ne manquer sous aucun prétexte de l'actuelle réédition des films de Cassavetes.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'Impératrice rouge

de Joseph von Sternberg,
avec Marlene Dietrich, Sam Jaffe, John Lodge.
Américain, 1934, noir et blanc (1 h 45).

Dire que *l'Impératrice rouge* raconte l'ascension d'une jeune princesse qui deviendra la Grande Catherine de Russie serait aussi exact, et aussi imprécis, que de dire que *le Cuirassé Potemkine* relate un épisode de l'histoire de la marine russe. Un monument dans la carrière de Sternberg, dans la carrière de Marlene, un monument du cinéma.

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

La Terre des pharaons

de Howard Hawks,
avec Jack Hawkins, Joan Collins, Dewey Martin, Sidney Chapfin, James Robertson Justice.
Américain, 1955 (1 h 46).

Dire qu'il s'agit de l'histoire de la pyramide de Chéops et de son architecte serait aussi... Splendeur, épopée et sens de l'humain de Hawks transforment le péplum en légende romanesque éternelle.

VO : Action Christine, handicapés, 6e (43-29-11-30).

Une femme sous influence

de John Cassavetes,
avec Gena Rowlands, Peter Falk, Matthew Cassel, Matthew Laborteaux, Christina Grisanti, Katherine Cassavetes.
Américain, 1975 (2 h 26).

Ou comment transformer le récit de quelques jours dans la vie d'un couple ordinaire en époustouflante, épouvantable et géniale plongée sous la surface du quotidien, la caméra plaque-sensible de Cassavetes enregistrant au plus juste l'invraisemblable vérité du jeu de Gena Rowlands et Peter Falk.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; U.G.C. Champs-Elysées, handicapés, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Festivals

L'Algérie vingt ans après

Le cinéma, même s'il a été loin de remplir toute ses missions de témoignage et de réflexion sur la question, n'a pas été aussi indifférent à la guerre d'Algérie qu'on le dit souvent. Ce sera un des aspects mis en lumière par le colloque réuni le 2 avril à l'IMA, en prélude à une vaste rétrospective du cinéma algérien qui durera jusqu'en juin. Seront présents notamment Bertrand Tavernier, René Vautier, Jean-Claude Carrière, Mohammed Lakhdar Hamina, Merzack Allouache, Tewfik Fawes (côté cinéma) mais aussi le commandant Azzedine, ancien dirigeant du FLN, l'historien Marc Ferro ou l'écrivain Rachid Boujedra. Parmi les films présentés, il faut noter, en plus des « classiques » en ce domaine (*le Petit Soldat*, de Godard, *la Bataille d'Alger*, de Pontecorvo, *Chronique des années de braise*, de Lakhdar Hamina...), le vaste panorama de films algériens traitant du passé ou du présent, mais forcément marqués par le moment fondateur de l'indépendance.

Colloque le 2 avril à 18 h 30 à l'Institut du monde arabe. Projections tous les samedis et dimanches, du 4 avril au 14 juin. Tél. : 40-51-39-91.

Deux géants

Pour sa troisième édition, le Festival « Théâtres au cinéma » de Bobigny fait honneur à deux géants venus du nord, Ingmar Bergman, dont il présente la quasi-intégrale (réunie l'an dernier à Beaubourg), invité particulièrement bien choisi puisqu'on sait que le théâtre tient une place au moins aussi grande que les films dans la vie de Bergman, et August Strindberg, dont une vingtaine d'adaptations cinématographiques sont projetées. Et aussi des transposition filmées, les plus littérales (*Palazzo mentale*, de Lavaudant, *les Heures blanches*, de Claude Miller, d'après la mise en scène de Didier Besace) n'étant pas les moins appétissantes. Et une curiosité inédite, *l'Avare* interprété par Alberto Sordi.

Du 1er au 21 avril au Magic Cinéma de Bobigny. Tél. : 48-30-32-87.

Poulet au cognac

Après un congé sabbatique, le Festival du film policier de Cognac reprend du service. Sous la présidence de David Carradine, le jury aura à départager une sélection presque entièrement américaine. Du moins, à côté de coups de chapeau (mou) à Glenn Ford et à Charles Bronson, le Festival rend hommage à Jean Dréville.

Du 2 au 6 avril. Tél. : 42-67-71-40.

De Valenciennes à la mer

Le Festival du film d'action et d'aventure de Valenciennes est cette année consacré à la mer, qu'on verra danser de *Potemkine* en *Nave va*, recommencée de Sjöström à Skolimovski, riant avec Blake Edwards, rêvant avec *le Vieil Homme* d'Hemingway, à la remorque de Grémillon, creusée de terreur mystique par *Moby Dick* ou tempêtant sous les étraves corsaires.

Du 1er au 5 avril au cinéma les Arcades de Valenciennes. Tél. : 27-29-55-40.

Grosses bêtes et petits oiseaux

Deux festivals consacrés à nos amis les bêtes se déroulent simultanément. Cinémalia 92, à Beauvais, présente une compétition de films de fiction inédits avec volatiles et quadrupèdes en vedette, une sélection de classiques peuplés de monstres légendaires, un hommage au cinéaste animalier Gérard Vienne, et s'honore de la venue du grand spécialiste américain du genre, le vétéran Ray Harryhausen qui vient de recevoir un Oscar d'honneur. A vocation plus directement écologique, le Festival du film de l'oiseau de la baie de Somme propose une série de documentaires sur la faune ailée.

Cinémalia, du 4 au 11 avril au Beauvais Cinéma. Tél. : 34-11-02-48. Festival du film de l'oiseau. Du 4 au 12 avril à Abbeville. Tél. : 22-24-02-02.

Séance spéciale

Farandole à Garnier

Vernon et Irene Castle formèrent un couple célèbre de danseurs de music-hall durant les années folles américaines et européennes. Fred et Ginger formèrent le plus beau couple de danseurs du cinéma. Comme son nom l'indique, *The Story of Vernon and Irene Castle* (*la Grande Farandole*, 1939), de H.C. Potter, raconte l'histoire des premiers, comme on l'a compris. Astaire et Rogers en sont les étourdissants interprètes. Ce fut leur dernier tour de danse ensemble à l'écran.

Le 5 avril à 19 h 30, grande salle de l'Opéra Garnier. Tél. : 45-53-21-86.

La sélection « Cinéma » a été établie par Jean-Michel Frodon.

Les entrées à Paris

A nouveau marquée par un léger recul par rapport à la très mauvaise semaine précédente, la semaine du 25 au 31 mars ne comportait aucune nouveauté susceptible de déclencher un raz-de-marée dans les salles. Mais si la longueur inhabituelle de *la Belle Histoire* (et sa « pré-sortie » durant une semaine au Palais des congrès) la privait de toute possibilité de battre des records, le film de Claude Lelouch ne s'en tire pas trop mal avec plus de 45 000 spectateurs pour 21 écrans. De même *Kafka*, sorti dans une combinaison très raisonnable de 16 salles, obtient un honorable 37 000.

Le marché reste donc dominé par les grosses machines hollywoodiennes, avec *les Nerfs à vif* largement en tête à près de 110 000 entrées (250 000 en quinze jours), devant *Bugsy* à 55 000, soit un total de 135 000 sur la même durée. Vient ensuite *Une lueur dans la nuit* avec 30 000 spectateurs en troisième semaine, ce qui donne un résultat global à 120 000. On note que ces trois mastodontes occupent le tiers des écrans de la capitale et de sa périphérie (dont la plupart des meilleurs), et attirent, ensemble, 37 % du public.

Tous les autres films sont peu ou prou sur le flanc, y compris *Dien Bien Phu* qui, après un début en fanfare, essuie une véritable déroute avec seulement 25 000 engagés en quatrième semaine, soit un maigre total (compte tenu des ambitions du film) de 200 000 en un mois. Les seules bonnes nouvelles viennent du front « Art et essai », notamment grâce au maintien du succès des films de Cassavetes, *Faces* dépassant les 30 000 en trois semaines et avec seulement quatre salles.

LA SÉLECTION

THEATRE

Spectacles nouveaux

La Comtesse d'Escarbagnas, George Dandin

de Molière,
mise en scène
de Jacques Lassalle,
avec Véronique Vella, Jean-Luc Bideau, Jean-Philippe Puymartin, Eric Frey, Christian Blanc, Bérangère Dautun, Alain Pralon, François Beaulieu, Gérard Giroudon, Muriel Mayette.

Avant de devenir administrateur de la Comédie-Française, Jacques Lassalle avait monté un *Sganarelle* d'un surprenant comique. Il poursuit son travail sur Molière avec une farce noire et une comédie féroce.

Comédie-Francaise, place du Théâtre-Français, 1er. A partir du 4 avril. Les mardi et jeudi à 20 h 30, le dimanche à 14 heures (et le 29 juillet). Tél. : 40-15-00-15. De 45 F à 200 F.

Hall de nuit

de Chantal Akerman,
mise en scène
de Amahi Desclozeaux,
avec Mélanie Vaudaine, Atmen Khelif.

Rencontre d'une jeune fille et d'un chasseur la nuit dans le hall d'un hôtel.

Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. A partir du 7 avril. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 43-57-42-14. De 55 F à 90 F.

Journal d'une petite fille

de Marion Bierry,
d'après Hermine Hugh-Hellmuth,
mise en scène
de Pierre Tabard,
avec Marion Bierry.

Reprise d'un texte étonnant. Les bouleversements et les jeux de la préadolescence.

Poche-Montparnasse, 75, bd du Montparnasse, 6e. A partir du 1er avril. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 45-48-92-97. Durée : 1 h 30. De 100 F à 160 F.

Macbeth assassine le sommeil

de William Shakespeare,
mise en scène
de Romuald Sciora.

Puisque c'est de Shakespeare, il doit s'agir de l'histoire que l'on connaît, celle d'un roi manipulé par les sorcières, par l'ambition, et par son épouse.

Roseau-Théâtre, 12, rue du Renard, 4e. A partir du 4 avril. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 17 h 30. Tél. : 42-71-30-20. De 80 F à 120 F.

Nina

d'André Roussin,
mise en scène
de Bernard Murat,
avec Darry Cowl, Jean Barney, Adriana Asti, Urbain Cancelier et Olivier Richard.

Le « boulevard » sensible de Roussin revient sur scène. A-t-il conservé son charme?

Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, 14e. A partir du 4 avril. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-22-16-18. De 110 F à 200 F.

Le Perroquet de Marilyn

de Jean-Loup Philippe,
mise en scène
de l'auteur,
avec Virginie Amblard et Emmanuel Egretier.

L'amour fou, ses rêves, ses métamorphoses.

Guichet Montparnasse, 15, rue du Maine, 14e. A partir du 6 avril. Du lundi au samedi à 22 h 15. Tél. : 43-27-88-61. Durée : 1 h 15. De 60 F à 100 F.

Les Pieds dans l'eau

de Jérôme Deschamps,
mise en scène
de Jérôme Deschamps
et Macha Makeïeff,
avec Jean-Marc Bihour, Lorella Cravotta, Philippe Duquesne, Yolande Moreau, François Morel et Olivier Saladin.

Jérôme Deschamps prend possession de la Villette, avec sa troupe, ses comédiens, ses musiciens. Il commence par son plus récent spectacle, créé à Nîmes : irracontable, inénarrable.

Grande Halle de La Villette Salle Boris-Vian, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. A partir du 7 avril. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 17 heures. Tél. : 42-49-77-22. 50 F et 60 F.

Les Plaies ivres

de Laurence Labrouche,
mise en scène
de l'auteur,
avec Marie-Laure Despessailles, Robert Emblanc, Laurence Labrouche et Anne Touati.

Il y a toujours eu des poètes pour chanter que la guerre est affreuse. Ici, ce sont des clowns.

Quai Maréchal-Joffre, 92000 Courbevoie. A partir du 1er avril. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 40-51-84-53. De 30 F à 70 F.

Le Régiment de Sambre et Meuse

d'après Alphonse Allais, Louis-Ferdinand Céline, Jean Genet, R. Dubillard, Georges Courteline, F. Marc,
mise en scène
d'Eric Vigner.

Dans un décor de ruines, un patchwork de textes sur la guerre, plus ou moins antimilitaristes. Le spectacle a été créé au Quartz de Brest.

Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93000 Aubervilliers. A partir du 7 avril. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 48-34-67-67. Durée : 1 h 30. De 70 F à 120 F.

Romulus le grand

de Friedrich Dürrenmatt,
mise en scène
de Louis-Guy Paquette.

Dürrenmatt ne parle pas du jumeau de Rémus, mais d'un empereur qui vivait beaucoup plus tard, lors de la chute de l'empire romain.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. A partir du 1er avril. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-43-00-59. De 40 F à 100 F.

Le Silence de Molière

de Giovanni Macchia,
mise en scène
de Jacques Nichet
assisté de Jean-Jacques Préau,
avec Dominique Valadié et Guillaume Lévêque.

Molière intime, raconté par sa fille unique. Du moins selon l'imagination d'un « Montaigne italien », revu par un metteur en scène installé à Montpellier. Et qui, finalement, a pas mal voyagé.

Paris-Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. A partir du 3 avril. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-02-02-68. 90 F et 120 F.

Sélection Paris

C'était bien

de James Saunders,
mise en scène
de Stephan Meldegg,
avec Béatrice Agenin, Stéphane Freiss, Maurice Garrel et Jacques Frantz.

Ouest-Est. Un choc des cultures inattendu. Humour anglais, comédiens français et épatants.

La Bruyère, 5, rue La Bruyère, 9e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 48-74-76-99. Durée : 2 h 10. De 95 F à 110 F.


MARC ENGUERAND

« Pandora », à Bobigny.

L'Echange

de Paul Claudel,
mise en scène
de Gilles Bouillon,
avec Antoine Basler, Aude Brillant, Gérard Chaillou et Martine Pascal.

Deux femmes s'affrontent. A cause d'un homme, forcément. Mais derrière le mélo échevelé, derrière un lyrisme en trompe-l'œil, il y a une sorte d'angoisse cosmique. Il y a aussi le mystère du théâtre.

Théâtre 13, 24, rue Daviel, 13e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 45-88-62-22. 70 F et 100 F.

Emmanuel et ses ombres, le Piège

d'après Emmanuel Bove,
mise en scène
de Didier Bezace,
avec Jean-Claude Frissung, Michel Baudinat, Patricia Jeanneau.

La France de Pétain vue par le regard acéré d'Emmanuel Bove.

Cartoucherie Théâtre de l'Aquarium, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Les lundi et samedi à 19 heures, le jeudi à 20 h 30, le dimanche à 16 heures. Tél. : 43-74-99-61. Durée : 1 h 50. De 100 F à 120 F.

L'Eveil du printemps

de Franck Wedekind,
mise en scène
de Guy Freixe,
avec Alain Batis, Gatienne Engélibert, Alain Farrès, Thierry Kalifa.

Les désarrois de l'adolescence, les troubles de ce que l'on appelle l'âge ingrat, et qui peut être desespéré.

Cartoucherie Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 h 40. De 50 F à 110 F.

La Force de tuer

de Lars Noren,
mise en scène
d'Elvire Brison,
avec André Baeyens, Pierre Baillot et Dominique Meurier.

La cruauté d'un duel père et fils dans une atmosphère claustrophobique. Un Scandinave chez les Wallons.

Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, 4e. Du lundi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-71-26-16. 70 F et 100 F.

Lettres de Louise Jacobson

d'après la correspondance de Louise Jacobson,
mise en scène
d'Alain Gintzburger,
avec Juliette Batille.

A dix-sept ans, Louise Jacobson a été arrêtée, emprisonnée, déportée. Elle a écrit des lettres magnifiques.

Théâtre du Tambour royal, 92-94 rue du Faubourg-du-Temple, 11e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 48-06-72-34. De 80 F à 120 F.

Lisbeth est complètement pétée

d'Armando Llamas,
mise en scène
de Michel Didym,
avec Cécile Brune.

L'apprentissage du désordre par une jeune fille éduquée dans un monde trop calme.

Théâtre ouvert-Jardin d'hiver, cité Véron, 94, boulevard de Clichy, 18e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 16 heures. Tél. : 42-62-59-49. 75 F et 95 F.

La Nuit de l'an 2000

de Philippe Avron,
mise en scène
de l'auteur,
avec Philippe Avron, Marianne Sergent et Claude Evrard.

On retrouve avec plaisir le duo Avron-Evrard.

Théâtre de l'Est parisien, 159, av. Gambetta, 20e. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 heures, le dimanche à 15 heures. Tél. : 43-64-80-80. Durée : 1 h 30. 80 F et 130 F.

Pandora

de Jean-Christophe Bailly,
mise en scène
de Georges Lavaudant,
avec Carlo Brandt, Laura Morante, Gilles Arbonna, Marc Betton, Philippe Morier-Genoud, Roch Leibovici, Michel Aumont.

Georges Lavaudant et Jean-Christophe Bailly ne sont jamais aussi éclatants que lorsqu'ils travaillent en duo. Ici, sur le mythe de Pandore, ils font merveille. Avec l'aide, c'est vrai, de Laura Morante.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45. 95 F et 125 F.

Papa

de Serge Valletti,
mise en scène
de Pierre Ascaride
et assisté de Xavier Timmel,
avec Nathalie Akoun, Ariane Ascaride, Brice Augier, Denis Benoliel, Daniel Berlioux.

Il est borgne, sa femme l'a quitté, il a trois filles à marier. Voilà un homme dont la vie pourrait remplir un feuilleton.

Théâtre 71, place du 11-Novembre, 92000 Malakoff. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 h 30, le dimanche à 17 heures. Tél. : 46-55-43-45.

La Peau et les Os

d'après Georges Hyvernaud,
mise en scène
de Jean-Louis Benoît,
avec Michel Berto, Karen Rencurel et Jean-Marc Roulot.

Reprise d'un texte angoissé et satirique, l'histoire d'un soldat prisonnier qui revient chez lui, qui vient troubler le confort craintif de sa famille.

Cartoucherie Théâtre de l'Aquarium, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Les lundi et samedi à 19 heures, les mardi, mercredi et vendredi à 20 h 30, le dimanche à 16 heures. Tél. : 43-74-99-61. Durée : 1 h 10. De 100 F à 120 F.

Quatre heures à Chatila

de Jean Genet,
mise en scène
d'Alain Milianti,
avec Clotilde Mollet.

Genet, la guerre, la révolte, une comédienne.

Théâtre, 41, av. des Grésillons, 92000 Gennevilliers. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. Durée : 1 heures. 80 F et 110 F. Dernière représentation le 5 avril.

Septième ciel

de Caryl Churchill,
d'après Jean-Pierre Carasso,
mise en scène
de Paul Golub,
avec Diane Calma, Hervé Dosnon, Jean-François Dusigne, Roselyn Geslot.

Quand l'oppression sexuelle se lie à l'oppression coloniale, il faut plus qu'un mouvement de libération soixante-huitard pour arranger les choses : il faut l'humour.

Cartoucherie Atelier du Chaudron, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-97-04. 80 F et 100 F. Dernière représentation le 5 avril.

Le Théâtre ambulant Chopalovitch

de Lioubomir Simovitch,
mise en scène
de Jean-Paul Wenzel,
avec Dominique Guihard, Paul Allio, Bernard Bloch, Gérard Morel, Monique Brun, Olivier Perrier, Laurence Février, Sylviane Simonet.

Une troupe de théâtre arrive dans un village serbe, et présente *les Brigands* de Schiller. Conflit entre ceux qui subissent l'histoire et ceux qui la jouent. La pièce se passe pendant l'occupation allemande.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-74-22-77. De 80 F à 90 F.

Théâtre d'ombres

de Nicolas Bataille,
Geneviève Delege
et Roger Défossez.

Inspiré par le cabaret du Chat noir dont c'était la spécialité, un triple spectacle qui fait voyager du XVIIIe siècle jusqu'au début du nôtre.

Musée d'Orsay (Auditorium), 1, rue de Bellechasse, 7e. Le jeudi à 20 h 30, les samedi et dimanche à 15 heures. Tél. : 40-49-48-14. Durée : 1 heures. 30 F et 50 F.

Timon d'Athènes

de William Shakespeare,
mise en scène
de Dominique Pitoiset,
avec Hervé Pierre, Julien Negulesco, Dominique Laidet, Nadia Fabrizio.

Portrait d'un misanthrope qui n'a réussi à trouver la paix nulle part sur terre. Pas même dans le désert où il s'est retiré après avoir été berné par ses amis. Un spectacle rude et violent.

Théâtre, Place Jacques-Brel, 78000 Sartrouville. Le mardi à 21 heures. Tél. : 39-14-23-77. De 45 F à 100 F.

Titre provisoire

de Jean Bois,
mise en scène
de l'auteur,
avec Dominique Constantin, Marie Margey et Jean Bois.

On peut tout attendre de Jean Bois. On ne l'avait pas vu depuis un bon moment. On espère qu'il n'a rien perdu de son humour décapant.

Essaïon de Paris, 6, rue Pierre-au-Lard, 4e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 42-78-46-42. 80 F et 120 F.

Une sale histoire

de Jean Eustache
et Jean-Noël Picq,
mise en scène
de Jean-Louis Martinelli,
avec Gérard Barreaux, Charles Berling, Jean-Marc Bory, Sylvie Milhaud et Christine Vezinet.

Les expériences d'un voyeur qui a le calme de l'innocence. Eustache en a fait un film, et Martinelli une pièce sur Eustache.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. Du mercredi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-31-11-45. 95 F et 125 F.
Dernière représentation le 5 avril.

Le Voyage à Rome

de Jean-Claude Penchenat,
mise en scène
de l'auteur,
avec Jean Alibert, Aziz Arbia, Laurent Boulassier, Samuel Bonnafil, Liliane Delval.

Dans une salle de classe, des parents d'élèves sont réunis et préparent le voyage à Rome de leurs rejetons. Ils fantasment dur.

Théâtre du Campagnol, 254, av. de la Division-Leclerc, 92000 Châtenay-Malabry. Du mardi au jeudi à 20 h 30. Tél. : 46-61-33-33. Durée : 1 h 30. De 28 F à 120 F.

Régions

Strasbourg

Les Amours tragiques de Pyrame et Thisbé

de Théophile de Viau,
mise en scène
d'Antoine Girard,
avec Nicolas Pirson, Karine Fellous, Pierre Mottet, Bernard Waver, Paul Bru.

Les amours contrariées de deux jeunes gens de Babylone. Un joyau du théâtre baroque, célèbre en son temps, au point que Shakespeare s'en sert dans *le Songe d'une nuit d'été*.

Théâtre national, 1, rue André-Malraux, 67000 Strasbourg. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le mercredi à 19 h 30. Tél. : 88-35-44-52. 80 F et 110 F.

Besançon

Combat de nègre et de chiens

de Bernard-Marie Koltès,
mise en scène
de René Loyon,
avec Gérard Darrieu, Martine Lalane, Didier Kerckaert et Pascal Nzonzi.

Des petits Blancs dans un nulle part africain. Les menaces ne viennent pas seulement de l'extérieur. L'un des premiers textes de Koltès, et déjà un chef-d'œuvre.

Nouveau théâtre de Besançon, av. Edouard-Droz, 25000 Besançon. Le mardi à 20 h 45. Tél. : 81-88-55-11. Durée : 2 h 30. De 20 F à 90 F.

Rennes

Emergences 2

Lectures d'auteurs nouveaux, spectacles de jeunes comédiens.

Le Grand Huit-Théâtre national de Bretagne, 1, rue Helier, 35000 Rennes. Les vendredi et samedi à 20 h 45, le dimanche à 16 heures. Tél. : 99-30-88-88. De 50 F à 100 F.

Marseille

Greek

de Steven Berkoff,
mise en scène
de Jorge Lavelli,
avec Luc-Antoine Diquero, Catherine Hiégel, Judith Magre et André Weber.

La légende d'Œdipe et de Jocaste, transplantée dans l'univers violent, sordide, trivial de la sous-bourgeoisie anglaise.

La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13000 Marseille. Le mercredi à 19 heures, du jeudi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 14 h 30, dimanche à 15 heures. Tél. : 91-54-70-54. 80 F et 125 F. Dernière représentation le 5 avril

Toulouse

Huis clos

de Jean-Paul Sartre,
mise en scène
de Michel Raskine,
avec Mariel Guittier, Marie-Christine Orry, Christain Drillaud et Zeno Fetter

L'enfermement. Le fameux « l'enfer c'est les autres ». Une pièce mythique des années 50 à laquelle les comédiens et le metteur en scène donnent une vigueur nouvelle.

Théâtre Sorano, 35, allée Jules-Guesde, 31000 Toulouse. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le mercredi à 19 h 30, le dimanche à 16 heures. Tél. : 61-25-66-87. De 80 F à 120 F. Dernière représentation le 5 avril.

DANSE

Noisiel (Marne-la-Vallée)

Danses d'avril

Un alléchant mini-festival de danse contemporaine, mêlant le connu et le pas connu, les créations et les reprises. Andréas Schmid et Nathalie Pernette créent *le Frisson d'Alice*. Caterina Sagna reprend *Quaderni in ottavo* d'après les notes de Kafka (le 7). L'Espagnole Angels Margarit, qui avait remporté le Grand Prix du Concours chorégraphique de Bagnolet 1988 avec son très original *Kolbebasar*, présente *Atzavara* (le 11). L'un danse, l'autre dessine : Bertrand Lombard et Patrick Bossatti invitent un public restreint à leur « cérémonie intime », *Mana danse de Nada* (du 11 au 17). Le 14, une soirée « jeunes chorégraphes » réunit Jean-Pascal Gilly, Michèle Rust, Vera Mantero et Georges Appaix, qui conclut avec son charmant *De et par* (le 17).

La Ferme du Buisson, du 7 au 17 avril, 21 heures (sauf *Mana*, 19 heures). Tél. : 64-62-77-77. 100 F.

Conflans-Sainte-Honorine

Les ballets de Bali

La tournée des artistes du petit village de Sebatu, au cœur de l'île de Bali, entamée à l'Opéra de Paris, continue dans toute la France. Etape à Conflans pour les soixante musiciens et danseurs, derniers détenteurs de quelques-uns des secrets de danses sacrées en voie de disparition. A l'oreille et à l'œil, un enchantement.

Salle Simone-Signoret, les 14 et 15 avril, 21 heures. Tél. : 34-90-10-90. 85 F et 140 F.

Evry

Chorégraphes italiens

La jeune danse italienne ne passe pas pour être en ce moment des plus inventives, peut-être parce qu'elle est trop discrète. Voici l'occasion de faire le point : avec *Roi de cent chevaliers* de Chiara Reggiani, *Cassandra*, *Harem* et *Camelot* de Donatella et Marcello Parisi (le 3), *Terramara* de Michele Abbondanza (le 4) et *Naturalmente tua* de Lucia Latour (les 10 et 11).

Théâtre de l'Agora, le 3 avril à 20 h 30 et 21 h 30, les 4, 10 et 11 à 20 h 30. Tél. : 64-97-22-99. 82 F.

Lille

Festival parallèle

Organisé par la très active association Danse à Lille, un week-end marathon avec pas moins de quatorze chorégraphes français et étrangers (Espagne, Canada, Italie, Portugal), des cours-ateliers, une conférence, une diffusion commentée de vidéos et deux concerts...

Opéra, le 2 avril à 20 h 30 et 22 h 45, le 3 à 10 h 30, 14 heures, 16 h 30, 18 heures et 20 h 30, le 4 à 10 h 30, 14 heures, 15 h 45, 16 h 15, 18 heures, 20 h 30 et 22 heures, le 5 à 11 heures, 14 h 30, 15 heures, 15 h 30 et 16 h 30. Tél. : 20-78-12-02.

Strasbourg

Nouvelles

Deuxième édition de cette manifestation qui présente les différentes tendances de la danse d'aujourd'hui en invitant des jeunes chorégraphes, inconnus ou confirmés, à présenter des pièces courtes. Elles seront dix cette année, dont six créations, signées Jean-Luc Caramelle, Mourad Beleksir, Andréas Schmid et Nathalie Pernette, Marie-Anne Thil, Renate Pook, Michèle Noiret, Cathy Dorn, Bruno Béguin et Nathalie Tharin, Matthew Hawkins et Daniel Larrieu.

Pôle Sud, les 2, 3 et 4 avril, 20 h 30. Tél. : 88-39-23-40. 70 F.

La sélection « Théâtre » a été établie par Colette Godard
« Danse » : Sylvie de Nussac.

MUSIQUE

Classique

Mercredi 1er avril

Schumann

Scènes d'enfants

Liszt

Rapsodies hongroises nos 10, 5 et 13

Chopin

Mazurkas
Fantaisie en fa mineur

Debussy

Arabesque no 1
L'Isle joyeuse

Stéphane Blet (piano).
Ce jeune pianiste est un cas. Son enregistrement de la *Sonate* de Liszt a été porté au pinacle par certains, démoli par d'autres. Blet est aujourd'hui guetté au tournant. Les uns attendent dans l'anxiété qu'il passe sa grande épreuve publique (sa maison de disque, Philips, par exemple), les autres restent dubitatifs. Faisons-lui confiance.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 40 F à 280 F.

Jeudi 2

Weber

Ouverture du Freischütz

Chopin

Concerto pour piano et orchestre en fa mineur no 2

R. Strauss

Une vie de héros

Nelson Freire (piano).
Orchestre national de France,
Stanislaw Skrowaczewski (direction).
« Je vous ai entendu jouer le second Concerto de chopin à la radio : la plus belle interprétation que j'en aie jamais entendue ! » C'est ce que Brendel a dit à Nelson Freire à l'issue d'un récital du pianiste brésilien. Et Brendel sait de quoi il parle.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 40 F à 190 F.

Beethoven

Sonate pour piano op. 2 no 2

Schumann

Novelettes

Bartok

Improvisation sur des chants paysans hongrois

Liszt

104e Sonnet de Pétrarque en fa mineur
Etude pour piano
Rapsodie espagnole

Tünde Csoba (piano).
Son premier récital parisien, l'an dernier, salle Pleyel, n'a pas été la révélation annoncée. Tünde Csoba est pourtant patronnée par Annie Fischer et par Georg Solti. Il faudra donc retourner l'écouter, en espérant que le public soit plus abondant. Après tout peut-être a-t-elle été déconcertée par tous ces bancs vides... La petite Hongroise n'a pas froid aux yeux : la composition de son récital est d'une artiste. Une telle témérité ne peut que payer !

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 170 F à 250 F.

Schubert

Lieder

Dietrich Fischer-Dieskau (baryton),
Christoph Eschenbach (piano).
Ensemble, ils ont signé un disque Schumann de rêve chez Deutsche Grammophon (*Dichterliebe* et *Liederkreis*), malheureusement supprimé du catalogue. Ensemble, ils interprètent Schubert à la salle Pleyel. Il n'y a rien de mieux à faire, le 2 avril au soir.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 155 F à 300 F.

Charpentier

Le Reniement de saint Pierre

Ginastera

Les Lamentations de Jérémie

Maîtrise de Versailles,
Olivier Schneebeli (direction).
Formée à l'initiative du Centre de musique baroque de Versailles, la Maîtrise de Versailles est prête aujourd'hui à affronter son public. A terme, ses « parents » veulent en faire l'une des meilleures formations du genre.

Versailles. Chapelle royale du château, 17 h 30. 20 F.

Vendredi 3

Stravinsky

Le Sacre du printemps

Dvorak

Messe

Orchestre et chœur des étudiants du Conservatoire national supérieur de musique de Paris.
Jean-Sébastien Béreau,
Michel Piquemal (direction).
Un disque récent publié par le Conservatoire vient confirmer l'excellence de l'Orchestre des élèves. En pleine possession de leurs moyens techniques, plutôt enthousiastes, ces jeunes pourraient en remontrer à quelques-uns de leurs aînés.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73.

Samedi 4 avril

Vivaldi

Sonate pour violoncelle et clavecin RV 45

J.S. Bach

Suite pour violoncelle seul BWV 1010

A.-L. Couperin

Pièces pour clavecin

J.F.C. Bach

Sonate pour violoncelle et clavier

Gustav Leonhardt (clavecin),
Christophe Coin (violoncelle).
Pour commencer, ils joueront Vivaldi ensemble, puis chacun d'eux se présentera seul pour J.-S. Bach et A.-L. Couperin. Ils se retrouveront pour finir le temps d'une sonate de l'un des fils de Bach. « Ils », ce sont Gustav Leonhardt, l'une des figures tutélaires de la musique baroque, et Christophe Coin, l'un des jeunes les plus intéressants et les plus actifs : Coin est soliste, musicien de chambre, chef et animateur d'orchestre, professeur au Conservatoire de Paris.

Théâtre de la Ville, 18 heures. Tél. : 42-74-22-77. 75 F.

Dimanche 5

Dowland
Jones

Ayres

Emma Kirkby,
Evelyn Tubb (sopranos),
Anthony Rooley (luth).
La soprano Emma Kirkby, dans ce qui est son répertoire de prédilection, accompagnée par le merveilleux luthiste Anthony Rooley, dans l'intimité du Théâtre du Musée Grévin. Les fans ont déjà leurs tickets. Le lendemain, même lieu, mais à 20 h 30, elle ne chantera que Dowland.

Théâtre Grévin, 11 heures. Tél. : 43-58-75-10. De 90 F à 200 F.

Lundi 6

De Mey

Mouvements pour quatuor à cordes
Musique de table
Ice
Frisking
Undo
Poses
Chaîne pour deux pianos

Thierry de Mey.
Thierry de Mey a composé des partitions remarquées pour les chorégraphies d'Anne Teresa De Keersmaeker et de Wim Vandekeybus. Il est inspiré par les canons, les imitations, par la musique du Moyen Age et de la Renaissance et puise sa force dans dans sa volonté de servir le geste instrumental, le mouvement. Il utilise tout à la fois les instruments traditionnels, des outils qu'il a lui-même développés spécifiquement et l'ordinateur. Le Théâtre de la Ville l'invite pour une création, juste avant le Festival de Salzbourg, qui lui a passé commande pour l'été 1993.

Théâtre de la Ville, 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. 75 F.

Bach

Passion selon saint Matthieu

Amsterdam Baroque Orchestra,
Ton Koopman (direction).
L'affiche se passe de commentaire. Il faut y être !

Opéra de Paris. Palais Garnier, 19 h 30. Tél. : 47-42-53-71. De 30 F à 290 F.

Mardi 7

Lutoslawski

Musique funèbre

Bartok

Concerto pour piano et orchestre no 3

Berwald

Symphonie no 3 singulière

Andras Schiff (piano),
Orchestre de la Radiodiffusion suédoise.
Esa-Pekka Salonen (direction).
Exemples types des artistes de la jeune génération, Andras Schiff et Esa-Pekka Salonen doivent pour une large part leur succès au disque. Schiff est un remarquable pianiste parmi beaucoup d'autres... qui n'ont pas une multinationale pour les soutenir. Idem pour Salonen et son orchestre. Cela ne veut pas dire qu'ils ne soient pas d'excellents musiciens, bien au contraire, mais il fut un temps où le disque chez un grand éditeur venait *après*. Notons tout de même la qualité du programme présenté au *Châtelet. Il associe une œuvre composée* par Lutoslawski en hommage à Bartok, l'ultime concerto pour piano de Bartok, qui lui-même baigne dans une lumière toute mozartienne, et la troisième des quatre symphonies du compositeur suédois Franz Berwald. Composée en 1845 (et créée en 1905), la *Symphonie « Singulière »* est une œuvre magnifique qui se fait l'écho de thèmes folkoriques et dont la solidité de construction annonce Brahms.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 h 30. Tél. : *40-28-28-40. De 70 F à* 195 F.

Liszt

Consolations
deux légendes
Quatre paraphrases d'opéra

Aldo Ciccolini (piano).
Ceux qui assistèrent à son dernier récital Liszt (consacré à l'intégrale des *Harmonies poétiques et religieuses*) se souviennent sans aucun doute de la grandeur stupéfiante de ce jeu impassible, étranger à toute volonté d'extériorisation. D'un récital qui demeure l'un des beaux moments de musique de ces dernières années.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 150 F à 300 F.


John Cale, à Marseille.

Jazz

Roy Haynes Quartet

Certains soirs il joue comme personne. Parfois le *duende* n'est pas là. Alors, il s'amuse. En toutes circonstances, Roy Haynes est le drummer préféré. Il a cette délicatesse de toucher, ce goût du silence et du débordement, l'art de la régularité et de la construction qui le rendent indépassable. *A surveiller, au piano, un des* musiciens qui promettent et s'affirment, David Kikoski.

Les 1er et 2. Latitudes Saint-Germain, 22 heures. Tél. : 42-61-53-53.

Kevin Eubanks
Dave Holland
Marvin Smitty Smith

On ne va pas rabâcher que les bassistes des vingt dernières années en jazz sont des danseurs, des acrobates, des musiciens affairés à réinventer la musique et l'instrument tous les soirs. Vélocité de guitariste flamenco, inspiration de diables, sonorité féminine, les bassistes récents sont les plus spectaculaires des musiciens modernes. Dave Holland (Miles Davis, expériences tout terrain) est un des meilleurs du genre. Kevin Eubanks, le plus inattendu des guitaristes et des compositeurs. On résume : soirée assurée, New Morning, élégances, imaginaire dandy, beautés dans la salle, prendre l'air passionné, intérieur et dédaigneux.

Le 3. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Gérard Badini Six Machine

Badini vient de se faire remarquer par un enregistrement exceptionnel : *Mister Swing meets Claude Debussy* (Mantra Records 064, voir *le Monde* du 16 janvier). En sextet, au Lionel-Hampton, il ne peut que se révéler tel qu'en lui-même l'éternité le change, dynamique, irrésistible, excellent meneur d'hommes, saxophoniste de tradition et d'aventure, meilleur homme du monde.

Les 6 et 7. Jazz-Club Lionel-Hampton, 22 h 30. Tél. : 40-68-30-42.

Rock

Manic Street Preachers

Examen important pour les néo-punks britanniques. Leur gros disque polymorphe (Stones, Sex Pistols, Aerosmith) ne convainc que de leur potentiel. Sur scène, on espère que ce magma d'influences et d'aspirations contradictoires se cristallise un peu.

Le 3. Espace Omano, 19 h 30.

Southside Johnny
The Absury Juke

L'autre grande gueule du New-Jersey, celui qui n'a jamais eu de chance, enfin, moins que l'autre. Voilà quelques temps que Southside Johnny n'a pas chanté en France. Mais il n'y a aucune raison pour qu'il donne moins, pour que ses cuivres ne chauffent plus autant, parce que le rhythm'n'blues est une musique qui vieillit bien.

Le 3. Elysée-Montmartre, 19 h 30.

Roadrunners
The Fleshtones
Dr Feelgood

Des Français (Roadrunners), des Américains (Fleshtones), des Anglais (Dr Feelgood) qui jouent la même musique, un rhythm'n'blues électrique, tout pour la guitare, rien pour les cuivres. Et pourtant ils ne se ressemblent pas tant que ça, comme de vrais frères.

Le 3. Ris-Orangis, Le Plan, 20 h 30. Tél. : 69-43-03-03. 100 F.

Robert Gordon
Cris Spedding & Band

Deux vieux rockers, qui sont là depuis tellement longtemps qu'on a oublié qu'ils étaient des épigones. Le chanteur à rouflaquettes et à la voix caverneuse, le guitariste prodige et mercenaire : à eux deux, ils donnent une image assez saisissante du rock rebelle et gominé, tel qu'il ne veut pas mourir.

Le 6. Elysée-Montmartre, 19 h 30.

Billy Bragg & the Redstars

Voici le troubadour solitaire de la gauche britannique qui revient enfin accompagné d'un groupe de rock'n'roll et ce juste au moment où sa cause semble enfin capable de triompher dans les urnes. Un morceau de campagne (électorale) anglaise à la porte de Clignancourt.

Le 7. Espace Omano, 19 h 30.

Tournées

Black Uhuru

L'un des groupes fondateurs du reggae, qui n'a pas trop mal résisté aux outrages des ans. Surtout si on les compare à certains de leurs contemporains.

Le 7 avril, Lyon, La Bourse, 20 heures, 117 F. Le 8, Marseille, Espace Julien, 21 heures, 113 F. Le 9, Bordeaux, Le Chat bleu, 21 heures, 110 F.

Bel Canto

Scandinaves à tendance New Age, trolls électriques, drakkars customisés, Bel Canto fait du rock norvégien.

Le 3 avril, Morlaix, Le Coatelan, 22 heures, 70 F. Le 4, Rennes, L'Ubu, 20 h 30, 50 F et 80 F. Le 6, Strasbourg, La Salamandre.

John Cale

En général seul au piano, John Cale déchaîne ses tourments intérieurs avec un détachement étonnant. On ne sait plus bien ce qu'il a à voir avec le rock (à part son histoire), mais c'est toujours impressionnant.

Le 4 avril, Marseille, Espace Julien, 21 heures, 130 F. Le 6, Bordeaux, Théâtre Femina, 20 h 30, 116 F.

John Hammond

Professeur en blues, John Hammond vous donnera, avec élégance et humour, une idée précise de ce que cette musique fut, est et sera.

Le 3 avril, Albi, Le Noctambule, 21 h 30, 60 F et 70 F. Le 4, Salaise-sur-Sanne (près de Lyon), Foyer communal, 20 h 45, 100 F. Le 5, Besançon, le Petit Kursaal, 21 heures, 70 F et 80 F. Le 7, Nantes, salle Paul-Fort, 21 heures, 100 F. Le 8, Quimper, MJC Kerfeunteun, 20 h 30, de 30 F à 80 F. Le 9, Cléon, chapiteau des Tréteaux de France, 21 heures, 60 F et 80 F.

Joe Cocker

Les voix d'or du rock : malgré son groupe triste, son programme discutable, on aimera toujours Joe Cocker. Parce que c'est une voix d'or du rock.

Le 9 avril, Toulouse, Palais des sports, 20 h 30, 168 F. Le 10, Montpellier, au Zénith, 20 h 30, 170 F.

Festivals

Montreuil

Festival Musicolor

Du funck (FFF, le 11), des explorations alternatives britanniques (Jah Wobble, le 10, le même jour que le raï de Cheb Mami) et du rock suisse (Stephan Eicher, le 9) et du flamenco (Malou, le 8) ; bref des musiques de toutes dénominations, de quoi faire plaisir à tout le monde.

Du 6 au 11 avril. Renseignements et réservations : 48-70-60-14.

Evreux

Le Rock dans tous ses états

Le rock européen (les Suisses de Prodigal Sons, les Espagnols de Seguridad Social, les Anglais de Nine Below Zero et les Rats français), le rap de MC Solaar, du rhythm'n'blues avec Little Bob venu en voisin du Havre, du rock bruyant avec Thee Hypnotics, finalement, cette appellation ambitieuse n'est pas tout à fait injustifiée.

Du 4 au 11 avril, la Halle des expos. Renseignements : 32-39-16-24.

Chansons

Chorus des Hauts-de-Seine

Ou comment désenclaver la banlieue. Tandis que Banlieues bleues bat son plein de jazz, Chorus s'en prend à la chanson française jusqu'au 24 avril dans tout le département. A noter pour cette semaine d'ouverture (à 20 h 30) : Jane Birkin le 1er, à Nanterre (Espace Chorus) ; Bratsch et Juliette le 2, à Clichy (Théâtre Ruteboeuf) ; Juliette Gréco le 3, à Ville-d'Avray (Le Colombier) ; Eddy Mitchell le 4, à Boulogne-Billancourt (TBB), suivi le 5, au même endroit, par Carole Laure ; le 5 également, Pauline Ester et Henry Dès à Colombes (Salles des fêtes) à 17 heures, exprès pour les enfants.

Renseignements par Minitel : 3615 HDS.

Tournées

Jacques Higelin

Le Rex n'avait pas désempli, même si les changements de temps et de mœurs ne permettent plus vraiment le tutoiement un peu forcé du public. Avec les cinq Zap Mama, jeunes filles métisses belges et zaïroises, Higelin s'en donne à cœur joie pendant des heures. Sachant prendre des risques, le magicien crée la magie : petites étoiles (la comédie musicale), grandes voix (les Zap) et ravissement musical (les nouvelles chansons d'Higelin).

Le 3 avril, Amnéville (Moselle), Galaxie, 20 h 30, 170 F. Le 4, Strasbourg, Hall 20-Wacken, 20 h 30, 170 F. Le 7, Brest, Parc de Penfeld, 20 h 30, 166 F. Le 8, Nantes, Palais des sports de Beaulieu, 20 h 30, 166 F. Le 9, Tours, Parc des expositions.

Arthur H.

Toujours en tournée. La perfection n'est peut-être pas le but d'Arthur, mais l'apprentissage du métier, le rodage, avec amour de la scène à la clé, certainement. Jazzy, cool, remix, voix poussée dans les graves et originalité.

Le 7 avril, Bar-le-Duc, salle Theuriet, 20 h 30, 95 F. Le 8, Vesoul, Théâtre Edwige-Feuillère, 20 h 30, 80 F. Les 9 et 10, Strasbourg, la Salamandre, *21 heures, 80 F.*

Bill Deraime

Le blues vu de France par un de ses meilleurs défenseurs. Voix, guitare, gouaille mesurée et poésie de tous les jours.

Le 4 avril, Fresnes, Gymnase Herriot, 21 heures. Le 9, Saint-Etienne, Maison de Jeanne d'Arc, 21 h 30, 110F.

➡

→

Michèle Bernard

Un spectacle peu ordinaire, avec accordéon, orgue de Barbarie, clarinette et belles histoires. Beaucoup de morale sociale et politique à la clé servie par le talent de l'accordéoniste-chanteuse.

Le 3 avril, Choisy-le-Roi, Théâtre Paul-Eluard, 20 h 30, 85 F.

Claude Nougaro

Maurice et Claude, Claude et Maurice. Un piano, une voix, une maîtrise remarquable de la scène. Avec eux, la France paraît immense, ils la creusent à coups de chants, de long en large, avec un talent sans égal.

Le 3 avril, Forbach, Centre d'action culturelle. Le 4, Bitche, espace René-Cassin. Le 7, Quétigny-lès-Dijon, Salle Mendès-France. Le 9, Bois-Colombes, gymnase Jean-Jaurès.

Manu Dibango

Manu Dibango et son Soul Makossa Gang, bandits de la scène, jazzmen africano-européo-américano, etc., mènent une course folle vers les sommets de la musique mélangée. De *la Javanaise* de Gainsbourg à Charlie Parker, ils sillonnent le paysage musical avec un talent incomparable. (Dans le cadre du festival Banlieues bleues).

Le 3. La Courneuve. Centre Jean-Houdremont, 20 h 30. Tél. : 49-92-61-61. 90 F.

I Muvrini

Le groupe phare de la Corse fait son Zénith. Couronnement d'une carrière incendiaire dans l'île, commencement d'une stratégie de conquête européenne qui porte polyphonies et revendications corses sur la scène méditerranéenne.

Le 4. Zénith. 20 heures. Tél. : 42-08-60-00. 165 F.

Orchestre Taarab Doudou N'Diaye Rose

Ah ! Le joli mariage ! Doudou N'Diaye Rose, ses tambourinaires tout en force et en maîtrise d'un art aussi philosophique que musical, et un orchestre de Taarab de Tanzanie, avec influences croisées de l'Inde, de l'Afrique, de l'Occident et de l'Arabie réunis. Le Mali et Zanzibar... (Toujours Banlieues bleues).

Le 4. Sevran. Gymnase Jesse-Owens, 20 h 30. 90 F.

Takfarinas

Mélange bizarre de rock, de raï, de variétés internationales et de chanson algérienne. Une première du chanteur kabyle sur la scène française.

Le 5. La Cigale, 15 heures et 18 heures. Tél. : 42-23-38-00.

Antoine Larcher Emeline Michel

Autour d'Emeline Michel, Haïtienne à la voix large, un groupe d'iconoclastes tropicaux, Antoine Larcher et la Paname tropical, venus d'horizons divers, parisiens ou bariolés, pour retrouver le punch du musette, des îles et de l'Afrique. Et danser.

Le 5. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Musique du monde

Dédé Saint-Prix

Comment voir de près un des pères fondateurs de la nouvelle musique antillaise zoukée, mais pas encore perdue dans les méandres du commerce sexy. Une bonne dose de traditions tambourinaires, de swing des campagnes et des mornes, ont suffi à Dédé Saint-Prix pour se préserver des options trop internationales..

Du 1 au 5. Baiser salé. 22 h 30. Tél. : 42-33-37-71.

Lluis Llach

Le plus célèbre des chanteurs catalans revient à la chanson après détour sur le symphonique. Citoyen militant, musicien qui aime les envolées lyriques, Lluis Llach, entre nostalgie et espérance dévoilée.

Du 1 au 4. Casino de Paris, 20 h 30. Tél. : 49-95-99-99. De 110 F à 160 F.

Yacoub

Gabriel Yacoub poursuit une carrière commencée au sein du groupe Malicorne il y a vingt ans, à une époque où l'étiquette « folk » était loin d'être honteuse. L'Amérique lui fait les yeux doux, et Yacoub relève avec succès le flambeau de la celtitude sans nostalgie.

Les 3 et 4. Passage du Nord-Ouest, 21 h 30. Tél. : 47-70-81-47.

La sélection « Classique » a été établie par Anne Rey. « Jazz » : Francis Marmande. « Rock » : Thomas Sotinel. « Chansons » et « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.

ARTS

Nouvelles expositions

Les Vikings

Les Vikings étaient-ils ces brutes assoiffées de sang et de pillage que nous décrivent les chroniques médiévales? Une exposition ambitieuse, organisée avec le concours des musées de Stockholm, d'Oslo et de Copenhague, nous présente des commerçants doués pour le négoce, des navigateurs habiles, des artisans inventifs et des poètes à l'imagination fertile. Une civilisation qui, très tôt, a su intégrer les apports extérieurs.

Grand Palais, galeries nationales, av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, av. Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Du 2 avril au 12 juillet. 40 F.

Sima

On connait mal Josef Sima, une grande figure pourtant, qui, comme l'avait fait Kupka, établit un pont entre la scène artistique tchécoslovaque et Paris. En silence, Il glissa à travers plusieurs courants de la peinture abstraite, du cubo-futurisme à l'art informel, évolua dans les parages du surréalisme, finit par trouver sa lumière, dans le dedans des tableaux. En quelque deux cents œuvres, une rétrospective, accompagnée d'une exposition documentaire sur *le Grand Jeu*, et d'un parcours à travers une quinzaine d'ateliers d'artistes de Prague et de Bratislava.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Du 3 avril au 21 juin. 35 F (comprenant l'entrée de l'exposition « le Grand Jeu »).

Henry Moore intime

Des objets en quantité, des os et des pierres trouvés, des sculptures de lointaines civilisations, des dessins et des tableaux de Seurat, Carrière, Vuillard ou Redon y sont mêlés aux œuvres de Moore, dont la maison a été reconstituée avec soin par l'architecte Christian Germanaz. Pour ce « Moore intime », tellement moins connu que le sculpteur monumental, Didier Imbert a mis les petits plats dans les grands.

Didier Imbert Fine Art, 19, avenue Matignon, 75008 Paris. Tél. : 45-62-10-40. Sauf dimanche et lundi matin, de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Du 3 avril au 24 juillet.

Paul Hankar, dix ans d'art nouveau

Venue comme il se doit de Bruxelles, cette exposition révèle un des maîtres de l'art nouveau, dont la capitale belge fut un remarquable foyer, bien au-delà de la célébrité du seul Horta. Bruxelles, impitoyable pour son patrimoine, a fait beaucoup disparaître de l'œuvre de Paul Hankar, comme tant d'autres chefs-d'œuvre. Comme le massacre n'est pas près de s'arrêter, il faut aller visiter cette exposition, non seulement pour le plaisir, mais par esprit de solidarité.

Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, 127-129, rue Saint-Martin, Paris 4e. Tél. : 42-71-26-16. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 7 juin. 20 F.

Louis I. Kahn

Des ronds, des carrés, des triangles, des doubles peaux de béton, des pièges à lumière : l'architecture de Louis Kahn s'expose au 5e étage du centre Pompidou dans une mise en scène d'Arata Isozaki. L'occasion de découvrir l'œuvre de cet Américain méconnu en Europe.

Centre Georges-Pompidou, grande galerie, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 4 mai.

Ellsworth Kelly, les années françaises 1948-1954

Le savait-on? C'est à Paris, où il a vécu plusieurs années, après la guerre, que le peintre américain Ellsworth Kelly a forgé son art abstrait dur et pur. Des dessins, des collages, des photographies (inédites, de murs et fenêtres de l'île Saint-Louis) comme notes de travail, en amont des peintures, témoignent de ses recherches d'alors. Presque une leçon.

Galeries nationales du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 1er. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 24 mai. 30 F.

Les Lautrec de Lautrec

Lautrec lithographe et affichiste en deux cent *cinquante-trois numéros*, du café-concert au champ de courses, en passant par le bordel : c'est plus qu'un complément à l'exposition du Grand Palais. Les œuvres sont extraites du fonds conservé à la BN, en particulier du don que la comtesse de Toulouse-Lautrec avait fait en 1902, peu de temps après la mort de son fils.

Bibliothèque nationale, galeries Mansart et Mazarine, 1, rue Vivienne, Paris 2e. Tél. : 47-03-81-10. Tous les jours de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 31 mai. 30 F, 20 F avec un billet du Grand Palais. Conf. à 18 h 30 mer. 8 avril.

Machines d'architecture

Treize architectes internationaux de la tendance branchée explorent vaillamment toutes les formes d'art, de la peinture au théâtre, susceptibles d'apporter un petit ou un grand quelque chose à un métier, le leur, et à une pratique, inventer la ville, dont ils considèrent l'avenir comme bouché. En fait se recrée un ancestral va-et-vient entre l'utilité et l'esthétique, auquel il ne manque que la solidité pour faire un parfait hommage à Vitruve.

***Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture, Jouy-en-Josas, 78000. Tél. : 39-59-46-46.* Tous les jours sauf dimanche de 12 heures à 18 heures. Jusqu'au 21 avril. 25 F.**

Sélection Paris

Clodion, sculpteur (1738-1814)

Claude Michel, surnommé Clodion, sculpteur au temps de la Révolution et de l'Empire, a produit en abondance des petites galanteries en terre cuite, qui ont fait sa réputation. L'exposition (une centaine d'œuvres) le montre sous d'autres jours : monumental, traitant la pierre et le marbre, et pratiquant le bas-relief.

Musée du Louvre, hall Napoléon, Entrée par la pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 29 juin. 35 F.

Cubismes tchèques

Pendant une quinzaine d'années, de 1910 à 1925, est apparu à Prague et en Bohême ce qu'il est convenu d'appeler le cubisme tchèque. Inspiré par le cubisme français, ce mouvement empruntait aussi à l'expressionnisme allemand, voire norvégien. La peinture, le design sous toutes ses formes ont participé à cette école, mais aussi, et cela donne un résultat étrange, l'architecture : comment être en effet architecte cubiste et se jouer de l'angle droit?

Centre Georges-Pompidou, Galerie du CCI, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 17 mai.

Pedro Figari

Il fit du droit, du journalisme et de la politique en son pays, l'Uruguay, avant de se piquer de peinture, s'y adonnant avec plus de régularité après 1918, à Paris ou en Amérique latine. On peut aller voir, c'est un peu naïf, mais amusant.

Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau, Paris 1er. Tél. : 42-33-82-50. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 24 mai. 30 F.

Richard Parkes Bonington

Passant le *Channel* en 1817, Richard Parkes Bonington fut l'élève de Louis Francia à Calais, puis du baron Gros à Paris. Après quoi il se voua au paysage, à la poétique des ruines des abbayes normandes et plus généralement au pittoresque, dans l'ancienne France, à Londres (avec Delacroix) ou à Venise. Il mourut à vingt-six ans, sans avoir pu réaliser son rêve de grande peinture d'histoire.

Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill, Paris 8e. Tél. : 42-65-12-73. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 40, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 17 mai. 35 F.

Souvenirs de voyages : autographes et dessins français du XIXe

En une centaine de documents illustrés, les notes et les impressions enregistrées ici et là, ou là-bas, par Delacroix, Chassériau, Corot, Boudin, Gauguin, Redon et quelques autres voyageurs.

Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard - côté jardin des Tuileries, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à 17 h 15. Jusqu'au 18 mai. 31 F (prix d'entrée du musée).

Toulouse-Lautrec

De tous les artistes célèbres de la fin du dix-neuvième siècle, Toulouse-Lautrec était un des derniers à ne pas avoir eu droit, depuis longtemps, à une grande rétrospective. Il ne perdait rien pour attendre : Tous les médias s'en mêlant, l'exposition – 200 peintures, gravures, dessins et affiches – aura, à n'en pas douter, un succès monstre.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Réserv. billets au 48.04. 38.86. (de 11 heures à 18 heures), par minitel 3615 Lautrec et FNAC. Jusqu'au 1er juin. 50 F.

Galeries

Etienne-Martin

Retour sur des *Demeures* anciennes, pour mieux approcher les œuvres récentes taillées directement dans de l'if, du noyer, ou du chêne, et, comme toujours dans la sculpture d'Etienne-Martin, chargées de significations symboliques.

Galerie Artcurial, 9, av. Matignon, Paris 8e. Tél. : 42-99-16-16. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 19 h 15. Jusqu'au 2 mai.

Gérard Pascual

Un conteur rêveur, qui donne dans l'environnement lilliputien, et se plaît à projeter son univers en cercles et en lignes de petites images sidérales. Les menus travaux de Pascual présentés à Paris avaient été installés au Musée de Brou, au printemps dernier.

Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris 4e. Tél. : 42-72-09-10. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 avril.

Hommage à Germaine Richier

Cela doit faire près de trente ans qu'il n'y a pas eu d'exposition Germaine Richier à Paris. Soit presque depuis la mort du sculpteur de *l'Araignée*, de *l'Ogre*, de *l'Hydre* et nombre d'autres êtres fantasmatiques, au corps en lambeaux. L'hommage est donc bienvenu.

Galerie Odermatt-Cazeau, 85 bis, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Tél. : 42-66-92-58. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 18 avril.

Morandi

Des paysages, des fleurs, quelques bouteilles et pots sur un bout de table, avec ombre portée et contour tremblé dans les ocres, les gris, les mauves palpables : On n'est pas obligé d'aimer Morandi le Bolonais sans âge, mais on avouera qu'il est inimitable.

Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts, Paris 6e. Tél. : 43-26-97-07. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 2 mai.

Claes Oldenburg

La dernière fois qu'une galerie parisienne exposa le célèbre Oldenburg, pop artiste drôlement grandiose, c'était en 1964, chez Sonnabend. Aussi peut-on parler d'événement à propos de cette réunion, galerie Crousel-Robelin, de douze sculptures et d'une série de dessins, aquarelles et gouaches sur Paris.

Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix, Paris 4e. Tél. : 42-77-38-87. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 avril.

Alfonso Ossorio (1916-1990)

Artiste singulier originaire des Philippines, qui compta parmi ses amis Pollock et Dubuffet, Alfonso Ossorio (1916-1990) aura véhiculé une part de l'héritage surréaliste et travaillé avec ferveur et mysticisme à des assemblages de papiers déchirés, qu'il nourrissait à la cire avant d'y jeter ses dessins quasi automatiques.

Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, Paris 4e. Tél. : 42-72-35-47. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 11 avril.

Arnulf Rainer

L'exposition propose les *Face Farces* de 1969-1972. Soit un ensemble d'autoportraits photographiques grimaçants à souhait, que l'artiste autrichien, alors pris dans la spirale du body art, a fait plus que retoucher. Il les a raturés, recouverts, surchargés de rouge, de noir, liant picturalité et réalité d'un grand geste auto-mutilant.

Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Tél. : 42-72-99-00. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 2 mai.

Régions

Arles

Zadkine

Il y avait longtemps que l'œuvre de Zadkine n'avait pas fait l'objet d'une exposition. Depuis vingt ans. Celle que propose le Musée Réattu réunit des bois et des pierres éclairant le parcours austère du statuaire tout au long de la première moitié du siècle. A l'Espace Van Gogh sont exposées les gouaches plus libres des années 20.

Musée Réattu, 10, rue du Grand-Prieuré, 13200. Tél. : 90-49-37-58. Tous les jours de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures, samedi, dimanche et fêtes de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 14 juin. 20 F.

Espace Van Gogh, rue du Président-Wilson, 13200. Tél. : 90-49-39-03. Tous les jours de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 14 juin.

Bourg-en-Bresse

Judit Reigl

Un choix de peintures de la période des Guano (autour de 1960) et des toiles plus légères qui leur font suite retracent un bout du chemin de cette artiste d'origine hongroise, fixée depuis quarante ans à Paris. Qui travaille par séries à des toiles longuement mûries, jusqu'à la sédimentation de la matière, jusqu'à la saturation des couleurs, jusqu'à l'épuisement des signes. A Paris, la galerie de France présente ses dernières peintures, qui admettent l'image simple du corps humain.

Musée de Brou, 63, boulevard de Brou, 01000. Tél. : 74-45-39-00. Tous les jours de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Jusqu'au 12 avril.

Marseille

Magritte

Exubérantes, burlesques, pâteuses et de mauvais goût, une série de peintures à l'huile exécutées à la hâte, en 1948, en vue d'une exposition à Paris. Provocation dans la tradition surréaliste, ce pied de nez à l'art du bien peint prisé dans la capitale française reçut, plutôt deux fois qu'une, la caution de Louis Scutenaire, qui préfaça le catalogue.

Musée Cantini, 19, rue Grignan, 13006. Tél. : 91-54-77-75. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 3 mai.

Meymac

Brigitte Nahon, Ernesto Tatafiore

Brigitte Nahon est un sculpteur français d'une trentaine d'années. Ernesto Tatafiore vit à Naples, est plutôt peintre, et a vingt ans de plus. On peut cependant trouver des points communs aux deux artistes exposés à Meymac, pour le printemps : un goût pour les constructions et les images légères, précaires, en référence amusée à l'art conceptuel. Non sans poésie.

Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André, 19250. Tél. : 55-95-23-30. Tous les jours sauf mardi de 14 heures à 18 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 mai. 15 F.

Nantes

Jean-Pierre Bertrand

Une trentaine de grandes peintures en « barres » mêlant le papier au miel et l'acrylique rouge sombre, quelques photos, des vidéo... Pour entrer dans le secret d'une œuvre méditée, sensible au temps, à l'air, mais pas à l'air du temps, et qui commence à être reconnue au-delà de l'Hexagone.

Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-41-65-65. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 h 45, dimanche de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 26 avril.

Saint-Etienne

Craigie Horsfield

Loin de l'anecdote et du document sociologique, le photographe britannique Craigie Horsfield réalise des portraits, paysages urbains et nus tirés en grands formats et d'un noir et blanc à la texture ténébreuse.

« Photographies » de Craigie Horsfield, Musée d'art moderne de Saint-Etienne. Ouvert tous les jours de 10 heures à 19 heures et le mercredi de 10 heures à 22 heures. Tél. : 77-93-59-58. Jusqu'au 18 mai.

Villeneuve-d'Ascq

Yvon Lambert collectionne

Yvon Lambert a été l'un des premiers à *défendre les artistes conceptuels* et minimalistes : Carl Andre, Sol LeWitt, Robert Ryman notamment ; et à exposer le Land Art, et Buren, et Toroni, et Dezeuze, et bien d'autres, dont Combas et Barcelo ; et à aimer très fort l'œuvre de Cy Twombly. Sa collection personnelle, qui est présentée simultanément au Musée de Villeneuve-d'Ascq et au Musée de Tourcoing, est à l'image des engagements du galeriste.

Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59650. Tél. : 20-05-42-46. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 20 avril.

La sélection « Arts » a été réalisée par Geneviève Breerette. Sélection « Photo » : Michel Guerrin.

DISQUES

Classique

Chopin

Rondo op. posthume 73 – Valses op. posthume (mi mineur, mi bémol majeur, sol bémol majeur) 34 nos 2 et 3, op. 42, 64 nos 1 et 2 – Nocturnes opp. posthume (ut dièse mineur), 9 no 1, 15 no 1, 55 no 1 – Etude op. 25 no 1 – Quatrième Ballade.
Jean Goverts (piano Erard, 1839).

Chopin appréciait tout particulièrement les pianos de Pleyel lorsqu'il était en forme, mais il avouait prendre beaucoup de plaisir à jouer ceux d'Erard... lorsqu'il ne l'était pas. Leur mécanique à double échappement, plus précise que celle des Pleyel (ce facteur restera fidèle au simple échappement jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle), leur sonorité plus puissante et colorée – *« toute faite »*, comme le disait le compositeur – rendaient ces pianos plus dociles. Le choix de Jean Goverts est donc légitime. Et que l'on ne vienne pas dire que Chopin écrivait pour le piano moderne! Par parenthèse, il est curieux de constater que si Mozart, Haydn, Beethoven, Schubert et, plus récemment, Franz Liszt ont été fréquemment enregistrés sur des instruments qui leur étaient contemporains, Chopin n'a eu que rarement de telles attentions organologiques (à noter, toutefois, le joli disque de Janusz Olejniczak, Chopin dans *la Note bleue* d'Andrej Zulawski, chez Opus 111).

Professeur à la Scola Cantorum Basiliensis, pianiste et claveciniste, Jean Goverts interprète ce récital, excellemment composé, avec tact et de tendres attentions pour la vénérable machine sesquicentenaire d'Erard, dont les aigus sont, certes, fatigués (ils sonnent comme ceux d'une harpe; ce registre ne fut pas le point fort du facteur), mais dont les basses et le médium sont d'une richesse harmonique étonnante. Et comme l'outil guide la main, les interprétations de Goverts sont plus rêveuses que déclamées, plus fluides que sculptées, plus chantantes qu'assenées – bien que ce pianiste ne manque aucunement de force de conviction, voire de présence dramatique lorsque la musique l'exige. Goverts est plus proche d'Horszowski, de Perlemuter et de Novaës que de ces concasseurs d'ivoire que Chopin fustigeait déjà.

1 CD Stil 2008 SAN 90.

A. Lo.

Suzanne Danco en concert

Mélodies françaises, de Berlioz à Poulenc
Suzanne Danco (soprano), Roger Boutry et Guido Agosti (piano).

La naissance de la première collection d'archives de l'INA, éditées, sans partenariat, par l'Institut national de l'audiovisuel lui-même (« Mémoire vive », directeur artistique : Renaud Machart), nous vaut d'entendre résonner la voix de Suzanne Danco, lors du récital public que donnait à Vichy, le 25 août 1955, la Fiordiligi belge (le programme suffit à remplir ce CD, à trois mélodies près, enregistrées en 1949).

Un preneur de son était dans la salle : un certain Jean-Etienne Marie, futur champion du micro-intervalle et compositeur électro-acoustique. Nous devons peut-être à cela l'extrême limpidité du document, la sensation d'avoir la voix tout près de soi. Voix la moins racoleuse qui soit, effilée sans être acide, articulant avec naturel et netteté un français parfaitement audible, dit sans la moindre théâtralité, les mots plantés tout droit dans la phrase musicale, leur poésie rendue avec ingénuité, comme s'il n'y avait rien de difficile ni de mystérieux dans tout cela. Quoi de plus difficile, quoi de plus mystérieux, pourtant, que cet « art de la mélodie française » poursuivi en vain par tant de voix affectées, mal placées, si vite ridicules? L'art de la mélodie est d'abord d'intelligence, intellectuel. La voix de Suzanne Danco – qui n'est pas, comme on dit, « une grande voix » – rayonne d'intelligence.

1 CD INA « Mémoire vive » 262002. Distribué par Wotre Musique.

Motets en espace

Du Caurroy, Guerrero, Lassus, Palestrina, Tallis, etc.
Chœur New College Oxford, Maîtrise nationale de Versailles, Edward Higginbottom, Michel Marc Gervais (direction).

Coédition de l'Association française d'action artistique (qui possède désormais son label de disque : « AFAA/ Sur mesure ») et de K 617, la société créée par Alain Pacquier (pionnier de la pénétration de la musique ancienne en France), ce splendide florilège de motets du seizième siècle pour plusieurs chœurs est complété par l'*Ecce Beatam Lucem* pour quarante voix réelles d'Alessandro Striggio, page dont se serait inspiré Thomas Tallis pour le célèbre *Spem in alium* également exécuté ici.

Aboutissement d'une série de concerts donnés à Metz, Sarrebourg, Versailles et à la Bibliothèque nationale, l'enregistrement a été réalisé dans une abbaye cistercienne de la Somme. Plus encore qu'à l'interprétation – magnifiquement inspirée, – l'intérêt exceptionnel du résultat tient à la prise de son miraculeusement aérée (sans être artificiellement spatialisée) de Nicolas Bartholomé. Un tour de force, vu les œuvres et les lieux.

1 CD K 617 010. Distribué par Média 7.

Le salon de Rossini

Duos et quatuors vocaux
Lieder Quartett (Ana Maria Miranda, Hanna Schaer, Jean-Claude Orliac, Udo Reinemann), Christian Ivaldi (piano).

Condensé de vraies scènes d'opéra (les meilleures font penser à *Cosi*), chansons réalistes avant l'heure (*Un sou*), airs de caractère (*les Gondoliers*), petits bijoux rigolos (célèbre *Duo des chats*), ces douze entremets pour deux ou quatre voix et piano, « péchés » du vieux Rossini pour amuser ses amis, sont tous d'un goût délicieux. Certains même portent, musicalement, la marque du génie.

Juste, légère, champagnisée, attendrie, l'interprétation est parfaite, tout simplement. Soit la réédition qui s'imposait pour l'année Rossini.

1 CD Arion ARN 68194.

A. R.

Jazz

Daunik Lazro/Joe McPhee

Elan. Impulse

« J'ai toujours volontairement gardé un profil bas. Je pense que la musique va là où elle doit aller de toutes façons. Alors je n'ai pas à tourner en rond, à hurler. En Amérique tout le monde recherche sur scène la dernière révélation : qui sera le nouveau Bird? Qui remplacera Trane? Eh bien! moi, en tout cas, je ne suis pas nouveau. » Ainsi dit Joe McPhee, qu'on ne va pas éternellement présenter comme marginal, « libertaire », free, opiniâtre, etc.

Lazro non plus d'ailleurs. Assez. La plaisanterie a assez duré. La seule question qui se pose réellement, c'est pourquoi la musique est en train de devenir ce qu'elle est devenue. Pourquoi est-elle en train de ne pas devenir ce qu'elle ne deviendra pas? Pourquoi et comment? Puisque, en complète insouciance des modes et des ordres écrits d'exécution (compagnies, directeurs de radios, chefs de chaînes, gardes-chiourme, patrons de grandes surfaces, responsables culturels de villes moyennes), existent des types comme Daunik Lazro, Joe McPhee, c'est-à-dire des musiciens qui prennent la musique sans calcul, qui n'ont pas peur d'elle, pas peur des loups-garous, des contrôleurs sociaux ni de leurs voisins de palier. Ils jouent jusqu'au bout, pour l'idée, pour le plaisir, pour la musique. S'il ne régnait pas sur ce monde une sorte de délicieux fascisme à visage humain, on aurait déjà écouté le *Come sunday* murmuré et interprété par Joe McPhee. On se serait souvenu d'Ellington, de Mahalia Jackson, d'Eric Dolphy et de Richard Davis... On aurait changé un instant de vie en chance... On aurait peut-être changé de vie.

1 CD In situ Adda 590 075.



D.R.

Suzanne Danco.

Tamia et Pierre Favre

Solitudes

Une des plus belles histoires arrivées ces dernières années, c'est le jour où Tamia (voix) et Pierre Favre (percussions), tous deux compositeurs, ont joint leurs solitudes. C'est une des plus belles histoires arrivées à la musique (et à la marque ECM). Cela faisait un moment qu'ils regardaient ensemble dans la même direction. Du jazz improvisé à l'européenne, toutes expériences bues, ils ont construit un univers évident, brillant, un univers de sons, de rumeurs et de performances vocales. Tous leurs disques sont proches. Tous sont différents. Ils ne ressemblent à rien de connu sans cesser pourtant d'évoquer le rythme du monde. A écouter, vite, *le Chant d'exil* de Tamia, ou *les Pluies* de Pierre Favre.

1 CD ECM 1446 849 654.

F. M.

Rock

Gary Moore

After Hours

Moore, *guitar hero* d'origine irlandaise, membre de Thin Lizzy dans les années 70, depuis vedette pour magazines spécialisés (en guitares électriques), revient au blues dont il ne s'était jamais vraiment éloigné. *After Hours* passe en revue les quelques configurations du genre, rend hommage à qui de droit (on entend BB King sur *Since I Met You Baby* et Albert Collins sur *The Blues Is Allright)* et passe de justesse.

Pourtant Moore joue bien : de la Gibson, au son bien gras, sans sacrifier aux règles de sobriété établies par Robert Cray ou d'autres jeunes bluesmen, sans renoncer à ce qui fit la grandeur du blues blanc britannique (il joue *Key To Love*, de John Mayall). Et, pour un guitariste, il chante bien. Il ne lui manque que le bon goût : il éviterait une ballade sinistre et mièvre comme *Separate Ways*, il nettoierait un peu les arrangements de cuivres (contrairement à ce qui se passe sur *After Hours* la recette est – sauf exception – de faire frémir la marmite en évitant l'ébullition). Il lui permettrait, enfin, de faire appel à un quelconque scribe pour masquer l'indigence des textes. Restent quelques bons solos de guitare menés avec panache.

Virgin CDV 2684 262 558.

Gavin Friday

Adam'n'Eve

Les Virgin Prunes furent le groupe fondateur de la scène punk/new wave irlandaise et bénéficièrent du patronage d'U2. Gavin Friday fit partie du groupe avant de se lancer dans une carrière tous supports (peinture, cabaret, musique) fondée sur un concept génialement déprimant : la collision entre la théâtralité de Weill/Brecht et le désespoir dublinois. *Adam'n'Eve*, second album de Friday, marque la seconde étape dans l'affinage de cette idée : après avoir marqué le territoire *(Each Man Kills the Things He Loves*, disque au désespoir sans fond), Gavin Friday réintroduit le rock'n'roll, celui des années 70. Ecoutez *King of Trash* : un peu de Roxy Music avec son sax hoquetant, du T. Rex pour la mélodie, de la pop des années 60, grâce aux chœurs des Turtles, Volman et Kaylan. Un grand moment qui ramène aux temps où la décadence n'était qu'un jeu, pas encore une condition.

Conçu comme une revue de cabaret, avec des numéros contrastés, un humour de gibet pas toujours très fin, mais aussi une qualité d'exécution constante (la direction musicale est de Maurice Seezer, le décor serait sans doute de velours vert, s'il y en avait un), *Adam' n'Eve* est un beau disque provocant et facile, un disque des bas-fonds.

Island CID 9984 512 090-2.

The Lightning Seeds

Sense

Les disques de producteur méritent en général le détour, au sens qu'il vaut mieux s'en détourner. Un son ne fait pas une chanson et l'on garde en mémoire des pensums d'une prétention écrasante. Mais Ian Broudie, figure centrale de la scène de Liverpool depuis une dizaine d'années, est aussi un auteur, un artisan en musique pop, se jouant avec élégance et ironie des stéréotypes.

Sense est donc un beau disque de pop synthétique, sans doute trop maniéré, trop raffiné pour accéder aux paradis dorés et platinés des albums de pop. Pourtant, chaque intérieur devrait disposer de ces arrangements fins (on se réconcilierait presque avec les machines à faire des rythmes tant celles-ci sont bien élevées), ces instrumentations discrètement hétérodoxes (un peu de trompette par-ci, un peu d'accordéon par-là), ces mélodies suaves. Manquent l'urgence ou la naïveté, mais l'âge et l'expérience ont leurs raisons.

Virgin CDV 2690 263 738.

T. S.

Chanson

Francis Lalanne

Tendresses

Dommage. Lalanne est bon chanteur. Il sait même fabriquer de jolies mélodies. Mais le gaspillage du don et du talent n'est jamais un motif de joie. Un catalogue de l'épaisseur de celui de La Redoute à Roubaix ne suffirait point à recenser les lieux communs, les clichés, les débordements prétentieux du dernier *Tendresses* de Francis Lalanne, revenu dans le rôle composé du chanteur français, interprète de chanson française.

Il y a quelque chose de dérangeant dans le gâchis et dans la complaisance envers soi, dans cette admiration auto-punitive, ces tics de langage et de prononciation, qui font trébucher les accents sincères et les moments d'invention vraie. Qu'apprend-on de neuf dans ces treize titres arrangés par Jean-Félix, le petit frère (guitare et direction de l'« ensemble symphonique »)? Primo, que Francis est toujours aussi audacieux dans les formules *(« J'me sens bien sur la terre, comme du temps où mon jean était encore puceau »)*, troublé dans l'amour *(« Couché dans le corps d'une fille en bloc »)*, habile dans la métaphore à interprétation variable *(« Femme dont je fais de toi le fruit »)*. Lalanne est aussi beau conseilleur : *« Laisse juger les jugeurs, Prends le temps des hommes libres »*. Attention, faux prophète.

1 CD Tréma 710389.

V. Mo.

Musiques du monde

Mario Canonge

Retour aux sources

Ou plus exactement retour aux sources de Mario Canonge, pianiste, arrangeur, cofondateur du groupe Ultramarine, compositeur, qui a donné à la Martinique ses lettres de swing à l'antillaise. Mario Canonge est traversé par le jazz comme on le pratique dans les Caraïbes. L'élégance joue les costumes trois pièces (bop, bossa, béguine), avec les chaussures du salsero et le chapeau du crooner à la voix de velours (ici, sur quelques titres, Raph Tamar, Tony Chasseur et Serge Ponsar).

Mario Canonge a flirté avec Desvareix et Kassav', et Tanya Saint Val vient renforcer les chœurs sur l'album, mais nous sommes là dans une culture qui se situe à mille lieues du zouk sexy. Les cuivres apparaissent généreusement sans compenser tout-à-fait la trop grande rigidité de la rythmique, tellement taillée au carré qu'elle casse parfois la souplesse du jeu de Mario Canonge. Arrivé au bout des neuf titres, on n'a plus qu'elle dans les oreilles. Restent, dans cet enregistrement effectué en direct, les solos de piano, et la bonne humeur délicate, la fraîcheur de Mario et de ses invités.

1 CD Natal 150960.

Esnard Boisdur

Eugène Mona est mort. Ti Emile est mort. La Martinique est orpheline, et les traces discographiques de ces deux phénomènes de la musique traditionnelle antillaise sont malheureusement rares (une compilation de Mona chez Hybiscus/Coco Sound, et surtout une très belle cassette vidéo d'une vingtaine de titres, consacrée à Ti Emile, *Sonjé*, Essentiel/RFO/Coco Sound, 90 minutes). En face, la Guadeloupe relève le flambeau du *gwo ka*, ce style si particulier aux Antilles françaises, à base de tambours, de voix et de chœurs.

Comment parler de la démocratie (*Defence*), du sida (*Pidemi*) ou du divorce (*Soufwans*) quand on est né dans les grands fonds de Sainte-Anne? Plein de l'esprit d'un peuple de la terre, Esnard Boisdur écrit des chants simples sur fond de rythmes complexes et imbriqués, donnés par trois tambours : deux *boulas*, basse et rythmique, que chevauchent le joueur, un *maké* tenu par le soliste entre les genoux. A partir de là, il faut *« laisser rouler les tambours, notre héritage »*. L'album est excellent pour ce qu'il contient de sincérité rare et pour la très grande subtilité du jeu de percussions.

1 CD Polidisc LM 6082. Distribué par Mélodie.

V. Mo.

« GUERRE D'AMOUR », NOUVEL ALBUM D'ART MENGO

Génération Gino

UN titre en espagnol, *Corre, corre*, précède *Gino*, le titre-phare, chanté avec une dégaine de voyou italien – voix de rocaille, clin d'œil à chaque virage sur sampling raffiné : pour son deuxième album, Michel Armengot le Toulousain n'hésite pas à jouer la carte du Sud européen. Jeune homme doué qui n'a eu qu'à déplacer le *t* de son nom pour trouver une nouvelle identité, Art Mengo – *« Beaucoup pensent qu'il s'agit d'un groupe »* – a émergé des studios du Polygone de Toulouse en 1988, un peu par hasard. Il entre alors avec fracas, et pertes, au Top 50, sur la foi d'un titre, *les Parfums de sa vie*. Puis disparaît du bataillon des jeunes espoirs pendant presque deux ans pour cause d'embrouilles juridiques.

Récupéré par Columbia, doté d'une Victoire de la musique (révélation masculine 1991), qu'allait faire Art Mengo? *« En finir avec l'amateurisme. Trouver une identité. Oser* (les violons, les riffs de guitare électrique, la voix poussée sur la corde...). *Ne plus contenir la violence. »*

Guerre d'amour (corrigé en *Guère d'amour* sur une pochette plutôt mélancolique) n'est pourtant pas à proprement parler un disque violent. Ni hard, ni casseur. Mais Art Mengo suggère de-ci de-là que tout peut éclater, se craqueler, révéler, sous les impostures, des braises et des croyances, ou tout symptôme de cette *« impossible colère »* propre à l'époque. Michel a fait de la fac et du piano bar. De la télévision (*« L'horreur, je me viole chaque fois »*) et du synthétiseur. Mais bon. *« Finalement, on fait de la musique, des études et on croit en rien »*. Ce nouveau nihilisme non métaphysique recentré sur l'amour (*cf. Un monde sans pitié*, d'Eric Rochant) suggère des vagabondages sans ancrage, mais aussi sans désespoir particulier, que l'association d'Art Mengo et de son très bon parolier, Patrice Guirao, colore de blanc, bleu indigo et terre de Sienne.

Fils d'immigrés antifranquistes, petit-fils d'accordéoniste de village, Michel, dit Art, qui n'a *« pas eu le temps d'apprendre de ses parents la culture espagnole, mais seulement d'en hériter le côté déraciné, humble, simple »*, fut, avant d'être musicien, aux trois quarts sourd, sans que personne s'en aperçoive vraiment. Opéré à douze ans, c'est avec une vieille guitare espagnole qu'il fête le retour des sons.

D'où, peut-être une attention particulière à leur agencement. *« Je me suis*, dit-il à propos de *Guerre d'amour, beaucoup écouté. »* Pas toujours satisfait, Art Mengo demande au producteur anglais Bruce Lampcov – *« qui ne comprenait pas les paroles, et c'est un gage d'impartialité »* – de venir forcer l'audace sur huit des quatorze titres. *« Il a poussé les guitares, les a flattées »*, observe Art Mengo, maître de la basse, des claviers, de la voix, des chœurs. Musclé, mélodique et prometteur, parfois éclectique – de Couture à Daho, – *Guerre d'amour* fait du slalom entre les clichés ambiants sans rater les portes. Que demander de plus?

VÉRONIQUE MORTAIGNE

★ 1 CD Columbia 471279.

RENCONTRE AVEC LE COMPOSITEUR PAUL MISRAKI

Un siècle de swing

« Tout va très bien Monsieur Misraki » : la compilation de dix-huit titres qui vient de sortir chez Polygram rend hommage au compositeur Paul Misraki, joyeux inspirateur de l'orchestre de Ray Ventura, et grand maître dans l'art de la musique de film. De Piaf à Montand, d'Orson Welles à Godard, le parcours singulier d'un jeune homme né en 1908 à Constantinople.

TOUT commence au lycée Janson vers 1930 et recommence au café-théâtre au milieu des années 70. Des Collégiens de Ray Ventura au Grand Orchestre du Splendid, il n'y a qu'un demi-siècle de différence, le temps d'un règne discret : celui de Paul Misraki, joyeux inspirateur de l'avant-guerre zazoue et swing, amoureux de cinéma et compositeur comblé. Farceurs de music-hall, conteurs et férus du jazz américain naissant, Ray Ventura et son orchestre soufflent sur la chanson française un vent frais et roublard, au moment même où Trenet s'emploie à lui donner ses lettres de folie. En 1975, le Grand Orchestre du Splendid reprend *Tiens, tiens, tiens, J'aime les bananes car il n'y pas d'os dedans*... Le style connaît une seconde mode. *« A ma grande stupeur*, confie le compositeur, *ça a plu. Des jeunes, beaucoup trop jeunes pour avoir jamais entendu ce genre de musique, y prenaient un plaisir qui m'épatait. »*

Un public tout neuf, enthousiaste, à l'unisson de ses aînés, redécouvrait une époque et se replongeait dans l'humour, dans la grande bouffée d'airs venus d'Amérique entre les deux guerres. *« J'étais au lycée Janson à cette époque-là. J'y ai rencontré un élève qui s'appelait Raymond Ventura*, raconte Paul Misraki. *Il avait fondé avec quelques copains un petit orchestre d'amateurs, Ray Ventura et ses Collégiens. Ils jouaient du jazz. J'écoutais ça avec énormément de plaisir et d'admiration. J'avais très envie de faire partie du groupe. A la suite des concerts de jazz donnés à Paris par l'orchestre anglais de Jack Hylton, Ventura a tout à coup eu cette idée géniale :* « Pourquoi ne ferions-nous pas la même chose, mais en français ? » *Il m'a demandé de lui fournir des orchestrations et des morceaux. On a formé un orchestre de vingt musiciens et, après une bonne année de répétitions, nous avons commencé la scène. J'étais deuxième pianiste. Il y avait également les frères Aslan, Loulou Gasté... Nous avons eu immédiatement un énorme succès. »*

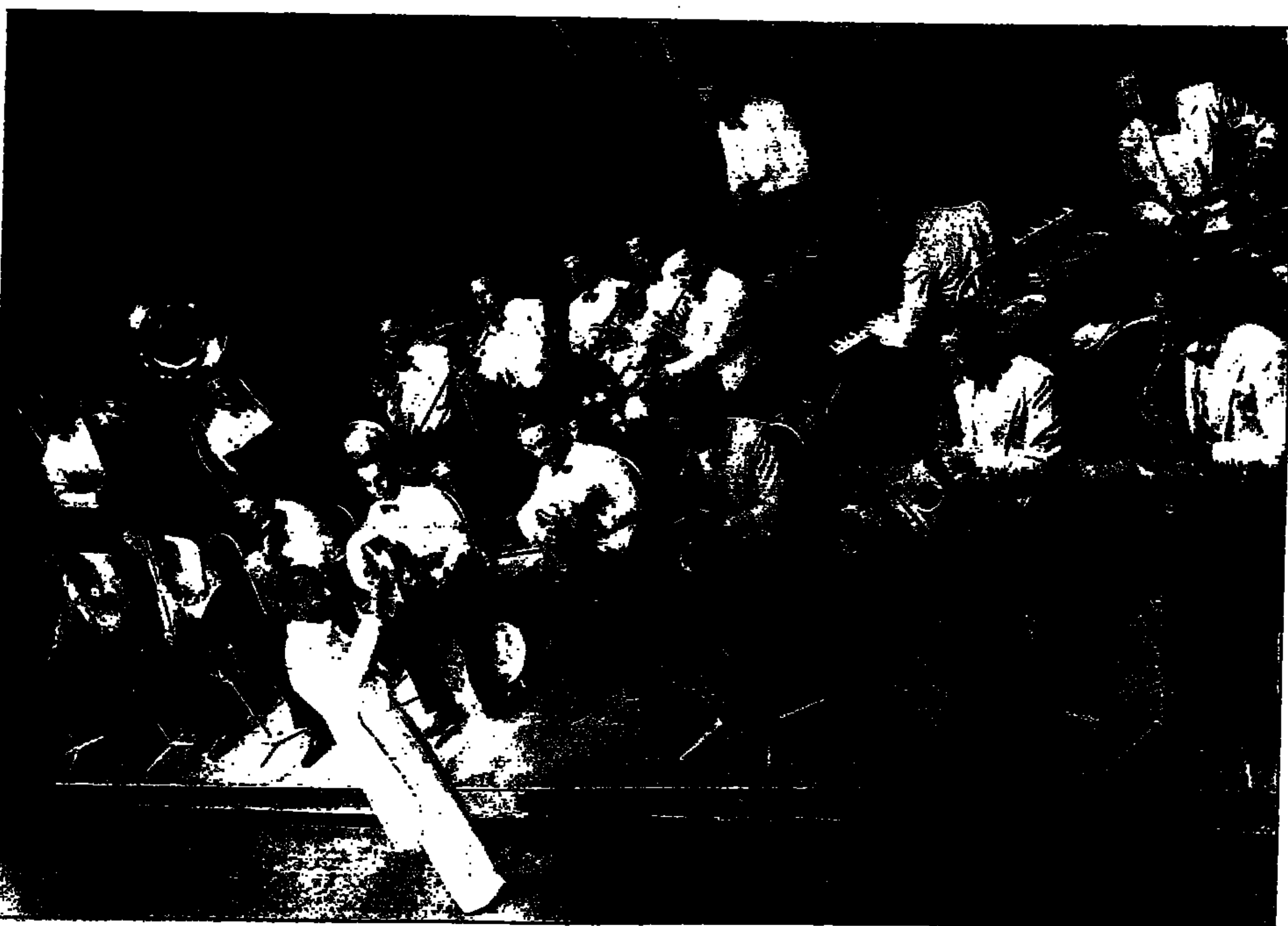
Triste lot que celui du compositeur dont la renommée est très vite supplantée par la gloire de ses interprètes, la pérennité de ses succès. *Tout va très bien Madame la marquise, Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux, Insensiblement, Tiens, tiens, tiens*... Henri Salvador, André Claveau, Suzy Delair, Tino Rossi, Edith Piaf, Yves Montand, Juliette Gréco... Plus de soixante musiques de films signés Jacques Becker (*Montparnasse 19*), Yves Allégret, Claude Chabrol, Jean-Luc Godard (*Alphaville*), Étienne Perrier, Orson Welles (*M. Arkadin*), Jean-Pierre Melville, Roger Vadim, Luis Bunuel (*la Mort en ce jardin* et *la Fièvre monte à El Pao*), ou Jean-Claude Brialy (*les Volets clos*). Une belle carte d'identité.

Reste la question de l'état civil : l'opinion courante voudrait que Paul Misraki, né à Constantinople en 1908, soit d'origine grecque. Démenti : *« Mes parents sont français et mes grands-parents italiens. Mon vrai nom n'est pas Misraki, mais Misrachi, et se prononce à l'italienne. Mes ancêtres venaient de Toscane, des Etats du pape. Quand j'ai commencé à faire de la musique – j'avais sept ans, – j'ai suivi ma famille en Roumanie, qui n'est pas du tout mon pays, pas plus que ne l'est la Turquie où je suis né. J'avais déjà des idées de mélodie. Ça ne m'a jamais quitté. A l'âge de seize ans, j'avais composé toute une opérette, dénommée* Armandine, *dans la manière de Maurice Yvain.*

» De retour en France, j'ai eu la chance de gagner ma vie pendant une année en vendant des disques dans la galerie du Lido. J'en profitais pour écouter du jazz, de la musique symphonique. J'ai découvert Ravel, Debussy. J'étais aussi très féru de jazz américain, d'orchestres de La Nouvelle-Orléans, dès 1924. Au début du jazz, il y avait des compositeurs comme Gershwin, Cole Porter, qui ont été pour moi des grands inspirateurs. »

De la galerie du Lido, Paul Misraki passe rapidement au Théâtre de la Madeleine, où cinq de ses compositions sont retenues pour une revue. *« Il a fallu que je m'inscrive à la SACEM pour toucher mes droits. Mais, pour y entrer, il fallait montrer qu'on connaissait la musique... Comme jusque-là j'avais tout fait d'instinct, je suis allé trouver au Conservatoire le compositeur Charles Kœchlin qui m'a donné, pendant un an, des leçons particulières. J'ai appris l'harmonie, le contrepoint, l'orchestration. Aujourd'hui, j'ai dépassé les soixante ans de SACEM... »*

En 1931, un vendredi 13, Ray Ventura et ses Collégiens investissent la salle Gaveau pour leur bal des débutants. L'intrusion fait grand bruit. Pendant trois ans, Misraki sera de la partie, et s'amusera énormément. *« J'ai abandonné parce qu'on me donnait du travail ailleurs. Il a fallu que j'écrive la partition de* Normandie, *une opérette qui a triomphé aux Bouffes-Parisiens. Le livret était d'Henri Decoin et les lyriques d'André Hornez. »* André Hornez, l'*alter ego* à qui est dévolu le rôle d'assembleur de mots. *« J'ai quasiment toujours travaillé avec lui. Pourtant, dans le disque qui vient de paraître, il y a une majorité de chansons dont j'ai écrit moi-même les paroles et les musiques.*



B.H. V.P./FONDS « FRANCE-SOIR »

» En 1934, je ne faisais plus partie de l'orchestre de Ray Ventura, mais je suis allé le retrouver en tournée, à Nîmes. Il lui manquait un numéro comique. Pour combler cette lacune, en une nuit, j'ai troussé rapidement une chanson, Tout va très bien Madame la marquise. *Je n'en était pas plus fier que ça, j'avais simplement l'impression d'avoir fait quelque chose d'amusant, de rigolo. J'aspirais à d'autres chefs-d'œuvre. Mais cette chanson a été pour moi la clé de toutes les portes. »*



LOEW/INTERPRESS

Paul Misraki : aujourd'hui et en 1934 deuxième pianiste de l'orchestre de Ray Ventura *(à gauche sur la photo)*.

Madame la marquise ? Un raz-de-marée. *« La chanson a été traduite dans différentes langues. Un jour, on m'a même apporté une bande chantée en français par des Esquimaux canadiens. »* Qu'est-ce qui accrochait tellement dans cette chanson, somme toute banalement comique, où les malheurs accumulés font rire ? *« C'est une histoire folklorique qui date des plus anciens temps, on peut même la rattacher à un conte persan. Quelqu'un m'avait raconté une histoire écossaise, à table. De cette histoire drôle, il est resté le nom de James... Allô, James, quelles nouvelles ?... » Madame la marquise* est en tout cas une vraie chanson populaire, de celles qui rythment la vie et passent sur toutes les lèvres, de celles que l'on prend comme référence pour remonter le cours de son histoire personnelle.

Paul Misraki n'est plus un jeune homme. Pour avoir accompagné le siècle presque dans son entier, il porte sur les évolutions de son métier un regard lucide qui n'amoindrit pas une bonne humeur discrète. *« Autrefois, les compositeurs allaient présenter leurs chansons aux interprètes qui avaient la bonté de les recevoir, ce qui maintenant est devenu impossible parce qu'on ne voit plus que l'agent. Le succès d'une chanson se mesurait alors au nombre de ses interprètes. J'ai un album souvenir entier de disques 78 tours d'interprétations différentes de* Sur deux notes, Venez donc chez moi. *Il n'y avait pas l'exclusivité, une règle aujourd'hui. Charles Trenet a été le premier à faire des chansons et à les chanter sur scène lui-même. Après quoi, il a fait école. Jacques Brel, Georges Brassens...*

» Charles Trenet, je l'ai connu à son début, avec son camarade Johnny Hess. La première chanson de Charles, c'était Je chante. *Quand il l'a composée, il ne savait pas encore écrire la musique. Il est venu chez moi, il me l'a jouée au piano, d'instinct ; il ne savait pas une note, et il m'a demandé de la lui transcrire. Depuis lors, certains me considèrent comme cocompositeur, à tort. Depuis, Trenet a fait drôlement son chemin.*

» Piaf a été l'une des grandes qui vous touchait de façon presque métaphysique. J'avais une admiration folle pour Piaf. Un jour de 1935, je l'ai rencontrée dans les coulisses de l'ABC. Elle m'a félicité pour une chanson (Tu ne peux pas te figurer comme je t'aime), *qui venait de sortir mais que j'avais en réalité composée pour elle. Elle n'y avait pas prêté grande attention. Suzy Delair et Jacqueline François l'avaient lancée. Je ne sais pas qui la lui avait présentée de travers, mais Piaf ne l'a pas aimée. Je lui en ai proposé d'autres. Elle a enregistré un disque double face qui s'appelle* C'était la moindre des choses *et* Sur une colline. *»*

Autrefois... *« Autrefois, pour composer une chanson, on se plaisait à accentuer une syllabe, toujours la dernière d'un mot sur une fin de phrase. Maintenant, on s'amuse à dire* « Je suis allé », « Nous avons décidé »... *C'est de l'hérésie. La mode, peut-être. Quand André Hornez, qui était habitué à fignoler des paroles, a commencé à entendre ces airs dont la versification ne correspondait pas aux accents musicaux, il m'a dit :* « Ils ne savent pas, ils n'ont pas compris. » *Je lui ai répondu :* « Mais non, ils le font exprès, c'est la mode. » *Je ne sais pas lequel de nous deux avait raison. »*

Entre antrefois et aujourd'hui, tout a changé. Mais surtout, au beau milieu de ce siècle mouvant, où Paul Misraki trouve ses repères dans un catholicisme fervent (neuf livres, romans ou essais, pour expliquer les raisons de son adhésion), il y a eu la guerre. Le compositeur, victime des « lois juives », se réfugie en 1940 en zone non occupée avec Ray Ventura. *« Le fait que je fusse devenu un catholique pratiquant et militant ne servait absolument à rien. »* Il part donc en exil, en Amérique latine, à la fin de 1941. *« Ventura s'était débrouillé pour avoir un contrat à Rio et des passeports pour la sortie d'un orchestre. Henri Salvador s'est joint à nous. Nous sommes partis sur un beau bateau. Nous sommes restés en Amérique du Sud près de trois ans. »* Les Collégiens jouent dans des boîtes de Rio à Buenos-Aires, Paul Misraki travaille pour le cinéma argentin. *« J'ai développé alors cette seconde carrière que j'ai beaucoup aimée. Dans ce métier formidable, musicien de film, il faut savoir s'adapter, se transformer et se plier aux exigences du scénario, du décor et du réalisateur. J'y étais venu dès 1938 avec Henri Decoin qui mettait en scène* Retour à l'aube. *Il m'a demandé d'écrire une chanson pour Danielle Darrieux. Et puis, j'ai eu beaucoup de joie à écrire des chansons, spécialement pour les films de Ray Ventura. Dans* Feu de joie, *il y avait* Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux..., *un air qui marche encore. Dans* Tourbillon de Paris, *il y avait* Tiens, tiens, tiens.... *Dans ce film, j'avais d'ailleurs accepté de jouer le rôle du jeune premier. Je m'y suis lancé avec réticence parce que je n'aimais pas tellement être acteur. Je n'ai pas récidivé depuis.*

» Paris a été libéré pendant que nous étions à Buenos-Aires. Cela m'a donné l'occasion d'entendre la Marseillaise *chantée à tue-tête par la foule argentine sur la place de la Mairie. C'était extrêmement émouvant. A ce moment-là, Ventura et moi avons décidé de rentrer en France pour nous engager. Il fallait passer par New-York. Une fois à New-York, nous avons attendu qu'il y ait un moyen de transport pour rentrer en France. Il n'y en avait pas. Ventura a finalement pu partir, et moi, je suis allé à Hollywood où la société RKO voulait faire un remake en anglais de* Battements de cœur, *d'Henri Decoin, dont j'avais écrit la musique. On m'a demandé de la recomposer, les bandes ayant été perdues, et j'ai donc passé six mois à Hollywood avant de rentrer en France en bateau. Un petit bateau horrible qui a failli sombrer au cours d'une tempête. C'était affreux. Je n'ai pas retrouvé ma mère qui avait été déportée à Auschwitz, d'autres membres de ma famille avaient disparu... J'ai continué à travailler, à faire de la musique, des chansons. La vie a repris comme avant.*

» J'avais ramené du Brésil le rythme de samba qu'on ne connaissait pas en Europe. La première samba européenne a été Maria de Bahia *que j'avais d'ailleurs composée là-bas. Elle s'est trouvée incluse dans le premier film que Ray Ventura a pu faire après la guerre,* Mademoiselle s'amuse. *»*

Paul Misraki retournera à Hollywood en 1954, appelé par Orson Welles qui tourne alors *M. Arkadin*. Il n'y retrouvera pas tout à fait l'ambiance des studios de la RKO, où, en bon employé de l'industrie cinématographique hollywoodienne, le compositeur, appointé au mois, travaillait derrière son piano avec une monteuse *« qui me fournissait en papier à musique; me donnait les minutages »*. Situation confortable dont Paul Misraki, convaincu de la dose d'humilité nécessaire à la fonction, a gardé une nostalgie contrastée. *« En général, au cinéma, le musicien arrive en dernier. Il regarde le film monté et les images lui donnent des idées. »* Mais les génies sont fous. *« Ils chambardent tout. Pour Orson Welles, j'ai travaillé avec le scénario, avant que le film soit tourné. Après, il a aussi fait des mélanges, ma musique avec celle de la rue. C'était formidable ! »*

Puis vint Godard. *« Il m'a invité au mixage d'*Alphaville. *Tout à coup, j'ai entendu un passage où il mettait la musique très fort et on ne comprenait rien aux dialogues. Je lui ai dit :* « D'habitude le musicien est un emmerdeur parce qu'il veut qu'on l'entende, mais là je n'ai pas compris les dialogues à cause de la force avec laquelle vous avez mis ma musique. » *Il m'a répondu, froidement :* « Et alors, quelle importance ? Il y a des tas de gens qui vont voir *Rigoletto*, ils ne comprennent pas un mot et ils sont très contents. »

Propos recueillis par
VÉRONIQUE MORTAIGNE

★ *Tout va très bien Monsieur Misraki*, 1 CD Polygram 845919.